



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : agrégation externe de grammaire

Session 2018

Rapport de jury présenté par : Fabrice Poli

Président du jury

SOMMAIRE

Présentation du concours

Composition du jury pour la session 2018	1
Observations sur la session 2018	2
Sujets des épreuves écrites d'admissibilité	6

Première partie : rapport sur les épreuves écrites

Composition française	19
Thème latin	24
Thème grec	37
Composition principale de linguistique	47
Option A, ancien français	47
Option A, français moderne	53
Option B, grec	64
Option B, latin	69
Composition complémentaire de linguistique	84
Option A, grec	84
Option A, latin	87
Option B, ancien français	95
Option B, français moderne	98
Version latine	109

Seconde partie : rapport sur les épreuves orales

Explication d'un texte français tiré du programme	120
Questions de grammaire française associées à l'explication d'un texte français	124
Explication d'un texte grec ou latin tiré des œuvres du programme	126
Explication d'un texte grec tiré du programme	126
Explication d'un texte latin tiré du programme	129
Leçon de linguistique	132
Leçon de linguistique, option A	132
Leçon de linguistique, option B	135
Explication improvisée d'un texte grec ou latin	138
Explication improvisée d'un texte grec	138
Explication improvisée d'un texte latin	140

Composition du jury pour la session 2018

Président

M. Fabrice POLI
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Laurent GAVOILLE
Maître de conférences des universités

Académie de BORDEAUX

Secrétaire Général

M. Frédéric TRAJBER
Maître de conférences des universités

Académie d'AIX-MARSEILLE

Membres du jury

M. Christophe BOUCHOUCHA
Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

Académie de STRASBOURG

Mme Claudia de OLIVEIRA GOMES
Professeur agrégée

Académie de PARIS

M. François GADEYNE
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Jean-Michel GOUVARD
Professeur des universités

Académie de BORDEAUX

Mme Marie-Rose GUELFUCCI
Professeur des universités

Académie de BESANCON

M. Charles GUERIN
Professeur des universités

Académie de CRÉTEIL

Mme Véronique KIRCHER-WENDLING
Professeur agrégée

Académie de NICE

Mme Nathalie KOBLE
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Claire POULLE
Maître de conférences des universités

Académie de BESANCON

Mme Catherine SCHNEIDER
Maître de conférences des universités

Académie de STRASBOURG

M. Olivier SOUTET
Professeur des universités

Académie de PARIS

Observations sur la session 2018

Apprendre et faire apprendre la grammaire, est-ce nécessaire, utile et actuel aujourd'hui ? La réponse à cette question mérite assurément un court développement. La grammaire est sans doute vouée à un sort peu enviable si l'on ne rappelle pas son utilité première : entrer dans le sens d'un texte et en comprendre les finesses et les subtilités. N'importe quel usager lettré de la langue, confronté à une phrase longue et complexe, procède instinctivement à une identification des différents syntagmes en recherchant le verbe, le sujet et les différents compléments, afin de restituer le sens du passage. Tout lecteur de ces lignes a, au moins une fois dans sa vie, procédé à cette analyse syntaxique qui permet de parvenir à construire l'essentiel d'un texte, son sens. L'agrégation externe de grammaire dote les professeurs qui en sont les lauréats de ce regard technique sur la langue, en leur permettant de surcroît de procéder à un double niveau d'analyse, synchronique mais aussi diachronique, afin que l'étude et la recherche du sens et des effets de langue soient enrichies d'une approche historique qui va au cœur de la racine des mots et de leur histoire la plus ancienne. Les grammairiens sont, d'une certaine manière, les scientifiques des littéraires et leur double compétence, à la fois technique et littéraire, trouve toute sa place au sein de notre système éducatif. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le *Bulletin officiel spécial* n° 3 du 26 avril 2018 qui contient la toute récente note de service n° 2018-050 (24 avril 2018) dont l'intitulé « Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française » ne pourrait être plus explicite. La réponse à la question posée ci-avant s'y trouve résumée : la grammaire est nécessaire, utile et actuelle.

Au moment de dresser le bilan quantitatif et qualitatif de la session 2018, le jury a l'occasion à la fois de se féliciter de certaines données et d'en déplorer d'autres. Du point de vue du contingent d'abord, 71 candidats se sont inscrits au concours en 2018, soit douze de plus que lors de la session 2017 qui en comptait elle-même (avec 59 inscrits) douze de plus qu'à la session 2016 (avec 47 inscrits). Le cru 2018 a ainsi battu cette année le « record » de 2006 où 64 candidats s'étaient inscrits (pour 42 ayant composé à toutes les épreuves). Fort de cette augmentation appréciable et continue, le jury escomptait une augmentation conséquente du nombre de candidats présents à toutes les épreuves. Cet accroissement s'est certes produit, mais non dans les proportions espérées, car 28 candidats « seulement » ont composé à toutes les épreuves, soit huit de plus qu'à la session 2017. L'augmentation aurait pu être encore plus grande, mais elle a permis au jury de pourvoir sans difficulté les postes mis au concours : 18 candidats ont été déclarés admissibles et 9 ont été admis en liste principale.

Parmi les sujets d'inquiétude, il faut noter le grand déséquilibre entre les candidats relevant de l'option A et ceux relevant de l'option B : sur les 28 candidats ayant composé à toutes les épreuves, six seulement avaient fait le choix de l'option A. Au moment de proclamer l'admissibilité, seuls deux candidats de cette option ont été déclarés admissibles pour poursuivre le concours, mais aucun, malheureusement, n'a été déclaré admis : ces deux candidats ont été ajournés en première (10^e place) et en dernière position (18^e place). Devant ce constat inquiétant, la réaction peut être le fatalisme ou la réactivité. Sans doute est-il temps d'engager une réflexion sur les épreuves de l'option A qui méritent d'être réexaminées. La session 2019 ne sera pas concernée mais la session 2020 présentera peut-être quelques modifications destinées, sans préjudice aucun pour l'équité absolue, à redonner aux candidats de l'option A plus de possibilités de figurer au palmarès final.

D'une manière générale, la session 2018 se signale par de bons résultats qui tendent à prouver que les candidats se sont préparés de manière sérieuse au concours, notamment dans les épreuves de traduction. Mais, paradoxalement, ce sont parfois les épreuves de linguistique

ancienne ou française qui ont été l'occasion de vives déceptions. Le jury a ainsi écouté à l'oral des candidats qui ont échoué au concours en raison de fort mauvaises prestations en philologie : l'examen de leurs autres notes révèle en revanche un niveau élevé voire très élevé qui leur aurait très certainement permis d'être déclarés admis à l'agrégation externe de lettres classiques. Bien qu'il se défende de vouloir exclure qui que ce soit, le jury recommande aux candidats de choisir *avec discernement* le concours auquel ils se présentent et leur rappelle que l'admission à l'agrégation externe de grammaire demeure hautement improbable lorsque les connaissances en philologie, même compensées par un solide niveau par ailleurs, sont encore trop balbutiantes.

L'agrégation externe de grammaire présente un certain nombre d'épreuves techniques qui, quand elles font l'objet d'une préparation sérieuse, sont toujours rémunératrices : le rapport investissement/rentabilité est plus grand encore dans les épreuves qui ne sont pas soumises à un programme annuel. Ce sont ces épreuves qui doivent, dans les mois (voire les années) précédant l'inscription au concours, constituer le fondement de la préparation des candidats, lesquels, lors de l'année de la passation effective du concours, appliquent leurs connaissances acquises au programme tournant de la session. Afin d'aider les candidats ajournés et les futurs préparateurs à aborder les sessions à venir, le rapport 2017 et le présent rapport 2018 sont dotés pour chaque épreuve d'éléments bibliographiques essentiels et incontournables.

Le jury tient, au terme de la session 2018, à féliciter les heureux lauréats à qui il souhaite une heureuse carrière au service de nos élèves et de nos disciplines et à encourager les candidats ajournés à ne pas baisser les bras. Puissent les pages qui suivent leur inspirer l'envie de retenter le concours et inciter les nouveaux candidats à se lancer dans l'entreprise où toutes et tous seront reçus avec écoute et bienveillance.

Fabrice Poli
Inspecteur général de l'éducation nationale
Président du jury

Bilan des épreuves écrites

Le tableau ci-après permet de dresser le bilan statistique de la session 2018 avec, en regard, les trois sessions antérieures. Des commentaires figurent ci-après dans le cadre du rapport individuel de chaque épreuve.

	Session 2015	Session 2016	Session 2017	Session 2018
Moyenne générale minimale et maximale (notes /20)	3,2-14,54	5,04-14,23	2,3-11,5	1,68-14,63
Composition française	1-16 (moy. : 9)	2-18 (moy. : 7,59)	1-13 (moy. : 8,03)	1-16 (moy. : 7,82)
Linguistique : composition principale	1-16 (moy. : 6,63)	0,5-15 (moy. : 8)	2,5-13 (moy. : 7,88)	2-15 (moy. : 7,75)
Linguistique : composition complémentaire	0,25-13 (moy. : 7,18)	0,5-12,5 (moy. : 6,36)	1,5-11 (moy. : 6,48)	0,5-12 (moy. : 6,57)
Thème latin	0,5-18,5 (moy. : 8,5)	0,5-16 (moy. : 8,07)	0,5-15 (moy. : 8,67)	0,5-16 (moy. : 10,18)
Thème grec	0,25-18 (moy. : 8,6)	0,5-17,5 (moy. : 6,52)	0,5-17 (moy. : 6,05)	0,5-18 (moy. : 10,09)
Version latine	0,5-16,5 (moy. : 8,23)	0,5-15 (moy. : 8,24)	1-17 (moy. : 10,36)	5-14,5 (moy. : 10,36)

Bilan des épreuves orales

Session 2018

Explication d'un texte français tiré du programme	5-20 (moy. : 11,44)
Grammaire et linguistique – option A	6-10 (moy. : 8)
– option B	1-19 (moy. : 9,94)
Explication préparée d'un texte grec ou latin tiré du programme	6-17 (moy. : 11,72)
Explication improvisée d'un texte grec ou latin hors programme	3-19 (moy. : 11,19)

Usages et conseils pratiques

1. Conditions d'inscription requises des candidats

Les conditions générales et spécifiques pour s'inscrire au concours externe de l'agrégation sont détaillées sur le site institutionnel www.devenirenseignant.gouv.fr à l'emplacement suivant : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html> (rubrique : « conditions d'inscription à l'agrégation »).

2. Programme

Le programme de la session 2018 a été publié le 26 mars 2017 sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr. Il convient en effet de rappeler que depuis la session 2013, les programmes des concours du second degré ne sont plus publiés dans les pages du *Bulletin officiel de l'éducation nationale*.

3. Épreuves écrites d'admissibilité

Source : www.devenirenseignant.gouv.fr : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98696/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-grammaire.html>

Épreuves	Durée	Coefficient
Composition française	7 h	9
Thème latin	4 h	5
Thème grec	4 h	5
Grammaire et linguistique :		
– composition principale	4 h 30	8
– composition complémentaire	2 h 30	4
Version latine	4 h	5

L'épreuve de composition française et les deux épreuves de grammaire et linguistique sont dotées d'un programme, renouvelé pour tout ou partie chaque année. Les candidats choisissent, au moment de l'inscription, l'une des deux options proposées : option A et option B. Dans l'option A, la première épreuve de grammaire et linguistique, la plus coefficientée, porte sur le français et la seconde, sur le latin et le grec. Dans l'option B, la première épreuve de grammaire et linguistique, la plus coefficientée, porte sur le grec et le latin et la seconde, sur le français.

4. Épreuves orales d'admission

Source : www.devenirenseignant.gouv.fr : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98696/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-grammaire.html>

Préparation	Épreuves	Durée	Coefficient
2 h	Explication française + questions de grammaire normative + entretien	30 mn 10 mn 10 mn	12
2 h	Explication préparée latine ou grecque + questions de grammaire normative + entretien	30 mn 10 mn 10 mn	9
2 h	Exposé de grammaire et linguistique + entretien	30 mn 20 mn	9
45 mn	Explication improvisée latine ou grecque + questions de grammaire normative + entretien	15 mn 5 mn 10 mn	6

À l'exception de l'épreuve d'explication improvisée d'un texte grec ou latin, les trois autres épreuves sont soumises à un programme renouvelé pour tout ou partie chaque année. Pour chaque épreuve, les candidats tirent au sort, parmi plusieurs sujets, celui qu'ils présenteront au jury. En outre, un tirage au sort préalable permet d'organiser la répartition des langues anciennes entre l'explication préparée et l'explication improvisée d'un texte latin ou grec. Ainsi un candidat ayant tiré au sort une épreuve préparée de grec passera une épreuve d'explication improvisée de latin et vice versa.

Sans empiéter sur les remarques du présent rapport, le jury tient à rappeler que les épreuves orales ont pour objectif d'apprécier à la fois les connaissances académiques des candidats, mais aussi leur aptitude à les présenter à l'oral, comme ils seront amenés à le faire dans leur classe s'ils sont déclarés lauréats du concours. En conséquence, le jury a apprécié que les candidats s'efforcent de respecter leur temps de parole initial, qu'ils se montrent à l'écoute et réactifs aux questions du jury, dont les interrogations ont pour seul but de relancer la réflexion du candidat et non pas de le piéger d'une manière sournoise.

5. Ouvrages usuels mis à la disposition des candidats pour la préparation des épreuves orales (*exception : pour l'épreuve d'explication hors programme, aucun ouvrage n'est proposé*)

Dictionnaire bilingue latin-français (*Le Grand Gaffiot*) et grec-français (*Le Grand Bailly, Magnien-Lacroix*)

Dictionnaire Littré

Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine

Dictionnaire de l'Antiquité grecque et romaine

Dictionnaire culturel de la Bible

Dictionnaire Robert des noms propres

Atlas du monde grec

Atlas de la Rome antique

Guide grec antique

Guide romain antique

Histoire grecque

Histoire romaine

Collection "Que Sais-Je ?" : *Le Siècle de Périclès, L'Empire romain, Les grandes dates de l'Antiquité.*

Collection "Vies quotidiennes" : *La vie quotidienne à Rome, La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès.*

Sujets des épreuves écrites d'admissibilité

COMPOSITION FRANÇAISE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

« Le Frédéric Moreau sur qui Flaubert a eu la bonté d'écrire un roman, et un roman de deux volumes, n'a pas même d'histoire. Réellement, ce n'est pas une histoire que les misérables faits de la vie de ce galopin sans esprit et sans caractère, de cette marionnette de l'événement qui le bouscule, et qui vit, ou plutôt végète comme un chou, sous la grêle des faits de chaque jour. Il est bête, en effet, comme un chou grêlé, ce Frédéric Moreau. De quel autre nom appeler un homme qui n'a ni libre-arbitre ni volonté, et qui se laisse manger par toutes les chenilles de la création ?... »

Ce jugement sur *L'Éducation sentimentale*, publié par Jules Barbey d'Aurevilly dans *Le Constitutionnel* (29 novembre 1869), est-il confirmé par votre lecture de ce roman ?

THÈME LATIN

Durée : 4 heures

Les dictionnaires français-latin Decahors, Edon, Goelzer et Quicherat, ainsi que les dictionnaires latin-français Bornecque, Gaffiot, Goelzer et Quicherat sont autorisés.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

– Je viens pour être précepteur, madame, lui dit-il enfin, tout honteux de ses larmes qu'il essayait de son mieux.

Madame de Rênal resta interdite ; ils étaient fort près l'un de l'autre à se regarder. Julien n'avait jamais vu un être aussi bien vêtu et surtout une femme avec un teint si éblouissant, lui parler d'un air doux. Madame de Rênal regardait les grosses larmes, qui s'étaient arrêtées sur les joues si pâles d'abord et maintenant si roses de ce jeune paysan. Bientôt elle se mit à rire, avec toute la gaîté folle d'une jeune fille ; elle se moquait d'elle-même et ne pouvait se figurer tout son bonheur. Quoi, c'était là ce précepteur qu'elle s'était figuré comme un prêtre sale et mal vêtu, qui viendrait gronder et fouetter ses enfants !

– Quoi, monsieur, lui dit-elle enfin, vous savez le latin ?

Ce mot de monsieur étonna si fort Julien qu'il réfléchit un instant.

– Oui, madame, dit-il timidement.

Madame de Rênal était si heureuse, qu'elle osa dire à Julien :

– Vous ne gronderez pas trop ces pauvres enfants ?

– Moi, les gronder, dit Julien étonné, et pourquoi ?

– N'est-ce pas, monsieur, ajouta-t-elle après un petit silence et d'une voix dont chaque instant augmentait l'émotion, vous serez bon pour eux, vous me le promettez ?

S'entendre appeler de nouveau monsieur, bien sérieusement, et par une dame si bien vêtue était au-dessus de toutes les prévisions de Julien : dans tous les châteaux en Espagne de sa jeunesse, il s'était dit qu'aucune dame comme il faut ne daignerait lui parler que quand il aurait un bel uniforme.

Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, I, 6

THÈME GREC

Durée : 4 heures

Les dictionnaires français-grec Alexandre, Feuillet et le dictionnaire Hatier-Belin (groupe de professeurs agrégés des lycées de Paris) ainsi que les dictionnaires grec-français Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix sont autorisés.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

*Dialogue de Socrate et Montaigne aux Enfers sur la permanence de la nature humaine*¹

SOCRATE. Et moi, je m'attendois au contraire à apprendre des merveilles du siècle où vous venez de vivre. Quoi, les hommes d'à présent ne se sont point corrigés des sottises de l'antiquité ?

MONTAIGNE. Je crois que c'est parce que vous êtes ancien, que vous parlez de l'antiquité si familièrement ; mais sachez qu'on a grand sujet d'en regretter les mœurs, et que de jour en jour tout empire.

SO. Cela se peut-il ? Il me semble que de mon temps, les choses alloient déjà bien de travers. Je croyois qu'à la fin, elles prendroient un train plus raisonnable, et que les hommes profiteroient de l'expérience de tant d'années.

MON. Eh ! les hommes font-ils des expériences ? Ils sont faits come les oiseaux, qui se laissent toujours prendre dans les mêmes filets où l'on a déjà pris cent mille oiseaux de leur espèce. Il n'y a personne qui n'entre tout neuf dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les enfants.

SO. Mais quoi, ne fait-on point d'expérience ? Je croirois que le monde devrait avoir une vieillesse plus sage et plus réglée que n'a été sa jeunesse.

MON. Les hommes de tous les siècles ont les mêmes penchants, sur lesquels la raison n'a aucun pouvoir. Ainsi, par tout où il y a des hommes, il y a des sottises, et les mêmes sottises.

SO. Et sur ce pied-là, comment voudriez-vous que les siècles de l'antiquité eussent mieux valu que le siècle d'aujourd'hui ?

Fontenelle, *Nouveaux dialogues des morts*,
Dialogues des morts anciens avec des modernes,
Dialogue III

¹ Le titre n'est pas à traduire.

COMPOSITION PRINCIPALE :
OPTION A : FRANÇAIS ANCIEN ET MODERNE
OPTION B : GREC ET LATIN

Durée : 4 heures 30

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

COMPOSITION PRINCIPALE

Option A : français ancien

	Messire Yvains de la cort s'anble si qu'a nul home ne s'asanble, mes seus vers son ostel s'en va. Tote sa mesniee trova,		que ja noveles ne li en dies.
725	si comande a metre sa sele, et un suen escuier apele cui il ne celoit nule rien. « Diva ! fet il. Avoec moi vien la fors, et mes armes m'apporte !	740	Se or de rien an moi te fies, ja mar t'i fieroies mes ! – Sire, fet il, or aiez pes, que ja par moi nus nel savra. Alez, que je vos siudrai la. »
730	Je m'an istrai par cele porte sor mon palefroi tot le pas. Garde ne demorer tu pas, qu'il me covient molt loing errer. Et mon cheval fai bien ferrer,	745	Messire Yvains maintenant monte, qu'il vangerà, s'il puet, la honte son cosin, einz que il retort. Li escuier maintenant cort au boen cheval, si monta sus, 750
725	si l'ainne tost après moi, puis ramanras mon palefroi. Mes garde bien, ce te comant, s'est nus qui de moi te demant,	750	que de demore n'i ot plus, qu'il n'i failloit ne fers ne clos. Son seignor siust toz les galos tant que il le vit descendu, qu'il l'avoit un po atendu 755
		755	loing del chemin en un destor.

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. Pierreville, Paris, Champion, v. 721-755

QUESTIONS

1. Traduire le texte en français moderne.
2. Phonétique : rendre compte de l'évolution de *ostel* (v. 723 ; étymon : *hospitale*) et de cheval (v. 734 ; étymon : *caballum*).
3. Morphologie : a) relever les formes de futur et de conditionnel du texte ; b) rendre compte de la genèse de ces deux paradigmes ; c) rendre compte de la genèse de la forme *savra* (v. 743) et de son évolution ultérieure.
4. Syntaxe : a) les tournures négatives dans le passage ; b) rendre compte de la séquence *la honte son cosin* (v. 746-747).
5. Vocabulaire : *ostel* (v. 723), *failloit* (v. 751).

COMPOSITION PRINCIPALE
Option A : français moderne

Maisons de torchis aux portes peintes en bleu, minarets, fumées des samovars et saules
do la rivière : aux derniers jours de mars, Mahabad baigne dans le limon doré de l'avant-
printemps. À travers l'étope noire des nuages, une lumière chargée filtre sur les toits plats où
4 les cigognes nidifient en claquant du bec. La rue principale n'est plus qu'une fondrière où
défilent des shi'ites aux lugubres casquettes, des Zardoshti coiffés de leur calotte de feutre, des
Kurdes enturbannés et trapus qui vocifèrent des couplets enroutés et dévisagent l'étranger avec
effronterie et chaleur. Ceux qui n'ont pas d'affaire plus pressante lui emboîtent résolument le
8 pas, et le suivent à trois mètres, le buste un peu penché et les mains dans le dos – toujours
dans le dos, parce que leurs pantalons n'ont pas de poches.

Ainsi escorté, on flâne à travers un pied de boue, dans la compagnie de ces regards
intenses, buvant des thés aux échoppes, humant l'air vif et acquiesçant à tout... sauf à ces
12 deux flics au visage ruiné, qui vous talonnent, anxieux de produire quelques lambeaux
d'autorité, et font mine de disperser cette foule inoffensive en distribuant mollement des
claques.

C'était le point noir à Mahabad : trop d'uniformes. Les tuniques bleu roi de la
16 gendarmerie iranienne, et partout, de petits groupes de soldats dépenaillés qui traînaient avec
des airs perdus et des têtes de mauvais rôdeurs. Leurs officiers se montraient moins ; bien par
hasard, en se promenant le soir de l'arrivée, nous en surprîmes une douzaine qui palabraient à
l'entrée d'un pont menacé par la crue. Ils s'interrompirent pour éplucher nos permis, nous
20 enjoignirent sèchement de regagner la ville « avant que les Kurdes nous détroussent », et
reprirent leur débat. Ils criaient pour s'entendre par-dessus le fracas de la rivière, chacun à son
tour, pendant qu'un planton inscrivait des noms et des chiffres dans son calepin. Il nous fallut
un moment pour comprendre qu'il notait des paris sur le point de savoir si, oui ou non, le pont
24 s'effondrerait. C'était oui.

Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde*, « Les turbans et les saules », p. 168-169

QUESTIONS

1. Lexicologie (4 points)

Faites l'étude des mots : *effronterie* (l. 7) ; *ruiné* (l. 13).

2. Grammaire (8 points)

A. Les adverbes. (6 points)

B. Faites toutes les remarques nécessaires sur : *les mains dans le dos – toujours dans le dos, parce que leurs pantalons n'ont pas de poches* (l. 9-10). (2 points)

3. Étude de style (8 points)

Tonalité et registres de langue.

COMPOSITION PRINCIPALE

Option B : grec

Τῶν δ' ἔργων συντετελεσμένων μολιβίδι μὲν καὶ λίνῳ
διαμετροῦσιν οἱ τέκτονες τὸ διάστημα πρὸς τὸ τεῖχος, ἀπὸ τῶν
χωμάτων ῥίψαντες· οὐ γὰρ ἐνῆν ἄλλως ἄνωθεν βαλλομένοις·
εὐρόντες δ' ἐξικνεῖσθαι δυναμένας τὰς ἐλεπόλεις προσῆγον. Καὶ Τίτος
5 ἐγγυτέρω τὰ ἀφετήρια διαστήσας, ὡς μὴ τοὺς κριοὺς εἴργοιεν ἀπὸ τοῦ
τείχους, ἐκέλευσε τύπτειν. Τριχόθεν δ' ἐξαισίου κτύπου περιηγήσαντος
αἰφνιδίως τὴν πόλιν κραυγὴ τε παρὰ τῶν ἔνδον ἦρθη καὶ τοῖς
στασιασταῖς ἴσον ἐμπίπτει δέος. Κοινὸν δ' ἐκάτεροι τὸν κίνδυνον
ιδόντες κοινὴν ἐπενόουν ἤδη ποιεῖσθαι καὶ τὴν ἄμυναν. Διαβούντων
10 δὲ πρὸς ἀλλήλους τῶν διαφόρων ὡς πάντα πράττοιεν ὑπὲρ τῶν
πολεμίων, δέον, εἰ καὶ μὴ διηνεκῆ δίδωσιν αὐτοῖς ὁμόνοιαν ὁ θεός, ἐν
γοῦν τῷ παρόντι τὴν πρὸς ἀλλήλους φιλονεικίαν ὑπερθεμένους κατὰ
Ῥωμαίων συνελθεῖν, κηρύσσει μὲν ἄδειαν ὁ Σίμων τοῖς ἀπὸ τοῦ ἱεροῦ
παρελθεῖν ἐπὶ τὸ τεῖχος, ἐπιτρέπει δὲ καίπερ ἀπιστῶν ὁ Ἰωάννης.

Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, V, 275-278

QUESTIONS

1. **Morphologie.** Étude synchronique et diachronique des marques des cas dans les formes nominales du passage.
2. **Syntaxe.** Étude des emplois du participe, d'après les exemples du passage.

COMPOSITION PRINCIPALE

Option B : latin

- ME. Decreui tantisper me minus iniuriae,
Chreme, meo gnato facere dum fiam miser;
Nec fas esse ulla me uoluptate hic frui
150 Nisi ubi ille huc saluos redierit meus particeps.
- CH. Ingenio te esse in liberos leni puto,
Et illum obsequentem, siquis recte aut commode
Tractaret ; uerum nec tu illum satis noueras
Nec te ille ; hoc qui fit ? ubi non uere uiuitur ;
155 Tu illum numquam ostendisti quanti penderes
Nec tibi ille est credere ausus quae est aequom patri.
Quod si esset factum, haec numquam euenissent tibi.
- ME. Ita res est, fateor : peccatum a me maximum est.
- CH. Menedeme, at porro recte spero et illum tibi
160 Saluom adfuturum esse hic confido propediem.
- ME. Vtinam ita di faxint !
- CH. Facient. Nunc, si commodumst,
Dionysia hic sunt hodie, apud me sis uolo.
- ME. Non possum.
- CH. Cur non ? Quaeso tandem aliquantulum
Tibi parce ; idem absens facere te hoc uolt filius.
- 165 ME. Non conuenit, qui illum ad laborem <h>in<c pe>pulerim,
Nunc me ipsum fugere.
- CH. Sicine est sententia ?
- ME. Sic.
- CH. Bene uale !
- ME. Et tu.
- CH. Lacrumas excussit mihi,
Miseretque me eius. Sed ut diei tempus est,
<Tempust> monere me hunc uicinum Phanium
170 Ad cenam ut ueniat : ibo uisam si domi est.
... Nihil opus fuit monitore ; iam dudum domi
Praesto apud me esse aiunt ; egomet conuiuas moror.
Ibo adeo hinc intro... Sed quid crepuerunt fores
Hinc a me ? Quinam egreditur ? Huc concessero.

Térence, *Heautontimoroumenos*, v. 147-174

QUESTIONS

1. **Phonétique.** Étude du devenir latin des laryngales indo-européennes, du début du texte jusqu'au vers 162 inclus.
2. **Morphologie.** Étude des thèmes de perfectum, d'après les exemples de l'ensemble du texte (synchronie, diachronie).

COMPOSITION COMPLÉMENTAIRE :
OPTION A : GREC ET LATIN
OPTION B : FRANÇAIS ANCIEN ET MODERNE

Durée : 2 heures 30

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

COMPOSITION COMPLÉMENTAIRE

Option A : grec

- ΑΓ. Οὐ φησ' ἑάσειν τόνδε τὸν νεκρὸν ταφῆς
ἄμοιρον, ἀλλὰ πρὸς βίαν θάψειν ἔμοῦ.
- ΟΔ. Ἔξεστιν οὖν εἰπόντι τάληθῆ φίλω
σοὶ μηδὲν ἦσσον ἢ πάρος ξυνηρετεῖν ;
- ΑΓ. Εἶπ' ἢ γὰρ εἶην οὐκ ἂν εὖ φρονῶν, ἔπει 1330
φίλον σ' ἐγὼ μέγιστον Ἀργείων νέμω.
- ΟΔ. Ἄκουέ νυν. Τὸν ἄνδρα τόνδε πρὸς θεῶν
μὴ τλῆς ἄθαπτον ὧδ' ἀναλγήτως βαλεῖν·
μηδ' ἢ βία σε μηδαμῶς νικησάτω 1335
τοσόνδε μισεῖν ὥστε τὴν δίκην πατεῖν.
Κάμοι γὰρ ἦν ποθ' οὗτος ἔχθιστος στρατοῦ,
ἐξ οὗ κράτησα τῶν Ἀχιλλείων ὄπλων·
ἀλλ' αὐτὸν ἔμπας ὄντ' ἐγὼ τοιόνδ' ἔμοι
οὐκ ἀντατιμάσαιμ' ἂν, ὥστε μὴ λέγειν 1340
ἐν' ἄνδρ' ἰδεῖν ἄριστον Ἀργείων, ὅσοι
Τροίαν ἀφικόμεσθα, πλὴν Ἀχιλλέως.
Ἵσθ' οὐκ ἂν ἐνδίκως γ' ἀτιμάζοιτό σοι·
οὐ γάρ τι τοῦτον, ἀλλὰ τοὺς θεῶν νόμους
φθείροις ἂν. Ἄνδρα δ' οὐ δίκαιον, εἰ θάνοι,
βλάπτειν τὸν ἐσθλόν, οὐδ' ἐὰν μισῶν κυρῆς. 1345

Sophocle, *Ajax*, v. 1326-1345

QUESTIONS

La négation en grec ancien, d'après les exemples du passage :

1. **Morphologie.** Étude morphologique, en synchronie et en diachronie.
2. **Syntaxe.** Étude syntaxique et lexicale.

COMPOSITION COMPLÉMENTAIRE

Option A : latin

- His rebus comparatis, Catilina nihilo minus in proximum annum consulatum petebat, sperans, si designatus foret, facile se ex uoluntate Antonio usurum. Neque interea quietus erat, sed omnibus
- 4 modis insidias parabat Ciceroni. Neque illi tamen ad cauendum dolus aut astutiae deerant. Namque a principio consulatus sui multa pollicendo per Fulviam effecerat ut Q. Curius, de quo paulo ante memorauit, consilia Catilinae sibi proderet. Ad hoc collegam suum
- 8 Antonium pactione prouinciae perpulerat ne contra rem publicam sentiret; circum se praesidia amicorum atque clientium occulte habebat.

Salluste, *La conjuration de Catilina*, XXVI

QUESTIONS

1. **Morphologie.** Étude morphologique des formes adjectivales du verbe, d'après les exemples du texte (synchronie, diachronie).
2. **Syntaxe.** Étude syntaxique de ces mêmes formes adjectivales du verbe.

COMPOSITION COMPLÉMENTAIRE

Option B : ancien français

quant dui chevalier sont ansamble
venu a armes en bataille,
li quex cuidiez vos qui mialz vaille,
qant li uns a l'autre conquis ?
1700 Androit de moi doing je le pris
au veinqueur. Et vos, que faites ?
– Il m'est avis que tu m'agueites,
si me viax a parole prandre.
– Par foi, vos poez bien entendre
1705 que je m'an vois parmi le voir,
et si vos pruef par estovoir
que mialz valut cil qui conquist
vostre seignor que il ne fist.
Il le conquist et sel chaça
1705 par hardemant anjusque ça,
et si l'enclost an sa meison.
– Or ai ge oï desreison,
la plus grant c'onques mes fust dite !
Fui, plainne de mal esperite !
1715 Fui, garce fole et anuieuse !
Ne dire jamés tel oiseuse
ne mes devant moi ne reveingnes
porcoi de lui parole teignes !
– Certes, dame, bien le savoie
1720 que ja de vos gré n'en avroie,
et jel vos dis molt bien avant.
Mes vos m'eüstes an covant
que ja ire n'en avriez
ne mal gré ne m'an savriez.
1725 Mal m'avez mon covant tenu,
si m'est or ensi avenu
et dit m'avez vostre pleisir,
si ai perdu un boen teisir ! »

Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. Pierreville, Paris, Champion, v. 1696-1728

QUESTIONS

1. Traduire en français moderne le passage du v. 1704 au v. 1728.
2. Retracer l'histoire phonétique de *meison* (v. 1711 ; étymon : *mansionem*).
3. Morphologie : identifier les marques des personnes 2 et 5 dans les formes verbales du passage ; b) rendre compte de leur genèse et de leur évolution postérieurement à l'ancien français.
4. Syntaxe : valeurs et emplois de l'infinitif dans le passage.
5. Vocabulaire : *covant* (v. 1722 et 1725).

COMPOSITION COMPLÉMENTAIRE

Option B : français moderne

JOAD

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des Méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
65 Cependant je rends grâce au zèle officieux
Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.
Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
Que vous avez encor le cœur Israélite.
Le Ciel en soit béni. Mais ce secret courroux,
70 Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ?
La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?
Huit ans déjà passés une impie Étrangère
Du sceptre de David usurpe tous les droits,
Se baigne impunément dans le sang de nos Rois,
75 Des enfants de son fils détestable homicide,
Et même contre Dieu lève son bras perfide.
Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État,
Vous nourri dans les camps du saint Roi Josaphat,
Qui sous son fils Joram commandiez nos armées,
80 Qui rassurâtes seul nos villes alarmées,
Lorsque d'Ochosias le trépas imprévu
Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu ;
Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche.
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
85 Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ?
Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?
Le sang de vos Rois crie, et n'est point écouté.
90 Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.
Du milieu de mon peuple exterminiez les crimes,
Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes.

Jean Racine, *Athalie*, Acte I, scène 1, v. 61-92

QUESTIONS

1. Lexicologie (4 points)

Faites l'étude des mots : *Israélite* (v. 68) ; *tremblant* (v. 77).

2. Grammaire (8 points)

Le complément d'objet, du début du passage jusqu'au vers 76 inclus..

3. Étude de style (8 points)

La rhétorique de l'argumentation.

VERSION LATINE

Durée : 4 heures

Les dictionnaires latin-français Bornecque, Gaffiot, Goelzer et Quicherat sont autorisés.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

À sophiste, sophiste et demi...

Id autem uitium¹ accidit hoc modo, cum argumentum propositum referri contra conuertique in eum potest a quo dictum est, et utrimque pariter ualet ; quale est peruolgatum illud quo Protagoram, sophistarum acerrimum, usum esse ferunt aduersus Euathlum, discipulum suum.

Lis namque inter eos et controuersia super pacta mercede haec fuit. Euathlus, adulescens diues, eloquentiae discendae causarumque orandi cupiens fuit. Is in disciplinam Protagorae sese dedit daturumque promisit mercedem grandem pecuniam, quantam Protagoras petiuerat, dimidiumque eius dedit iam tunc statim priusquam disceret, pepigitque ut reliquum dimidium daret quo primo die causam apud iudices orasset et uicisset.

Postea cum diutule auditor adsectatorque Protagorae fuisset et in studio quidem facundiae abunde promouisset, causas tamen non reciperet tempusque iam longum transcurreret et facere id uideretur, ne reliquum mercedis daret, capit consilium Protagoras, ut tum existimabat, astutum. Petere institit ex pacto mercedem, litem cum Euathlo contestatur.

Et cum ad iudices coniciendae consistendae causae gratia uenissent, tum Protagoras sic exorsus est : « Disce, inquit, stultissime adulescens, utroque id modo fore uti reddas quod peto, siue contra te pronuntiatum erit siue pro te. Nam si contra te lis data erit, merces mihi ex sententia tua debebitur, quia ego uicero ; sin uero secundum te iudicatum erit, merces mihi ex pacto debebitur, quia tu uiceris. »

Ad ea respondit Euathlus : "Potui, inquit, huic tuae tam ancipiti captioni isse obuiam, si uerba non ipse facerem atque alio patrono uterer. Sed maius mihi in ista uictoria prolubium est, cum te non in causa tantum, sed in argumento quoque isto uinco. Disce igitur tu quoque, magister sapientissime, utroque modo fore uti non reddam quod petis, siue contra me pronuntiatum fuerit siue pro me. Nam si iudices pro causa mea senserint, nihil tibi ex sententia debebitur, quia ego uicero ; sin contra me pronuntiauerint, nihil tibi ex pacto debebo, quia non uicero. »

Tum iudices, dubiosum hoc inexplicabileque esse quod utrimque dicebatur rati, ne sententia sua, utramcumque in partem dicta esset, ipsa sese rescinderet, rem iniudicatam reliquerunt causamque in diem longissimam distulerunt. Sic ab adulescente discipulo magister eloquentiae inclitus suo sibi argumento confutatus est et captionis uersute excogitatae frustratus fuit.

Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, V, 10

¹ Il s'agit d'un vice d'argumentation.

Première partie :
rapport sur les épreuves écrites

Composition française

Rapport établi par

François Gadeyne

Professeur agrégé en classes préparatoires aux grandes écoles, lycée Henri IV, Paris

« Le Frédéric Moreau sur qui Flaubert a eu la bonté d'écrire un roman, et un roman de deux volumes, n'a pas même d'histoire. Réellement, ce n'est pas une histoire que les misérables faits de la vie de ce galopin sans esprit et sans caractère, de cette marionnette de l'événement qui le bouscule, et qui vit, ou plutôt végète comme un chou, sous la grêle des faits de chaque jour. Il est bête, en effet, comme un chou grêlé, ce Frédéric Moreau. De quel autre nom appeler un homme qui n'a ni libre arbitre ni volonté, et qui se laisse manger par toutes les chenilles de la création ?... »

Ce jugement sur *L'Éducation sentimentale*, publié par Jules Barbey d'Aurevilly dans le *Constitutionnel* (29 novembre 1869), est-il confirmé par votre lecture de ce roman ?

Vingt-huit compositions françaises ont été proposées cette année à notre correction. Les notes s'échelonnent de 1 à 16, avec 15 copies entre 1 et 8, 9 copies entre 9 et 13, et 4 copies entre 14 et 16. Si le niveau d'ensemble est satisfaisant, nous n'avons à déplorer que l'absence de notes s'approchant du 20.

Pas plus que l'an dernier, le sujet n'était de nature à surprendre. Nous regrettons en revanche deux coquilles qui ont échappé à notre vigilance : un trait d'union au milieu de l'expression « libre arbitre », et un « r » superfétatoire à la fin du verbe « laisse ».

Aucune érudition n'était requise au sujet de Jules Barbey d'Aurevilly, même si la recherche et l'édition ont récemment remis en lumière l'œuvre critique du « connétable des Lettres ». La sévérité de son jugement lui vaut cependant une place particulière dans la réception de *L'Éducation sentimentale*, et la lecture de l'article aide à comprendre la rupture que crée l'œuvre de Flaubert dans l'histoire du genre romanesque. Si le reproche de platitude n'est pas rare, il traduit ici en creux la prédilection de Barbey pour « l'éclat, la force, l'impétuosité des passions » ; de ce point de vue, la perplexité de l'auteur du *Chevalier Des Touches* est compréhensible. Critique à l'égard de l'évolution de l'art du conteur vers celui du dissecteur, ou du « *descripteur* jusqu'à la plus minutieuse subtilité », il voit le roman s'égarer dans un imaginaire de la quotidienneté et de l'insignifiance, et la physionomie des personnages se dégrader. La majorité des candidats ont su discerner les deux sens de l'expression « ce n'est pas une histoire » : non seulement l'absence d'histoire à proprement parler, mais aussi le choix du style bas, Barbey reprochant à Flaubert son « amour pour la vulgarité ». Si l'idée d'« un livre sur rien, un livre sans attache extérieure » (extrait bien connu de la lettre à Louise Colet datée du 16 janvier 1852) ne peut que lui échapper, il blâme le matérialisme d'une fiction sans âme, et l'ironie de l'expression « Flaubert a eu la bonté d'écrire un roman » rend sa réprobation plus piquante.

Si le texte de la citation doit être analysé avec soin, certaines introductions sont excessivement longues, et l'on s'égaré parfois dans l'exégèse des images du « chou grêlé » et des « chenilles ». Il s'agit, ne l'oublions pas, de parvenir à une problématique précise, attestant une conscience des enjeux qu'implique le sujet dans la perspective de l'esthétique flaubertienne. À l'inverse, il ne peut être question d'interroger purement et simplement l'art du roman chez l'auteur de

L'Éducation sentimentale : le cadre ainsi posé est à l'évidence bien trop large. La construction du personnage de Frédéric Moreau et son évolution autorisent-ils un jugement aussi négatif que celui de Barbey d'Aurevilly ? De sa passivité, est-il possible d'inférer l'absence même d'histoire ? Ce personnage met-il en péril la fonction première du roman, qui est de raconter, et d'offrir un récit original et mémorable ? Rappelons que la problématique n'est pas censée formuler par avance des antithèses, mais interroger précisément l'idée exprimée par l'auteur.

Le cœur du sujet est Frédéric Moreau, ce que justifie pleinement le sous-titre du roman, *Histoire d'un jeune homme*. Les autres figures peuvent être convoquées à titre de comparaison, et sans doute elles doivent l'être ; mais ces personnages ne sauraient être creusés pour eux-mêmes, ni donner lieu à un catalogue. Il convient d'articuler un raisonnement, non de passer en revue le personnel du récit. La fadeur de madame Arnoux, la légèreté de Rosanette, l'opportunisme d'Arnoux et de Deslauriers, le cynisme d'Hussonnet, l'aigreur de Regimbart, le conformisme de Martinon et de Cisy, le rigorisme de Sénécal, la prétention de Delmar ou l'intrépidité naïve de Dussardier contribuent assurément à l'effritement de l'héroïsme, mais ce sont les rapports entre les personnages, davantage que cette galerie de portraits, qui permettent à Flaubert de corroder la singularité de son protagoniste. Le même discernement et la même rigueur sont requis à propos du recours à la biographie de l'auteur.

« Je veux », écrit Flaubert en 1864 dans une lettre connue et citée à plusieurs reprises, « faire l'histoire morale des hommes de ma génération : *sentimentale* serait plus vrai. » « Le terme *histoire* », commente Pierre-Marc de Biasi, « désigne la double vocation du récit à intégrer les ressources d'une fiction narrative, qui est l'objet du romancier, et d'un discours de vérité sur l'époque, qui serait plus particulièrement l'objet de l'historien [...]. » Les candidats ont su le plus souvent ouvrir large l'éventail des acceptions du mot « histoire » : évolution d'une situation et récit de cette évolution, grande histoire et petite histoire (dont l'épisode de la Turquie est un exemple frappant : « Cela fit une histoire qui n'était pas oubliée trois ans après. »), histoire du présent et histoire du passé (« Les historiens sont des conteurs du passé ; les romanciers, des conteurs du présent », écrivent les frères Goncourt dans leur *Journal*), histoire vraie et affabulation (« Il jugea prudent d'inventer une histoire, une passion. »).

L'intuition flaubertienne du lien entre une histoire d'amour et l'histoire politique et a été bien comprise et abondamment illustrée, même si la nature de ce lien n'a pas toujours été suffisamment clarifié. Il est vrai que Flaubert lui-même, qui dans ses carnets affirme que « le sentimentalisme [...] suit la politique et en reproduit les phases », laisse aussi échapper cet aveu : « J'ai bien du mal à emboîter mes personnages dans les événements politiques de 48. » (lettre à Jules Duplan, 14 mars 1868). Les correspondances entre les soubresauts d'une révolution impuissante et les vaines péripéties de l'existence des individus se mêlent dans un même désenchantement, sans que la causalité soit vraiment mise en lumière par le romancier même.

La polysémie du mot « histoire » éclaire la crise de la fiction telle qu'elle se joue dans l'écriture du roman flaubertien, crise qui se révèle dans le mariage impossible entre le rêve romantique, la décourageante réalité et l'explication de cette même réalité. Barbey d'Aurevilly retient la décourageante réalité ; mais ce sont bien les trois dimensions de l'histoire saisie par la fiction qui se retrouvent dans *L'Éducation sentimentale*. On peut songer à ce propos, comme Frédéric à la fin du roman, que Deslauriers avait pour projet d'écrire « une histoire critique de la Philosophie », tandis que lui-même envisageait « un grand roman moyen âge sur Nogent »...

Pour traiter ce sujet, les candidats n'ont pas toujours pensé aux observations les plus simples, par exemple au fait que l'histoire, dans *L'Éducation sentimentale*, était vue d'en bas. « Les héros ne sentent pas bon ! » juge Hussonnet, agaçant Frédéric. L'antique théorie des trois styles (*genus humile, genus medium, genus sublime*) fournit un cadre théorique qui au XIX^e siècle n'a pas perdu de sa pertinence. Explorant les bas-fonds de l'histoire, Flaubert peut ainsi écrire : « La France, ne

sentant plus de maître, se mit à crier d'effarement, comme un aveugle sans son bâton, comme un marmot qui a perdu sa bonne. » La cruauté de ce style et de ce regard s'oppose au style et au regard d'un Balzac sensible à ce qu'il est resté de grand dans son siècle.

Nous n'en avons pas moins apprécié la richesse et la pertinence des observations propres à conforter la lecture de Barbey d'Aurevilly. Certaines d'entre elles se retrouvent dans de nombreuses copies, comme l'expression employée par Flaubert dans une lettre du 7 avril 1863 : « Ça ne fait pas la pyramide ». À ce nivellement participent l'effacement des premiers plans, l'égalisation des éléments constitutifs de la diégèse et la stagnation de l'évolution de Frédéric ; certains ont commenté à juste titre le mot de « galopin » qu'emploie Barbey au sujet de celui-ci, négligeant les vingt-sept années qui s'écoulent entre le début et la fin de l'histoire. S'ajoutent la dégradation de l'héroïsme dans un personnage passif réduit à un pur regard, et sa dilution dans une histoire sans relief et les jeux de miroirs. Ces thèmes ont fait l'objet de développements satisfaisants.

Il demeure que les meilleures analyses sont celles qui ne se sont pas enfermées dans la psychologie, évitant soigneusement de traiter Frédéric comme une personne réelle. Il s'agit en effet d'observer une écriture, et de considérer le personnage de roman comme le fruit d'un travail de création. La perspective littéraire permet, au terme de l'examen de la thèse, de retourner le jugement négatif de Barbey d'Aurevilly en connaissance positive du roman : l'antithèse se dessine alors naturellement.

C'est précisément la construction de l'antithèse qui s'est révélée la plus difficile, certains développements s'éloignant du sujet ou peinant à donner des exemples. Il arrive que la thèse attendue soit remplacée par un thème, parfois très vague de surcroît : la notion de héros, le tableau d'une génération, la dimension morale de l'histoire, l'originalité ou la modernité du roman. Ces thèmes ne peuvent se substituer à une véritable *idée*, réponse précise au problème que pose le sujet. Autre maladresse, plus rare : certains candidats se font l'avocat d'un Flaubert injustement attaqué par Barbey, jouant le procès de l'auteur de *Madame Bovary*. Pour rendre à l'histoire de Frédéric tout son intérêt, il convient de prendre ses distances par rapport à l'acte de lecture que traduit la critique de Barbey d'Aurevilly : hors de ce point de vue, le « galopin » peut gagner en intérêt, et le fantôme peut retrouver des couleurs.

Nous avons trouvé de bons arguments d'antithèse : sur le comique de cette « blague supérieure » et le sens flaubertien de la caricature, par exemple, qui anime le personnage de Frédéric à la manière des portraits de Daumier. Certains ont bien vu aussi l'intérêt d'une architecture qui, par l'entrelacement des lignes directrices ou la superposition des incipits et des excipits, lui confère une belle complexité ; le système d'échos qui en résulte dissémine l'image du personnage et suscite ce que Roland Barthes a appelé une « imagination du signe ». Si le mimétisme de Frédéric le rend inconsistant, il fait de cette figure un centon : à ce propos, la référence à l'étude récente d'Antoine Compagnon sur les chiffonniers de Paris était bienvenue. D'une faible singularité, le personnage recèle en revanche des trésors de fécondité poétique : l'expression de « décomposition fécondante », employée par un(e) candidat(e), était intéressante. La lecture de Jean-Pierre Richard (*Littérature et sensation*, « La Création de la forme chez Flaubert ») eût été profitable également.

La contradiction ne doit pas être poussée jusqu'à l'absurde. On ne saurait faire de Frédéric, dénué de tout esprit d'aventure, un héros romantique, ni un Rastignac ou un Rubempré, dont il n'est qu'un pâle reflet dans le miroir où il se contemple avec complaisance. Toutefois, son regard, souvent décrit à juste titre comme vide, voit l'histoire comme spectaculaire (« Il lui semblait assister à un spectacle »), l'ouvrant ainsi à une lecture esthétique.

L'intérêt de l'invention de ce personnage se dévoile en outre à qui sait faire varier les perspectives, et le situer dans la galerie de l'évolution du personnel de roman. Cette figure, pure image sans consistance, qui se rêve tragique ou dramatique, et qui n'est pas même absolument comique, acquiert dans la dégradation même de ses modèles une originalité, car sa vacuité le place à la croisée des genres. Sans perdre de vue le roman de Flaubert, il est possible de le situer par

rapport aux « éducations sentimentales » qui la précèdent : *Manon Lescaut*, *La Nouvelle Héloïse*, *Le Lys dans la vallée* (« Prendre garde au Lys dans la vallée », écrit Flaubert dans ses carnets), *La Chartreuse de Parme*, *Volupté*, les romans des frères Goncourt... mais aussi et surtout la première *Éducation sentimentale*, écrite entre 1843 et 1845. La nouveauté de notre roman s'en trouve plus évidente, avec les différents aspects qui définissent selon Michel Raimond le « réalisme subjectif » de Flaubert et son « coefficient d'opacité » : fragmentation du récit et finesse des sensations suscitées par l'écriture « au ras de la perception ». Cette écriture produit de sublimes images, mais aussi une musique, et il n'est pas interdit, dans un exercice aussi académique qu'une composition de concours, d'en faire sentir la beauté.

Une réflexion sur la temporalité complexe de *L'Éducation sentimentale* est nécessaire pour tenter de définir l'originalité de l'« histoire » narrée par Flaubert ; cette réflexion a fait défaut à certaines compositions, ou s'est montrée trop embryonnaire. Ce qu'invente Flaubert, avant Marcel Proust, James Joyce ou Virginia Woolf, c'est un roman de la durée comme temps vécu, temps du délai, de l'attente, voire de l'enlèvement, mais aussi « cartographie temporelle » qui « se libère de la chronologie » et pénètre en profondeur dans l'intimité du personnage. Regard et temporalité intimes : voilà peut-être ce qui se substitue à l'idée traditionnelle d'histoire. Cette écriture curieuse, toujours en éveil, sensible au grain du réel, raconte moins une histoire qu'elle ne la démultiplie. Nous avons lu à ce sujet, sur « l'intérêt paradoxal de l'idéal non-accompli », quelques réflexions remarquables.

Il faut éviter l'erreur de méthode qui consiste à reprendre en troisième partie un aspect de la première ou de la deuxième thèse, ou de mélanger ces dernières : un plan de dissertation organise l'articulation de trois idées *distinctes* et *cohérentes*, clairement annoncées au début de chaque partie. Certains développements deviennent hétéroclites ou reprennent des arguments ou exemples déjà donnés. Il faut résister aussi jusqu'au bout à la tentation du hors-sujet. Si la sévérité de Barbey d'Aurevilly appelle une défense du personnage flaubertien, cette objection impose une redéfinition de la notion d'« histoire » et du personnage de roman. Reste, notamment, à éclairer le « discours de vérité » dont parle Pierre-Marc de Biasi. Dans un livre intitulé *Frédéric et les amis des hommes*, Jean Borie soutenait que Frédéric n'était ni un héros ni un anti-héros, mais représentait une moyenne. Il est un prototype de l'homme moderne, du bourgeois rêveur, nullement antipathique, mais doué, du fait de son inconsistance, d'une grande faculté d'adaptation, synthèse parfaite entre le jeune homme romantique et l'homme quelconque. C'est pourquoi Flaubert lui concède certains accès de lucidité, surtout à la fin du roman. L'opposition axiologique à laquelle nous invite la critique de Barbey peut ainsi être à son tour discutée.

Nous saluons un bon usage des références critiques : les recommandations du rapport de 2017 ont été suivies. Les candidats ont su faire appel opportunément à René Girard ou à Jacques Rancière, les faisant dialoguer avec leur propre réflexion sans perdre de vue *L'Éducation sentimentale*. Les éléments de philosophie ne sont pas dénués d'intérêt, à condition de ne pas s'abandonner à des développements trop théoriques.

Répetons-le, l'attention à l'écriture ne doit pas s'effacer devant les considérations historiques, biographiques ou psychologiques. Les meilleurs développements sont ceux qui, à livre ouvert, offrent une observation personnelle de la structure du récit, des descriptions, des points de vue, de la voix narrative, des paroles et des pensées, de la syntaxe, des temps verbaux... Le primat du discours sur le récit, souvent noté à juste titre, doit être illustré par des exemples précis. Le survol de l'œuvre et les généralités doivent être réduits au minimum.

Les difficultés dans la gestion du temps ne peuvent justifier que soit négligée la conclusion, qui est l'aboutissement de tout un raisonnement. Les correcteurs éprouvent alors l'impression que le

candidat se débarrasse d'une formalité, ce qui ne peut manquer de ternir l'impression que le développement a pu leur laisser.

Enfin, rappelons que la plus grande attention doit être accordée à la forme : il faut éviter les tournures compliquées qui menacent la clarté voire l'exactitude de la syntaxe. Le métalangage alourdit inutilement le style : c'est pourquoi il convient d'éviter l'emploi de la première personne. L'usage flaubertien du « on » ne doit pas être imité... Il faut soigner les liens logiques et user avec parcimonie de l'asyndète. Le développement ne doit pas s'éparpiller dans de petits paragraphes qui morcellent le raisonnement. Un rappel concernant la présentation : les titres d'œuvres se soulignent mais ne prennent pas de guillemets.

Si l'orthographe est généralement respectée, ce qui est bien sûr le minimum attendu dans un concours de cette nature, les erreurs sur les noms propres, aussi rares soient-elles, sont particulièrement fâcheuses. Les copies doivent être attentivement relues.

Les erreurs et les négligences diverses ne jettent qu'une ombre assez légère sur les meilleures compositions, qui attestent une bonne connaissance de l'œuvre et une faculté vraiment satisfaisante de traduire cette connaissance en une réflexion convaincante.

Bibliographie pour candidats se préparant seuls

Axel Preiss, *La Dissertation littéraire*, Amand Colin, 1994, 4^e édition 2017

Marie-Annick Gervais-Zaninger, *La Composition française aux concours*, Hermann, 2006

Thème latin

Rapport établi par

Fabrice Poli

Inspecteur général de l'éducation nationale

Sujet proposé aux candidats

Le jury en charge de l'épreuve de thème latin pour la session 2018 du concours avait choisi dans un premier temps de soumettre aux candidats le début de la lettre III des *Lettres portugaises* de Gabriel de Lavergne, comte de Guilleragues (1628-1685). Toutefois, du fait d'un incident survenu dans un centre d'examen (les candidats ont reçu par inadvertance le sujet de thème latin de l'agrégation externe de lettres classiques), le jury a proposé, pour la seconde passation de l'épreuve, une autre histoire d'amour, guère plus heureuse, par le truchement d'un extrait du *Rouge et le Noir* de Stendhal. Pour éviter à l'avenir ce genre de désagréments, le jury invite les candidats à vérifier scrupuleusement que le sujet qui leur est distribué est bien celui de l'épreuve du jour.

Le nouveau texte retenu comptait 265 mots et ne comportait pas de difficultés grammaticales insurmontables : le principal écueil était sans doute d'éviter « le français traduit » en calquant les structures françaises pour les rendre telles quelles en latin. De nombreux passages du texte de Stendhal ne pouvaient être traduits littéralement et requéraient une adaptation, au demeurant simple, à la langue latine : ainsi le syntagme « dans tous les châteaux en Espagne de sa jeunesse » ne pouvait être traduit mot à mot mais devait devenir « alors que, dans sa jeunesse, il faisait des rêves mirifiques ».

Données statistiques

Le jury a reçu cette année 28 copies. Les notes vont de 00.5 à 16 et la moyenne s'établit à 10.17. Toutefois, si l'on ne tient pas compte de deux copies particulièrement indigentes notées 00.5, la moyenne peut être fixée à 10.9, ce qui fait de la session 2018 un excellent millésime en comparaison avec les sessions antérieures où les résultats avaient été plus modestes : 2013 : 08.22 ; 2014 : 07.25 ; 2015 : 08.50 ; 2016 : 8.87 ; 2017 : 9.5.

Traduction commentée

Les paragraphes renvoient au manuel de : Gason (J.), Thomas (A.) & Baudiffier (E.), *Précis de grammaire des Lettres latines*, Paris, Magnard, 1963. De manière préliminaire, le jury rappelle que les phrases d'un thème latin doivent être liées entre elles par des particules de liaison, placées à l'initiale absolue dans la phrase ou postposées, et qui doivent être connues (cf. § 329). Le petit trait placé avant certaines d'entre elles signale dans ce manuel celles qui sont enclitiques et qui, de ce fait, ne peuvent être placées à l'initiale absolue de la phrase ou de la proposition (*autem, uero, igitur, enim*). Lorsque ce même petit trait est lui-même entre parenthèses, il faut comprendre que les conjonctions de coordination concernées (*tamen, igitur*) peuvent être placées à l'initiale absolue de la phrase ou de la proposition ou en seconde position.

– Je viens pour être précepteur, madame, lui dit-il enfin, tout honteux de ses larmes qu'il essayait de son mieux.

Tandem enim ille : « – Venio, inquit, Domina, ut fiam praeceptor », dum ualde eum pudet lacrimarum suarum quas, quantum poterat, abstergebat.

Commentaire : Une faute de construction très courante consiste à faire suivre *dicere* du style direct, ce qui est impossible vu que ce verbe se construit avec la proposition infinitive : il fallait donc opter pour l'incise *inquit* (pour sa conjugaison défective, cf. § 390), le reste ne changeant pas. *Tandem* marque une impatience, tandis que *denique* marque seulement la fin d'une énumération : ici le premier convient mieux, car la réponse de Julien tarde quelque temps à venir. Le verbe *pudet* est un verbe impersonnel dont la construction doit être bien maîtrisée : accusatif de la personne qui éprouve le sentiment (attention ! Il ne faut pas employer de réfléchi à P3/P6 vu que c'est un verbe impersonnel, sauf pour le possessif renvoyant à *eum/eos*) et génitif de l'objet dont on a honte (cf. les exemples-types cités au § 397 : *Eum paenitet erroris sui* : « Il se repent de son erreur » et *Eos paenitet erroris sui* : « Ils se repentent de leur erreur »). Le syntagme « de son mieux » a été traduit par *quantum poterat* « autant qu'il le pouvait ». L'on notera enfin que, même dans un contexte au passé, la conjonction de subordination *dum*, lorsqu'elle signifie "pendant que", est toujours suivie de l'indicatif présent (cf. § 498.3).

Madame de Rênal resta interdite ; ils étaient fort près l'un de l'autre à se regarder.

Renalia domina uero obstupefacta est ; fuerunt enim proximi sibi dum sese aspiciunt.

Commentaire : « Madame de Rênal » pouvait être traduit par *Renalia domina* : il fallait bien se souvenir que dans le cadre d'un nom commun français suivi d'un nom propre, l'ordre des mots latins est l'inverse (le consul Cicéron = *Cicero consul*). Le passif du verbe *obstupefacio*, *obstupefio*, est classique au sens de « être frappé de stupeur » (cf. Gaffiot, p. 1075b¹, Cic., *Dej.*, 34). Il convient de rappeler que *facio* et les composés en *-facio* font leur passif en *fio* et que ces formes passives font l'objet d'un article séparé dans Gaffiot, tandis que les composés en *-ficio* font leur passif en *-ficio* et que ces derniers ne font pas l'objet d'un article séparé dans Gaffiot. La construction *proximus alicui*, signifiant « le plus près de quelqu'un », est classique et citée dans Gaffiot (cf. p. 1285a, Cic., *Nat.*, 2, 53). L'on notera à nouveau que, même dans un contexte au passé, la conjonction de subordination *dum*, lorsqu'elle signifie "pendant que", est toujours suivie de l'indicatif présent (cf. § 498.3).

Julien n'avait jamais vu un être aussi bien vêtu et surtout une femme avec un teint si éblouissant, lui parler d'un air doux.

Iulianus autem numquam uiderat quemdam tam bene uestitum et, praesertim, feminam coloris splendidissimi cum ipso loquentem benigno uultu.

Commentaire : Le verbe *uidere* est ici suivi d'une proposition participiale (cf. § 490.1) dont les sujets sont *quemdam* et *feminam* et dont le verbe, accordé avec le sujet le plus proche, est le participe présent *loquentem*. Attendu qu'il s'agit d'une pure sensation visuelle, le recours à la

¹ La lettre après le numéro de page signale la colonne (a, b ou c) du Gaffiot.

proposition infinitive après *uidere* aurait été ici fautif car le verbe prend alors le sens « comprendre que » (cf. § 490.2), la perception devenant en effet plus intellectuelle que physique. L'expression *bene uestitum* a été forgée à partir de *male uestitus* citée dans Gaffiot. (cf. p. 1695b, Cic., *Pis.*, 61). L'intensif « si éblouissant » a été rendu par le superlatif *splendidissimus*, le syntagme *coloris splendidissimi* étant par ailleurs au génitif de qualité. La construction *loquor cum aliquo* mérite ici deux remarques : traduire *secum loquentem* était fautif car *se* aurait alors renvoyé à *quemdam* ou à *feminam*. Il fallait donc traduire par *ipse, a, um* (cf. § 248).

Madame de Rênal regardait les grosses larmes, qui s'étaient arrêtées sur les joues si pâles d'abord et maintenant si roses de ce jeune paysan.

Renalia domina autem considerabat illum rusticum iuuenem qui, cum desiisset flere et eius lacrimae uiderentur in eius genis, primum tantum palluerat et nunc paulatim rubebat.

Commentaire : La structure de la phrase française n'a pas été conservée à l'identique au profit de la tournure suivante qui s'adapte davantage aux structures et au vocabulaire classiques du latin : « Madame de Rênal regardait ce jeune homme paysan qui, comme il avait cessé de pleurer et que ses larmes étaient visibles sur ces joues, avait d'abord tant pâli et maintenant rougissait sensiblement ». Cette proposition de traduction appelle les remarques suivantes : 1) le verbe *considerare* est employé par Cicéron au sujet d'un visage (cf. p. 406c, Cic., *Com.*, 20) et peut donc aisément être utilisé pour parler d'une personne ; 2) *rusticus* est ici employé comme adjectif complétant le nom *iuuenis* ; il convient, chemin faisant, de rappeler qu'un adjectif substantivé ne peut recevoir à son tour un adjectif et qu'il convient en ce cas de rétablir un nom commun : ainsi l'adjectif *rusticus*, substantivé en latin classique pour désigner « un campagnard », ne peut recevoir à son tour un adjectif : l'on ne dira donc pas **pulcher rusticus* « un beau paysan » mais *rusticus et pulcher homo* ; 3) Les adjectifs *pallidus* et *roseus* n'étant pas d'emploi classique, il fallait éviter de faire usage de ces mots en recourant au verbe *pallere* (attention ! Ce verbe s'écrit avec deux *l*) et à l'expression *paulatim rubere* (« rougir peu à peu »). Comme ces verbes doivent avoir pour sujet des êtres animés, il était indispensable de faire de Julien le sujet de ces deux verbes et non pas les joues.

Bientôt elle se mit à rire, avec toute la gaîté folle d'une jeune fille ; elle se moquait d'elle-même et ne pouvait se figurer tout son bonheur.

Quae domina mox coepit ridere ut maxime laete agunt puellae ; nam se illudebat nec poterat fingere quam beata esset.

Commentaire : Le parfait de *incipio*, *is, ere* n'étant pas classique, il convenait de recourir, par supplétisme, au parfait *coepi* : rappelons que cette dernière forme de parfait ne peut être suivie que d'un infinitif actif ou déponent. Dans le cas d'un infinitif passif complément, il convient en effet d'utiliser le parfait déponent *coeptus sum* (cf. *coepi amare* ≠ *coeptus sum amari*). Cette remarque vaut aussi pour le verbe *desinere*, antonyme de *coepi* et rencontré ci-avant (cf. § 392). Le syntagme « avec toute la gaîté folle d'une jeune fille » a été rendu par « comme le font les jeunes filles d'une manière très joyeuse ». La construction *se illudere* est citée dans Gaffiot (cf. p. 778b, Cic., *de Or.*, 2, 237). La coordination « et...ne...pas » doit naturellement être traduite par *nec* afin d'éviter tout solécisme de construction. Enfin, le complément d'objet direct « tout son bonheur » a été rendu par une proposition subordonnée interrogative-exclamative

indirecte « [elle ne pouvait imaginer] combien elle était heureuse ». La quantité portant sur un adjectif « combien elle était heureuse », le recours à *quam* était obligatoire (cf. § 310).

Quoi, c'était là ce précepteur qu'elle s'était figuré comme un prêtre sale et mal vêtu, qui viendrait gronder et fouetter ses enfants !

Quid ! Hunc fuisse istum praeceptorem quem fingeret sacerdotem sordidum et male uestitum qui obiurgaturus esset et uerberaturus pueros !

Commentaire : cette phrase présentait une difficulté particulière car il s'agit de la retranscription de la pensée de Mme de Rênal au style indirect libre : la phrase devait être donc rendue par une proposition infinitive accompagnée de deux propositions relatives au subjonctif. La construction *hunc fuisse praeceptorem* applique la règle *Haec est inuidia* « C'est de la jalousie » en vertu de laquelle le pronom neutre sujet subit l'attraction de son attribut (cf. § 229). Pour cette raison le « c' » passe au masculin (*hunc*) en raison du nom masculin attribut (*praeceptorem*). Le verbe *ingere* peut se construire avec un COD et un attribut du COD (cf. Gaffiot, p. 675a, Cic., *Verr.*, 5, 113 *ingere leuiorem suum casum* « se représenter son sort comme moins pénible »). Le futur dans le passé « viendrait gronder et fouetter » a été rendu par la périphrase en *-urus, a, um* « étant sur le point de, destiné à » : l'auxiliaire *esset* pouvait être mis en facteur commun et n'être cité qu'une seule fois.

– Quoi, monsieur, lui dit-elle enfin, vous savez le latin ?

Ille denique : « Quid ? An, uir optime, inquit, Latine scis ? »

Commentaire : Madame de Rênal remettant quelque peu en cause les fonctions de Julien, il était possible d'employer ici la particule interrogative *an* qui, citons Gaffiot, s'emploie « pour reprendre quelque chose qui vient d'être dit et en demander une confirmation » (cf. p. 121b ; voir aussi § 321 « Remarque »). L'expression cicéronienne *Latine scire/nescire* est citée dans Gaffiot (cf. p. 901a).

Ce mot de monsieur étonna si fort Julien qu'il réfléchit un instant.

Haec uerba uir optimus Iulianum tantum perturbauerunt ut punctum temporis cogitauerit.

Commentaire : Le syntagme *uir optimus* est apposé à *haec uerba* : de ce fait, le cas employé doit être le nominatif (cf. § 54). Il était toutefois possible d'admettre *haec uerba uiri optimi* sur le modèle de *uerbum uoluptatis* « le mot de volupté » (cf. Gaffiot, Cic., *Fin.* 2. 75, p. 1686c). On ne confondra pas les cas ci-dessus avec des tournures cicéroniennes *poetae nomen* « le nom de poète » (cf. Gaffiot, p. 1048c), *nomen ipsum legatorum* « la seule appellation de députés » (cf. Gaffiot, *ibid.*), *uirtus iustitiae* « la vertu qui consiste en la justice » (cf. Gaffiot, p. 1711a), où ces génitifs sont des génitifs explicatifs (cf. L. Sausy, *Grammaire latine complète*, § 250). Le verbe *perturbare* peut avoir un être inanimé comme sujet (cf. Gaffiot, p. 1179c, *Haec te uox non perturbauit ?* « Ces paroles ne t'ont-elles pas profondément troublé ? » Cic., *Verr.*, 3, 132). L'expression cicéronienne *punctum temporis* est citée dans Gaffiot (cf. p. 1294c) : l'accusatif répond à la question *quamdiu* (« pendant combien de temps ? »).

– **Oui, madame, dit-il timidement.**

Ille autem timidus : « Scio, inquit, Domina ».

Commentaire : L'adverbe « timidement » a été rendu par un adjectif qualificatif apposé à *ille* (cf. § 159). La traduction de « oui » se fait par la répétition du mot principal de l'interrogation (« Savez-vous le latin ? – Je le sais ») ou par l'utilisation de *ita* (cf. Gaffiot, p. 872a).

Mme de Rênal était si heureuse, qu'elle osa dire à Julien :

Itaque Renalia domina tantum gauisa est ut illa uerba facere ausa sit :

Commentaire : Cette courte phrase donnait l'occasion d'employer deux verbes semi-déponentes (*gaudere* et *audere*), ce qui nécessitait une grande vigilance morphologique. Par ailleurs, il n'était pas possible de traduire « dire » par *dicere*, car ce verbe est complété par des propos au style direct. Il a en effet déjà été dit plus haut que *dicere* ne peut introduire le style direct. L'on pouvait donc faire usage de l'expression *uerba facere* que l'on ne fera pas suivre d'un mot au datif (*Iuliano*) ou traduire *respondere Iuliano*. Ce dernier verbe, contrairement à *dicere*, peut introduire le style direct (nombreux exemples cités dans Gaffiot, p. 1372b).

– **Vous ne gronderez pas trop ces pauvres enfants ?**

« Num hos miseros pueros nimium obiurgabis ? »

Commentaire : La réponse attendue ici étant clairement négative, l'emploi de la particule *num* s'imposait, tandis que celui de *nonne* était indubitablement fautif (cf. § 320). L'adjectif démonstratif « ces » au sens de « mes » devait être traduit par *hic, hac, hoc*.

– **Moi, les gronder, dit Julien étonné, et pourquoi ?**

Iulianus autem stupens respondit : « Ego istos obiurgabo ? Quare ? »

Commentaire : Pour l'emploi de *respondere* suivi du style direct, voir ci-avant. L'infinitif « les gronder ? » peut être rendu ici par un indicatif futur qui renvoie au *obiurgabis* de la ligne précédente. Les autres tournures possibles sont un infinitif exclamatif *Me obiurgare !* (cf. § 443) ou un subjontif d'indignation *Ego obiurgem !* (cf. § 426).

– **N'est-ce pas, monsieur, ajouta-t-elle après un petit silence et d'une voix dont chaque instant augmentait l'émotion, vous serez bon pour eux, vous me le promettez ?**

Illam autem, postquam paulisper siluit, addidit illa uerba quadam uoce quae sensim animi motu maior fiebat : « Nonne ad me promittis te fore beneuolentem illis ? »

Commentaire : Le syntagme temporel « après un petit silence » a été rendu par une proposition subordonnée conjonctive temporelle (*postquam paulisper siluit*). Le syntagme « d'une voix dont chaque instant augmentait l'émotion » ne pouvait être conservé à l'identique en latin : il a été rendu de la manière suivante « d'une certaine voix qui sensiblement devenait plus forte par l'émotion ». L'expression cicéronienne *magna uoce* figure dans Gaffiot (cf. p. 1723c). L'expression cicéronienne *animi motus* est citée dans Gaffiot (cf. p. 1008c). Le verbe *promittere* (comme son synonyme *polliceri*) se construit avec une proposition subordonnée infinitive au futur. L'adjectif « bon » ne pouvait être traduit ici par *benignus*, car aucune de ses constructions (datif, *erga/aduersus* + acc.) n'est classique. Une autre solution consistait à utiliser le verbe *indulgere alicui* à l'infinitif futur : *indulturum esse*.

S'entendre appeler de nouveau monsieur, bien sérieusement, et par une dame si bien vêtue était au-dessus de toutes les prévisions de Julien :

Quod rursus appellatur uir optimus, haud iocose, a domina tam bene uestita, Iulianus numquam ullo modo hoc prouiderat.

Commentaire : L'infinitif sujet de la phrase française « s'entendre appeler de nouveau monsieur... » a été traduit par une proposition subordonnée conjonctive complétive introduite par *quod* + indicatif « le fait que... » (cf. § 473 et 474.4) qui est apposée au pronom neutre *hoc*, lui-même COD du verbe principal *prouiderere*. Le syntagme « était au-dessus de toutes les prévisions de Julien » a été restitué par « Julien n'avait jamais, d'aucune manière, prévu cela ».

dans tous les châteaux en Espagne de sa jeunesse, il s'était dit qu'aucune dame comme il faut ne daignerait lui parler que quand il aurait un bel uniforme.

Qui, cum in iuuentute mirifica consilia caperet, secum cogitauerat fore ut ulla honesta domina umquam secum loqui nollet, nisi cum sibi esset militaris et pulchra uestis.

Commentaire : Le syntagme « dans tous les châteaux en Espagne de sa jeunesse » a été traduit par « alors qu'il faisait dans sa jeunesse des projets prodigieux », l'expression *consilia capere*, très connue, n'appelant pas de remarque particulière. La fin de la phrase française, dont le verbe principal « il s'était dit » était au plus-que-parfait, comportait deux conditionnels présents rendant le futur dans le passé. Le fait décrit ici est donc le fait éventuel avec concordance des temps au passé du fait que le verbe introducteur est au plus-que-parfait. La première difficulté consistait dans la traduction du verbe « daigner » : la solution la plus simple était d'utiliser *nolle* (et non pas *uelle* accompagné d'une négation !), mais, en ce cas, il fallait bien avoir à l'esprit que ce verbe n'a ni supin, ni participe futur, ce qui rend son emploi impossible dans une proposition infinitive à ce temps. Il fallait donc avoir recours à la périphrase *futurum esse/fore ut* + subjonctif (cf. § 465.2). L'emploi des pronoms personnels appelle par ailleurs quelques remarques : le premier *se*, dans *secum cogitauerat*, est un réfléchi direct renvoyant au sujet du verbe ; le second *se*, dans *secum loqui nollet*, est un réfléchi indirect, renvoyant non pas au sujet de *nollet* (« la dame comme il faut »), mais encore une fois au sujet de *cogitauerat* (Julien) ; enfin, *sibi*, dans *nisi cum sibi esset...* est encore un fois un réfléchi indirect renvoyant au sujet de *cogitauerat*. L'emploi des réfléchis indirects est rendu obligatoire par le fait que toute la phrase retranscrit les pensées de Julien « il s'était dit que... ») (cf. § 243). Par ailleurs, il fallait veiller à éviter l'accumulation des mots négatifs : en raison de l'emploi de *nollet*, il faut bien penser à écrire *ulla honesta domina* et *umquam*, afin que toutes

les négations ne se détruisent pas et ne finissent par aboutir à une affirmation renforcée (*Nihil numquam agit* : « Il n'arrive jamais qu'il ne fasse rien » = « Il fait toujours quelque chose », cf. § 317.1).

Regard d'ensemble sur les copies, conseils et bibliographie

Les données statistiques produites au début de ce rapport témoignent que les candidats de la session 2018 se sont préparés sérieusement à l'épreuve en pratiquant régulièrement l'exercice durant l'année scolaire. Les résultats sont en hausse et le jury ne peut que s'en féliciter. Réussir à l'épreuve de thème latin ne nécessite pas, au demeurant, des efforts démesurés : il suffit, *ut ita dicam*, de maîtriser parfaitement sa grammaire scolaire, préalable absolument nécessaire mais dont la rentabilité, à l'agrégation externe de grammaire, permet d'appréhender avec plus d'assurance les épreuves de version latine écrite ou de traduction improvisée à l'oral, sans omettre l'explication littéraire d'un texte du programme dont la retraduction est plus aisée quand le candidat maîtrise parfaitement sa grammaire scolaire. Il s'agit, une bonne fois pour toutes, de mettre en fiches un manuel de moins de 200 pages et d'apprendre ces fiches par cœur. Au regard de la haute rentabilité de l'exercice, l'effort mérite vraiment d'être consenti.

Par ailleurs, le jury redonne à l'identique le conseil qui a déjà été prodigué dans des rapports précédents : *la recherche de la simplicité*. Un thème latin est en effet réussi à partir du moment où il ne fait usage que de tournures usuelles et d'un vocabulaire tout aussi fréquent. Les lecteurs de ces pages pourront en faire une nouvelle fois l'expérience en relisant le corrigé ci-dessus et celui proposé ci-dessous et en constatant qu'ils en connaissent tous les mots et que les règles grammaticales mises en œuvre figurent toutes au sein d'un manuel usuel connu de tous.

En conséquence, les outils de la réussite sont relativement simples à acquérir : comme cela a été dit plus haut, la première condition indispensable est la maîtrise, parfaite et exhaustive, d'une bonne grammaire latine, que ce soit celle de Gason (J.), Thomas (A.) & Baudiffier (E.), *Précis de grammaire des Lettres latines*, Paris, Magnard, 1963, déjà citée plus haut, ou celle de Sausy (L.), *Grammaire latine complète*, Paris, Fernand Lanore, 1965, récemment rééditée en couleurs. En outre, les candidats doivent avoir à l'esprit qu'il convient de faire un usage plus que circonspect des dictionnaires de thème latin qui occasionnent plus de perte que de gain de temps. L'utilisation assidue du *Grand Gaffiot* doit toujours primer sur tout autre réflexe. Enfin, les candidats doivent, durant l'année de préparation, veiller à acquérir un vocabulaire de base latin, qui leur permettra précisément de se passer des dictionnaires de thème. Les ouvrages sont nombreux et le jury en recommandera deux qui ont fait leur preuve : Podvin (M.-L.), *Les mots latins. Les 2500 mots et constructions de base du latin*, Paris, Scodet-Nathan, 1981, 87 p. ; Meissner (P.), *Phraséologie latine*, Paris, Klincksieck, 1911, 386 p. Ce dernier manuel, qui n'est plus édité mais est désormais tombé dans le domaine public, est disponible gratuitement en téléchargement sur internet et gagne à être utilisé durant l'année de préparation à l'agrégation.

Enfin, le jury signale le dernier et très utile manuel de thème latin paru :

Bodelot (C.), Lasagna (M.), Orlandini (A.), Poirier (M.), <i>Invitation au thème latin. Latine reddere</i> , Paris, L'Harmattan, 2018, 175 p.

Au terme de la présente session, le jury invite les candidats ajournés à la session 2018 et les futurs candidats à préparer l'épreuve avec sérieux, en les assurant qu'un apprentissage méthodique de la grammaire et une pratique régulière de l'exercice au cours de l'année (un

minimum de dix thèmes littéraires est requis) garantissent, de manière quasi certaine, l'obtention d'une note satisfaisante à l'épreuve. L'augmentation régulière de la moyenne annuelle semble prouver que le message a été entendu et mis en pratique par les candidats admis.

Annexe

Corrigé du thème latin dont la passation a été annulée

Les paragraphes renvoient au manuel de : Gason (J.), Thomas (A.) & Baudiffier (E.), *Précis de grammaire des Lettres latines*, Paris, Magnard, 1963.

Qu'est-ce que je deviendrai et qu'est-ce que vous voulez que je fasse ?

Quid fiam ? Quidnam uis me agere ?

Commentaire : la répétition de « qu'est-ce que », exprimant l'inquiétude de la religieuse, n'a pas été rendue littéralement mais par l'emploi du pronom interrogatif *quisnam*, *quaenam*, *quidnam* « qui donc ? quoi donc ? » (cf. § 253) qui traduit bien l'instance de cette double interrogation. La forme *fiam* est le futur de *fio*.

Je me trouve bien éloignée de tout ce que j'avais prévu :

Ego autem ualde absum ab omnibus rebus quas prouideram :

Commentaire : *absum* est ici employé au sens figuré, emploi qui est bien documenté dans Gaffiot (p. 13a², § 1b : *absum ab illa sententia* « être éloigné d'un avis », Cic. *de Or.* 1, 255). La forme *prouideram* est le plus-que-parfait du verbe *prouideo*.

J'espérais que vous m'écrieriez de tous les endroits où vous passeriez,

sperabam enim te ad me scripturum esse ex omnibus locis qua iter faceres,

Commentaire : le verbe *sperare* (tout comme *polliceri*, *promittere*, *iurare* et *minari*) se construit avec une proposition subordonnée infinitive au futur (cf. § 465.1). On veillera bien à construire *ad aliquem scribere* car *alicui scribere* a un sens jussif (« écrire à quelqu'un [de faire quelque chose] » ; cf. Gaffiot, p. 1425b : *scribere Labieno ueniat* « écrire à Labienus de venir », Caes., *G.* 5, 46, 4). Les conditionnels français « écrieriez » et « passeriez » sont des futurs dans le passé dépendant d'un verbe introducteur à un temps du passé (*sperabam*) : le premier a été rendu par un infinitif futur actif (*scripturum esse*) et le second par un subjonctif imparfait (*faceres*) rendant le potentiel du passé (Cf. § 555). Par ailleurs, la proposition « par où vous passeriez » était l'occasion d'employer le complément de lieu appelé « le lieu par où l'on passe » : dans une subordonnée relative, ce complément est exprimé par l'adverbe relatif *qua* (cf. § 85 et 304).

² La lettre après le numéro de page signale la colonne (a, b ou c) du Gaffiot.

et que vos lettres seraient fort longues ;

et epistulas tuas fore longissimas ;

Commentaire : le superlatif *longissimus* est classique et précisément employé par Cicéron pour parler d'une lettre (cf. Gaffiot, p. 930b, *longissima epistula*, Cic. *Att.* 16, 11, 2). À la place de *fore*, l'on pouvait aussi employer *futuras esse*, ce futur (dans le passé) dépendant à nouveau de *sperabam* qui régissait les deux précédents.

que vous soutiendriez ma passion par l'espérance de vous revoir,

te autem excitaturum esse me amore flagrantem mihi spe adferenda ut te rursus uiderem,

Commentaire : à la suite du point virgule suivant le superlatif "fort longues" se trouvent trois propositions conjonctives introduites en français par la conjonction de subordination "que". Afin de ne pas commettre un solécisme de liaison, il convenait de les relier entre elles par *et/ac/atque*, ou de placer l'enclitique *-que* entre la deuxième et la dernière, ou enfin de ne rien mettre du tout. Tout autre schéma de liaison était fautif (cf. § 329.1). Les trois propositions qui vont être analysées dépendent à nouveau de *sperabam*. Pour la même raison, le futur dans le passé français a été chaque fois rendu par des infinitifs futurs latins. La première proposition a été rendue littéralement de la manière suivante : « que tu exciterais moi brûlant d'amour en me laissant espérer que je te verrais à nouveau ». Les expressions *amore flagrare* et *alicui spem adferre ut* sont empruntées de Gaffiot (cf. p. 678c, Cic., *Tusc.*, 4, 71 et p. 1487b, Cic., *Lae.*, 68). La forme verbale *uiderem* rend le futur dans le passé dans une subordonnée complétive conjonctive introduite par *ut* (cf. § 555).

qu'une entière confiance en votre fidélité me donnerait quelque sorte de repos,

ac me maxime fidentem tibi fideli quodam modo quieturam esse,

Commentaire : la traduction littérale de la traduction proposée est la suivante « et que moi, très confiante en toi fidèle, je me tiendrais d'une certaine façon en repos ». Le superlatif de l'adjectif *fidens* n'étant pas classique, il était nécessaire d'avoir recours à la forme périphrastique *maxime fidens*.

que je demeurerais cependant dans un état assez supportable sans d'extrêmes douleurs :

ac mihi tamen statum tolerabiliorum mansurum esse nec me maxime dolituram esse :

Commentaire : la traduction littérale de la traduction proposée est la suivante « et cependant qu'un état assez supportable demeurerait pour moi et que je ne souffrirais pas énormément ». Le verbe *manere* peut avoir en latin classique un sujet inanimé (cf. Gaffiot, p. 965b, Cic., *Nat.*, 1, 29). La traduction de « sans d'extrêmes douleurs » pouvait être l'occasion de commettre un solécisme de liaison, si l'on employait, comme nous le proposons, *nec*, mais sans le faire

précéder de *et/ac/atque* dans les propositions précédentes. Nous renvoyons à nouveau à ce qui a été dit ci-dessus au sujet de la coordination d'au moins trois syntagmes (cf. § 329.1).

j'avais même pensé à quelques faibles projets de faire tous les efforts dont je serais capable pour me guérir,

etiam autem cogitaueram paulum parare ut maxime conarer, quantum poteram, ad memet sanandam,

Commentaire : la construction *cogitare* + infinitif est citée dans Gaffiot (cf. p. 339a, Cic., *Brut.*, 287, *si causas dicere cogitatis* « si vous vous proposez de plaider des causes »). La construction *parare ut* + subjonctif est également présente dans Gaffiot (cf. p. 1132a). La relative « dont je serais capable » a été rendue par *quantum poteram* "autant que je le pouvais". Enfin, le sens figuré de *sanare* est attesté dans Gaffiot chez Cicéron (cf. p. 1408c).

si je pouvais connaître bien certainement que vous m'eussiez tout à fait oubliée ;

si haud dubie certior fierem te mei omnino oblitum esse ;

Commentaire : bien que la proposition principale soit à l'indicatif (*cogitaueram*), la proposition subordonnée doit être au subjonctif. Ce dernier mode doit être employé à l'imparfait marquant l'irréel du présent, car la religieuse espère naturellement qu'il n'en est rien et que l'officier français qu'elle aime ne l'a pas oubliée. On n'omettra pas enfin que le complément d'objet du verbe *obliuiscor* est au génitif (il en est d'ailleurs de même pour son antonyme *memini*), ce qui explique l'emploi de la forme *mei* (cf. § 63).

votre éloignement,

cum uero abesses,

Commentaire : cette phrase, assez longue, comportant en français sept groupes nominaux sujets du verbe « semblaient me promettre », ne pouvait être rendue telle quelle en latin qui préfère l'expression verbale à l'expression nominale. En conséquence, tous ces noms sujets ont été rendus par des propositions subordonnées introduites par *cum* + subjonctif (le *cum* historicum) qui a ici pleinement sa double valeur à la fois temporelle et causale.

quelques mouvements de dévotion,

cum pietas quaedam mihi esset,

Commentaire : « quelques mouvements de dévotion » a été traduit par « une sorte de dévotion » : ce sens particulier de l'adjectif *quidam* "une sorte de" (*furor quidam* « une sorte de folie ») est mentionné dans les grammaires (cf. § 286).

la crainte de ruiner entièrement le reste de ma santé par tant de veilles et par tant d'inquiétudes,

cum timerem ne perderem reliquam ualeitudinem tot uigiliis et tot curis,

Commentaire : la construction de *timeo* avec la conjonction *ne* est usuelle (cf. § 479). Le verbe *perdere* a ici le sens, attesté chez Cicéron (cf. Gaffiot, p. 1158c), de « faire une perte irréparable ». *Reliquus* peut se dire d'une chose abstraite (cf. Gaffiot, p. 1357b, Cic., *Fin.*, 2, 85, *reliqua oratio tua* « le reste de ton exposé »). Gaffiot précise que *cura*, au sens de « souci, inquiétude », s'emploie au pluriel chez Cicéron (cf. p. 460c, Cic., *Div.*, 2, 150, *curae metusque* « soucis et craintes »).

le peu d'apparence de votre retour,

cum paulum fieri posset ut redires,

Commentaire : cette proposition a été rendue par « comme il était peu probable que tu reviennes » : dans cette tournure, la proposition conjonctive *ut redires* est le sujet de *paulum fieri posset*. La construction du verbe impersonnel *fieri*, marquant ici l'événement, est signalée dans les grammaires (cf. § 477).

la froideur de votre passion et de vos derniers adieux,

cum minime caram me haberes et abisses dum me minime colis,

Commentaire : cette proposition a été rendue par « comme tu me chérissais très peu et que tu étais parti en m'entourant de très peu d'égards ». « La froideur de vos derniers adieux » a été traduite par le verbe *abire* et par l'expression *minime colere*. L'on notera que, même dans un contexte au passé, la conjonction de subordination *dum*, lorsqu'elle signifie « pendant que », est toujours suivie de l'indicatif présent (cf. § 498.3).

votre départ, fondé sur d'assez méchants prétextes,

cum profectus esses satis falsis causis,

Commentaire : *malus* ne pouvait pas être employé, car « méchant » signifie ici « mensonger » : l'on pouvait par exemple employer *falsus* dont le comparatif synthétique (c'est-à-dire en un seul mot), non classique, ne pouvait être utilisé. À sa place, l'on pouvait dire *satis falsus*, sur le modèle de *satis bonus* (cf. Gaffiot, p. 1413b, Cic., *Off.*, 3, 58).

et mille autres raisons, qui ne sont que trop bonnes, et que trop inutiles,

cum tandem tibi essent tam multae rationes, meliores et inutiliores,

Commentaire : vu que les comparatifs *melior* et *inutilior* sont classiques, ils ont été employés pour traduire « trop bonnes » et « trop inutiles ». Il convient une nouvelle fois de répéter que le comparatif en *-ior* peut être traduit par « plus/assez/trop » (cf. § 181).

semblaient me promettre un secours assez assuré, s'il me devenait nécessaire.

poteram sperare mihi fore satis certa subsidia, si haec mihi necessaria essent.

Commentaire : compte tenu du fait que les sept groupes nominaux français sujets du verbe « semblaient me promettre » ont été rendus par des propositions subordonnées introduites par *cum*, il convenait de changer la partie verbale de la phrase en en faisant une proposition principale, ce qui conduit à la traduction littérale suivante : « je pouvais espérer avoir des secours assez assurés ». Du fait de l'accumulation des propositions subordonnées, la traduction de « secours » par un nom singulier n'était pas la bienvenue. Or, le pluriel de *auxilium* désigne soit les « troupes auxiliaires » soit des « ressources, moyens de d'action » (cf. Gaffiot, p. 200b-c). Le pluriel de *subsidium*, attesté au sens figuré (cf. Gaffiot, p. 1522b-c, Cic., *Cat.*, 2, 9, *industriæ subsidia* « les ressources de l'activité ») pouvait être sollicité. Comme dit précédemment, la proposition infinitive régie par le verbe *sperare* est au futur, ce qui explique l'emploi de *fore* ici. Dans la proposition subordonnée introduite par *si*, le subjonctif imparfait (*necessaria essent*) rend l'irréel du présent et, en même temps, l'aveuglement de la religieuse qui, malgré l'évidence de l'abandon dont elle est l'objet – en témoigne l'avalanche de preuves fournies par elle-même ! –, semble encore en douter.

N'ayant enfin à combattre que contre moi-même,

Cum tandem mihi solum pugnandum esset mecum,

Commentaire : le verbe *pugnare* est attesté chez Cicéron au sens figuré (cf. Gaffiot, p. 1291c, Cic., *Caecil.*, 58, *tecum pugnare*, « lutter contre toi »). L'emploi de cette expression est l'occasion de rappeler que la préposition *cum* a ici un sens adversatif (« combattre contre quelqu'un ») (cf. § 76) et que le pronom personnel se place avant et se soude à la préposition qui le régit (*mecum*) (cf. § 236. Remarque n° 3).

je ne pouvais jamais me défier de toutes mes faiblesses, ni appréhender tout ce que je souffre aujourd'hui.

numquam poteram diffidere mihi semper dolenti nec metuere omnia mala quae nunc patior.

Commentaire : le syntagme « de toutes mes faiblesses » a été rendu de manière verbale en remplaçant le nom commun par un participe présent (*dolenti*) dépendant de *mihi* et accompagné d'un adverbe de temps (*semper*).

Hélas ! que je suis à plaindre de ne partager pas mes douleurs avec vous,

Heu ! quam miseranda sum ut quae non partiar dolores meos tecum

Commentaire : *miserandus* étant un adjectif verbal en emploi adjectival, l'intensif (« que ») qui le précède devait être rendu par *quam* : *quantum* était fautif car cet adverbe ne modifie que les verbes (*Quantum clamat !* « Comme il crie ! ») (cf. § 309). Notons enfin la relative au subjonctif à valeur causale introduite par le relatif *quae* accompagné de l'adverbe *ut* (cf. § 547).

et d'être toute seule malheureuse :

et misera sola sim :

Commentaire : cette proposition dépendant à nouveau de *ut quae*, l'emploi du subjonctif était à nouveau obligatoire.

cette pensée me tue, et je meurs de frayeur que vous n'ayez jamais été extrêmement sensible à tous nos plaisirs.

Ea cogitatione me excrucio et in pauore morior dum cogito te numquam maxime sensisse delectationes nostras.

Commentaire : la tournure « cette pensée me tue » a été rendue par le verbe *se excruciare* « se tourmenter » accompagnée d'un complément d'agent. Le sens figuré de *se excruciare* est cité dans Gaffiot (cf. p. 625c, Cic., *Att.*, 10, 18, 3). La construction *in pauore morior*, où le verbe *morior* est également doté d'un sens figuré, est aussi empruntée à Gaffiot (cf. p. 1006c, Cic., *CM*, 49, *in aliqua re morior* « se consumer dans une chose »).

Thème grec

Rapport établi par

Marie-Rose Guelfucci

Professeur à l'université de Franche-Comté, Besançon

Avant même d'en venir précisément au thème grec lui-même, nous voudrions souligner, dans ce rapport, l'heureuse surprise qu'a été pour le jury la qualité toute particulière des copies de cette session 2018, avec une moyenne – rare – de 10,09. Sur les 28 copies corrigées, une seule copie ne comportait qu'un très mauvais et bref début de première phrase alors que 17 copies ont obtenu la moyenne, et six très bonnes copies une note entre 15 et 18. Ainsi, sur l'ensemble des thèmes, deux étaient excellentes (18 et 17,5), quatre autres très bonnes (entre 16,5 et 15), suivies par un solide bloc de quatre copies entre 14,5 et 13, puis un autre de six copies tout à fait honorables, entre 12,5 et 11 ; la copie à la moyenne présentait beaucoup de points forts malgré ses erreurs. Différents facteurs expliquent les résultats des dix autres copies sous la moyenne, et deux plus particulièrement : une (trop grande) fragilité des connaissances voire, mais plus ponctuellement, leur absence ; le manque de pratique ou l'absence d'entraînement à mener son thème dans le temps imparti, qui multiplie les erreurs évitables. Pourtant, deux copies sous la moyenne (8 et 7) étaient solides par endroits, mais l'une avec certains fragments de phrases oubliés, l'autre avec de bonnes traductions, mais un manque très apparent de pratique. Cinq autres, notées entre 4 et 5,5, comportaient des erreurs graves ou très graves, mais cependant de bonnes tournures. Les trois moins bonnes copies (entre 2 et 3,5), quoiqu'évidemment très loin encore du niveau du concours, n'étaient pourtant pas indignes : on y trouvait par exemple certaines tournures très classiques qui ne figuraient dans aucune autre.

Si nous avons ainsi détaillé les résultats, c'est pour aller contre les rumeurs trop fréquentes et souvent peu fondées d'insuffisance ou de baisse générale du niveau des concours, et pour montrer qu'une moyenne de thème grec à 10,09 malgré la difficulté attendue de l'épreuve et celles de la préparation est encore aujourd'hui possible. Cela ne s'obtient pas sans une acquisition et une révision régulières des connaissances, assorties d'une pratique du grec dans le texte, qu'il s'agisse de « petit grec », qui permet de se préparer aussi à l'épreuve sans dictionnaire de l'oral, ou de simple pratique des textes les plus classiques du programme. Le jury a eu cette année grand plaisir à lire des thèmes qui, au-delà même de la justesse des formes grammaticales ou syntaxiques, s'efforçaient de rendre au mieux certaines nuances d'un texte qui n'était en rien plus facile que les autres années.

Le texte proposé était extrait des *Nouveaux dialogues des morts* de Fontenelle, publiés en 1683, et plus précisément des *Dialogues des morts anciens avec des modernes*, le Dialogue III mettant en scène Socrate et Montaigne. Comme il l'était indiqué en note, le titre du thème, *Dialogue de Socrate et Montaigne aux Enfers sur la permanence de la nature humaine*, n'était pas à traduire. À première lecture, certaines formes ont pu surprendre : « come (les oiseaux) » dans la deuxième réplique de Montaigne, « par tout (où il y a des hommes) » dans la dernière. Elles reproduisaient simplement le choix de l'édition des *Œuvres complètes* retenue (A. Niderst éd., Paris, Fayard, 1990).

De manière générale l'une des difficultés du texte était de rendre compte du dialogue. À défaut de prendre exemple sur les *Dialogues des morts* de Lucien, que Fontenelle reconnaît comme son modèle dans la lettre qu'il lui adresse en préface de son œuvre, on pouvait évidemment, le jour du concours, s'inspirer de la pièce qui était au programme, l'*Ajax*, ou des dialogues de Platon. Rappelons que le nom des personnages s'écrit en majuscules et en toutes lettres la première fois, sans esprit et sans accent, puis de manière abrégée ensuite (si l'on reprend l'exemple d'*Ajax*, ΑΙ. pour Ajax, ΧΟ. pour le coryphée, ΤΕΥ. pour Teucros). Dans le cas de ΣΩΚΡΑΤΗΣ, le nom s'abrège simplement en ΣΩ. On ne met ni ponctuation (point en haut pour « : ») ni tiret à la suite pour ouvrir le dialogue, puis introduire les répliques ; on laisse simplement un blanc.

Un premier problème se posait ici pour indiquer le nom de Montaigne : plutôt que de transcrire, ce qui était maladroit, ou de chercher à traduire, ce qui l'était plus encore (ΟΡΟΣ ou ΟΡΕΙΗΣ – sans doute inspiré de ὄρειος transformé sur le mode de ΣΩΚΡΑΤΗΣ – ou ΟΡΟΥΣ ΦΙΛΟΣΟΦΟΣ parmi les exemples trouvés), mieux valait recourir à un pronom démonstratif comme ΟΔΕ, ou ΕΚΕΙΝΟΣ (à valeur laudative, mais moins adapté en contexte par son sens d'éloignement dans le temps). Mais le jury n'a guère sanctionné pour ce cas précis le manque de pratique, sauf faux sens (Ο ΠΟΙΗΤΗΣ pour Montaigne, par exemple) ou sauf erreur comme Ο ΑΛΛΟΣ (pour Ο ΕΤΕΡΟΣ) ΦΙΛΟΣΟΦΟΣ. Une autre solution possible restait de mettre simplement la majuscule initiale Μ. Elle est moins connue, et nous la retiendrons.

Dans le dialogue, les personnages ne sont pas introduits, mais sans doute parce que le dialogue commence ici *in medias res*, certains ont voulu définir la situation ou l'identité de Montaigne. Cela n'était pas utile et créait même une source d'erreur, mais quand on doit mieux situer la scène, on le fait en précisant la première réplique en incise : ἔφη ὁ μικρὸν ἔμπροσθεν ἀφιγμένος, par exemple, sur le modèle des incisives platoniciennes (ἔφη ὁ Σωκράτης, ou ἔφη ὁ Σιμίας ὑπολαβὼν (*Phédon*, 73a), par exemple).

Pour que le rapport soit utile aux candidats qui veulent comprendre leurs erreurs comme aux agrégatifs qui sont parfois loin d'un centre de préparation, nous donnons à la suite un corrigé commenté de chaque échange de répliques avec plusieurs choix de traduction possibles – les traductions entre parenthèses correspondent à des choix de copies (parfois adaptées). Le corrigé *in extenso* figure en annexe à la fin.

1a) SOCRATE. Et moi, je m'attendois au contraire à apprendre des merveilles du siècle où vous venez de vivre.

ΣΩΚΡΑΤΗΣ Τούναντίον οὖν ἔγωγε προσεδόκων (ou ἤλπιζον) θαυμαστά καὶ καινὰ πεύσεσθαι (μαθήσεσθαι) περὶ τοῦδε τοῦ αἰῶνος ἐν ᾧ σὺ χθές καὶ πρόην ἔζης.

Le dialogue, nous l'avons dit, commence *in medias res*, mais il n'est pas besoin de mot de liaison avec ce qui précède. Si l'on voulait en choisir un sans connaissance du contexte, les plus simples étaient οὖν (en deuxième position), « Dans ces conditions », ou Καίτοι – sans qu'il soit alors besoin de τούναντίον. On rappellera qu'après ἐλπίζειν et les verbes qui engagent l'avenir, le futur de l'infinif est attendu, πεύσεσθαι étant ici meilleur pour le sens que μαθήσεσθαι. « Vous venez de » se traduisant par l'hellénisme χθές καὶ πρόην (littéralement « hier et avant-hier », « tout récemment », « naguère »), « vivre » devait se mettre à l'imparfait, classiquement emprunté à ζῆν en attique, tout comme l'est le présent. ζῆν, en outre, est l'un des rares verbes en -ήω, et non en -άω (son radical se termine donc par une voyelle longue), et il fait en conséquence ses contractions en η (η+ε) ou en ω (η+ο et η+ω), et donc ici : ἔζης. Il fallait également penser à l'absence de vouvoiement en grec, mais l'erreur, rare voire ponctuelle, a plutôt fait figure d'étourderie.

1 b) Quoi, les hommes d'à présent ne se sont point corrigés des sottises de l'antiquité ?

Τί οὖν δῆ ; Οὐκουν οἱ νῦν (ἄνθρωποι) ἐπηνωρθώσαντο τὰ πάλαι ἡλιθίως πραχθέντα ;

La surprise de Socrate et sa question portent sur un état qu'il n'imaginait pas, d'où le choix de Οὐκουν (à bien accentuer sur la négation) pour rendre la question plus vive. Pour « les hommes d'à présent » ou « de l'antiquité » (à choisir plutôt qu'un abstrait peu grec), de nombreux candidats ont heureusement pensé au jeu des adverbes νῦν et πάλαι précédé de l'article, ἄνθρωποι n'étant pas nécessaire en ce cas. Il n'était pas simple de traduire « les sottises », revenant dans la dernière réplique de Montaigne, et la même traduction s'imposait. Plusieurs traductions ont été acceptées : σφάλματα ou ἁμαρτήματα, mais elles perdaient une part importante du sens ; la plus fréquente, τὰ ἀβέλτερα, mérite néanmoins une précision : selon Chantraine, le ἀ- ne serait pas un préfixe privatif, mais au contraire un renforcement (« vraiment trop bon », autrement dit « nigaud »), ce qui n'est pas le sens ici. Reste la famille de ἡλίθιος pour traduire le terme : τὰ ὑπὸ ἡλιθιότητος πάλαι πραχθέντα, ou simplement τὰ ἡλιθίως πάλαι πραχθέντα, par exemple. Comme le texte porte sur la possibilité ou non d'un progrès de la raison par l'expérience et le bon sens, on peut introduire l'idée avec ὑπ' ἀφροσύνης, le lien étant fait par Platon dans l'*Hippias Mineur* 365e (à propos des menteurs) : ὑπὸ ἡλιθιότητος καὶ ἀφροσύνης.

2) MONTAIGNE. Je crois que c'est parce que vous êtes ancien, que vous parlez de l'antiquité si familièrement ; mais sachez qu'on a grand sujet d'en regretter les mœurs, et que de jour en jour tout empire.

Μ. Οἶομαί γέ σε λόγους οὕτως ἀγοραίους περὶ τῶν πάλαι λέγειν ἅτ' ἀρχαῖον ὄντα· ἀλλ' ἡμᾶς ἴσθι μάλ' ἐμφρόνως ἐκεῖνα ποθοῦντας τὰ τῶν τότ' ἦθη καὶ χεῖρω γε ἅπαντα καθ' ἡμέραν γιγνόμενα. (ou : ἀλλ' ἴσθι ὅτι μάλα μὲν ἐμφρόνως ἐκεῖνα τὰ τῶν τότ' ἦθη ποθοῦμεν, χεῖρω δὲ ἅπαντα καθ' ἐκάστην τὴν ἡμέραν γίγνεται.

La réponse, dans le dialogue, n'impose ici aucune particule connective. On soulignera simplement par ...γε le Οἶομαί (qui, à la différence de νομίζω, marque l'opinion subjective) pour montrer nettement le lien et la transition entre les deux répliques. Dans la deuxième phrase, on peut souligner la conviction de Montaigne avec un ἀλλά devant impératif pour donner à celui-ci plus de vivacité (ἀλλ' ἴσθι).

Le passage ne comportait pas de difficulté, sinon pour deux traductions : 1) celle de « familièrement » : nous avons gardé ici le ἀγοραίους λόγους d'une copie, se référant peut-être au sens présent dans le *Contre Timarque*, « commun », « grossier » (propos d'agora), par opposition à ce qui demande une solennité autre. Mais οἰκείος et les termes de même famille convenaient parfaitement (voir par exemple Thucydide, VI, 57: ὡς εἶδόν τινα... διαλεγόμενον οἰκείως τῷ Ἴππίῳ, lequel est dit d'abord facile – εὐπρόσοδος). 2) « on a grand sujet » se traduisait soit par la tournure personnelle soit en précisant l'adverbe ἐμφρόνως par μάλα (éventuellement élidé) ou par πάνυ. Quelques règles ont été parfois malmenées : devant un adverbe ou un adjectif le degré se traduit par οὕτω, ou οὕτως devant voyelle (οὕτως οἰκείως) pour éviter un hiatus ; le comparatif χείρων se contracte à l'accusatif singulier en χεῖρω (comme au neutre pluriel) ; devant un esprit rude on écrit καθ' (καθ' ἡμέραν), comme ὄθ' ou ὕφ', par assimilation d'aspiration ; par ailleurs, καθ' ἐκάστην τὴν ἡμέραν (fréquent chez Isocrate) convenait aussi. Pour la syntaxe enfin, le participe à valeur causale est précédé de ἄτε, qui a parfois été confondu avec ἅμα, qui marque le temps. Quant à « Sachez », le verbe peut se construire soit avec la participiale ἡμᾶς... ποθοῦντας comme un verbe de perception (au sens de « Entendez / Voyez combien... »), plus adapté peut-être

à la réaction un peu vive de Montaigne, soit avec ὅτι (ἴσθι ὅτι), savoir plus théorique venu d'une démonstration (ou de lectures).

3) SO. Cela se peut-il ? Il me semble que de mon temps, les choses alloient déjà bien de travers. Je crois qu'à la fin, elles prendroient un train plus raisonnable, et que les hommes profiteroient de l'expérience de tant d'années.

ΣΩ. Πῶς δὴ τοῦτο ; (οὐ : Πῶς δὴ καὶ ποῖα λέγεις ;) Ἦδη γὰρ καὶ καθ' ἡμᾶς (Ἦδη γὰρ ἐν τοῖς καθ' ἡμᾶς χρόνοις), ἐμοὶ δοκεῖν (ὡς ἐγὼ δοκῶ), οὐκ ἀρχὴν ὀρθῶς τὰ πράγματα εἶχεν. Ἦμιην οὖν ἐγωγε τελευτῶντα μὲν ταῦτα ἐπὶ τὸ φρονιμώτερον προχωρήσειν, τοὺς δ' ἀνθρώπους ἄμεινόν τε καὶ λῶον χρήσεσθαι ἐκείνη τῇ ἐκ τσοούτων ἐτῶν περιγεγενημένη αὐτοῖς ἐμπειρίᾳ.

Le deuxième échange s'ouvre sur l'incrédulité de Socrate, suivie d'une explication (Ἦδη γὰρ...), et ici, au contraire du récit où δὴ n'est pas une particule connective, le δὴ à valeur déictique suffit à assurer l'enchaînement. La question initiale, « Cela se peut-il ? », a trop souvent été traduite littéralement (δύναται, δυνατόν ἐστι), le recours aux verbes de ce type étant inadapté ; les dialogues de Platon donnent des équivalents fréquents : Πῶς δὴ τοῦτο, par exemple, ou pour obtenir, comme ici, un complément d'information : Πῶς δὴ καὶ ποῖα λέγεις ; (*Théétète* 154b) entre autres nombreux exemples).

« Il me semble que... », qui ne porte pas le sens, pouvait se traduire plus légèrement en incise par deux hellénismes : ἐμοὶ δοκεῖν, l'infinifatif étant figé, ou ὡς ἐγὼ δοκῶ. Pour traduire « de travers », mieux valait rester simple et recourir à la tournure habituelle (τὰ πράγματα... ἔχει) avec une litote et un ὀρθῶς fortement nié (par οὐκ ἀρχὴν, par exemple) ; en revanche, pour « prendre un train plus raisonnable », le verbe προχωρήσειν (au futur dans l'infinifatif dépendant d'un verbe d'opinion) rendait mieux l'image que le simple ἔξειν avec adverbe ou expression adverbiale. Plutôt qu'un adverbe seul, difficile avec comme sujet τὰ πράγματα, on pouvait penser à ἐπὶ τὸ φρονιμώτερον. Rappelons que le comparatif de l'adverbe est rendu par le comparatif neutre singulier de l'adjectif, et le superlatif par le superlatif neutre pluriel de celui-ci. « À la fin » a été souvent traduit de manière adverbiale ou par le génitif absolu προϊόντος τοῦ χρόνου (« avec le temps »), moins exact ; on pouvait également penser à l'hellénisme τελευτῶντα, participe présent accordé à ταῦτα (avec le sens péjoratif ou minoratif du démonstratif οὗτος) et signifiant « pour finir ».

La fin de la dernière phrase (« l'expérience de tant d'années ») présentait une difficulté de traduction, et le jury a été relativement indulgent. La traduction du corrigé est empruntée à Diodore de Sicile, I, 1, l'expression complétant ici le verbe χρήσεσθαι, lui-même précisé par deux adverbes au comparatif pour rendre les nuances de profiteroient : « user mieux » pour ἄμεινον, et « plus avantageusement » pour λῶον.

Précision utile et générale, le ν euphonique de l'imparfait εἶχεν permet d'éviter le hiatus devant Ἦμιην, la ponctuation, même forte comme ici, ne jouant pas. Il va de soi que le jury n'a sanctionné qu'en positif puisque seul Lysias applique systématiquement et sans exception la règle.

4 a) MON. Eh ! les hommes font-ils des expériences ? Ils sont faits comme les oiseaux, qui se laissent toujours prendre dans les mêmes filets où l'on a déjà pris cent mille oiseaux de leur espèce.

Μ. Τί ποτε δὴ μαθόντες ; (οὐ : Οὐδαμῶς δήπου). Μῶν ἐμπειρότεροι ἑαυτῶν οἱ ἄνθρωποι γίνονται ἅτε πεπειραμένοι ; Ἄλλ' ὅμοιοί εἰσι τούτοις τοῖς ὄρνισι ὅσοι ἂν αἰ ἐν ταῖς αὐταῖς πηκταῖς ἀλίσκωνται (οὐ : τοῖς ἐν ταῖς αὐταῖς πηκταῖς αἰ ἀλίσκομένοις) ἐν αἵσπερ ἤδη ἐάλωσαν μυριάκις μυριοὶ ὄρνεις, ὅμοιοι τὸ γένος αὐτοῖς ὄντες (οὐ : μυριάκις μυρίων ὀρνέων, ὁμοίων τὸ γένος αὐτοῖς ὄντων, αὐτοῦ ἤδη ποθ' ἀλόντων).

La riposte de Montaigne (Eh ! les hommes font-ils des expériences ?) est vive, comme pour rappeler Socrate à la réalité. Le « Eh ! » a été bien traduit de diverses manières, ἄγε (ou Φέρε) δὴ, Φεῦ·, Τί δὴ ou Τί δέ ; On peut aussi recourir à Οὐδαμῶς δήπου, avec la valeur ironique de la particule, ou à un hellénisme de registre fréquent, mais parfois plus familier : Τί δὴ μαθῶν ; « Qu’as-tu donc appris (pour parler ou agir ainsi) ? », « Qu’as-tu dans l’esprit (dans la tête) ? », mais encore « Qu’ai-je fait (pour mériter cela) ? ». Moins discourtois pour Socrate et le style de l’extrait serait Τί δὴ μαθόντες ; apposé aux humains de la réplique.

La question, qui attend une réponse négative, est introduite par Μῶν (contraction de μὴ οὖν, équivalant à ἄρα μὴ...), et Ἄλλὰ... est donc attendue comme particule connective dans la phrase suivante. « Faire des expériences » ne pouvait ensuite être traduit littéralement. Nous avons tourné ici par un hellénisme, le comparatif avec le réfléchi pour complément traduisant les progrès que l’on fait sur soi-même : « les hommes deviennent-ils plus expérimentés qu’eux-mêmes », avec un participe causal apposé au parfait (résultatif), ou moins littéralement : « les hommes font-ils des progrès pour avoir fait des expériences ? »

La phrase suivante posait un certain nombre de problèmes :

1) la comparaison : elle a souvent été bien traduite par ὥσπερ, qu’il est plus fréquent d’accompagner de καί en grec (« comme le sont aussi ») : ὥσπερ καὶ ὄρνεις (εἰσίν), en préférant ὄρνεις (nominatif pluriel de ὄρνις fait sur le thème attique ὄρνε-) à ὄρνίθες (fait sur le thème ὄρνιθ-). Dans une traduction par ὅμοιοί (εἶσι), le complément au datif τοῖς ὄρνισι est ensuite précisé par une relative ou un participe substantivé apposé (τοῖς...) ; relatif et participe substantivé sont généralement annoncés en ce cas par un démonstratif, τούτοις (τοῖς ὄρνισι), οὗτος étant doté, comme plus haut, de sa valeur dépréciative.

2) certains points de traduction : pour « cent mille », beaucoup ont pensé à μυρίοι (« une infinité de »), que son accent paroxyton distingue au nominatif du nombre 10 000 (μύριοι, proparoxyton) ; pour le renforcer et rendre ainsi l’hyperbole de la démonstration, on pouvait recourir comme dans le corrigé à l’adverbe μυριάκις. Pour traduire « de leur espèce », on pouvait choisir ὅμοιοι et le datif avec un accusatif de relation (τὸ γένος). Ὅμοιογενεῖς αὐτοῖς a également été accepté. Rappelons, de manière générale, que le choix du vocabulaire classique est certes absolument recommandé ; on peut néanmoins déroger parfois à la règle, par exemple dans le cas d’un terme rare dans les textes classiques ou qui appartient au vocabulaire scientifique ou technique : ὁμοιογενεῖς ici, d’un emploi généralement tardif, est aussi utilisé par Aristote dans son *Histoire des animaux*.

3) la vérité générale : la relative, traduite comme telle, devait ici être à l’éventuel (répétition dans le présent), οἱ ἂν ἀεὶ ἀλίσκωνται, et plutôt ὅσοι ἂν..., plus précis. Dans l’emploi du participe substantivé apposé (τοῖς... ἀεὶ ἀλισκομένοις), on remarquera la valeur intéressante du ἀεὶ enclavé, qui prend aussi la valeur répétitive (la suite d’oiseaux, les oiseaux pris les uns après les autres). Dans la fin de la phrase, la seconde relative (« où l’on a déjà pris cent mille oiseaux de leur espèce ») apporte une preuve à la vérité générale énoncée en faisant un constat d’expérience, et deux constructions ont bien rendu cela dans les copies où il eût fallu néanmoins veiller à l’emploi des temps : 1°) la relative à l’indicatif aoriste, avec plutôt le choix de ὥσπερ, plus précis que ὅς : (ἐν ταῖς αὐταῖς πηκταῖς) ἐν αἵσπερ ἐάλωσαν... ; 2°) la construction très fréquente en grec par le génitif absolu à l’aoriste lui aussi, est précisé en ce cas d’un αὐτοῦ, « là même » (μυριάκις μυρίων ὄρνέων αὐτοῦ ἤδη ποθ’ ἀλόντων), à moins que l’on ne joue sur l’ordre des mots, mais au risque d’un style moins naturel : ὅσοι ἂν μυριάκις μυρίων ὁμοιογενῶν αὐτοῖς ὄρνέων ἤδη ποθ’ ἀλόντων ἐν ταῖς αὐταῖς πηκταῖς ἀλίσκωνται ἀεὶ.

4 b) Il n'y a personne qui n'entre tout neuf dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les enfants.

Οὐδείς γὰρ πέφυκεν οὐ νεώτατος ὢν, ἀλλ' ἀνωφελῆ τοῖς παισὶ τὰ ἡλιθίως τοῖς πατράσι πεπραγμένα κατὰ πάντα ἔστι.

ou :

Οὐδείς γὰρ πέφυκεν οὐ νεώτατος ὢν, οὐδ' ἡλιθίως τοῖς πατράσι πεπραγμένα οὐδὲν προὔργου τοῖς παισὶν (ἔστι).

1) Moins complexe, cette dernière phrase n'en mobilisait pas moins un certain nombre de connaissances, et notamment sur l'emploi des négations. Comme elle a donné lieu à des erreurs, nous dissocierez les deux phrases avant de revenir précisément sur la structure d'ensemble.

Pour le jeu des négations qui ouvre donc la réplique, rappelons simplement que la négation est annulée si la négation simple est précédée de n'importe quelle négation composée, mais qu'elle est renforcée, au contraire, si la négation simple précède la ou les composées. Quant aux négations composées, elles se valent toutes – et se renforcent même – quel que soit leur nombre de syllabes. La première expression a généralement été bien traduite, et nous donnons, rapidement commentées, trois des traductions possibles, parfois adaptées de copies :

a) Οὐδείς πέφυκεν οὐ νεώτατος ὢν, πέφυκε étant ici le terme le plus exact.

b) Οὐδείς ἄρχεται τοῦ ἑαυτοῦ βίου οὐ νεώτατος ὢν : il fallait veiller ici à la construction de ἄρχεσθαι avec le génitif et à l'emploi du réfléchi, toujours enclavé.

c) Οὐδείς ἔστιν ὅστις ἂν τοῦ ἑαυτοῦ βίου μὴ ἄρξηται νεώτατος ὢν : dans cette tournure, très classique avec Οὐδείς ἔστιν ὅστις ἂν, la relative est à l'éventuel et demande la négation μή avec le subjonctif.

2) Dans la seconde phrase, il y a eu des approximations, voire des contresens, pour traduire « (les sottises des pères) sont perdues. » Le plus simple était de traduire par « ne sont d'aucune utilité » en veillant, comme beaucoup l'ont fait, au choix de l'adjectif, ἄχρηστα par exemple ou ἀνωφελῆ, ici au neutre pluriel, ou bien ὠφέλιμα ou λυσιτελεῖν niés. On pouvait les soutenir d'un adverbe ou d'une locution adverbiale (παντελῶς, τελείως ou τελέως, ou κατὰ πάντα). Très fréquente, l'expression adverbiale οὐδὲν προὔργου εἶναι (ou προουργιάτερον si l'on préfère le comparatif, irrégulier) convenait parfaitement.

3) Pour la structure d'ensemble, « Et » n'introduit pas ici une coordination des deux maximes, mais bien une relation de cause à effet entre les deux phrases, et le choix des négations dépend d'abord en ce cas du sens donné à la conséquence : « les sottises des pères sont perdues pour les enfants », qui influe sur la construction d'ensemble.

De manière générale, la conséquence peut être appréhendée de deux manières :

a) ou bien il s'agit d'une conséquence donnée comme une réalité objective, la conséquence étant alors considérée en elle-même, indépendamment du lien de consécution. Cela est clairement illustré par la double nature de ὥστε en grec, qui est soit une conjonction introduisant une consécutive de ce type (ὥστε, mode indicatif et négation οὐ), soit l'équivalent d'un connectif comme Καὶ en tête de phrase (« Ainsi », « Aussi... », « Et en conséquence ») dans une construction paratactique : la conséquence γ est totalement considérée pour elle-même (ὦστε, mode indicatif en proposition indépendante et négation οὐ).

b) ou bien il s'agit d'une conséquence subjective ou logique, la consécutive dépendant étroitement de la proposition qu'elle complète, (ὥστε, infinitif et négation μή).

Ici, comme souvent, les deux interprétations étaient concevables, mais le contexte de démonstration engageait à considérer plutôt la consécutive en elle-même. L'emploi de la parataxe avec ... μὲν... δὲ... pourrait donc être en soi une bonne solution avec deux propositions affirmatives (... μὲν γὰρ en ce cas en début de phrase, avec la prééminence de μὲν sur γὰρ en deuxième position).

Le recours à un connecteur fort, Καὶ ou Ὡστε, posait quant à lui certains problèmes :

* La première phrase étant négative, Καὶ devait être remplacé par Ἀλλὰ, lui-même suivi d'une phrase positive :

ἀλλὰ τὰ ἡλιθίως τοῖς πατράσι πεπραγμένα κατὰ πάντα ἀνωφελεῖ (ἄχρηστα) τοῖς παισὶν ἐστί.

Avec une consécutive objective, la construction est identique :

ὥστε τὰ ἡλιθίως... ἀνωφελεῖ (ἄχρηστα) τοῖς παισὶν ἐστί, ou avec les adjectifs niés : οὐκ (ou οὐδὲν) ὠφέλιμα τοῖς παισὶν ἐστί.

* Si la phrase devient négative, la liaison avec la première phrase négative devient en ce cas Οὐδέ, οὐδὲν renforçant la négation (voir *supra*), mais la conséquence vaut moins pour elle-même :

Οὐδεὶς γὰρ ἔστιν ὅστις ἂν τοῦ ἑαυτοῦ βίου μὴ ἄρξηται νεώτατος ὢν, οὐδὲ τὰ ἡλιθίως τοῖς πατράσι πεπραγμένα οὐδὲν ὠφελεῖ τοὺς παῖδας, οὐδὲν renforçant la simple négation.

* Ou, avec une consécutive subjective, où le lien de consécution est fort :

... ὥστε τὰ ἡλιθίως... μηδὲν ὠφελεῖν τοὺς παῖδας [ὠφελεῖν est plutôt transitif en grec].

... ὥστε τὰ ἡλιθίως... μηδὲν ὠφέλιμα εἶναι (μηδὲν εἶναι προὔργου) τοῖς παισὶ.

Enfin, pour corriger un exemple de négations composées, parfois mal employées, nous recourons à deux adjectifs souvent employés ensemble, ὠφέλιμα et λυσιτελεῖ, le premier marquant l'utilité, le second l'avantage apporté. Ils sont niés ici par οὔτε... οὔτε (ni... ni...) :

Οὐδεὶς πέφυκεν οὐ νεώτατος ὢν, οὐδὲ (liaison négative entre deux phrases négatives) τὰ ἡλιθίως ... πεπραγμένα οὔτ' ὠφέλιμα τοῖς παισὶν ἐστί οὔτε λυσιτελεῖ.

5) SO. Mais quoi, ne fait-on point d'expérience ? Je croirois que le monde devrait avoir une vieillesse plus sage et plus réglée que n'a été sa jeunesse.

Πῶς τί τοῦτο λέγεις ; Ἄρ' οὖν οὐκ ἔστι πεπειραμένῳ τινὶ ἐμπειροτέρῳ ἑαυτοῦ γενέσθαι ;

ou : Ἄρ' οὖν οὐχ ἡμῖν πεπειραμένοις ἔστιν ἐμπειροτέροις ἡμῶν αὐτῶν γενέσθαι ;

Ἀλλ' ἔγωγ' ἂν οἰοίμην ἅπαξ καταγεγρακότας τοὺς ἀνθρώπους μέλλειν πάντα πολλῷ σοφώτερόν τε καὶ κοσμιώτερον διοικήσειν ἢ νεωτέρους ὄντας.

Ce dernier échange avant la conclusion de Socrate s'ouvre sur une objection insistante de celui-ci, qui pose en philosophe le problème d'une carence de la nature humaine et cherche à comprendre : la traduction de « Mais quoi » a ainsi été empruntée au *Théétète* (146d), Théétète demandant à Socrate de s'expliquer, et « on » peut ainsi tout autant se traduire par l'indéfini τις (« un homme/tout homme ») que par « nous ». L'interrogation elle-même appelle une réponse positive : Ἄρ' οὖν οὐκ ἔστι... ; avec ἔστι accentué de toute façon après οὐκ, mais ici parce qu'il a la valeur forte de « N'est-il pas possible ? ». Pour être au potentiel (affirmation atténuée), la deuxième phrase, introduite par Ἀλλὰ (la précédente est négative), n'en est pas moins l'expression d'une conviction. La phrase ne peut être ici littéralement traduite avec ὁ κόσμος pour sujet, même s'il faut garder l'idée d'un ordre du monde, la manière dont les affaires du monde sont administrées influant sur celui-ci. On tournera par exemple par : « les hommes (τοὺς ἀνθρώπους, sujet de l'infinitive dépendant de ἔγωγ' ἂν οἰοίμην, plutôt que τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος), une fois devenus vieux (au parfait souligné par l'adverbe ἅπαξ – « une fois pour toutes » dans ce sens –). La comparaison entre les deux âges appelle ensuite un comparatif pour « sa [leur] jeunesse » : ... ἢ νεωτέρους

ὄντας. Si l'on veut souligner la différence de degré, on peut renforcer les comparatifs σοφώτερόν τε καὶ κοσμιώτερον par πολλῶ (au datif devant comparatif pour marquer l'écart : « de beaucoup »). En revanche, « devrait », traduit par δεῖν ou ... ἂν ἄξιον εἶη, a souvent été mal compris même dans de très bonnes copies : il n'y a là aucune obligation ou jugement de valeur, mais l'expression d'une croyance (atténuée par courtoisie) dans l'existence d'un progrès ou d'améliorations dus tous deux à l'expérience – d'où le choix de μέλλειν obligatoirement suivi de l'infinitif futur dans le corrigé.

6) MON. Les hommes de tous les siècles ont les mêmes penchants, sur lesquels la raison n'a aucun pouvoir. Ainsi, par tout où il y a des hommes, il y a des sottises, et les mêmes sottises.

M. Τοιγαροῦν ἐγένοντο ἅπασιν τοῖς ἐξ ἅπαντος τοῦ αἰῶνος ἀνθρώποις αἱ αὐταὶ ὁρμαὶ ὧν ἂν μὴ ἐγκρατῆς μηδὲν ἢ ὁ νοῦς. Ὡσθ' ὅπου ἂν ὧσιν ἀνθρώποι, καὶ ἔστιν ἅττα μὲν (καὶ ἔστι τινὰ μὲν) ἠλιθίως πεπραγμένα, ταῦτά δὲ (τὰ δ' αὐτά) ὥσπερ καὶ ἐν τῷ πάλαι (ou : ἄπερ εἶη ἐν τῷ πάλαι).

Sans transition exprimée et faite de maximes successives, la réponse de Montaigne est résolument négative, d'où le choix de Τοιγαροῦν pour l'introduire. Pour mieux marquer la force de la maxime, on peut employer un aoriste gnomique (ἐγένοντο dans le corrigé), et les deux relatives sont nécessairement à l'éventuel (vérité générale). Enfin, pour marquer la conséquence logique dans la deuxième phrase, Ὡστε en particule connective (ou Ὡσθ' devant une aspirée) est l'exact équivalent de « Ainsi ».

Concernant quelques points de traduction, « les mêmes penchants » était difficile à traduire : ἐπιθυμῖαι, qui renvoie aux passions chez Platon, ou ὁρμαὶ sont possibles. En revanche, l'emploi d'ἐπικλίνειν ou même de ῥέπειν avec pour sujets « les hommes » ne convenait pas : on trouve plutôt l'inverse, les désirs qui portent quelqu'un vers un objet (ὅτῳ γε εἰς ἓν τι αἱ ἐπιθυμῖαι σφόδρα ῥέπουσιν, Platon, *République* VI, 485d). Pour traduire le pouvoir de la raison, on peut recourir à un terme de la famille de κρατεῖν (suivi du génitif), l'adjectif ἐγκρατής plus que le verbe lui-même. Dans la deuxième phrase ἔστιν (accentué) pouvait être souligné par καὶ (« il y a aussi ») et mis en facteur commun précisé par ... μὲν... δὲ... Enfin « le(s) même(s) » est plutôt précisé en grec, et s'il l'est par une relative, celle-ci indique ici la répétition dans le passé et se met à l'optatif (ἄπερ (εἶη) ἐν τῷ πάλαι).

7) SO. Et sur ce pied-là, comment voudriez-vous que les siècles de l'antiquité eussent mieux valu que le siècle d'aujourd'hui ?

ΣΩ. Ἀλλὰ γὰρ πῶς ἐπὶ τούτοις οἷός τ' ἂν εἶης ἰσχυρίζεσθαι τοὺς ἐκ τῶν πάλαι αἰώνων βελτίους τῶν ἐκ τοῦ νῦν (ὑστέρων) γενέσθαι ;
(ou : τῶν ἐκ τοῦ παρόντος (αἰῶνος) ;)

ou : Ἀλλὰ γὰρ πῶς ἐπὶ τούτοις οἷός τ' ἂν εἶης ἰσχυρίζεσθαι ὡς οἱ ἐκ τῶν πάλαι αἰώνων βελτίους τῶν ἐκ τοῦ νῦν γένοιτο ;

La conclusion de Socrate fait apparaître la contradiction de la thèse adverse : on peut la signaler d'emblée avec Ἀλλὰ γὰρ (Mais arrêtons-nous, car...) ou en reprenant le Τί οὖν δὴ ; initial puisque la discussion n'a pas progressé. De la même manière, le complément du comparatif τῶν ἐκ τοῦ νῦν peut éventuellement être précisé par ὑστέρων (αἰῶνος étant alors sous-entendu), qui souligne la contradiction en rétablissant une chronologie que Montaigne refuse. L'expression « Sur ce pied-là », qui a été difficile à rendre, se traduit par ἐπὶ τούτοις, « Sur ces bases-là », « À ces conditions » (notamment aussi dans les traités). Dans la seconde traduction (ἰσχυρίζεσθαι ὡς..., « soutenir que », avec l'affaiblissement du ὡς subjectif par rapport à l'infinitive), γένοιτο n'est pas un optatif oblique (il faudrait un verbe principal au passé), mais à l'optatif par attraction (il dépend de ἰσχυρίζεσθαι, qui dépend lui-même de οἷός τ' ἂν εἶης au potentiel).

Avant de conclure le rapport, nous donnons à nouveau cette année quelques outils essentiels : une grammaire en premier lieu, le mieux étant de garder celle que l'on a toujours pratiquée ; pour exemples, nous renverrons à la *Grammaire grecque* É. Ragon-A. Dain, constamment rééditée depuis 1951 (J. de Gigord, 5^e éd., 1957 par exemple, ou Nathan, 2005) ; ou bien à celle de J. Allard et E. Feuillâtre (*Grammaire grecque*, Hachette, 1972), souvent utilisée. Celle de Ch. Georgin (*Grammaire grecque*, Hatier, 1962 pour la 12^e édition), reste un outil très précieux (mais également difficile à trouver) qui contient l'essentiel en morphologie et en syntaxe sous une forme claire et très brève. Pour la syntaxe, celle de M. Bizos (*Syntaxe grecque*, Vuibert, 6^e éd., 1971), assortie d'une liste des hellénismes, est indispensable. Concernant l'accentuation, on pourra compléter et approfondir les indications précises des grammaires par le *Précis d'accentuation grecque* de Michel Lejeune (Hachette, 1945) qui donne de manière très claire toutes les informations nécessaires et plus complexes. Pour aller plus loin, on se référera à la *Stylistique grecque. L'usage de la prose attique* de J. Carrière (Klincksieck, 3^e éd., 1983), et à sa deuxième partie en particulier (« Les formes de phrase, Le style) avec des exemples de textes grecs commentés et de traductions en grec de textes classiques, assorties de commentaires.

Pour revoir ses bases et s'entraîner, le livre d'Anne Lebeau, qui a formé des générations d'hellénistes, est très précieux avec ses mises au point et ses thèmes à la traduction très précisément expliquée et commentée (*Le thème grec du DEUG à l'Agrégation*, Ellipses 2000). Le recueil de Romain Garnier et Lucien Pernée, avec le concours de Jean-Victor Vernhes (*Thèmes Grecs*, Ophrys, 2004), rassemble, pour sa part, les thèmes donnés aux agrégations entre 1985 et 2002 (p. 8 à 86 pour l'agrégation de grammaire) en les accompagnant d'une traduction et d'un commentaire parfois en grande partie repris aux rapports des jurys, et donne des exemples des textes des concours.

Nous rappellerons enfin que, le jour de l'épreuve, les dictionnaires de thème autorisés sont le Dictionnaire français-grec Alexandre, Planche et Defauconpret ou celui de Feuillet ou bien le dictionnaire Hatier-Belin, et qu'il faut garder le jour du concours celui dont on a le plus l'habitude. Paradoxalement, au moins de prime abord, l'autre dictionnaire essentiel en thème reste le dictionnaire grec-français Bailly (ou les dictionnaires Georgin ou Magnien-Lacroix si l'on a l'habitude de les utiliser), qui précise les formes attiques, attendues en thème, donne les références classiques (mieux vaut ne pas aller chercher un terme poétique ou de l'époque tardive ou d'une grande rareté comme traduction) et parfois des exemples utiles. Enfin et surtout, nous y insistons, il ne faut pas attendre le jour du concours pour manier en 4h les dictionnaires essentiels tant la pratique régulière du thème et la pratique du thème en temps limité sont essentielles.

C'est à cet entraînement méthodique et nécessaire, qui fait aussi découvrir tout autrement les textes littéraires, que nous encourageons les futurs candidats en leur rappelant les belles réussites de cette session. Pour celles-ci, le jury renouvelle ses félicitations à tous ceux des candidats qui ont fait en sorte de traduire au mieux – et parfois jusqu'aux nuances – le texte de Fontenelle, et aux auteurs des meilleures copies tout particulièrement.

* * *

Annexe

Dialogue de Socrate et Montaigne aux Enfers sur la permanence de la nature humaine

ΣΩΚΡΑΤΗΣ Τούναντίον οὖν ἔγωγε προσεδόκων (ου ἤλπιζον) θαυμαστὰ καὶ καινὰ πεύσεσθαι (μαθήσεσθαι) περὶ τοῦδε τοῦ αἰῶνος ἐν ᾧ σὺ χθὲς καὶ πρῶην ἔζης. Τί οὖν δὴ ; Οὐκ οὖν οἱ νῦν ἐπηνωρθώσαντο τὰ ἡλιθίως πάλαι πραχθέντα ;

Μ. Οἴομαί γέ σε λόγους οὕτως οἰκείους περὶ τῶν πάλαι λέγειν ἅτ' ἀρχαῖον ὄντα· ἀλλ' ἡμᾶς ἴσθι μάλ' ἐμφρόνως ποθοῦντας ἐκεῖνα τὰ τῶν τότε ἦθη καὶ χεῖρω γε ἅπαντα καθ' ἡμέραν γιγνόμενα. (ου : ἀλλ' ἴσθι ὅτι μάλα μὲν ἐμφρόνως ἐκεῖνα τὰ τῶν τότε ἦθη ποθοῦμεν, χεῖρω δὲ ἅπαντα κατ'ἐκάστην τὴν ἡμέραν γίνονται).

ΣΩ. Πῶς δὴ καὶ ποῖα λέγεις ; Ἦδη γὰρ καὶ καθ' ἡμᾶς, ἐμοὶ δοκεῖν (ὡς ἐγὼ δοκῶ), οὐκ ἀρχὴν ὀρθῶς τὰ πράγματα εἶχεν. Ἦμισην οὖν ἔγωγε τελευτῶντα μὲν ταῦτα ἐπὶ τὸ φρονιμώτερον προχωρήσειν, τοὺς δ' ἀνθρώπους ἄμεινόν τε καὶ λῶον χρῆσεσθαι ἐκείνη τῇ ἐκ τοσοῦτων ἐτῶν περιγεγενημένη αὐτοῖς ἐμπειρία.

Μ. Τί ποτε δὴ μαθόντες ; Μῶν ἐμπειρότεροι ἑαυτῶν οἱ ἄνθρωποι γίνονται ἅτε πεπειραμένοι ; Ἄλλ' ὅμοιοί εἰσι τούτοις τοῖς ὄρνεσι ὅσοι ἂν ἀεὶ ἐν ταῖς αὐταῖς πηκταῖς ἀλίσκωνται (ου : τοῖς ἐν ταῖς αὐταῖς πηκταῖς ἀεὶ ἀλισκομένοις) ἐν αἵσπερ ἤδη ἐάλωσαν μυριάκις μυρίοι ὄρνεις (ου : μυριάκις μυρίων... ὀρνέων ἤδη ποτ' αὐτοῦ ἀλότων), ὅμοιοι αὐτοῖς τὸ γένος ὄντες. Οὐδεὶς γὰρ πέφυκεν οὐ νεώτατος ὢν, ἀλλ' ἀνωφελεῖ τοῖς παισὶ τὰ ἡλιθίως τοῖς πατράσι πεπραγμένα κατὰ πάντα ἐστί.

ΣΩ. Πῶς τί τοῦτο λέγεις ; Ἄρ' οὖν οὐκ ἔστι πεπειραμένῳ τινὶ ἐμπειροτέρῳ ἑαυτοῦ γενέσθαι ; Ἄλλ' ἔγωγ' ἂν οἰοίμην ἅπαξ καταγεγρακότας τοὺς ἀνθρώπους μέλλειν πάντα πολλῶ σοφώτερον τε καὶ κοσμιώτερον διοικήσειν ἢ νεωτέρους ὄντας.

Μ. Τοιγαροῦν ἐγένοντο ἅπασι τοῖς ἐξ ἅπαντος τοῦ αἰῶνος ἀνθρώποις αἱ αὐταὶ ὁρμαὶ ὧν ἂν μὴ ἐγκρατὴς μηδὲν ἦ ὁ νοῦς. Ὡσθ' ὅπου ἂν ὦσιν ἄνθρωποι, καὶ ἔστιν ἅττα μὲν ἡλιθίως πεπραγμένα, τὰ δ' αὐτὰ ὡσπερ καὶ ἐν τῷ πάλαι (τὰ δ' αὐτὰ ἅπερ εἶη ἐν τῷ πάλαι).

ΣΩ. Ἀλλὰ γὰρ πῶς ἐπὶ τούτοις οἷός τ' ἂν εἶης ἰσχυρίζεσθαι τοὺς ἐκ τῶν πάλαι αἰώνων βελτίους γενέσθαι τῶν ἐκ τοῦ παρόντος (αἰῶνος) ;

ου : Τί οὖν δὴ ; Πῶς δὴ ἐπὶ τούτοις οἷός τ' ἂν εἶης ἰσχυρίζεσθαι ὡς οἱ ἐκ τῶν πάλαι αἰώνων βελτίους τῶν ἐκ τοῦ νῦν γένοιντο ;

Fontenelle, *Nouveaux dialogues des morts*,
Dialogues des morts anciens avec des modernes,
Dialogue III

Composition principale de linguistique

Option A

Rapports établis par

Olivier Soutet

Professeur à l'université de Paris-Sorbonne

et

Jean-Michel Gouvard

Professeur à l'université Bordeaux-Montaigne

Les notes obtenues à la composition principale de linguistique par les six candidats de l'option A se répartissent comme suit :

- 14/20 : une copie ;
- 12/20 : une copie ;
- 07/20 : une copie ;
- 05/20 : deux copies ;
- 03/20 : une copie ;

La moyenne de l'épreuve est de 7,7/20.

Première partie : ancien français (*rapporteur : Olivier Soutet*)

Texte support : Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, v. 721-755.

Traduction

721 : *rapidement* ne s'impose pas; son omission n'est pas une faute.

723 : la traduction de *vers on ostel* par « à son hôtel » est un fs.

724 : *trova* peut se rendre par un indicatif présent vu les formes verbales du contexte.

731 : *tot le pas*, « sans tarder », « tout de suite ».

732 : tour prohibitif très typique de l'afr. A côté d'une traduction comme celle de l'éditrice de Champion, on peut accepter aussi : « Attention ! Ne t'attarde pas ».

735 : *tost après*, « immédiatement après », « sans tarder ».

738 : il s'agit d'une hypothétique (litt., « s'il est quelqu'un qui t'interroge sur mon compte »).

741 : la menace contenue dans le vers concerne le cas où l'écuyer violerait son engagement de ne rien dire d'Yvain.

744 : *que* marque un lien très lâche ; peut ne pas être traduit (voir traduction de l'éditrice).

746 : de nouveau, à l'initiale un *que* (*qu'*) de lien très lâche.

749 : *monta*, peut se rendre par un indicatif présent.

750 : *que* de type consécutif.

751 : *que* de type causal.

752 : *siust*, indicatif présent 3.

Phonétique

A. *Ostel* (étymon : (H)OSPĪTALE(M))³

1/ Au 1^{er}/2^e s, bouleversement vocalique qui touche le Ī, lequel passe à E fermé. Soit

*OSPETALE

2/ Chute au 3^e siècle de la voyelle prétonique. Soit, si on tient compte de la disparition du P implusif,

*OSTALE

3/ Diphtongaison du A au 5^e siècle

*OSTAELE

4/ La diphtongue se simplifie à date pré-littéraire. D'où, en très ancien français,

OSTEL (avec un E fermé sans doute allongé)

5/ Au 11^e/12^e siècle, chute du -s antéconsonantique

OTEL

6/ Le E s'ouvre en moyen français

B/ *Cheval* (étymon : KABALLUM)

1/ Très tôt, dès le 1^{er} siècle, (a) affaiblissement du B intervocalique, qui se spirantise en β avant de se renforcer en v et (b) bouleversement vocalique, qui affecte le U final. Soit

*KAVALLO

2/ Au 4^e siècle, palatalisation du K (mouillure en K' puis dentalisation en T')

3/ Au 5^e siècle, le processus se poursuit avec la formation d'une affriquée chuintante (TŠ) et fermeture du A en E fermé. Soit

* TŠEVALLO

4/ Au 7^e siècle, après la réduction de la gémée, apocope de la finale vocalique. Soit

TŠEVAL

5/ Au 11^e siècle, E fermé passe à E central. Soit

³ La voyelle tonique est accentuée par un trait souscrit.

TŠęVAL

6/ L'affriquée se réduit au 13^e siècle. D'où

ŠęVAL

Morphologie

A. Relevé des formes

Futur : *istrai* (730 ; *eissir*) ; *ramanras* (736 ; *ramener*) ; *savra* (743 ; *savoir*) ; *siudrai* (744 ; *s(u)ivre*) ; *vangera* (746 ; *vangier*)

Conditionnel : *fieroies* (741 ; *fier*) ;

B. Genèse

Cinq faits essentiels :

1/ Faiblesse du futur latin, à double morphologie selon la classe verbale (futur à infixe *b* pour les classes 1 et 2 ; futur à morphologie para-subjonctive pour les autres classes)

2/ Tendence analytique observable, à des degrés variables, dans le développement des futures langues romanes ; dans le domaine verbal, cette tendance se réalise sous l'espèce des périphrases (formes composées de l'accompli, passif, notamment). Le nouveau futur procède de cette tendance.

3/ Le futur nouveau associe un auxiliaire et l'infinitif du verbe concerné. De manière générale, les langues romanes, à l'Ouest, ont privilégié, dans la genèse du futur, l'auxiliaire *habere*, dont, pourtant, le signifié n'est pas, de soi, orienté vers l'idée d'avenir, mais plutôt vers l'idée d'accompli, ce qui le place en phase parfaite pour exprimer cette idée d'accompli dans les formes composées (en combinaison avec le participe passé). Toutefois, le signifié d'*habere* est fortement « évidé » dans la genèse du futur, puisqu'on ne se borne pas à user d'*habere* comme auxiliaire (comme dans la combinaison *habere* + participe passé), mais, par hypergrammaticalisation, on le prive de son statut de mot pour en faire un simple morphème grammatical à droite de la base lexicale du verbe. Il suit de ce qui précède que la « formule » étymologique du futur est : infinitif + formes de l'indicatif présent d'*habere*

4/ Le paradigme étymologique est donc : infinitif + **-ayyo/*-as/*-at/*-emus/*-etis/*-aunt*, avec, on le constate, des personnes 4 et 5 réduites (à distinguer, respectivement, d'*habemus* et d'*habetis*)

5/ La genèse périphrastique a autorisé la formation d'un second futur (conditionnel), combinant l'infinitif et l'imparfait de l'indicatif d'*habere*, mais sous des formes réduites : **-eam/*-eas/*-eat/*-eamus/*-eatis/*-eant*.

C. La forme *savra*

La périphrase étymologique est : **sapere* + *habet*, soudé sous l'espèce **saperat*

1. Deux faits prosodo-phonétiques usuels:

- (a) accentuation sur la dernière syllabe (contre les règles de l'accentuation latine) du fait de l'origine périphrastique ;
- (b) syncope de la voyelle prétonique, engendrant le groupe consonantique *pr*, qui se sonorise en *br*

2. La question délicate : l'évolution de *br*. Il est classiquement enseigné que **saperat* (et globalement les paradigmes étymologiques du futur/conditionnel de ce verbe) a connu une double évolution analogique de celle d'**haberat*. Cette double évolution tient, semble-t-il, au double emploi possible d'*avoir* : verbe plein ou verbe en emploi proclitique (auxiliaire). Dans l'emploi plein, le groupe *br*⁴ évolue en *βr* puis *vr* ; dans l'emploi proclitique, il semble qu'au stade *βr*, le *β* au lieu de se renforcer en *v* (par appui dental), évolue en *w*, lequel se vocalise ensuite en *u* (engendrant une diphtongue de coalescence avec *a*, d'où *au*). Tout permet de penser que la langue a connu la cohabitation de deux formes (en transcription, *AVRA*, et *AURA/AORA/OR*A). Pour ajouter un peu de complication à ce qui précède, notons l'ambiguïté du graphème *V* : consonne ou voyelle.

Syntaxe

A. Les tournures négatives

Introduction : on peut attendre des candidats quelques considérations sur la négation (forme d'une modalité ou modalité à part entière ; domaine grammatical et domaine lexical ; dans le domaine grammatical, rôle-pivot de *ne*, le plus souvent assorti d'un élément « complémentaire »)

1. Relevé des occurrences visées par le sujet

Nul... ne (722) ; *ne... nule rien* (727) ; *ne demorer tu pas* (732) ; *nus... ne* (743) ; *ne... plus* (750) ; *ne... ne... ne* (751).

Il fallait aussi tenir compte de trois occurrences de morphèmes « complémentaires » hors phrase négative : *nus* (738), indéfini ; *rien* (740), indéfini ; *ja... mes* (741), adverbe.

2. La combinaison *ne* + morphème « complémentaire »

Trois situations méritent d'être distinguées :

1/ l'élément « complémentaire » est porteur d'un contenu lexical, abstrait certes mais indiscutable : indéfinition, temporalité, notamment. Dans ce cas-là, l'élément en question est d'emploi obligatoire. Il convient alors de s'interroger sur la nature des morphèmes utilisés. Dans le cadre du texte qui nous occupe, il convenait de s'arrêter sur les quatre morphèmes, *nus/nul*, *rien*, *ja... mes* et *plus* en observant qu'ils peuvent connaître des emplois hors négation (pour les trois premiers : 738, 740, 741). Etymologiquement, ces quatre morphèmes sont différents : *rien*, *ja... mes* sont positifs avec orientation négative, respectivement de « chose »/ « quelque chose » à « quoi que ce soit » et de « en quelque moment du temps à venir à partir de maintenant » à « en n'importe quel moment » ; *nus/nul*, quant à lui, est étymologiquement négatif, mais s'est « dénégué » au sens de « n'importe qui/quelqu'un » (emploi pronominal) et « quelque » (emploi comme déterminant) ; reste *plus*, qui, en contexte négatif, convertit le quantitatif en temporel.

En 722, 727 et 743, *nus/nul* (pronom ou déterminant) et *rien* fonctionnent comme éléments complémentaires. Tout en apportant leur contenu lexical (à la frontière du positif et du négatif), ils « bouclent » au plan morphosyntaxique la tournure négative.

2/ dans *ne demorer tu pas* (732), l'élément « complémentaire » est lexicalement transparent. Son apport lexical est nul ; en revanche, il permet ce « bouclage » morphosyntaxique,

⁴ Dans le cas du futur/conditionnel de savoir, le groupe *br* est secondaire, issu de la sonorisation de *pr*.

démontrant le poids historique croissant de la négation composée, y compris dans les cas de négation totale.

3/ *ne...ne...ne* (751). Cette occurrence fait apparaître que sous morphologie identique, *ne* est adverbe (première occ.) ou coordonnant (les deux suivantes).

Le tour *ne demorer tu pas*

Cette tournure à signification de défense appelait des remarques spécifiques :

1/ l'emploi de l'infinitif est combiné à l'expression d'une défense adressée à une personne particulière (*tu*). C'est donc un tour différent du tour prohibitif moderne à destinataire indéterminé (du type *Ne pas se pencher au dehors*)

2/ l'emploi de la négation composée (*ne...pas*) peut surprendre : de fait, en contexte « virtuel » (celui de la modalité injonctive), l'afr se borne en général à la négation simple (*ne*). Faut-il voir dans l'emploi de *ne...pas* une forme d'expressivité (au moins résiduelle) ?

Remarques historiques conclusives

1. Forte poussée historique de la négation composée dans le cas de la négation totale (*ne...pas*) ;
2. Marginalisation de nul (au bénéfice du pronom *personne* et du déterminant *aucune*) ;
3. Remplacement du coordonnant *ne* par *ni* ;
4. Disparition du tour prohibitif sous la forme de l'emploi illustré en 732.

B. *Honte son cousin*

Son cousin est un complément déterminatif sans préposition, à valeur d'appartenance. C'est la syntaxe dite du cas régime absolu. Je rappelle que cette syntaxe, fossilisée déjà en afr, est restrictive. Elle suppose que le complément déterminatif (*son cousin*)

- a) réfère à un humain (nom propre, fonction sociale, lien familial) ;
- b) doit être lui-même aussi déterminé que possible : hors le cas particulier d'un complément de forme nom propre, le noyau substantival doit être au singulier et assorti d'un article défini, possessif ou démonstratif (autrement dit, on peut rencontrer *honte le cousin*, *honte son cousin*, *honte cest cousin* mais pas **honte les cousin* ou **honte un cousin*).

J'ajoute que cette syntaxe n'est pas contraignante et que, même si les conditions d'emploi d'un cas régime absolu sont réunies, celui-ci peut être remplacé par un cas régime prépositionnel. Autrement dit, on pouvait avoir *honte a son cousin*.

Vocabulaire

A. *Ostel*

Étymon : *hospitalem*, litt. « de l'hôte »

Sens dans le texte : « demeure »

En ancien français

a) Le mot s'applique au départ à un logis en tant qu'il est un lieu d'hébergement : « maison », mais aussi « campement militaire ».

- b) A partir de là, ou bien il s'oriente vers l'idée abstraite d' « hébergement » (*doner ostel*, « recevoir un hôte »),
- c) ou bien il s'oriente vers l'idée concrète de « maison », « logement », sans que le trait /ACCUEIL/ y soit lié. C'est ce sens qui est observable dans le texte.
- d) Souvent, la maison en question est de grande taille : « palais », « hôtel particulier ». *Ostel Dieu* (« Maison de Dieu ») désigne un édifice d'accueil des pauvres et des malades.
- e) Par métonymie, le mot peut désigner les « personnes (ou « services ») installés dans la maison ou le palais. *Ostel le roi* en vient à désigner la Cour.
- f) l'idée d'hébergement, toujours latente, peut s'appliquer à un hébergement temporaire, ce qui nous oriente (dès le 13^e s.) vers l'emploi moderne et une traduction comme « auberge ».

Evolution ultérieure :

Elle a privilégié l'idée d'hébergement temporaire, mais l'idée d'édifice (en principe de grande taille) demeure dans *Hôtel des Postes*, *Hôtel de Police*

B. *Falloit*

Etymon : Imparfait de l'indicatif 3 de *faillir*, du bas-latin **fallire* (lat.cl., *fallere*, « tromper », « échapper à », notamment dans le vocabulaire de la chasse).

Sens dans le texte : « manquait »

En ancien français

Le verbe exploite au maximum l'idée centrale « échapper à », de laquelle se déduisent, en fonction des contextes, les idées de « manque » ou d' « absence », de « cessation », d'échec ». Un chevalier failli est un « chevalier lâche » (ou « perfide »). On doit aussi signaler l'emploi impersonnel dans le tour d'imminence contrecarrée, *petit* (ou peu) *faut que*

Evolution ultérieure

Globalement le verbe *faillir*, outre qu'il est défectif (emplois attestés essentiellement à l'infinitif, au PS et aux temps composés) voit ses emplois reculer : il demeure toutefois usuel dans l'expression de l'imminence contrecarrée (+ infinitif), y compris d'ailleurs à l'indicatif présent (*peu s'en faut que*) ou dans un emploi un peu stéréotypé comme *faillir à ses obligations*. Les mots de la famille comme *faillite*, *failli*, préservent l'idée de manque.

Le fait d'évolution important est l'émergence d'un nouveau verbe, *falloir*, à partir, semble-t-il, de l'indicatif présent 3, *faut*, la construction du nouvel infinitif s'était faite sur le modèle analogique *faut//vaut* implique *FAL(L)OIR // valoir*. Sémantiquement, ce nouveau verbe va traduire le prolongement logique du manque, à savoir le besoin

Seconde partie : français moderne (*rapporteur : Jean-Michel Gouvard*)

Texte support : Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde*, « Les turbans et les saules », p. 168-169.

LEXICOLOGIE

La question de lexicologie consiste à étudier un mot, sous tous ses aspects, ce qui suppose une parfaite maîtrise des notions de morphologie lexicale, de morphologie flexionnelle, et de sémantique lexicale.

La réponse aux questions posées doit être structurée, et peut être construite sur l'un des deux axes majeurs suivants :

- (i) Etude générale de la lexie, puis étude contextuelle ;
- (ii) Etude par champs disciplinaires : Morphologie, Syntaxe et Sémantique.

Un plan usuel consiste à diviser sa réponse en trois sections (Morphologie, Syntaxe et Sémantique), et, au sein de chacune d'elles, à analyser la lexie d'un point de vue générale, puis contextuelle.

1. Etude lexicale du mot *effronterie* (l. 7)

1.1. Morphologie

L'histoire de ce terme n'a pas été reconstituée avec certitude, faute d'une documentation suffisante et cohérente. Deux facteurs ont joué, et sont probablement entrés en concurrence :

- (a) L'influence du bas latin *effrons*, *effrontis* (« impudent »), dont le sens littéral était « qui n'a pas de front pour rougir » – mais il n'a pas été établi qu'« effronté » était *stricto sensu* un « emprunt » au latin ;
- (b) L'influence du dérivé verbal « esfronter », attesté au Moyen-Age, qui signifiait « briser la tête, assommer », et qui est un dérivé par préfixation de *front*.

Sur ces bases, on attendait les éléments suivants :

- (i) Double dérivation exocentrique (nom > verbe), par fausse parasynthèse : *front* > *es-front-er*, avec le préfixe *es-* et la marque de flexion verbale *-er*, qui joue ici une fonction dérivationnelle sur le plan néologique, alors qu'elle est normalement une simple marque flexionnelle (cas de « faux » suffixe), avec le sens littéral de « frapper au front » ;
- (ii) *Effronter* > *effronté*, forme fléchie (participe dit « passé ») de l'infinitif, employé par dérivation impropre (sans ajout de suffixe) comme adjectif ;
- (iii) Dérivation exocentrique de l'adjectif *effronté* par suffixation nominale : *effront-erie*, avec ajout du suffixe *-erie* qui est récurrent en français pour qualifier l'action ou le résultat de l'action exprimée par la forme verbale (cf. *agacé* > *agacerie* / *finassé* > *finasserie*, etc.)

Il convient aussi de ne pas oublier de décliner le paradigme lexical du terme à étudier : « effronté », « effrontément », auxquels on pouvait ajouter les dérivés et composés de « front » (en ne citant que quelques exemples, car ils sont très nombreux) : « affronter », « affrontement », « faire front », etc.

1.2. Syntaxe

Le terme à étudier peut appeler des observations générales, afin de souligner des contraintes syntaxiques propres à la lexie à étudier. Mais ce n'était pas le cas pour ce nom, qui

se comporte syntaxiquement comme n'importe quel nom commun, et qui occupe donc les fonctions traditionnelles du nom : sujet, complément d'objet, attribut. Il appelle en revanche plusieurs observations spécifiques à l'emploi qui en est fait dans le texte : « Il convient d'analyser des Kurdes enturbannés et trapus qui vocifèrent des couplets enroués et dévisagent l'étranger avec effronterie et chaleur ».

- (i) Le nom « effronterie » ne reçoit pas de déterminant (cas de « détermination zéro »), ce qui empêche son actualisation dans le discours comme un terme référant à un objet spécifique : il est ici employé pour désigner le concept même d'effronterie, et non pour qualifier comme tel un ou des actes effrontés.
- (ii) Le nom est coordonné avec « chaleur », qui présente les mêmes propriétés sémantiques sur le plan déterminatif.
- (iii) « effronterie » et « chaleur » sont tous deux introduits par la préposition « avec », et le syntagme prépositionnel ainsi constitué, « avec effronterie et chaleur », est supprimable et déplaçable : c'est donc un complément non essentiel de phrase, qui spécifie une des « circonstances » propres à la proposition « des Kurdes enturbannés et trapus [...] dévisagent l'étranger ». Ce syntagme correspond à ce que la grammaire scolaire appelle un « complément circonstanciel de manière », en ceci qu'il précise avec quel trait saillant de comportement l'action de « dévisager » est réalisée.

1.3. Sémantique

« Effronterie » est un terme monosémique. Il désigne l'aspect ou le comportement d'une personne effrontée, laquelle agit ainsi soit parce qu'elle n'a peur de rien et se conduit de façon inappropriée, inconvenante ou impudente ; soit parce qu'elle est hardie, audacieuse (source : *Trésor de la Langue Française*).

En contexte, « effronterie » ne pose pas en soi de problème d'interprétation, et souligne un trait de caractère qui est en général connoté négativement. C'est a priori le contraire pour le terme qui lui est coordonné, « chaleur », qui souligne en général un comportement positif, accueillant et amical. La coordination entre « effronterie » et « chaleur » induit une ambiguïté dans la perception du monde, et le système de valeurs qu'il convient de convoquer pour l'interpréter. L'effronterie des Kurdes est peut-être la manifestation d'un caractère entier et fier, qui serait alors « positivement » manifesté par l'effronterie et la chaleur. Mais on peut aussi considérer que la chaleur se colore d'une certaine effronterie, et est quelque peu trop insistante et plus ou moins bienvenue. En fait, l'auteur ne souhaite pas que l'on tranche, la possibilité des deux interprétations mimant la position qui est sienne, entre Occident et Moyen-Orient.

2. Etude lexicale du mot *ruiné* (l. 13)

2.1. Morphologie

Ruiné est à l'origine le participe passé du verbe « ruiner », qui est un mot simple (mot sans affixe, se réduisant à une base lexicale). Comme tous les participes, il peut être employé comme adjectif par dérivation impropre, le passage de la catégorie du verbe à celle de l'adjectif s'effectuant sans ajout d'un affixe, mais par son seul emploi syntaxique.

Le paradigme lexical de ce mot comporte le déverbal « ruine » (selon un procédé usuel en langue : *danser* > *danse* ; *calculer* > *calcul* ; etc.) et les dérivés « ruinement » (action de ruiner), « ruineux », « ruineusement », « ruinforme » (terme spécialisé en minéralogie).

2.2. Syntaxe

Ruiné est employé dans le texte comme adjectif : « ces deux flics au visage ruiné ». *Ruiné* est en fonction épithète, et il complète le nom « visage ». Il est obligatoirement postposé

au nom auquel il se rapporte, comme tous les participes passés adjectivés (« *au ruiné visage »).

Le syntagme nominal ainsi formé, « visage ruiné », est introduit dans le discours par le déterminant prépositionnel « au » (contraction de *à* + *le*), et ce syntagme est lui-même complément du nom « flics ».

Comme verbe, *ruiné* pourrait être employé dans une forme verbale complexe, avec un auxiliaire, ou bien encore être le noyau d'une proposition participiale.

2.3. Sémantique

Comme adjectif, *ruiné* a le sens concret de « qui est tombé en ruines », et s'emploie en général avec une valeur résultative, ce qui en fait un synonyme de « détruit » : « un village ruiné / un village détruit ».

Par extension, l'adjectif désigne quelque chose qui est en très mauvais état, d'un point de vue concret : « les chemins sont ruinés » signifie « les chemins sont détruits, ravagés, effacés, impraticables » – sans que l'idée de « ruines » (au sens d'« effondrement d'un bâtiment ») soit cependant activée.

Toujours par extension, le terme s'applique à une personne, et non plus à des choses, pour rendre compte de l'idée d'un fort délabrement physique, suite à l'âge, à la maladie ou aux excès.

Le mot connaît également des emplois figurés, plus abstraits. Dans le domaine du raisonnement et des interactions sociales et linguistiques, un argument, une idée, ou encore une autorité peuvent être « ruinés » au sens de brisé, détruit, réduit à néant (l'intensité est plus ou moins forte selon les contextes d'emploi).

De même, le terme peut s'appliquer à la description de la psychologie humaine : le moral ou le tempérament d'une personne peut être ruiné.

Enfin, *ruiné* peut signifier que la fortune et les biens d'une personne sont réduites à l'état de « ruines » par métaphore, lorsque cette fortune et ces biens sont perdus ou, pour le moins, dépréciés.

Le terme est donc polysémique, même si les aires sémantiques qu'il couvre restent globalement convergentes.

Dans le texte, le terme est clairement métaphorique, et renvoie au sens physique évoqué plus haut : un visage « ruiné » est un visage « détruit », que ce soit par l'âge, la rudesse du climat ou encore les excès. Mais l'adjectif fait aussi écho à la description de « la rue principale [qui] n'est plus qu'une fondrière » et, plus bas, au pont menacé par les eaux. Il semble ainsi que le décor urbain dans lequel vivent les « flics » affectent leur physique, comme si les hommes et les choses étaient tous atteints d'usure et de déchéance.

GRAMMAIRE

I. Les adverbes

La question thématique de grammaire porte sur une notion grammaticale, qu'il convient de caractériser pour elle-même, et d'observer dans le texte à étudier, en rendant compte des occurrences relevées de manière raisonnée. La réponse doit comporter une introduction, puis proposer un développement structuré en deux ou trois parties, elles-mêmes subdivisées en paragraphes.

Introduction : L'adverbe est une catégorie hétérogène de la grammaire scolaire, souvent dite « résiduelle », où l'on range les termes invariables qui ne sont ni des prépositions, ni des

conjonctions, ni des interjections. On définit en général cette catégorie avec les trois critères suivants :

- (i) L'invariabilité (à l'exception de « tout » et « seul » en emploi adverbial) ;
- (ii) Le caractère facultatif ;
- (iii) La dépendance syntaxique.

Sur le plan morphologique, on relève :

- (i) Les formes dites « simples » de l'adverbe, qui résultent d'un héritage du latin : « bien, plus, moins, très », etc.
- (ii) Les formes dites « dérivés », qui coïncident en français moderne avec les adverbes en *-ment*, issus d'une dérivation par le suffixe adverbial *-ment* (de la forme ablativale *mente*, du nom féminin latin *mens, mentis*), adossée le plus souvent à un adjectif au féminin, sauf pour ceux en *-é* (« assuré » > « assurément »), ou ceux dérivés d'un nom (« vache » > « vachement »).
- (iii) Les formes dites « composés », comme : « peut-être, sans prévenir, sans arrêt », etc.
- (iv) Les formes issues de dérivations impropres, comme : copieux (« manger copieux »), haut, bas (« parler haut / parler bas »), etc.

Sur le plan syntaxique, on observe également une grande diversité :

- (i) Certains adverbes fonctionnent comme les équivalents d'une phrase ou d'une proposition : « oui, non, tout à fait, certainement », etc.
- (ii) Certains servent à introduire une phrase, en particulier une phrase exclamative : « que, comme, combien, enfin, par conséquent », etc.
- (iii) D'autres sont des compléments non-essentiels, compléments circonstanciels de phrase, le plus souvent de manière, de temps et de lieu.
- (iv) D'autres sont au contraire des compléments essentiels, déplaçables seulement au sein du groupe verbal.
- (v) L'adverbe peut enfin dépendre de divers constituants de phrase :
 - Il peut venir compléter un adjectif (« très/trop/peu/pas heureux ») ou un autre adverbe (« très/assez/trop bien ») ;
 - Il peut compléter un syntagme nominal (« environ trente personnes »), un pronom (« presque tous »), une proposition (« juste avant que les autres n'arrivent »).
- (vi) Les adverbes de négation, qui se placent de part et d'autre du verbe lorsqu'il est à une forme personnelle et temporelle, forment une catégorie particulière, afin de construire l'opposition phrase affirmative/phrase négative.

Pour le développement, compte tenu des occurrences, on pouvait opposer les adverbes à valeur circonstancielle, dans une première partie, à ceux qui reçoivent d'autres valeurs, dans une seconde partie. D'autres articulations étaient toutefois envisageables, entre autres sur une base morphologique.

1. Les adverbes compléments circonstanciels

1.1. Les adverbes en *-ment*

lui emboîtent résolument le pas

en distribuant mollement des claques

nous enjoignent sèchement de regagner la ville

Le suffixe *-ment* est dérivé de la forme ablativale du nom féminin latin *mens, mentis*, qui se traduirait par « façon, mode, manière ». Par exemple, « résolument » signifie ainsi littéralement « de manière résolue ».

Cette étymologie explique que les adverbes se forment traditionnellement sur le féminin de l'adjectif, comme c'est ici le cas pour « sèchement » (< sèche) et « mollement » (< « molle »). Nous avons cependant une formation sur le participe passé pour « résolument ». Cette dernière forme connaissait encore des graphies avec la marque du féminin au 15^e siècle (*résolument*), et elle a connu une forme intermédiaire avec circonflexe, « résolûment », surtout attestée aux 18^e et 19^e siècles.

Les adverbes en *-ment* du texte sont tous des compléments non-essentiels, déplaçables et supprimables. En termes scolaires, ils assument une fonction de complément circonstanciel modal ou « de manière », et se rapportent à la proposition dans laquelle ils s'insèrent.

1.2. Les locutions adverbiales

bien par hasard, en se promenant le soir de l'arrivée, nous en surprîmes une douzaine

La locution « par hasard » pourrait être remplacée par l'adverbe « hasardeusement », et elle figure de fait comme locution adverbiale dans de nombreuses grammaires. On lui attribuera les mêmes propriétés syntaxiques que les adverbes en *-ment* étudiés au § 1.1.

On peut appliquer un raisonnement similaire à : « avec effronterie et chaleur ». « Avec effronterie » peut être remplacé par « effrontément » et « avec chaleur » par « chaleureusement ». Cependant, le degré de lexicalisation de ces constructions est moindre, et on ne les trouve pas mentionnées comme telles dans les grammaires. On a donc peu d'argument pour les amalgamer à la catégorie des adverbes, du moins dans le cadre de la typologie grammaticale scolaire.

1.3. L'adverbe dans une phrase nominale :

*et partout, de petits groupes de soldats
les mains dans le dos - toujours dans le dos*

Au sein de ces phrases nominales, « partout » et « toujours » sont déplaçables, ce qui montre que leur lien avec le syntagme que chacun complète, que ce soit le syntagme nominal « de petits groupes de soldats » ou le syntagme prépositionnel « dans le dos », est un lien plus proche de celui qui unit un adverbe complément circonstanciel à sa proposition, que celui qui se tisse entre, par exemple, un adverbe intensif et l'adjectif qu'il complète (voir aussi le § 2.1 ci-dessous). Dans cette optique, « partout » est une forme de complément circonstanciel de lieu du syntagme nominal « de petits groupes de soldat », et « toujours » un complément circonstanciel de temps du complément du nom « dans le dos ».

2. Les constructions syntaxiques non-circonstanciennes

2.1. L'adverbe dépendant d'un adjectif ou d'un adverbe :

Cas n°1 : L'adverbe complément de l'adjectif :

d'affaire plus pressante > terme comparatif (moins / aussi / plus)

le buste un peu penché > terme quantitatif (un peu / très / tout)

Dans ces configurations, l'antéposition est contrainte, et l'on ne saurait déplacer l'adverbe, ce qui établit sa forte dépendance syntaxique par rapport à l'adjectif.

Sémantiquement, « plus » fonctionne plus précisément comme un terme comparatif : « affaire moins/aussi/plus pressante ». En revanche, la locution adverbiale « un peu » s'apparente à un terme quantitatif, exprimant une « faible intensité » : « le buste un peu/très/tout penché ».

Cas n°2 : L'adverbe antéposé à une locution adverbiale :

bien par hasard, en se promenant le soir de l'arrivée, nous en surprîmes une douzaine

« Bien » complète la locution « par hasard », dont on a vu au § 1.2 le caractère adverbial. « Bien » est nécessairement antéposé à sa base, et il fonctionne comme un intensif de l'adverbe subséquent : « bien » peut en effet être remplacé par « complètement, totalement ».

2.2. Les adverbes de négation

Les adverbes de négation sont des morphèmes disjoints, composés d'une forme préverbiale « ne » ou « n' » et d'un terme lié, postposé au verbe. Ils servent à exprimer la forme négative d'une phrase, quel que soit son type.

On distinguera dans le texte d'étude :

- (i) *qui n'ont pas d'affaire et leurs pantalons n'ont pas de poche* qui offrent des cas classiques de négation absolue avec « ne pas », de part et d'autre de la forme conjuguée du verbe ;
- (ii) *n'est plus qu'une fondrière* qui actualise une négation en « ne... que », dite négation partielle, en ceci qu'elle ne dit pas que quelque chose n'a pas telle propriété, mais que quelque chose a uniquement une certaine propriété (cf. « n'est pas une fondrière » *versus* « n'est qu'un fondrière »).

La négation partielle est ici renforcée par « plus », qui fonctionne comme un intensif de la négation, en soulignant le caractère absolu de la qualification ainsi réalisée.

La négation partielle se distingue sémantiquement de la négation en « ne... pas » par le fait que, si elle est formellement associée à une tournure négative, elle procède en fait à une assertion ciblée. La forme linguistique et l'effet sémantique sont donc divergents.

2.3. Cas particuliers :

- (i) *Ainsi escorté, on flâne...*

« Ainsi » présente une syntaxe particulière. Le terme anaphorise les représentations développées dans le paragraphe précédent, et se laisse paraphraser par une formule telle que « comme décrit ci-dessus ». Il a donc une fonction de reprise qui le rapproche d'un connecteur logique.

Mais il n'a pas de réelle valeur consécutive (« ainsi escorté » ne signifie pas « *par conséquent escorté ») et, s'il est ici antéposé, on observe qu'il a un placement libre (on pourrait avoir : « escorté ainsi »). Il est de plus supprimable. Ces propriétés le rapprochent d'un complément non-essentiel, de type comparatif ou même modal. Son statut est donc grammaticalement ambivalent, entre l'adverbe à valeur circonstancielle et le connecteur logique.

- (ii) *savoir si, oui ou non, le pont s'effondrerait. C'était oui.*

« Oui » et « non » sont traditionnellement analysés comme des adverbes, et ils sont le plus souvent employés comme des mots-phrases, en réponse à une interrogation totale. Ici, l'expression « oui et non » coordonne les deux options possibles dans la réponse attendue, ce qui produit un effet rhétorique d'insistance quant à l'empressement de la demande, et accentue son caractère catégorique.

Puis la phrase « C'était oui », qui donne au discours indirect la réponse qui a été effectivement formulée, se compose d'un présentatif à l'imparfait, « c'était », suivi de l'adverbe « oui », qui assume donc à lui seul la fonction de complément du présentatif.

- (iii) *trop d'uniformes*

L'adverbe « trop » est ici intégré à la locution « trop de », qui se compose aussi de la préposition « de », et qui fonctionne comme un déterminant indéfini (ou quantifieur). Ce procédé est usuel en français, où l'on a sur le même modèle des formes comme

« beaucoup de » ou « pas de ». La dimension catégorielle est ici effacée par la composition, et la locution est grammaticalisée.

B. Faites toutes les remarques nécessaires sur : *les mains dans le dos – toujours dans le dos, parce que leurs pantalons n'ont pas de poche* (l. 9-10).

Cette question ouverte suppose de décrire grammaticalement l'expression étudiée, en soulignant au besoin les problèmes d'analyse qu'elle peut poser.

Le syntagme « les mains dans le dos – toujours dans le dos, parce que leurs pantalons n'ont pas de poche » est un syntagme nominal, qui a pour noyau « mains ». Ce nom est déterminé par le déterminant défini « les » car, comme il s'agit d'une partie du corps de « ceux qui n'ont pas d'affaire plus pressante », les « mains » désignent un référent déjà connu du lecteur, et identifiable en contexte, tous les êtres humains étant censés avoir des mains.

Le syntagme nominal minimal « les mains » reçoit un complément déterminatif, sous la forme du syntagme prépositionnel « dans le dos ». Suit une rupture de construction syntaxique, marquée par le tiret, avec la reprise du même syntagme prépositionnel, mais celui-ci est en quelque sorte valorisé et amplifié par l'adverbe « toujours » qui le complète, et qui assure ici une fonction proche d'un complément temporel, comme on l'a vu dans la question thématique sur les adverbes. Cette rupture syntaxique marque dans le discours une reformulation, un procédé usuel en rhétorique.

Le plus intéressant est la proposition subordonnée qui suit, « parce que leurs pantalons n'ont pas de poche ». Sa structure est canonique : locution de subordination à valeur causale (« parce que » peut être remplacé par « puisque », « vu que », « étant donné que »), suivi d'une proposition complète, avec sujet-verbe-objet, à la forme négative. Mais elle est ici « subordonnée » non pas à une autre proposition, dont elle serait le complément non-essentiel, mais au syntagme prépositionnel « dans le dos » : cette causale explique pourquoi les mains sont « toujours dans le dos ». On voit ainsi qu'une proposition subordonnée peut compléter un syntagme nominal, qui lui-même a pour point d'incidence le SN précédent, « les mains ».

ÉTUDE DE STYLE

L'étude de style vise à cerner les spécificités scripturales du texte à étudier. Pour ce faire, il convient de s'appuyer sur les connaissances acquises sur l'œuvre au cours de l'année de préparation ; sur la lecture personnelle que l'on en a faite ; et de s'aider également de la consigne, qui indique dans quelle(s) perspective(s) il convient d'aborder l'étude formelle du texte. L'exposé doit être construit, sur le modèle d'une brève dissertation, avec une introduction, un développement, et une conclusion. L'introduction doit : (i) présenter le passage à étudier, en partant de l'œuvre et de son auteur.e ; (ii) expliciter la consigne ; (iii) proposer un plan. Le développement peut comprendre deux ou trois parties raisonnées, avec des sous-parties clairement définies, et une ligne générale qui oriente le propos. La conclusion synthétise les observations qui ont été faites, et propose une ouverture.

Le passage à étudier était extrait de la partie « Les turbans et les saules » de *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier. La consigne demandait explicitement que l'on s'intéressât aux « tonalités et registres ». Il convenait, dans un premier temps, de s'interroger sur ce choix, afin d'en bien saisir l'intérêt, puis d'essayer de structurer son approche sur cette base.

L'Usage du monde est un texte qui se situe au carrefour des genres. Récit de voyage tout autant que récit d'apprentissage, mémoire et autobiographie, oscillant sans cesse entre narration et description, pour ce qui est de ses types discursifs, il prend parfois la forme de relations d'anecdotes, parfois celle du poème en prose, parfois encore celle de l'article de presse ou de l'« essai » – au sens que Michel de Montaigne, l'un des modèles littéraires de

Bouvier, donnait à ce terme. Il n'est donc pas surprenant que les registres et les tonalités s'y mêlent constamment, comme pour mieux refléter la pluralité des intentions de l'auteur, ainsi que son positionnement, qui n'est pas sans ambiguïté, entre monde occidental et monde oriental.

Les termes de « registres » et de « tonalités » sont souvent employés comme des synonymes, mais ils sont aussi parfois distingués l'un de l'autre. La notion de « registre » peut désigner ce que l'on appelle les « niveaux de langue », lesquels sont plus ou moins soutenus, ou, au contraire, plus ou moins proches de l'oralité, avec des ancrages sociolinguistiques diversement orientés. Mais le terme de « registre » fonctionne aussi chez certains auteurs comme un synonyme de « tonalité », et renvoie alors à l'orientation topique du propos, et à des catégories qui se situent à l'intersection des champs génériques et rhétoriques, tels que le lyrisme, l'épique, le comique, le tragique, le pathétique, etc. L'intitulé de la question, tout en orientant le propos, laissait ainsi une marge d'interprétation, sinon de déambulation, aux candidat.e.s.

Le développement pouvait alors se construire, en observant quels registres et quelles tonalités travaillaient plus spécifiquement le passage à étudier – lequel n'est pas, bien entendu, représentatif à lui seul de l'ensemble de l'œuvre, ni de la diversité des procédés qu'elle engage.

Il existait de nombreux plans possibles pour le développement. Une méthode efficace consistait à travailler sur les oppositions de registres et de tonalités, afin de donner un caractère dynamique à l'exposé.

1. De la langue littéraire à l'écriture de l'oralité

- 1.1. Des passages tels que « Mahabad baigne dans le limon doré de l'avant-printemps. A travers l'étope noire des nuages [...] » relèvent d'une langue à la fois écrite et littéraire, où l'auteur relate son expérience sur une tonalité qui véhicule une certaine émotion, qui est ici d'ordre esthétique, voire poétique. Ces passages se caractérisent par les métaphores, certaines figées (« Mahabad baigne dans [la lumière] »), mais la plupart font preuve de plus d'originalité, comme « le limon doré » pour désigner la coloration particulière de la lumière du soleil, en ce début de printemps, ou encore l'analogie des masses nuageuses avec un morceau d'étope. On note à travers ces exemples un imaginaire très concret, souvent chtonien, caractéristique de la manière de l'auteur. On relèvera aussi le composé « avant-printemps », qui est une création, et relève donc de la néologie, autre procédé classique d'ornement du discours. A ces jeux lexicaux, il convient d'ajouter le choix d'un phrasé clair, avec une préférence pour les phrases simples, ou présentant peu de subordinées, mais toujours une structure complète, sur le modèle [Sujet+Verbe+Complément], lequel reste prégnant – du moins dans ces passages dits « littéraires ».
- 1.2. Ceux-ci contrastent avec une autre orientation lexicale, relevant de la langue ordinaire (« calepin », « flics », « éplucher nos permis », etc.), ainsi que des tournures relâchées, comme « C'était le point noir à Mahabad : trop d'uniformes », qui cumule deux procédés récurrents chez Bouvier pour mimer l'oralité :
 - (i) la phrase avec présentatif, au présent quand il s'agit d'une vérité générale déduite de l'expérience du voyage, ou, comme ici, à un temps du passé, essentiellement l'imparfait, quand il s'agit de la description d'une « chose vue » ;
 - (ii) la phrase nominale, « trop d'uniformes », dont un plus bel exemple encore est donné par l'attaque du passage à étudier : « Maisons de torchis aux portes peintes en bleu, minarets, fumées des samovars et saules de la rivière », qui cumule quatre syntagmes nominaux, avec un déséquilibre des masses prosodiques savamment ménagé, puisque le syntagme nominal minimal « minarets », sans même un déterminant, est encadré par trois autres syntagmes de même nature,

qui offrent en revanche des expansions nominales, comme s'il s'agissait d'opposer les maisons, les fumées et les saules qui s'étendent de manière profuse dans la ville, et en constitue le décor, avec les minarets qui s'y dressent solitaires, au-dessus, comme cet unique et sobre syntagme entre ses trois voisins.

- 1.3. Mais les deux axes ne font pas que s'opposer : ils fusionnent parfois, pour produire des séquences où des événements triviaux se combinent avec une syntaxe complexe et un lexique choisi, comme dans « anxieux de produire quelques lambeaux d'autorité, et font mine de disperser cette foule inoffensive en distribuant mollement des claques ». L'expression « produire quelques lambeaux d'autorité » est d'une certaine tenue, avec le recours au déterminant « quelques » et la métaphore qui est actualisée par « lambeaux ». Mais l'oxymore entre « lambeaux » et « autorité » produit un effet comique, qui est amplifié par la proposition subséquente, où « faire mine » et « des claques » relèvent d'un registre populaire, tandis que la tournure « disperser cette foule inoffensive » est plus travaillée, avec l'adjectif « inoffensive » qui ravive l'expression toute faite « disperser cette foule ». La tournure n'en produit pas moins en effet comique par l'écart entre l'adjectif épithète « inoffensif » et l'acte de disperser, appliqué à une menace dont il est dit simultanément qu'elle n'existe pas. La tournure finale, « en distribuant mollement des claques » prolonge le jeu des oppositions, l'adverbe « mollement » dissonant dans le micro-contexte où il apparaît, mais l'expression se nourrit aussi de l'un de ces préjugés colonialistes que Bouvier emploie souvent, qui prête à l'Orient une mollesse censée la caractériser et la distinguer de l'Occident – préjugé qui est ici détourné pour produire la caricature policière que l'on vient d'analyser.

2. De la poésie et du comique

- 2.1. Des tournures telles que « Mahabad baigne dans le limon doré de l'avant-printemps. A travers l'étope noire des nuages » ne sont pas seulement « écrites » ou « recherchées ». Elles proposent une transfiguration du réel, qui passe par le jeu des dénominations imagées et le rythme équilibré de la phrase, lesquels tendent à instaurer une tonalité poétique. Il en va de même de détails donnés au fil de la narration, comme « on flâne [...] dans la compagnie de ces regards intenses », qui présente un curieux enchaînement entre le prédicat verbal et la tournure « dans la compagnie », alors qu'une formulation plus usuelle eût été « en compagnie ». Le choix de la préposition locative « dans » donne plus de présence, plus de matérialité aux regards – un peu plus de cette intensité même que l'épithète finit par leur attribuer. On pourrait citer encore des « soldats dépenaillés qui traînaient avec des airs perdus », où le pluriel « des airs », inattendu, accentue à point nommé le sentiment de perte prêtée à la soldatesque.
- 2.2. De telles annotations cohabitent avec un humour constant, qui s'applique, selon les cas, aussi bien au narrateur et à son compagnon, qu'aux personnes rencontrées. La notation « les mains dans le dos – toujours dans le dos, parce que leurs pantalons n'ont pas de poche » produit un tel effet, avec d'autant plus d'efficacité que la causale est amenée sans emphase, sinon la reformulation dont elle procède, de telle sorte que l'explication saugrenue prend la force simple de l'évidence – et d'une lapalissade. De même, la rue principale est décrite comme étant « une fondrière où défilent des Shi'ites aux lugubres casquettes, des Zardoshti coiffés de leur calotte de feutre, des Kurdes enturbannés et trapus » : le verbe « défiler », avec sa connotation martiale, associé à la boue, rend les va-et-vient des hommes grotesques, mais ce qui est surtout caractéristique du style de l'auteur, et de ce goût qui est le sien pour le détail cocasse, est l'option qu'il prend de caractériser chaque peuplade par sa coiffe, ce qui induit une réduction par métonymie des identités ethniques, et une « matérialisation » inattendue de celle-ci.

- 2.3. Bouvier joue également sur ces registres, poétique et comique, pour structurer son texte. L'incipit de notre passage relève plutôt du premier : « Maisons de torchis aux portes peintes en bleu, minarets, fumées des samovars et saules de la rivière : aux derniers jours de mars, Mahabad baigne dans le limon doré de l'avant-printemps. A travers l'étope noire des nuages, une lumière chargée filtre sur les toits plats où les cigognes nidifient en claquant du bec. » Accumulation d'images et de notations discrètes ; jeu sur les formes et les couleurs ; absence de toute présence humaine au bénéfice des habitations et des monuments, des arbres et des animaux ; discours descriptif avec une nette propension à l'ekphrasis : tous ces éléments tendent à transfigurer la réalité perçue pour l'embellir, et la « poétiser ».

Ensuite, les deux registres alternent et s'entremêlent, ainsi qu'on l'a montré dans les § 2.1 et 2.2, mais le texte finit sur une scénette essentiellement comique : « Ils criaient pour s'entendre par-dessus le fracas de la rivière, chacun à son tour, pendant qu'un planton inscrivait des noms et des chiffres dans son calepin. Il nous fallut un moment pour comprendre qu'il notait des paris sur le point de savoir si, oui ou non, le pont s'effondrerait. C'était oui. » Le narrateur reste un témoin externe à la scène, afin de l'objectiver, et d'en mieux souligner le caractère exogène, sinon « exotique », au sens colonialiste du terme ; et les phrases sont de plus en plus courtes, jusqu'à amener l'effet final, « C'était oui », qui fonctionne comme une clause amusée et amusante. Ainsi l'extrait dans son entier peut-il se penser comme un dispositif textuel qui ménage une lente dérive à partir d'une approche quelque peu émerveillée de la ville. Celle-ci est ensuite non pas effacée mais complétée, corrigée, amendée, comme en contre-point, par la découverte d'une réalité humaine, plus triviale, qui est peu à peu présentée non plus comme dotée d'un charme indéfini, mais au contraire comme un sujet risible. Un tel jeu n'est pas sans rappeler celui de la fable.

3. Du récit de voyage à la construction identitaire

- 3.1. Le texte s'apparente à un récit de voyage par les descriptions qu'il propose, que ce soit celle des paysages urbains, ou des hommes qui les habitent, et les jugements qu'il véhicule sur les peuples rencontrés, que ceux-ci soient implicites ou explicites. Cela explique des notations rapides, telle « toits plats où les cigognes nidifient en claquant du bec », laquelle cumule les clichés (toits plats, cigognes, claquer du bec), mais, par ce choix même, produit une information que sa banalité rend en quelque sorte plus crédible, tant elle est convenue. Ces effets débouchent parfois sur ce que l'on a appelé, pour la littérature du 19^e siècle, la recherche de la couleur locale : l'énumération « des Shi'ites aux lugubres casquettes, des Zardoshti coiffés de leur calotte de feutre, des Kurdes enturbannés et trapus » n'est pas seulement plaisante, comme on l'a souligné au § 2.2. Elle procède aussi à l'inventaire des populations locales, à des fins informatives. C'est l'un des effets induits par le choix de noms propres qui renvoient à des réalités ethniques sans doute familières à un spécialiste du Moyen-Orient, mais pas au lecteur de Bouvier – et encore moins à l'homme ou la femme des années 1970, pour lesquels il écrivait.
- 3.2. La forme du récit de voyage est parfois difficile à distinguer d'une autre source d'inspiration stylistique de Bouvier, le reportage. Cela est très net dans bien des passages de *L'Usage du Monde* où il se livre à des analyses des enjeux politico-financiers des régions qu'il traverse et des régimes qui les administrent. Mais cette forme journalistique se fait aussi sentir dans cet extrait, à travers l'anecdote finale, déjà commentée plus haut, ou encore dans l'attaque du second paragraphe : « C'était le point noir à Mahabad : trop d'uniformes. Les tuniques bleu roi de la gendarmerie iranienne, et partout, de petits groupes de soldats dépenaillés qui traînaient avec des airs perdus et des têtes de mauvais rôdeurs. » Cet enchaînement de phrases nominales sonne comme

une suite de notations, prises sur le vif, ainsi que le traduit aussi le caractère volontairement maladroit, sinon chaotique, de la syntaxe de phrase, avec ses déséquilibres ; l'insertion d'un « et » de relance ; le recours à l'adverbe « partout » dans un emploi emphatique propre à l'oral ; ou encore le caractère lapidaire de la formule qui amorce l'énumération, « trop d'uniformes », laquelle est d'autant plus mise en valeur qu'elle est suivie aussitôt d'une ponctuation forte.

- 3.3. À ces éléments, s'ajoutent des expressions qui jouent sur le pittoresque et la couleur locale, et qui proposent un regard sur le monde typiquement occidental. Bouvier procède alors parfois de manière implicite, quand il suggère que ceux qui le suivent le font par paresse, mais sans le dire vraiment, préférant la périphrase « ceux qui n'ont pas d'affaire plus pressante » ; ou quand il laisse entendre que les autochtones se répandent sans fin en discours oiseux, avec la formule « nous en surprîmes une douzaine qui palabraient », où le choix de « palabrer » porte un jugement sans appel. Mais l'auteur recourt plus souvent encore à des clichés culturels explicites : « maisons de torchis », « dévisagent l'étranger avec effronterie », « buvant des thés aux échoppes », « soldats dépenaillés », etc. Ici, il ne s'agit plus seulement de raconter un voyage, sous la forme d'un témoignage : il s'agit bien de construire un monde où la vision occidentale de l'Orient – et souvent, plus spécifiquement, de l'Oriental – s'appuie sur des préjugés culturels forts, traduits ici sous une forme lexicale et syntaxique on ne peut plus simple et directe, et qui reflètent la difficulté, pour l'écrivain suisse, à se défaire des usages du monde qui sont les siens.

Composition principale de linguistique

Option B

Rapports établis par

Frédéric Trajber

Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille

et

Laurent Gavaille

Maître de conférences à l'université Bordeaux-Montaigne

Première partie : grec (*rapporteur : Frédéric Trajber*)

Texte de référence : Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, V, 275-278.

Vingt-deux candidats ont composé en option B. Pour la partie grecque, la moyenne des notes s'établit à 8,1/20 (au regard de 7,3/20 en 2017). La meilleure copie a obtenu 15,5/20. Neuf copies, qui ont eu la moyenne sur une au moins des deux questions, ont été notées entre 13,75/20 et 9/20. Suivent six copies plus faibles, entre 8,25/20 et 6/20. Les six dernières copies ont été notées entre 5,25/20 et 1,5/20. Comme les autres épreuves écrites d'admissibilité, l'épreuve de linguistique grecque reflète donc globalement une meilleure préparation des candidats. Outre la satisfaction que le jury a trouvée cette année à lire quelques bons exposés, il s'est aussi réjoui de voir en nette diminution le nombre des copies qui présentent une connaissance approximative de la langue grecque.

Question 1 : étude synchronique et diachronique des marques des cas dans les formes nominales du passage.

La question de morphologie nominale a été traitée par vingt-et-un candidats. Dans le détail, la qualité des réponses a été assez inégale : les meilleures ont dégagé avec clarté les faits saillants, sans se noyer dans la multiplicité des désinences nominales non représentées dans l'extrait de Flavius Josèphe. Souvent l'analyse diachronique a été privilégiée, au détriment de la synchronie ; enfin quelques candidats ont été gênés par l'identification de certaines formes. Les notes obtenues se répartissent comme suit : 15/20, une copie ; entre 13/20 et 11/20, neuf copies ; entre 9,5/20 et 7/20, six copies ; entre 5/20 et 3/20, cinq copies. La moyenne est de 9,2/20.

L'extrait de Flavius Josèphe ne présentait évidemment qu'un nombre assez limité de formes nominales. Plusieurs types flexionnels en étaient absents. Il n'offrait en outre aucune forme de duel, non plus qu'aucun vocatif. Les formes à analyser étaient :

	<i>1^{re} déclinaison</i> + <i>adj. f. de 1^{re} classe</i>	<i>2^e déclinaison</i> + <i>adj. m./n. de</i> <i>1^{re} classe</i>	<i>3^e déclinaison</i> + <i>adj. de 2^e / 3^e classe</i>
1. <i>nomin. sing. animé</i>	κραυγή - Ἰωάννης	θεός, Τίτος	Σίμων - διαστήσας - ἀπιστῶν
2. <i>acc. sing. animé</i>	ἄμυναν, ὁμόνοιαν, ἄδειαν - φιλονεικίαν - κοινήν	κίνδυνον - κοινόν	διηνεκῆ
3. <i>nomin.-acc. sing. inanimé</i>		ἴσον	δέος
4. <i>gén. sing.</i>		κτύπου, ἱεροῦ - ἐξασίου	
5. <i>dat. sing.</i>		λίνῳ	μολιβίδι - παρόντι
6. <i>nomin. plur. animé</i>		ἐκάτεροι	τέκτονες - ῥίψαντες, εὐρόντες, ἰδόντες
7. <i>acc. plur. animé</i>	δυναμένας	κριούς - ἀλλήλους - ὑπερθεμένους	ἐλεπόλεις
8. <i>nomin.-acc. plur. inanimé</i>		ἀφετήρια	πάντα
9. <i>gén. plur.</i>		ἔργων - διαφόρων, πολεμίων, Ῥωμαίων - συντετελεσμένων	χωμάτων - διαβούντων
10. <i>dat. plur.</i>	στασιασταῖς	βαλλομένοις - αὐτοῖς	

En introduction, les candidats ont en général fait le choix de présenter le phénomène du syncrétisme casuel, ce qui était tout à fait légitime mais a conduit, dans plusieurs copies, à enfermer la réflexion dans une perspective diachronique. En regard, il était utile de noter qu'à un même signifiant ne correspond pas un unique signifié casuel, et que l'appartenance à tel ou tel paradigme flexionnel est déterminante pour l'analyse des marques de cas (on pouvait par exemple opposer facilement τείχους et ἀλλήλους, ou bien Τίτος, δέος et περιηγήσαντος). D'autre part, quelques rares candidats ont écarté les adjectifs ou les participes du *corpus* des formes à étudier. Cette exclusion n'était guère pertinente, mais dès lors qu'elle était clairement annoncée en introduction, le jury ne l'a pas pénalisée.

L'exposé synchronique pouvait s'organiser selon différents plans, mais il convenait évidemment de toujours spécifier le genre, le nombre, le cas et le modèle flexionnel considérés. Les formes nominales du texte ont été pour la plupart correctement identifiées, à l'exception notable des noms propres Ἰωάννης et Σίμων : le premier a souvent été pris pour un ancien thème sigmatique, du type Σωκράτης, tandis que le second a été considéré comme un thème à degré vocalique alternant, et mis sur le même plan que τέκτων, τέκτονος. Cela dit, les jeux d'oppositions entre les différentes finales ont été en général assez bien présentés, les meilleures copies ayant témoigné d'une bonne connaissance du vocalisme de la *koinè* au I^{er} siècle de notre ère.

L'étude diachronique a, pour sa part, été inégalement réussie. Si les paradigmes flexionnels de l'indo-européen, voire du proto-indo-européen, ont semblé le plus souvent connus des candidats, il n'en a pas été de même des diverses évolutions phonétiques et réflexions analogiques qui permettent de rendre compte des formes grecques. Le jury s'est

étonné, en particulier, de voir que dans cinq copies le nom d'Osthoff était attaché au phénomène de l'allongement compensatoire dans la finale de l'accusatif pluriel thématique (*-o-vc > -ouvc) ou du nominatif masculin singulier du participe aoriste sigmatique (*-σαντς > *-σανς > -σᾶς). Rappelons donc que la « loi d'Osthoff » formalise l'abrègement d'une voyelle longue suivie de la séquence {sonante + consonne}, notamment dans la finale du datif pluriel thématique -οις (< instr. *-ōjs), ou bien à l'accusatif pluriel de la 1^{re} déclinaison (*-ā-vc > *-ᾶvc). Aussi, au § 225 de la *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien* (nous supposons en effet que l'erreur constatée dans tant de copies procède d'une lecture hâtive du manuel de Michel Lejeune), dans les exemples de « nomin. masc. sg. des participes *φανη-ντ-ς > *φανενς > att. φανείς [...] », ou d'« accus. plur. de la première déclinaison *-ā-vc > *-ᾶvc > att. -ᾶς », c'est chaque fois la première évolution qui illustre la loi d'Osthoff — la seconde évolution consistant précisément en un allongement compensatoire qui a pour effet de masquer l'abrègement d'Osthoff.

Signalons aussi que la plupart des candidats se sont attachés à rendre compte des désinences du grec classique. Au rebours, quelques bonnes copies ont conduit l'étude diachronique jusqu'à la *koinè* de Flavius Josèphe. En particulier, deux phénomènes méritaient d'être mentionnés : d'une part la tendance à la réduction des diphtongues, qui, si elle épargne encore la diphtongue *oi* au premier siècle de notre ère, a assurément déjà affecté la diphtongue *ai*, réduite à *ē*. D'autre part la fermeture des voyelles longues : l'ancien *ō* (graphié *ou*) s'est fermé en *ū*, et les *ē*, ouverts (η) et fermés (ει), se sont fermés en *ī*.

Le bilan de cette question de morphologie nominale est donc assez positif : dans l'ensemble, à l'exception de quelques copies très faibles, les réponses des candidats ont témoigné d'un travail sérieux. Aussi le jury souhaite-t-il que les qualités de synthèse et les connaissances linguistiques constatées lors de cette session se confirment dans les années à venir.

Question 2. Syntaxe. Étude des emplois du participe, d'après les exemples du passage.

Force est de constater que la question de syntaxe, exigeant une nécessaire compréhension du texte, a été moins réussie que la question de morphologie. Deux candidats ne l'ont pas traitée. Les notes des vingt autres copies se répartissent ainsi : trois copies entre 16/20 et 14,5/20, deux copies à 10/20, neuf copies entre 8,5/20 et 7/20, six copies entre 6,5/20 et 3/20. La moyenne, compte non tenu des deux copies blanches, est de 8,1/20.

La question relative aux emplois du participe invitait à observer et à expliquer la faveur toute particulière dont jouit cette « forme nominale du verbe » en grec en général, et dans la *koinè* en particulier. En introduction à leur étude, beaucoup de candidats ont, de façon pertinente, présenté les grandes caractéristiques du participe grec, signalant qu'il relevait à la fois de la catégorie du nom (par sa flexion, ses modalités d'accord, ses emplois possibles comme épithète ou épithète détachée) et de la catégorie du verbe (par son aptitude à être centre de proposition, sa capacité de rection, ses informations aspectuelles et diathétiques). De même, les plans adoptés – ou parfois seulement esquissés – étaient tout à fait valables pour pouvoir traiter correctement la question. En d'autres termes, les introductions étaient prometteuses. Malheureusement, dans un nombre non négligeable de copies les considérations générales sont restées purement théoriques et le texte de Flavius Josèphe a été ou bien laissé de côté, ou bien mal exploité – parce que mal compris. À preuve : le relevé des

formes participiales n'a que très rarement été exhaustif : διαστήσας, δέον et ἀπιστῶν ont été omis dans plusieurs études, tandis que l'adverbe τριχόθεν, le substantif τέκτονες (peut-être lu τεκόντες ?) et l'adjectif substantivé διαφόρων ont pu passer pour des participes ! Tout aussi inquiétante a été l'analyse de certains thèmes temporels : εὐρόντες interprété comme un présent, ὑπερθεμένους comme un parfait...

Dans le détail, l'extrait offrait plusieurs exemples de participes comme centres de propositions. Il y avait d'abord trois génitifs absolus : (1) τῶν δ' ἔργων συντετελεσμένων, (2) κτύπου περιηγήσαντος et (3) διαβοώντων [...] τῶν διαφόρων. Outre les phénomènes d'accord et de rection (noter la complétive ὡς πάντα πράττειν...), ces trois participes illustraient bien la valeur aspectuelle de chaque thème verbal : état acquis des réalisations pour le parfait συντετελεσμένων, ponctualité du bruit fracassant pour l'aoriste περιηγήσαντος, aspect duratif des cris pour le présent διαβοώντων. D'autre part, une copie a fort justement remarqué que ces génitifs absolus étaient lancés en tête de trois des cinq phrases du passage, montrant par là même la prédilection de l'auteur pour ce tour. Ajoutons que la concision liée à l'absence de mot subordonnant et le caractère implicite de la nuance circonstancielle justifient la fréquence de cette construction dans les textes narratifs. L'autre construction absolue connue du grec mais assurément plus rare, l'accusatif absolu, était représentée par le participe neutre δέον, « alors qu'il fallait... », qui régit dans l'extrait la proposition infinitive dont le verbe est συνελθεῖν. La page de Flavius Josèphe présentait aussi une proposition complétive au participe (δυναμένος τὰς ἐλεπόλεις), complément du verbe εὐρόντες : « réalisant que les hélépoles pouvaient y arriver ».

Les participes apposés à un nom ou à un pronom sujet, exprimé ou sous-entendu, étaient assez nombreux, et pour la plupart à l'aoriste : ῥίψαντες, εὐρόντες, διαστήσας, ἰδόντες, ὑπερθεμένους. Quelques candidats ont essayé à juste titre de préciser la nuance circonstancielle de chaque participe. À cet égard, rappelons surtout deux points : d'une part le participe aoriste n'exprime pas l'antériorité relative au temps de l'action principale, mais seulement l'aspect ponctuel. Ainsi dans ἰδόντες [...] ἐπενόουν, le thème d'aoriste ne fait qu'exclure toute considération de durée : « à la vue de [...] ils songeaient ». D'autre part, les participes apposés ne sont pas tous susceptibles de permuter avec des subordinées circonstancielles conjonctives. Par exemple, le participe ῥίψαντες explique de quelle *manière* les hommes du génie mesurent la distance jusqu'au rempart, sans prendre le risque de s'en approcher : « en lançant » des fils lestés de plomb. Enfin le texte comportait aussi un participe présent, ἀπιστῶν, accompagné de καίπερ qui en précisait la valeur concessive.

Les candidats ont dans leur grande majorité bien repéré et commenté le participe substantivé par l'article neutre, τὸ παρόν (au datif dans l'extrait), « le présent, la circonstance présente ». L'emploi de βαλλομένοις dans la proposition οὐ γὰρ ἐνήν ἄλλως ἄνωθεν βαλλομένοις a été beaucoup moins souvent analysé : quelques copies y ont vu un participe à valeur causale, apposé à un pronom αὐτοῖς sous-entendu (« cela ne leur était en effet pas possible autrement, puisqu'ils se faisaient tirer dessus d'en haut ») — ce que le jury a accepté. On pouvait aussi le comprendre comme un participe substantivé sans article, autrement dit avec une valeur indéterminée qui ne restreint pas le propos aux seuls ouvriers du génie mentionnés dans la proposition précédente (« ce n'était en effet pas possible autrement pour des hommes qui se faisaient tirer dessus d'en haut »).

Ces quelques remarques montrent assez combien il serait de mauvaise méthode pour les candidats futurs de « sacrifier » la lecture des textes au profit de la seule acquisition des savoirs théoriques. Dès avant les épreuves écrites, il convient au contraire de se familiariser avec les œuvres au programme tout en acquérant les indispensables outils d'analyse. Les candidats qui préparent le concours seuls, hors cadre universitaire, trouveront ci-après un

rappel des grands ouvrages théoriques avec lesquels travailler, mais, répétons-le, ils doivent aussi lire et relire les auteurs du programme.

Bibliographie (en langue française)

- Benveniste É., *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, 1935
Benveniste É., *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, 1948
Benveniste É., *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, tomes I et II, Paris, 1969
Benveniste É., *Problèmes de linguistique générale*, tomes I et II, Paris, 1966 1974
Chantraine P., *La formation des noms en grec ancien*, Paris, 1933
Chantraine P., *Morphologie historique du grec*, 2^e éd., Paris, 1961
Chantraine P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots*, Paris, 2^e éd., 2009
Chantraine P., *Grammaire homérique*, tomes I et II, Paris, nouvelle édition revue et corrigée par M. Casevitz, 2013-2015
Humbert J., *Syntaxe grecque*, Paris, 1960
Lejeune M., *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, Paris, 1972

Bibliographie complémentaire (en langue étrangère)

- Beekes R.S.P., *Comparative Indo-European Linguistics, an Introduction*, 2^e éd., Amsterdam, 2011
Meier-Brügger M., *Indogermanische Sprachwissenschaft*, 9^e éd., Berlin, 2010

Seconde partie : latin (rapporteur : Laurent Gavaille)

La moyenne de cette épreuve est de 07,5/20 (et de 08,8 si l'on n'intègre pas dans le calcul les copies notées entre 01 et 02/20). Si le résultat algébrique est à peu près stable par rapport à la précédente session, l'impression d'ensemble est nettement meilleure car le nombre des bonnes copies est en hausse (malheureusement contrebalancé par un nombre important de copies rédigées par des candidats qui n'étaient pas préparés du tout à cette épreuve).

Les notes se répartissent de la manière suivante :

- 17/20 : une copie ;
- entre 14,5 et 13,5/20 : deux copies ;
- entre 12,5 et 10/20 : six copies ;
- entre 08 et 05/20 : six copies ;
- entre 03 et 01/20 : six copies.

Texte de référence : Térence, *Heautontimoroumenos*, v. 147-174

Bibliographie indispensable pour les deux questions : MONTEIL Pierre, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1979

Bibliographie complémentaire : MEISER G., *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, 1998

Une bibliographie générale figure à la fin de ce rapport.

Question 1. Phonétique. Étude du devenir latin des laryngales indo-européennes, du début du texte jusqu'au vers 162 inclus.

La moyenne obtenue à cette question est de 07,3/20. Toutefois, si l'on n'intègre pas dans le calcul les trois copies qui n'ont pas traité la question, la moyenne est de 08,3/20 (elle est même de 09/20 si l'on ne tient pas compte des sept copies notées entre 0 et 02,5/20). Ce résultat est très satisfaisant. Les notes se répartissent comme suit :

- entre 18 et 16/20 : trois copies ;
- entre 13 et 11/20 : cinq copies ;
- entre 08,5 et 07/20 : quatre copies ;
- entre 05 et 03,5/20 : trois copies ;
- entre 02,5 et 01,5/20 : quatre copies.
- 00/20 : trois copies

1. DÉFAUTS ET QUALITÉS DES COPIES

Les copies notées entre 01,5 et 02,5/20 ont été sanctionnées pour leur indigence (une dizaine de lignes) ; elles témoignent d'une grande méconnaissance de la question, qui a amené les candidats concernés soit à faire du hors-sujet, soit à énoncer des contre-vérités ou à ne traiter

qu'une forme ou deux de manière très insuffisante dans la mesure où il n'y a ni plan ni classement.

Entre 03,5 et 05/20 : toujours très peu de formes relevées et expliquées ; les devoirs sont un peu plus fournis mais présentent souvent de graves défauts de méthode :

- récitation de quelques connaissances théoriques sans aucune prise en compte du texte (par exemple évoquer le suffixe de féminin $*-eh_2-$ sans mentionner la moindre forme du texte ; se contenter d'évoquer A. Martinet à propos du μ de $n\bar{o}\mu\bar{i}$ mais sans aller plus loin) ; parfois le candidat expose tout ce qu'il sait de manière purement théorique (et pas toujours exacte) dans une introduction assez longue, mais ne fournit ensuite que des bribes d'explication quand il s'agit de passer aux formes du texte ;
- plan morphologique : par ex. les laryngales dans les radicaux / dans les désinences, ce qui n'a aucune pertinence ;
- pauvreté des explications : parfois une reconstruction juste au milieu d'affirmations fausses ; description erronée de la phonétique des laryngales ;
- incohérences reposant sur une mauvaise connaissance de la langue : par ex. illustrer l'évolution $*eh_1 > \bar{e}$ par *est*, la désinence $*-ih_2$ de génitif par l'ablatif *leni*.

Entre 07 et 08,5/20 : copies un peu plus remplies, présentant des qualités mais encore des manques (moins du quart des formes du corpus relevées) et des erreurs graves :

- traiter ensemble les groupes voyelle + laryngale et laryngale + voyelle, sans aucune distinction ; présenter des étymologies fantaisistes, comme « $*teh_1-$ » pour *fāciō* ;
- réciter des connaissances sans prendre en compte le texte (par ex. expliquer le nominatif $*-eh_2 > *-ah_2 > -\bar{a}$ par chute de la laryngale alors qu'il n'y a pas de nominatif de thème en $*-eh_2$ dans le passage ; ou illustrer le traitement de la laryngale à l'initiale devant voyelle en récitant par cœur l'exemple de *āgō* qui n'est pas dans le passage mais sans voir la forme *est* du texte) ;
- incohérence de classement : placer $*h_1s-$ de *sum* dans une partie sur le traitement des laryngales entre consonnes ; annoncer en titre « voyelle devant laryngale » et illustrer cette partie par un développement sur « laryngale devant e » ;
- plan curieux ou pas assez pertinent (par ex. environnement vocalique / environnement consonantique ; ou se contenter de $*HV / *H / *VH$ sans préciser la place dans le mot ni l'environnement phonétique) ;
- se contenter d'un classement théorique sans savoir repérer les formes du texte ;
- imprécision : citer *gnātus* sans indiquer la moindre longueur ni la moindre reconstruction, ou faire croire que le a y est bref (alors qu'il s'agit d'un exemple de base).

Entre 11 et 13/20 : bonnes introduction et conclusion qui montrent que la question est connue, plans assez pertinents mais parfois incomplets (il manque souvent l'étude des laryngales qui chutent sans laisser aucune trace). Des insuffisances toutefois : corpus incomplet (autour de la moyenne), erreurs dans les reconstructions, problèmes de classement, réponses faites dans la précipitation.

Entre 16 et 18/20 : réponses justes, précises et fournies, même s'il y a quelques manques sur des formes qui devraient être connues.

2. EXIGENCES DU JURY

2.1. Tout d'abord identification et explication des formes concernées. Le texte comportait au maximum une trentaine de formes susceptibles d'être examinées. Mais compte tenu de la difficulté ou des incertitudes de la reconstruction (certaines laryngales sont discutées), le jury

attendait que les candidats traitent une vingtaine de formes dignes d'être exigées d'un candidat à l'agrégation parce que bien répertoriées dans les manuels (ainsi le \bar{e} de *lēnis* n'est pas exigé, mais le $-\bar{o}$ de première personne du singulier l'est).

2.2. Une fois identifiées et reconstruites, les formes du texte devaient être bien classées, selon un plan pertinent. On pouvait adopter un plan par origine ($*h_1$ / $*h_2$ / $*h_3$), par résultat (le traitement de la laryngale aboutit en latin à une voyelle longue / à une voyelle brève / à rien) ou par place (traitement de la laryngale à l'initiale / à l'intérieur / en finale). Les trois plans sont bons, mais quel que soit le choix adopté, les trois dimensions doivent être présentes. Dans une question de ce type, on attend que le candidat sache également, dans la définition de son plan ou dans celle des sous-parties, prendre en compte la place dans le mot et l'environnement phonétique. Les candidats qui n'ont pas su le faire ont eu forcément une mauvaise note. Et la définition de l'environnement doit être très exacte : il ne faut pas se contenter d'indications vagues (comme « en syllabe intérieure »), mais indiquer la nature du phonème qui précède ou suit la laryngale, et préciser si les positions initiales ou finales sont absolues ou non.

2.3. Exactitude : poser le bon degré de la racine sur lequel repose telle ou telle forme (trop de candidats se contentent d'un degré plein).

2.4. Rédaction d'une introduction et d'une conclusion.

En introduction, on attend évidemment une définition des laryngales : ce sont des consonnes dans le système indo-européen le plus ancien (et non des sonantes), comme le montre la correspondance entre la $*h_2$ et le h du hittite (skr. *pā-ti* « il garde », hitt. *paḥš*, racine $*peh_2-$, parfois élargie en $*peh_2-s-$ cf. lat. *pāstor*). Ce qui les rapproche des sonantes, c'est qu'elles produisent souvent des voyelles dans les langues issues du proto indo-européen ; mais cette production ne relève pas, comme dans le cas des sonantes, d'une vocalisation. Leur statut consonantique a fait progressivement préférer leur notation par $*h$ plutôt que par ϑ , symbole qui rend plutôt compte d'une conception sonantique de la laryngale (ainsi J. Kuryłowicz, qui utilise ce symbole, note aussi $*\vartheta_1$, $*\vartheta_2$, $*\vartheta_3$, pour expliciter le caractère consonantique). Toutefois, la notation par $*h$ ne préjuge en rien de ce que pouvait être la réalité articulatoire de ces consonnes en indo-européen. Le terme de « laryngale », emprunté aux langues sémitiques, date de l'époque où l'on croyait à une parenté entre langues indo-européennes et langues sémitiques. Cette parenté est aujourd'hui abandonnée, mais le terme de « laryngale » a pu rester car il renvoie à une réalité consonantique. Trois laryngales sont distinguées, en fonction de la manière dont elles colorent la voyelle en disparaissant : $*h_1$ colore en [e], $*h_2$ en [a] et $*h_3$ en [o].

Tout cela se trouve à peu près dans le manuel de P. Monteil, même si l'auteur n'est pas parfaitement clair sur le statut consonantique. Le titre de chapitre est « les sonantes de la série laryngale », mais l'auteur laisse entendre qu'il s'agit bien de consonnes lorsqu'il explique (reprenant É. Benveniste) qu'aucune racine ne commence par une voyelle et que les radicaux récents commençant par une voyelle doivent remonter à une racine en laryngale (par ex. lat. *ag-* < $*h_2eg-$). Toutefois, des descriptions sonantiques des laryngales formant le centre d'une syllabe existent encore, même si elles sont rares ($*h_{1/2/3}$). P. Monteil n'est pas non plus très exact sur le détail des évolutions phonétiques, se contentant de formules telles que « produit ». Le jury tient évidemment compte de l'existence de ces présentations différentes et ne cherche pas à imposer l'une plutôt que l'autre.

On attendait surtout la référence à F. de Saussure qui, avant même la découverte des laryngales en hittite par J. Kuryłowicz, a eu l'idée de ces éléments, qu'il appelait « coefficient

sonantique », dans son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Son intuition était que l'alternance vocalique degré plein / degré zéro (réduit) permet d'expliquer la forme courante d'alternance voyelle longue / voyelle brève. Ainsi, sur le modèle de l'alternance **b^heug-* / **b^hug-* « fuir » (gr. φεύγω / ἔφυγον, lat. pst. *fūgiō* / pft. *fūgī*) ou **b^heīd^h-* / **b^hid^h-* « faire / inspirer confiance » (gr. πείθομαι / ἐπιθόμεν, lat. *fīdō* / *fīdes*), Saussure suppose que les voyelles longues reposent elles aussi sur un groupe composé d'une voyelle brève suivie d'une consonne. Comme il ignore le statut exact de cette dernière, il lui donne le nom de « coefficient sonantique » qui, selon lui, présente deux variantes qu'il décide de noter A et O : ā < *eA (*stāre* / *stātus* < *steA- / *stA-), ō < *eO (δίδωμι/δίδομεν et *dōnum* / *dāre* < *deO- / *dO-). Le système est ensuite complété par H. Möller, qui pose un troisième « coefficient sonantique » *E permettant d'expliquer les alternances type τίθημι / τίθεμεν et *fēcī* / *fāciō*.

En conclusion, on pouvait (en s'inspirant de P. Monteil) dresser un bilan du rôle joué par les laryngales dans la constitution de la langue latine. Elles permettent de rendre compte des timbres de voyelles brèves, en syllabe initiale, en syllabe intérieure, en syllabe finale, mais aussi de certaines voyelles longues et de nombreuses alternances : alternances de longueur et de timbre à l'intérieur même du latin (bien visibles dans les variations du radical), et alternances entre les langues.

3. ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

3.1. À l'initiale absolue

3.1.1. *Devant consonne* : chute dans presque toutes les langues indo-européennes, sauf en grec où elle laisse une trace vocalique (**h₃°reg-* > **(h₃)oreg-* dans ὀρέγω) et en hittite où **h₂* > *ḫ* - *Liberī* (v. 151) « enfants de naissance libre » < **h₁leud^hero-* (avec *eu > ī cf. G. Meiser pour le détail), cf. adj. *liber*, cf. gr. ἐλεύθερος. Même chute en péligien LOUFIR.

- *Recte* (v. 152) « d'une façon droite (moralement) » d'où ici « justement » », cf. *regō* « diriger en droite ligne » d'où « avoir la direction ou le commandement », cf. gr. ὀρέγω « tendre, s'étendre », **h₃reg-* « diriger ».

- Cas particulier : *sīs* (v. 162), cf. *sum*. La comparaison avec les autres langues indo-européennes comme le grec εἰμι < **h₁esmi*, véd. *ásmi* laisse penser qu'il faut partir du degré plein au singulier et du degré réduit au pluriel, cf. véd. *smási* < **h₁smos*. Le latin *sum* peut s'expliquer de deux façons : soit extension du degré réduit du pluriel **h₁smos* > *sumus* (P. Monteil), soit réfection à partir des formes enclitiques où la laryngale a disparu **-sm̥*, *-s*, *-st* (2^e et 3^e sg. attestées en latin archaïque) : **-sm̥* => **sm̥* > **som* > *sum*.

3.1.2. *Devant voyelle* : chute avec coloration de la voyelle subséquente e (et non de o).

- *Esse* (v. 151) repose sur le degré plein de la racine « être » : **h₁es-se*.

- Plus difficile : *ille* refait avec un timbre *i* sur le modèle de *is*, *iste* et *ipse*, sur le thème *ol-* de *ulter*, *ultimus*, véd. *ol(i)* « au-delà », cf. **h₂ol-* / **h₂el-* > *al-* dans *alius*, gr. ἄλλος (*ollī* chez Ennius).

3.2. À l'intérieur

3.2.1. *Entre consonnes*

- Description phonétique : production d'un *ã* en latin (susceptible évidemment de subir des variations de timbre), d'un *-ř-* en indo-iranien, quel que soit le type de la laryngale (alors qu'en grec **Ch₁C* > *CεC*, **Ch₂C* > *CaC*, **Ch₃C* > *CoC*). Deux explications phonétiques possibles : soit

*CHC > CăC si l'on est partisan d'une description sonantique, soit (si l'on privilégie le statut consonantique des laryngales) on pose une voyelle d'appui qui entraîne la disparition de la laryngale.

- Le texte fournissait un certain nombre d'exemples bien connus, sur lesquels aucune faute n'était admise : *patri* (v. 156) qu'il fallait mettre en relation avec le gr. πατήρ et le véd. *pitár-* pour poser **ph₂tér*, *făxint* et *făcient* (v. 161) avec le gr. τίθημι / τίθεμεν pour poser **d^hh₁-*, degré réduit de la racine **d^heh₁-* « placer, poser » (ou éventuellement **d^heh₁k-* « faire »), *făteor* à rapprocher du gr. φημί / φάμεν (**b^hh₂-*, degré réduit de **b^heh₂-* « parler »). Pour le second élément du composé *particeps* (v. 150), qui repose sur *-*cap-s*, le jury admettait la racine **keh₁p-* / **kh₁p-* « prendre » proposée par P. Monteil, mais a constaté que plusieurs candidats connaissaient l'étymologie plus récente par le degré réduit de **keh₂p-* « prendre, saisir », préférable dans la mesure où elle permet de rendre compte de la correspondance avec le gr. κάπτω « je happe, j'avale ».

- Pour *fās* (v. 149) le jury acceptait plusieurs explications : celle des Anciens par **b^heh₂-* « parler » qu'on retrouve dans le *Vocabulaire des institutions indo-européennes* d'É. Benveniste (II, p. 133 et suiv.) ; celle par **d^heh₁-* « placer, poser » établie par G. Dumézil depuis longtemps (voir par ex. *Religion romaine archaïque* p. 144 : « assise mystique » du *ius*) et souvent reprise ; enfin celle par **d^heh₁s-* « dieu » (cf. gr. θεός sur le degré réduit, lat. *fēriae* et *fēstus* sur le degré plein). Il convenait alors de préciser que le timbre *a* imposait de poser un degré réduit **d^hh₁s-* (le même que dans *fānum* < **d^hh₁s-no-m*) qui aurait subi l'allongement des monosyllabes accentués (ou l'influence analogique de *fānum* ?).

- *Crēdō*, pourtant expliqué dans le *Vocabulaire des institutions indo-européennes* d'É. Benveniste (I, p. 171 et suiv.), n'a pas eu beaucoup de succès, mais certains candidats l'ont bien expliqué en faisant appel au correspondant védique *śrad-dhā-* (« acte de confiance ») qui permet de considérer *crēdō* comme le résultat de l'univerbation d'un syntagme **kred-d^heh₁-* « placer sa confiance dans » (au degré réduit **kred-d^hh₁-*). *Crēdō* fait partie de ces verbes athématiques classés dans la troisième conjugaison thématique à la faveur de l'apparition d'une voyelle brève issue du traitement de la laryngale : **kred-d^hh₁-se* > *crēdēre*, **kred-d^hh₁-mos* > *crēdīmus*. Mais on peut aussi évoquer une autre origine pour cette voyelle brève, celle de la désinence d'un participe (**kred-d^hh₁-ont*), auquel cas cet exemple n'est pas à classer ici, mais dans la catégorie « chute de la laryngale en position intérieure entre consonne et voyelle ».

3.2.2. Entre consonnes et précédée d'une voyelle brève e ou o

Description phonétique : la laryngale colore la voyelle *e* en fonction de sa propre nature et disparaît en allongeant la voyelle. Il s'agit d'une évolution ancienne, de date indo-européenne : c'est pourquoi l'évolution est la même en grec.

3.2.2.1 *Ceh₁C > CēC

- (*De*)*crēyī* : **kr-eh₁-y₁-h₂a₁*, **kr-eh₁-* représentant le thème d'aoriste de la racine **kreh₁-(j)* « tamiser » d'où « séparer, distinguer ». Voir la question 2 pour plus de détails.

- Non exigé : *lēnis* « doux », racine **leh₁-* « relâcher, laisser, abandonner » cf. *lētum* « mort », lit. *lėnas* « calme, docile ».

3.2.2.2. *Ceh₂C > CāC

- *Tractāre*. La catégorie des verbes fréquentatifs en *-(i)tāre-* correspond à un développement latin. Le *ā* s'explique donc par analogie avec des formations plus anciennes où le *ā* résulte phonétiquement d'une *h₂ : par exemple les factitifs type *nouāre* issus d'un thème substantival de féminin ou de collectif en *-eh₂, ou les intensifs-causatifs sur racine en *-h₂ comme *domāre* < *dom-ajē-se < *domh₂-ejē-se.

- *Voluptās* présente le suffixe de dérivation *-tās* issu de *-teh₂-t-s, qu'il faut mettre en relation avec le suffixe i.-e. *-tā- < *-teh₂- formateur de substantifs abstraits dérivés d'adjectifs. Le latin (hormis *iuventā* et *senectā*) et le grec ne l'ont conservé que sous la forme élargie *-tā-t- qui sert à former des substantifs féminins, dérivés d'adjectifs et exprimant la qualité (σμενότης).

- Non exigé : *tam* < *tām < *teh₂- sur thème de démonstratif *so- / *to- ; en latin *to- n'est plus représenté que les adverbes *tum* et *tam*, ce dernier formé sur le féminin *teh₂- (comme *tālis*). La longue *ā* de *tām s'abrège normalement dans un monosyllabe devant finale *-m* (voir *rēm* < *rēm) ou *-t* (voir *sīt* < *sīt).

3.2.2.3. *Ceh₃C > CōC : pas d'exemple dans le texte.

3.2.3. *Entre consonnes et précédée d'une voyelle brève i ou u (issues de la vocalisation d'une sonante) : production d'une voyelle longue*

- *fiam* (v. 148) permettait de rappeler la formation de *fiō* que P. Monteil décrit comme « étymologiquement apparenté à *fuam* », donc à *fuī* pour lequel l'auteur pose bien une racine en laryngale (*b^huh-), qu'on peut préciser sous la forme *b^hu_heh₂-. Les candidats pouvaient donc proposer *b^huh-ye/o- en mentionnant la difficulté du timbre de la voyelle longue ainsi obtenue (expliquée désormais par la « loi *pious* », que certains semblaient connaître, mais qui ne fait pas partie des connaissances exigées : passage de *ū à ī devant *y : *b^huh-ye/o- > *fū-īō > *fiō* (attesté) > *fiō*). Sur cette même racine, *fūtūrum* (v. 160) sur *b^huh₂-teu-.

- Pour *-yh- : verbe « vivre » (*uīuitur* v. 154) et suffixe de subjonctif dans *faxint* v. 161, ancien suffixe d'optatif. La racine « vivre » *g^hieh₃- doit être connue. P. Monteil propose une racine élargie en *-w-* (le *LIV* aussi), mais selon G. Meiser *uīuō* serait refait sur l'adjectif *uīuus* < *g^hih₃-uo-. Quoi qu'il en soit, il faut poser *g^hih₃-. *Faxint* présente le suffixe d'optatif i.-e. alternant *-yeh₁- > *-yē- / *-yh₁- > -ī- (ou au choix *-ieh₁- / -ih₁-). Les candidats pouvaient préciser que le latin avait généralisé le degré réduit (les formes du type *siem* sont rares et archaïques). Donc *faxīnt* < *fac-s-ī-nt, avec abrègement de la longue en vertu de la loi d'Osthoff.

3.2.4. *Entre consonne et voyelle : chute*

Un exemple facile : *ingenium* (v. 151) sur *genh₁-jo- qui évolue en *ingenium* comme *g^wṃ-je/o- > *ueniō*.

Deux exemples plus difficiles et non demandés : *uolō* (v. 162) sur *uelh₁- “choisir” (cf. vieil avestique *-varētā* “il choisit”). *Maximus* si on pose (voir G. Meiser, B.W. Fortson) un suffixe de superlatif *is-ṃho- > *is-ṃmo- > *isemo- (*maximus* < *mag-(i)s-emo-s).

3.2.5. Entre consonnes et immédiatement précédée par une sonante (= cas de figure appelé traditionnellement « sonantes longues »)

Dans cette position, le groupe sonante + laryngale aboutit en latin à sonante + \bar{a} . Cette évolution a lieu lorsqu'une consonne suit : devant voyelle, le résultat est différent (\bar{a} + liquide et \bar{e} + nasale). Le texte fournissait l'exemple très connu de *gnātus* (v. 148), qui repose sur $*g\eta h_1\text{-to-}$ (cf. gr. -γνητος).

P. Monteil relie *nōueras* (v. 153) au traitement des « sonantes longues », avec prudence puisqu'il estime que le groupe sonante + $*h_3$ évolue « peut-être » en sonante + \bar{o} (ainsi *nōtus* sur $*g\eta h_3\text{-to-}$) : le parfait attendu $*(g)nāuī$ (reposant selon A. Martinet sur $*g\eta h_3\text{-}$ > $*g\eta h_2^w\text{-}$) aurait été refait en $(g)nōuī$ par analogie avec le présent *nōscō* (qui reposerait sur un degré plein). Cette présentation, admise par le jury, peut cependant être améliorée. Notre connaissance des règles de formation des divers thèmes indo-européens ayant progressé, les différents manuels ou dictionnaires étymologiques récents posent un degré réduit pour le présent *nōscō* ($*g\eta h_3\text{-ske/o-}$ qui aurait dû évoluer en $*(g)nāscō$) et bien sûr aussi pour l'adjectif en $*\text{-to}$ ($*g\eta h_3\text{-to-}$ qui aurait dû donner $*(g)nātus$, comme dans *ignārus* reposant sur $*g\eta h_3\text{-r-o-}$). Les formes en \bar{o} doivent donc être refaites sur le modèle du parfait, fondamental dans la langue puisqu'il a un sens de présent, qui repose sur un thème d'aoriste $*g\eta h_3\text{-}$ ayant perdu en latin sa valeur de prétérit.

3.3. En finale absolue

Distinguer $*\text{-H}$ (par ex. neutre pluriel $*\text{-h}_2$ > \bar{a}), non représenté dans le texte, et $*\text{-e/oH}$ évoluant en voyelle longue.

Les candidats pouvaient facilement reconnaître des désinences en laryngale :

- *Putō* (v. 151) 1^{ère} sg. \bar{o} < $*\text{-oh}_2$ = voyelle thématique + désinence -h_2 qui remplace $*\text{-mi}$ dans les verbes thématiques. Cette désinence est la même que celle du moyen ($*\text{-h}_2e$), les désinences thématiques étant considérées comme issues du moyen.

- Génitif en \bar{i} : *iniuriae* (v. 147) avec -ae < $*\bar{a}\bar{i}$. Ce \bar{i} repose selon P. Monteil sur $*\text{-yh}_2$ qui serait une variante collective du suffixe $*\text{-yo-}$. On pouvait aussi songer à l'hypothèse de F. Bader d'un suffixe d'appartenance $*\text{-yh}_2$. La première déclinaison a emprunté ce \bar{i} à la deuxième : $\bar{a}\bar{i}$ (scansion qu'on trouve chez Ennius et chez Plaute) > $*\bar{a}\bar{i}$ > -ae par monophthongaison.

- *Quantī* (v. 155). Selon J. Wackernagel (cité par P. Monteil), les adverbes d'estimation reposent sur $*\text{-ih}_2$, forme figée de collectif du suffixe $*\text{-yo-}$, étendue selon lui ensuite au génitif. On pouvait ajouter G. Klingenschmitt (cité par G. Meiser), qui pose un suffixe d'appartenance $*\text{-ijo}$ ou $*\text{-iho}$ avec \bar{i} issu des noms type *Marcipor* « *puer Marci* » où le suffixe n'est pas thématisé (variante shandi).

- Ablatif *ullā* (v. 149) sur instrumental indo-européen $*\text{-eh}_2\text{-eh}_1$ > $*\text{-ah}_2\text{-ah}_1$ > \bar{a} . Autre explication : par la forme plus récente (de création italique) $\bar{a}\bar{d}$ > \bar{a} sur le modèle de $\bar{o}\bar{d}$ de la déclinaison thématique (reposant sur abl. i.-e. thém. $*\text{-ōt}$).

- *Rectē* : P. Monteil explique ce \bar{e} par l'adjonction de la désinence $*\text{-ē}$ d'instrumental singulier (celle de *consulē*) à la voyelle thématique, d'où production d'une voyelle longue, tantôt \bar{o} (pour les noms), tantôt \bar{e} (pour les adverbes). Mais depuis, tous les manuels d'indo-européen posent $*\text{-(e)h}_1$ pour la désinence d'instrumental (cf. thèmes en \bar{i} védique : \bar{i} < $*\text{-ih}_1$, cf. aussi forme pleine $*\text{-eh}_1$ en indo-iranien *vācā* et peut-être dans les composés latins type *rubē-facere*).

- Cas de chute : *ostendisti* (v. 155) avec $*\text{-th}_2e\bar{i}$ ($*\text{-th}_2e\bar{i}$ étant peut-être la même désinence que la désinence moyenne) > $*\text{-th}_2a\bar{i}$ > \bar{i} .

Ce corrigé devrait rassurer les futurs candidats : une très bonne connaissance du manuel de P. Monteil permet d'obtenir une excellente note. Toutes les analyses de détail plus récentes, correspondant à la connaissance actuelle l'indo-européen, sont évidemment les bienvenues, mais ce n'est pas sur cela que le jury attend les candidats, qui ne sont pas censés être à la pointe de la recherche.

Le plus important est de bien identifier les formes concernées par la question (ce qui n'est possible que si l'œuvre au programme a été bien travaillée) et de proposer un classement juste, reposant sur des explications phonétiques précises, le tout dans un devoir clair, bien rédigé et bien présenté. Cela suppose évidemment de l'entraînement.

Question 2. Morphologie. Étude des thèmes de perfectum, d'après les exemples de l'ensemble du texte (synchronie, diachronie).

Si l'on ne tient pas compte des notes très basses situées entre 01 et 03,5/20, obtenues par des candidats vraisemblablement non préparés, la moyenne est de 09,5/20, ce qui est très honorable. Elle tombe à 07,7/20, si l'on tient compte de la totalité des notes, qui vont de 01/20 à 18/20 :

- six entre 01/20 et 03,5/20
- cinq entre 04,5/20 et 06/20
- quatre entre 07/20 et 09,5/20
- cinq entre 11 et 13,5/20
- deux entre 16 et 18/20.

1. DÉFAUTS ET QUALITÉS DES COPIES

Les copies notées entre 01 et 03,5/20 permettent de rappeler aux futurs candidats les erreurs qu'il faut absolument éviter :

- le hors-sujet : des considérations générales sur les temps, un plan inapproprié (formes actives / passives), une définition syntaxique du perfectum (comme ensemble de temps du passé) et non formelle, l'évocation des morphèmes temporels et modaux ;
- l'indigence : par ex. une quinzaine de lignes sans introduction ni plan ;
- la méconnaissance du latin : **legeui* présenté comme le parfait de *legō*, *dēcreūī* considéré comme le parfait de *crēdō*, *fruī* considéré comme un parfait (parfois expliqué comme venant de **fruwī*) ;
- la méconnaissance du texte : dans le passage, *dēcreūī* n'est pas le parfait de *dēcrescō* (verbe qui de toute façon apparaît en latin classique) mais celui de *dēcernō* ;
- une synchronie absente ou réduite à un simple relevé (souvent incomplet et faux : *conuēnit* au v. 165 était un présent, de même que *uīuitur* au v. 154).
- l'absence ou le caractère erroné des explications diachroniques (par ex. *ostendisti* reposerait sur « **ostend-w-isti* » ou « **ostend-* », *uen-* expliqué comme un thème de parfait qui aurait perdu le **-w-*) ; ces explications sont parfois très superficielles, certains candidats se contentant de dire que *ostendī* est le parfait de *ostendo* et que *fui* est le parfait de *sum* ;
- la récitation d'un savoir théorique sans aucune référence au texte : ainsi un candidat avait le souvenir des catégories du manuel de P. Monteil (anciens parfaits / anciens aoristes / parfaits suffixés) mais n'a mis sous celles-ci aucune forme du texte. Cela laisse penser que le candidat ne maîtrise pas le latin.

Les copies notées entre 04,5 et 06/20 comportent quelques notions, mais celles-ci sont souvent mal comprises et mal appliquées. Ainsi, l'alternance indo-européenne entre un singulier plein et un pluriel réduit est inversée, l'opposition entre infectum et perfectum présentée comme de date indo-européenne ; les connaissances sont encore trop théoriques, le hors-sujet encore présent (on trouve des considérations syntaxiques) et la synchronie insuffisante. Les explications diachroniques sont d'un niveau très variable d'une forme à l'autre et malheureusement souvent fausses (*euenissem* analysé comme un parfait en sifflante, *ostendi* comme un parfait à voyelle longue, le suffixe *-w-* présenté sous une forme *-wi*) et d'une manière générale aucune longueur n'est notée (ce qui est grave pour *uēnī*).

Entre 07 et 09,5/20, les copies présentent un plan et un classement meilleurs, mais restent insuffisantes en raison de considérations hors-sujet (sur l'aspect par ex.), de manques dans le relevé des formes (*fēcī* est traité mais pas *uēnī*, ni *pepulī*), de l'absence d'indications de longueurs (par ex. dans le couple *concessī / concēdō*), de mélange entre synchronie et diachronie, et d'erreurs graves (ex. : *uēnī* serait fait sur le thème de présent).

Les copies notées entre 11 et 13,5/20 comportent souvent une introduction et une conclusion correctes et une partie synchronique satisfaisante (même s'il manque le lien avec les types de conjugaison) : c'est surtout la diachronie qui manque de précision. Ainsi, les connaissances sur l'indo-européen sont incertaines, la formation des types latins est lacunaire, la reconstruction des thèmes *fū-*, *crē-*, *uēn-* est insuffisante, les suffixes *-w-* et *-s-* ne sont pas expliqués. La présence des longueurs est aléatoire. Des erreurs graves sont encore commises (*excussit* serait le parfait de *excurro*, *uēni* présenterait le même thème que le présent, *tendō* aurait un infixé nasal).

Les copies notées entre 16 et 18/20 sont d'un très bon niveau, avec toutefois quelques manques dans le corpus pour la moins bonne des deux. La diachronie est excellente dans la meilleure copie. Les longueurs sont indiquées, *tetendī*, *uēnī*, *decrēuī*, *excūssi* et *cēssi* sont bien expliqués, différentes hypothèses sont exposées pour l'origine du suffixe *-w-*.

2. EXIGENCES DU JURY

2.1. Rédaction : phrases (et non style télégraphique), présence d'une introduction qui problématise et d'une conclusion. Le manuel de P. Monteil fournit beaucoup d'idées susceptibles de figurer en introduction et en conclusion.

2.2. Une vue rapide du système des thèmes verbaux aspectuels en indo-européen, qui permet de problématiser le sujet, à partir d'une présentation rapide des différences frappantes entre les deux systèmes (deux thèmes en i.-e., un seul en latin), en posant la question de savoir quels sont les principes constitutifs du parfait latin. On pouvait apporter des précisions de vocabulaire (et donc de corpus) : on parle de thème de parfait en i.-e., de thème de perfectum en latin, cette notion de perfectum regroupant plusieurs temps développés en latin sur la base du thème de parfait (cela signifie que pour cette question on étudiera les thèmes des verbes qui dans le passage sont au parfait, au plus-que parfait et au futur antérieur). Il convenait donc de rappeler qu'en indo-européen on distingue les deux thèmes (dits aspectuels) du parfait et de l'aoriste, à l'origine du thème de perfectum en latin. Les différentes présentations du parfait indo-européen s'accordent pour reconstituer une forme redoublée sur racine au degré *o*, vraisemblablement alternante (singulier plein, pluriel réduit) : **b^he-b^hojdh-* / **b^he-b^hid-*. S'ajoute vraisemblablement un type non redoublé (**yojd-*). Pour J. Haudry (*L'indo-européen*, collection *Que sais-je ?*), il y aurait eu contamination d'un type alternant non redoublé et d'un type redoublé non alternant

présentant un degré réduit. Les formations d'aoristes sont au nombre de quatre : athématique, sigmatique, à redoublement et voyelle thématique, en *-eh₁-. Les évolutions phonétiques et morphologiques propres à la formation du latin ont abouti à la mise en commun des thèmes redoublés et à la constitution de catégories différentes au sein du parfait.

2.3. Classement et plan

- Synchronie et diachronie comme demandé dans le sujet.
- Synchronie : dégagement des principaux types latins en s'appuyant sur les formes du texte, et mise en relation avec les présents et avec les types de conjugaisons latines.
- Organisation de la partie diachronique. On pouvait suivre le plan du manuel de P. Monteil (par formation d'origine) : anciens aoristes / anciens parfaits / parfaits suffixés / analogiques, même si la distinction entre thèmes d'aoriste et thèmes de parfait n'est pas toujours aisée car la reconstruction est parfois sujette à discussion (ex. *uīdī* expliqué par P. Monteil comme un ancien parfait **uoīd-*, mais par G. Meiser comme un ancien aoriste **ueīd-* en raison de son sens « voir » et non « savoir »). Un autre plan diachronique est possible, par résultats, c'est-à-dire par types latins ; il présente l'avantage, pour cette question, de regrouper plusieurs hypothèses possibles pour une même forme (voir infra les éléments de corrigé). Quel que soit le plan choisi, il était nécessaire de préciser si les formations sont anciennes ou récentes.

2.4. Bonne identification des formes. L'expression « thème de parfait » (excluant donc la question des désinences) conduisait à prendre en compte toutes les formes de perfectum : *dēcrēuī* v. 147, *rēdīrīt* v. 150, *nōuerās* v. 153, *ostendīstī* v. 155, *ēuēnissent* v. 157, *pepulerim* v. 165, *excussit* v. 167, *fuit* v. 171, *crepuerunt* v. 173, *concesserō* v. 174.

2.5. Explication précise des formes. On attend que soit posée la racine quand il s'agit de verbes connus (ici en priorité les racines de *fuit*, *rēdīrīt*, *nōuerās*, *ēuēnissent*, *pepulerim*), que les morphèmes soient bien identifiés (redoublement, radical, suffixe) et que les évolutions phonétiques soient précisées. Les dix formes du texte étaient pour la plupart présentes dans le manuel de P. Monteil : (*dē*)*crēuī* p. 288 (et 315), *nōuī* p. 68 et 314, (*os*)*tendī* p. 306 (où figure *tetendī* souvent ignoré des candidats), *uēnī* p. 307, *pepulī* p. 305, *fuī* p. 304, *cessī* p. 105.

2.6. Un développement sur l'origine possible des suffixes devenus caractéristiques du parfait latin (-s- et -w-). Rappelons que P. Monteil consacre plusieurs pages à cette question. On y trouve des hypothèses qu'il convient de connaître. Les candidats peuvent actualiser leurs connaissances en se reportant à des manuels d'indo-européen ou à la morphologie de G. Meiser (cf. bibliographie générale en fin de rapport).

2.7. Savoir faire intervenir des considérations phonétiques pour expliquer des faits morphologiques. La phonétique est responsable de certaines évolutions propres au latin. Ainsi, on pouvait dire (en diachronie, quand on fait référence aux formations sigmatiques dans d'autres langues i.-e.) qu'à la différence des autres langues qui ont des aoristes en -s- pour les verbes secondaires (ἐτίμησα), le latin a préféré -w- pour ces formations, afin d'éviter un parfait en « -r- » : *monesai* > †*monerī*. Le suffixe -s- se rencontre après thème en occlusive, en nasale, en -s- ou en -h- issu de *-g^h-, mais non après liquide puisque les groupes *-rs- et *-ls- auraient évolué en -rr- et -ll- (et que la formation ne serait pas claire en synchronie).

2.8. Indication des longueurs, surtout sur la voyelle radicale. Elle est indispensable pour cette question puisque certains parfaits ne se distinguent du présent que par la longueur de cette voyelle.

3. ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

3.1. Synchronie

Il convient de dégager de grandes catégories de formation, en opposant ces formes aux thèmes de présent et en classant par fréquence : ainsi les thèmes de parfaits en *-u-* ou en *-s-*, facilement reconnaissables car suffixés, sont nettement majoritaires en latin (surtout ceux en *-u-*, plus récents, qui se sont développés à date historique).

Le texte illustre cette productivité, avec trois thèmes en *-u-* : *dēcrēuī*, *nōuerās*, *crepuerunt* (on peut aussi, en synchronie, évoquer *rēdiērīt* qui coexiste avec *rēdiuērīt*), deux thèmes en *-s-* : *excussī* et *concessī*. Si l'on cherche des séries synchroniques, on peut observer que les parfaits en *-u-* répondent à des présents variés : les uns suffixés, comme *dēcernō* et *nōscō*, les autres en *-ā-* comme *crepāre* ; que ceux en *-s-* répondent ici à des présents en dentale : *excutiō* et *concēdō*. D'autres formations existent, moins fréquentes, comme des parfaits à redoublement (pour des radicaux commençant par occlusive, *m-* ou *f-*) qui présentent une syllabe supplémentaire à l'avant constituée de la consonne initiale suivie le plus souvent de *-e-* (mais aussi *-i-* dans *didicī* ou *-o-* dans *poposcī*) et parfois une voyelle radicale de timbre différent (*pepuli* en face de *pellō*, mais *tetendī* en face de *tendō*), des parfaits qui ne présentent avec le présent qu'une différence de longueur de la voyelle radicale (*uēnī* en face de *uēniō*), des parfaits qui semblent reprendre à l'identique le thème de présent : (*ostendī* en face de *ostendō*), alors que d'autres sont bâtis sur un nouveau thème : *fuī* en face de *sum* et *esse*.

En synchronie, on pouvait aussi établir des liens entre les thèmes de parfait et les types flexionnels de présents. Les verbes dérivés secondaires (dénommatifs, déverbatifs des 1^{ère}, 2^e et 4^e conjugaisons) présentent presque toujours des parfaits suffixés, comme l'illustre *crepāre* / *crepuī* (mais les candidats pouvaient aisément compléter avec *curāre* / *curāuī*, *monēre* / *monuī* et *finīre* / *finīuī*). Les verbes primaires de 3^e et 4^e conjugaisons font principalement des parfaits longs, redoublés ou simples, comme l'illustrent ici *uēnī*, *pepuli* et (*os*)*tendī*, mais pas toujours (voir les suffixés *excussī* et *concessī*). Au sein de la 1^{ère} conjugaison, on peut distinguer d'un côté la formation la plus abondante en *-u-*, alternant avec celle en *-u-* réservée aux causatifs-itératifs (illustrée ici par *crepāre* / *crepuī*), de l'autre les rares cas de formation redoublée (*stetī* par exemple). Au sein de la 2^e, il faut distinguer d'un côté les radicaux à syllabe brève d'un point de vue prosodique qui font un parfait en *-u-* (type *monuī*), de l'autre les radicaux à voyelle longue d'un point de vue prosodique qui font un parfait en *-s-* (*alsī*, *auxī*) sauf s'ils se terminent par *-l-*, *-r* ou *-s* (*calluī*, *horruī*, *flōruī*, *censuī*).

3.2. Diachronie

Cette partie devait être organisée selon les grands types de formation, qu'on pouvait ranger selon leur fréquence en latin ou selon leur ancienneté. La répartition effectuée par P. Monteil entre anciens parfaits et anciens aoristes étant parfois sujette à discussion, il est possible de distinguer d'un côté les formes reconstituées de manière sûre, de l'autre celles qui sont susceptibles de plusieurs interprétations. On évite ainsi de revenir plusieurs fois sur une même forme au cours du devoir.

3.2.1. Parfaits à redoublement

Étaient concernés *ostendī* et *pepuli*. Il convenait de rappeler que ce procédé était le plus ancien en i.-e., avec alternance degré *o* / degré réduit, et qu'il était réservé aux verbes primaires. Ce parfait est parfois bâti sur un aoriste redoublé (*tetigī* par exemple, racine **teh₂g-*), plus souvent sur un thème de parfait au degré réduit pour les radicaux pourvus d'une voyelle intérieure *-i-*,

-u- ou d'une sonante finale (*scicidī* sur **skid-*, *peperī* sur **pe-prh₃₋*), ce qui peut donner l'impression d'une identité de vocalisme avec le thème de présent (*pepigī* < **pepagī*, parfait de *pangō*, racine **peh₂g-*). Dans ces conditions, on préférera expliquer le degré e de *tetendī* par **tetḡdī* plutôt que par **tetendī*. Beaucoup de candidats qui avaient oublié que *tendō* faisait un parfait à redoublement ont expliqué *ostendī* comme un parfait simple. Ceux qui n'ont pas fait la faute ont pu dire qu'en latin le redoublement disparaissait par haplogogie en composition (voir *repellō* / *reppulī* en face de *pellō* / *pepulī*).

Les racines **CEC* donnent lieu à parfait qui s'explique souvent aussi bien par un degré o que par un degré réduit : c'est ainsi que les candidats pouvaient proposer, pour *pepulī*, les deux explications **pe-p|h₂-h₂āi* et *pe-polh₂-h₂āi*.

Les racines **CEH* forment un parfait au degré réduit comme **de-dh₃-h₂āi* > *dedī* (non représenté dans le texte)

3.2.2. Parfaits à voyelle longue

Fuī. On attendait ce que chacun peut trouver dans le manuel de P. Monteil, à savoir que ce parfait repose sur le degré réduit d'un thème d'aoriste **b^heu₂₋* / *b^huh₂₋* (« croître, devenir ») et que le *ū* reflétant *-*uh₂₋* est attesté en latin archaïque (avant d'être abrégé en hiatus). Les candidats pouvaient facilement évoquer le correspondant grec ἔφῦ-.

Euēnī. Plusieurs candidats ont pu reprendre l'explication de P. Monteil, pour qui la longue de *uēnī* est analogique de *ēmī* (**h₁e-h₁em-*). Il fallait savoir poser la racine **g^wem-* « venir » (cf. gr. βαίνω sur **g^wm₁-je-*). La question est discutée. Selon G. Meiser, il s'agirait non pas d'une analogie, mais d'un remplacement dialectal, **g^wēm-* se substituant à **g^we-g^wm-* attendu (parfait à redoublement au degré réduit). D'autres pensent à une véritable évolution phonétique.

3.2.3. Parfaits en -s-

Excussī : parfait de *excutiō* « faire tomber en secouant », composé de *quatiō* « secouer ». La racine *(*s*)*kyeh₁t-* « agiter, secouer » (gr. att. πάπτω) n'était pas exigée. Les candidats pouvaient dire qu'en composition la forme *quatiō* est réduite à *-cūtiō* (par syncope vraisemblablement), que le parfait *-cussī* repose sur l'adjonction au thème de présent du suffixe sigmatique (**-cut-s-ī* avec assimilation régressive **-t-s-* > *-ss-*) et que le groupe *-ss-* n'est pas simplifié car il suit une voyelle brève (à la différence de *clausī* < **clausī* < **claud-s-ī*). Cette voyelle brève indique que ce parfait sigmatique ne se construit pas, dans *excussī*, sur une base aoristique de degré plein (comme *mīsī* en face de *mittō*) mais sur le thème de présent, ce qui signale une formation récente.

Concesserō. Sur ce verbe difficile on attendait l'indication des bonnes longueurs (*concedō* mais *concessī*) et les deux explications reprises par P. Monteil, l'une par la racine **sed-* « s'asseoir, aller » (*cēssī* < **cē-sd-s-ai* et *cēdō* < **ce-sd-ō*), l'autre par la racine de *cādō* (*cēssī* < **keh₁-d-s-* et *cādō* < **kh₁d-*). Toutefois, P. Monteil, notant à juste titre que le gr. hom. κεκάδοντο « se replier » supposerait plutôt une laryngale 2 (ce qui est désormais confirmé, *cādō* reposant sur une vieille forme d'aoriste thématique **kh₂d-e/o-* « tomber »), dit avec raison que *cēdō* et *cēssī* ne peuvent s'expliquer à partir de **kh₂d-* / **keh₂d-*. Il existe des hypothèses plus récentes, mais elles n'étaient évidemment pas exigées.

Les candidats auraient pu évoquer la forme de subjonctif *faxint* pour évoquer la difficulté de son analyse : s'agit-il d'un subjonctif de désidératif ou d'un subjonctif parfait (c'est-à-dire d'un subjonctif sur thème d'aoriste sigmatique) ? P. Monteil, reprenant dans son manuel les analyses de Benveniste, explique que ce subjonctif paraît parfois équivaloir à un perfectum. Mais la comparaison avec l'osco-ombrien, où le futur en *-s-* est athématique et le subjonctif

constamment thématique, donne un argument pour privilégier l'hypothèse d'une formation désidérative (cf. G. Meiser p. 183). Dans le texte, la formule *Vtinam ita di faxint* laisse difficilement place à l'interprétation par un subjonctif parfait.

3.2.4. Parfaits en -u/ū-

Trop peu de candidats prennent la peine d'évoquer les origines possibles de ce suffixe. Plusieurs sont pourtant présentées par P. Monteil. Certains candidats ont toutefois bien su évoquer l'hypothèse d'un -u- analogique du thème de parfait forgé sur la racine $*b^huh_2-$ (avec $*h_2 > \underline{u}$ entre semi-voyelle et voyelle : $*b^hu-b^huh_2-h_2ai > fufu\underline{u}ai$) ou celle, développée par H. Rix, d'une construction périphrastique sur verbe secondaire (type $*port\underline{a}-\underline{u}os-is esom$).

Le suffixe -u- s'ajoute à une base vocalique à voyelle longue, qui peut représenter un thème nominal (sur lequel est construit un verbe secondaire comme *cur\underline{a}u\underline{i}*) ou un thème aoristique caractérisé par un degré plein. La première catégorie n'est pas représentée dans le texte, mais *decr\underline{e}u\underline{i}* illustre la seconde. P. Monteil voit dans *cerno / cr\underline{e}u\underline{i}* soit une formation analogique de *stern\underline{o} / str\underline{a}u\underline{i}* soit une alternance entre un « thème III » ($*kr-n-(h_1)-\underline{o}$) et un « thème II » ($*kr-eh_1-$). C'est cette dernière hypothèse qui prévaut maintenant : on pose un thème plein $*kreh_1-$ de la racine $*kreh_1-(j)$ « tamiser » d'où « séparer, distinguer », qui suppose un thème d'aoriste (alors que gr. κρίνω et lat. *cern\underline{o}* reposent sur un thème de présent $*kri-ne/n-h_1-$). On peut donc poser $*kr-eh_1-\underline{u}-h_2ai > cr\underline{e}u\underline{i}$.

Le suffixe -u- suit synchroniquement des bases en consonne mais diachroniquement il peut s'agir d'un thème en voyelle brève (*monu\underline{i}* sur $*mone-\underline{u}-h_2ai$), en laryngale (*domu\underline{i}* sur $*domh_2-\underline{u}-h_2ai$) ou en consonne (*seru\underline{i}* sur $*ser-\underline{u}-h_2ai$). À défaut de connaître la racine de *crepu\underline{i}* ($*krepH-$ « claquer, faire du bruit »), qui n'est ni courante ni certaine dans la mesure où seul le latin permet de la reconstruire, les candidats pouvaient rapprocher ce verbe du modèle morphologique *dom\underline{a}re*, *domu\underline{i}* expliqué dans le manuel de P. Monteil (p. 315) par $*domh_2w-$, et en tout cas affirmer qu'une telle formation en -u\underline{i}, en face d'un présent en -\underline{a}re, suppose une racine en laryngale (à la différence des verbes comme *rapi\underline{o} / rapu\underline{i}* où le suffixe -u- s'ajoute à une racine terminée par une consonne). Il convenait d'ajouter quelques précisions phonétiques, en expliquant que $*krepH-\underline{u}-h_2ai$ a dû évoluer sur le modèle de $*domh_2-\underline{u}-h_2ai > *doma-\underline{u}-h_2ai > *domu-\underline{u}-h_2ai > *domu-(\underline{u})-\underline{i} > domu\underline{i}$ (le thème de présent *dom\underline{a}*- reposant sur $*domh_2-eje-$).

N\underline{o}u\underline{i} pouvait être expliqué de plusieurs manières. Chacun devait être en mesure de poser correctement la racine $*gneh_3-$ « connaître ». Les explications de détail, en revanche, pouvaient différer. La plupart des candidats ont repris l'explication de A. Martinet, abondamment citée par P. Monteil (en vertu de l'équivalence $*h_3 = h_2^w$, on poserait $*gnh_2^w-ai > *n\underline{a}u\underline{i}$ refait en *n\underline{o}u\underline{i}* sous l'influence de *n\underline{o}tus*). Mais on pouvait poser, comme on a tendance à le faire aujourd'hui, deux étymons possibles : soit le thème plein d'aoriste $*gneh_3-\underline{u}-h_2ai$ (qui aurait supplanté le parfait pour le sens « savoir »), soit le thème de parfait $*(ge)-gneh_3-\underline{u}-h_2ai$ qui aurait perdu son redoublement (peut-être sous l'influence des nombreuses formes composées). Cet exemple à interprétations multiples montre l'intérêt qu'il y a à classer en diachronie les parfaits par résultat : le classement par origine oblige à examiner ces différentes hypothèses de manière séparée.

Redierit était difficile à expliquer, mais le jury attendait que les candidats sachent poser la racine $*h_1ej-$ « aller », dont le degré réduit $*h_1j-$ peut expliquer le -i- de *ir\underline{i}*. Certains ont su dire que les formes avec -u- (*ir\underline{u}i*) étaient plus récentes et vraisemblablement refaites. On aurait aimé que les candidats commentent alors cette forme, en évoquant les difficultés qu'elle pose. Une telle reconstruction suppose soit la disparition du redoublement d'un thème de parfait et

l'extension au singulier du degré réduit du pluriel, soit un thème d'aoriste (ce qui rendrait \bar{i} comparable à $fu\bar{i}$). Mais la racine $*h_1e_i-$ « aller » ne donne pas lieu, dans les langues indo-européennes, à un thème d'aoriste. C'est pourquoi G. Meiser, dans sa *Morphologie*, présente une explication à partir de $*h_1i-h_1o_i-h_2a_i$ qui, par différentes évolutions phonétiques, évolue en \bar{i} . Personne ne connaissait cette hypothèse, qui ne faisait de toute façon pas partie des attentes du jury.

Comme pour la question précédente, les références à P. Monteil visent à rassurer les futurs candidats : son manuel constitue une excellente base pour le concours, qui peut suffire dans la mesure où le jury, pour un concours de recrutement, n'est pas obsédé par les connaissances de détail les plus pointues (même s'il se réjouit évidemment de les trouver) mais plutôt par la maîtrise des savoirs fondamentaux et leur mise en œuvre dans un devoir présentant les qualités indispensables de clarté, d'organisation et de précision.

Bibliographie générale pour la préparation de l'épreuve de linguistique latine

Références indispensables (et suffisantes) :

- MONTEIL P., *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1979 (2^e éd.)
ERNOUT A. et THOMAS F., *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 1953 (2^e éd.)
ERNOUT A. et MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1959 (4^e éd.)

Références complémentaires :

1. Étymologie

Lexicon der indogermanischen Verben (LIV). Die Wurzeln und ihre Primärstammbildungen. Zweite, erweiterte und verbesserte Auflage bearbeitet von Martin KÜMMEL und Helmut RIX, Wiesbaden, 2001

2. Phonétique et morphologie

COLLART J. et NADJO L., *La grammaire du latin*, Paris, PUF (coll. Que sais-je ?), 1994
MEISER G., *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, 1998
SIHLER Andrew L., *New comparative grammar of Greek and Latin*, New York, Oxford University Press, 1995

3. Syntaxe

MELLET S., JOFFRE M.D., SERBAT G., *Grammaire fondamentale du latin. Le signifié du verbe*, Louvain-Paris, Peeters, 1994.
SERBAT G., *Grammaire fondamentale du latin. Tome VI. L'emploi des cas en latin*. Louvain-Paris, Peeters, 1996

4. Indo-européen

HAUDRY J., *L'indo-européen*, Paris, PUF, (coll. Que sais-je ?), 1979 (1^{re} éd.)
FORTSON Benjamin W., *Indo-European language and culture : an introduction*, Blackwell Publishing, 2004

BENVENISTE É., *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1935

BENVENISTE É., *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1948

5. Lexicologie

BENVENISTE É., *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris, Minuit, 1969

6. Linguistique générale

BENVENISTE É., *Problèmes de linguistique générale*, tomes I et II, Paris, Gallimard, 1966 et 1974

Composition complémentaire de linguistique

Option A

Rapports établis par

Frédéric Trajber

Maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille

et

Laurent Gavaille

Maître de conférences à l'université Bordeaux-Montaigne

Première partie : grec (*Frédéric Trajber*)

Texte de référence : Sophocle, *Ajax*, v. 1326-1345.

Cette année, six candidats avaient choisi l'option A. Si la composition complémentaire en linguistique des langues anciennes présente souvent une moyenne assez basse (6/20 en 2018, soit la même qu'à la session 2017), les questions de grammaire grecque ont tout particulièrement mis les candidats en difficulté : la moyenne des notes en linguistique grecque n'est en effet que de 4,5/20 (elle serait de 5,3/20 sans une copie très indigente, notée 0,5/20). Quatre copies ont été notées entre 4/20 et 6/20. La meilleure copie a été notée 8/20.

Question 1 : étude morphologique, en synchronie et en diachronie, de la négation en grec ancien, d'après les exemples du passage.

À la question de morphologie, une copie se détachait nettement, avec 9/20. Quatre autres ont été notées entre 6/20 et 3/20. La dernière copie, très lacunaire, a eu la note de 0,75/20.

À une exception près, les réponses des candidats ont révélé une grande ignorance de la langue grecque. Rien, ni dans la question posée ni dans l'extrait de Sophocle, n'était en effet susceptible de mettre en difficulté un helléniste ayant un minimum de familiarité avec les textes : les négations οὐ et μή se rencontrent dès les premières leçons d'apprentissage du grec, et les formations qui présentent l'alpha « privatif » sont légion dans le lexique. Le jury encourage donc les futurs candidats de l'option A à entrer plus avant dans la connaissance de la langue grecque et à éviter de se condamner dès l'abord à ne tirer aucun bénéfice de la composition complémentaire de linguistique.

Les vingt vers du texte-support présentaient plusieurs occurrences de chacune des deux séries de négations grammaticales : οὐ(κ), οὐδέ, μή, μηδέ, μηδέν, μηδαμῶς. Il fallait en outre relever la préposition πλὴν, v. 1341, et les quelques mots où apparaissait le « préfixe négatif » : ἄμοιρον v. 1327, τῶληθῆ v. 1328, ἄθραπτον v. 1334, ἀναλγήτως v. 1334, ἀντατιμάσαιμι v. 1339,

et ἀτιμάζοιτο v. 1342. La distribution complémentaire des formes οὐ et οὐκ était facile à illustrer : οὐ + consonne (οὐ δίκαιον, v. 1344) / οὐκ + voyelle (οὐκ ἄν, v. 1330 et 1342 – l'extrait n'offrait aucune occurrence de οὐχ + voyelle aspirée). De même pour les deux formes courantes de la négation lexicale : ἄ- + consonne (ἄ-θαπτον) / ἄν- + voyelle (ἄν-αλήτως) – les formations rares du type νώδυμος, νήνεμος, etc. n'étaient pas représentées dans le texte.

Des deux négations οὐ et μή, seule la seconde a des correspondants dans d'autres langues i.-e. (notamment en skr. avec *mā́*), et l'on pose un étymon **mē*. Quant à la négation οὐ, elle constitue une création grecque (déjà en mycénien : *o-u-qe*) qui se substitue à négation i.-e. **ne*.

La vélaire sourde de οὐκ est expliquée par élision du iota de οὐκί (négation + indéfini **k^wid*). D'autre part, la combinaison de οὐ / μή avec la particule copulative δέ rend compte des conjonctions-adverbes οὐδέ / μηδέ, et celle de μηδέ avec le numéral ἔν explique le pronom-adjectif « rien, aucun », dans le texte à l'accusatif adverbial neutre μηδέν, « en rien, aucunement », v. 1329. L'adverbe μηδαμῶς témoigne d'un ancien adjectif indéfini *ἀμός, « quelque », apparenté à la racine **sem-* de l'unité (cf. ἄμα, ὁμός, εἶς). L'adverbe-préposition πλήν (dor. πλάν) s'analyse comme un ancien accusatif adverbial sur la racine **p(e)lh₂-* (cf. πέλας, πλησίος / béot. πλᾶτιος). Enfin, l'alpha « privatif » de ἄμοιρος, ἀληθής, ἄθαπτος, etc., procède de la vocalisation de la particule négative **η-* (cf. lat. *in-*, germ. *un-*). Dans le cas d'une base à initiale vocalique, il y a dégagement d'une voyelle d'appui par l'avant : **°η-* > ἄν-(αλήτως).

Question 2 : étude syntaxique et lexicale de la négation en grec ancien, d'après les exemples du passage.

Les notes obtenues à la seconde question sont : 7/20 (deux copies), 6/20 (une copie), 5/20 (une copie) et 0,25/20 (une copie). Il apparaît que la compréhension du passage de Sophocle a été, de manière générale, très approximative.

Le texte permettait de montrer assez aisément que, dans les propositions indépendantes et principales énonciatives, la négation est οὐ. On pouvait relever au v. 1344 οὐ δίκαιον (avec ellipse de ἐστί), « il n'est pas juste de... », et avec un optatif de possibilité : εἶην οὐκ ἄν (v. 1330), « je ne serais pas », οὐκ ἀντατιμάσαιμ' ἄν (v. 1339), « je ne saurais le mépriser en retour ». L'ordre des mots permet de faire porter la négation plus particulièrement sur un élément de la proposition : οὐκ ἄν ἐνδίκως γ' ἀτιμάζοιτο (v. 1342), « ce n'est pas de façon juste, en tout cas, qu'il serait déshonoré » ; οὐ γάρ τι τοῦτον [...] φθείροις ἄν (v. 1343-1344), « ce n'est pas du tout lui que tu offenserais ». L'extrait présentait en outre le tour bien connu οὐ φημι, dans lequel la négation « porte logiquement sur le verbe qui suit » (Ragon, *Grammaire grecque*, § 375) : οὐ φησ' ἔάσειν (v. 1326), « il affirme qu'il ne laissera pas... ». Enfin, le second hémistiche du vers 1345 fournissait une occurrence de οὐδέ adverbe, « pas même ».

En regard, la négation prohibitive μή est de mise dans les propositions indépendantes et principales volitives. Ainsi, avec le subjonctif : μή τλήῃς (v. 1333), « n'aie pas de front de... ». Et avec l'impératif : μηδ' ἢ βία σε μηδαμῶς νικησάτω (v. 1334), « et que la violence ne prenne aucunement le dessus sur toi » — ce dernier vers illustrant aussi le fait qu'une négation composée, placée après la négation simple, la renforce. Deux autres emplois de la négation « subjective » étaient encore illustrés : μή niant un infinitif complément d'un impersonnel (v. 1328-1329 : ἔξεστιν... μηδὲν... ξυνηρετεῖν) et μή niant un infinitif dans une consécutive (v. 1339 : ὥστε μή λέγειν).

Sur le plan lexical, il était intéressant de commenter les formes comportant un alpha dit « privatif ». Elles étaient de deux types principaux. D'une part, les formes bâties sur un adjectif

verbal en -τος, comme ἄ-θαπτος « non enseveli » (cf. θάπτω) et ἀνάληγτος « non sensible à la douleur » (cf. ἀλγέω). D'autre part, des composés possessifs (*bahuvrīhi*), tels ἄμοιρος, « qui n'a pas sa part, privé de » (cf. μοῖρα), ἀληθής, « qui n'a pas de voile, vrai » (cf. λήθω, λήθη et dor. λᾶθος), et ἄ-τιμος, « qui n'a pas d'honneur » (cf. τιμή), auquel se rattachent les verbes ἀτιμάω, ἀτιμάζω et, si l'on accepte la correction douteuse de Bothe adoptée dans l'édition de la CUF, ἀντατιμάζω. Enfin, à propos de la préposition πλήν, on pouvait signaler l'évolution sémantique par laquelle, partant du sens de voisinage de la racine (cf. πέλας « près », πλησίος « proche, voisin », etc.), on aboutit dans l'adverbe-préposition à celui d'exclusion : « à côté » d'où « mis de côté, excepté ».

Ces quelques remarques convaincront assez – du moins l'espérons-nous – que les questions de grammaire grecque de l'épreuve complémentaire ne sont pas du tout insurmontables pour qui entretient une raisonnable familiarité avec les textes. Le jury encourage donc les futurs candidats de l'option A à consolider leurs connaissances de morphologie et de syntaxe en lisant attentivement et régulièrement les œuvres au programme.

Seconde partie : latin (rapporteur : Laurent Gavaille)

La moyenne de l'épreuve s'établit à 07,5/20, ce qui représente une belle progression par rapport aux deux dernières années (où elle était de 05/20). Une copie, avec la moyenne élevée de 13,5/20, sort nettement du lot. Les notes se répartissent de la manière suivante :

- 00,5/20 : 1 copie ;
- entre 05 et 07/20 : 2 copies ;
- entre 09/20 et 10/20 : 2 copies ;
- 13,5 : 1 copie.

Texte de référence : SALLUSTE, *La conjuration de Catilina*, XXVI (de *His rebus comparatis* jusqu'à *occulte habebat*).

Bibliographie indispensable :

- pour la question 1 : MONTEIL Pierre, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Nathan, 1979
- pour la question 2 : ERNOUT A. et THOMAS F., *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 1951 (pour la 1^{re} édition)

Bibliographie complémentaire (pour ceux qui connaîtraient déjà bien les manuels indiqués ci-dessus) :

- pour la question 1 : MEISER G., *Historische Laut- und Formenlehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, 1998
- pour la question 2 : MELLET S., JOFFRE M.-D., SERBAT G., *Grammaire fondamentale du latin. Le signifié du verbe*, Peeters, 1994

Question 1. Morphologie. Étude morphologique des formes adjectivales du verbe, d'après les exemples du texte (synchronie, diachronie).

La moyenne pour cette question est de 07,3/20 (et de 08,6 si l'on ne tient pas compte de la copie notée 00,75/20), ce qui est très honorable. Les notes se répartissent de la manière suivante :

- 00,75/20 : 1 copie ;
- entre 05 et 06/20 : 2 copies ;
- entre 08 et 10/20 : 2 copies ;
- 14/20 : 1 copie.

1. BILAN DES COPIES

La copie notée 00,75/20 est celle d'un candidat qui se contente de définir les termes de « morphologie », de « synchronie » et de « diachronie », ce qui est totalement hors-sujet.

Les copies notées entre 05 et 06/20 sont rapides (une page ou deux, pas très remplies), ne possèdent ni introduction ni conclusion, présentent des réponses désorganisées (pas de

distinction entre les deux questions de morphologie et de syntaxe, ni entre synchronie et diachronie) et contiennent de grosses erreurs : parler de suffixe « *-ns* » pour le participe présent ou de suffixe « *-at* » pour le participe passé (*comparatus*, *designatus*), parler de désinence « *-ans* » (pour *sperans*) ou « *-ens* » pour *legens* ; dire que le participe présent sert à la construction du gérondif. Elles présentent des manques (rien sur *usurum*, ni sur *caendum* ou *pollicendo*) et les réponses sont superficielles (les candidats se contentent de donner le cas, le genre, et de dire à quel substantif le participe rapporte ; on ne trouve aucune considération sur la valeur des participes). Enfin, on relève dans ces copies de graves fautes de français.

Les copies qui ont obtenu entre 08 et 10/20 mêlent souvent les deux questions mais présentent des connaissances plus précises sur la formation des adjectifs verbaux (les suffixes caractéristiques sont à peu près connus). Mais on regrette l'absence de véritable distinction entre synchronie et diachronie, ce qui rend les copies un peu brouillonnes ; cela est lié à un niveau de connaissance insuffisant.

La copie qui a obtenu 14/20 est celle d'un candidat qui fait un effort de présentation, de rédaction, de classement, qui a de bonnes connaissances diachroniques et qui prend en compte des évolutions phonétiques. Mais ce candidat insère dans sa partie morphologique des considérations syntaxiques, et ne sait pas bien expliquer tous les suffixes (particulièrement celui de participe futur). *Quiētus* et *cliētium* ne sont pas plus évoqués que par les autres candidats.

2. ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

2.1. En introduction, il convenait de définir ce qu'on entend par « formes adjectivales du verbe ». Il suffisait pour cela de rappeler que le verbe, dans les langues indo-européennes, présente d'une part des formes bien marquées par leurs désinences (les formes fléchies), d'autre part des formes non conjuguées, définies comme « non finies », « non bornées » par les grammairiens anciens, qui ne présentent aucune marque relevant de la personne. Parmi celles-ci on distingue deux catégories : celle communément appelée « infinitif », qui est constituée de formes nominales fixes intégrées au système verbal (reposant sur d'anciennes formes casuelles d'abstrait verbal), et celle communément appelée « participe ». Cette appellation de « participe » (qui remonte aux grammairiens anciens) repose sur la place intermédiaire occupée par ces formes entre les domaines du verbe et du nom. L'infinitif, parce qu'il repose sur d'anciens cas figés et qu'il peut, syntaxiquement, occuper la place d'un nom dans la phrase, est aussi appelé « forme nominale du verbe » (ou substantif verbal) ; le participe, parce qu'il est variable (il se décline selon les catégories du cas et éventuellement du genre et du nombre) et qu'il peut se rapporter à un nom dans la phrase, est appelé « forme adjectivale du verbe » (ou adjectif verbal). Ainsi seront considérées comme « adjectifs verbaux », si on prend l'exemple du paradigme de *amō*, les formes suivantes : *amans* (*-ntis*), *amātus* (*-a*, *-um*), *amātūrus*, *amandus* (*-a*, *-um*) et (*ad*) *amandum* (*-ī*, *-ō*). Tout cela est bien expliqué dans le manuel de P. Monteil (p. 337-354).

Le corpus est donc le suivant : *comparātis*, *sperans*, *designātus* (*foret*), *ūsūrum* (*esse* sous-entendu), *quiētus*, *caendum*, *pollicendō*, *clientium*.

2.2. Une synchronie rapide devait montrer la distribution des formes en question au sein des différents paradigmes et ainsi distinguer :

- le participe présent (*sperans*), caractérisé par un suffixe *-nt-* (*-ns* au nominatif), qu'on trouve aux voix active et déponente ; il se fléchit comme les thèmes consonantiques en *-t-* mais a un

génitif pluriel en *-ium*, et un ablatif en *-i* quand il se comporte comme un adjectif (mais en *-e* quand il se comporte comme un verbe ou comme un nom : *cliens*) ;

- participe dit « parfait », caractérisé par un suffixe *-t-* (ou *-s-*) suivi des désinences des adjectifs de la première classe en *-us*, *-a*, *-um*), qu'on trouve aux voix déponente (cf. *uī-s-us*) et passive : *comparātus*, *designātus* ;

- participe dit « futur » actif en *-tūr-* ou *-sūr-* : voix active (par ex. *amā-tūr-us*) et déponente : *ūsūrus* ;

- un participe appelé tantôt « futur passif » tantôt adjectif verbal, caractérisé par un suffixe *-nd-* et les désinences de *bonus*, *-a*, *-um*. Morphologiquement, on peut classer ici ce que les grammairiens appellent « adjectif verbal (d'obligation ou pas) » et « gérondif » (voix passive et déponente), comme ici *cauendum* (de *caueō*) et *pollicendō* (de *polliceor*).

En synchronie, on peut aussi évoquer les rapports entre la forme participiale et le reste de la famille. Si la plupart des formes se rapportent à un thème verbal (*comparātis*, *sperans*, *designātus*, *ūsūrum*, *cauendum*, *pollicendo*), on pouvait remarquer que *quiētus* et *clientium* posaient problème : *quiētus* en raison de sa voyelle longue (faut-il le rapprocher de *quiēscō*, *quiēuī* ou de *quiēs*, *-ētis* ?), *clientium* en raison de son isolement (avec quel verbe le mettre en rapport ? Les Anciens le rapprochaient de *clueō* « avoir la réputation de, être célèbre », mais le rapport de sens est difficile).

Il ressort de cette présentation que la voix déponente est la seule à présenter un système participial complet.

Pour la méthode, on notera l'importance, en synchronie, de la notation des longueurs vocaliques (trop souvent omises par les candidats) ainsi que celle des coupes morphologiques : en synchronie, celles-ci ne sont pas forcément les mêmes qu'en diachronie, car en synchronie on privilégie la distinction entre ce qui est variable et ce qui ne l'est pas. Par exemple, le suffixe *-tus* est coupé *-t-us* en synchronie, en face de *-t-a* (mais **-tu-s* en diachronie, en face de **-ta-*, cf. infra) ; de même, *-tūrus* est coupé *-tūr-us* en face de *-tūr-a* en synchronie (mais *-tūr-ru-s* en diachronie, cf. infra).

2.3. En diachronie, le plus simple était d'étudier les morphèmes l'un après l'autre. Il était évidemment insuffisant de se contenter d'énumérer les suffixes indo-européens **-nt-*, **-nd-* et **-to-* sans plus de précisions.

Pour les formes en *-nt-*, il fallait surtout mentionner le phénomène indo-européen de l'alternance (présenté par P. Monteil dans son manuel) et distinguer les formations athématiques des thématiques, comme toujours en indo-européen. Ainsi le suffixe **-nt-* doit-il être posé, pour les athématiques, sous une forme alternante **-ont-* (degré plein) / **-nt-* (degré réduit, avec **-ŋt- > -ent-*). Le féminin échappe à cette alternance (**-nt-ih₂-*). Les candidats ayant des connaissances en indo-européen pouvaient ajouter que le degré plein était réservé à l'origine aux cas dits « forts » (nominatif, vocatif, accusatif singuliers, nominatif pluriel), le degré réduit aux autres cas ; généralement c'est le degré réduit qui a été généralisé, si bien que les exemples d'alternance ancienne sont rares : on cite, pour le verbe « être » (**h₁es-*), myc. nom. pl. masc. *(a-p)e-o-te* = (ἀπ-)έhovτες (< **-h₁es-ont-*) / nom. pl. fém. *(a-p)e-a-sa* = (ἀπ-)έhασσαι (< **-h₁es-ŋt-ih₂-*) et véd. masc. et ntr. *sánt* / fém. *satī* (avec *-a-* < **-ŋ-*). Ces exemples n'étaient évidemment pas exigés des candidats. Il importait en revanche de dire que la seule alternance en latin, bien que rare, était entre *-ent-* et *-ont-* (vraisemblablement parce que dans cette langue **-ŋt-* évolue en *-ent-*), visible par exemple dans le verbe « aller » (**h₁ej-*) : *iens* < **(h₁)ient-s* / *euntis* < **(h₁)ej-ont-es*, ou encore dans l'opposition entre *uolens* (participe présent de *uolō*) et *uoluntās* (qui suppose **uelont-*). Les formations thématiques reposent sur **-o-nt-* (voir

gr. φέρων, -οντος ; la question est discutée de savoir s'il s'agit d'une formation thématique ou s'il s'agit du suffixe *-ont- réinterprété en thématique), mais le latin semble ne pas l'avoir utilisé. Par rapport à ce point de départ, la situation du latin peut s'expliquer de deux manières différentes : soit on considère que le suffixe -nt- a été généralisé à tous les paradigmes (*lege-nt-em* comme *mone-nt-em* et *ama-nt-em* ou *spera-nt-em* présent dans le texte, dénominateur de *spēs*), soit on explique que *legēns*, *monēns*, *faciēns* etc. sont formés à l'aide du suffixe athématique *-ent-, en vertu de la fusion opérée par le latin entre modèles thématiques et modèles athématiques. *Cliēns* est particulier puisqu'on ne peut pas le rattacher à une forme verbale conjuguée : le verbe latin correspondant *clīnō* (fréquemment composé : *inclīnō*) est suffixé en *-nH- (avec un participe *clīnans*), alors que *cliēns* est construit directement sur la racine *klej- « s'appuyer » (au degré réduit *kli- cf. gr. κλίνω, présent en nasale). Enfin, il fallait mentionner le remplacement du féminin attendu en -ī (reposant sur *-ih₂) par une forme finalement semblable à celle du masculin (ce qu'on peut expliquer par l'évolution suivante : *ferent-i-s aurait remplacé *ferent-ī et évolué en *ferens* par syncope du -i).

Pour les formes en *-to-, il fallait essentiellement évoquer deux points : d'une part la nature du thème verbal auquel le suffixe est adjoind : soit le degré réduit d'une racine (par ex. *dic-tus* sur *dik-, degré réduit de *dejk-), non représenté dans le texte, soit le thème d'un verbe secondaire (par ex. *amā-tus*, *moni-tus*, *audī-tus*), illustré dans le texte par *comparā-tus* (avec *parā* < *p_h3-jé-), *designātus* (avec *signā-re* peut-être formé sur le modèle de son synonyme *notāre*, dénominateur de *nota*, -ae) et *quiētus*, qui ne repose pas sur le degré réduit *k^hih₁- de la racine *k^hjeh₁- « se reposer », mais sur le thème du présent *quiēscō*, dont le -ē- doit être analogique de celui du parfait *quiēuī* (< *k^hjeh₁-uai). D'autre part un accident phonétique : lorsque le thème verbal se termine par une dentale, la rencontre de celle-ci avec la dentale du suffixe produit par assibilation une géminée -ss- (par ex. *missus*). À ce propos, on pouvait ajouter que ce suffixe en sifflante avait été étendu à des thèmes verbaux dépourvus de dental finale comme *pulsus*, participe parfait passif de *pellō* (à partir du type *salsus* < *sald-to-, en face du présent *sallō*), et à des verbes dont le parfait est déjà en -s- : ainsi *mansus*, participe passé passif de *maneō*, parfait *mansī* (explicable à partir de formes telles que *clausus* < *claud-to-, *clausī* < *claud-s-). Enfin, on pouvait évoquer la loi de Lachmann, selon laquelle la voyelle brève du radical s'allonge au participe passé passif lorsque ce radical verbal se termine par une dentale sonore : *āc-tus* (en face de *āg-ō*), *lēc-tus* (en face de *lēg-ō*), *uīsus* (en face de *uīdeō*) avec simplification du groupe -ss- après voyelle longue.

Les formes en -tūrus sont bâties sur la même base que le participe parfait passif, sauf cas particulier comme *futūrus* sur *fu-*, et certains verbes sur thème de présent comme *oritūrus* (en face de participe passé passif *ortus*). Il s'agit d'un adjectif en *-ro- sur base de nom d'action en -tū- (les candidats pouvaient utiliser *consulātus*, -ūs pour illustrer la catégorie de ces noms d'action). Certaines formes sont lexicalisées, comme *natūra*, *matūrus*. Il était nécessaire ici de bien indiquer les longueurs des voyelles et d'expliquer le ū par le degré plein suffixe alternant *te_u- / *tu-, suffixe qu'on retrouve en latin dans les noms abstraits en -tus (*senatus*), en grec dans les rares noms en -τυς (ἔδητύς), et sous une forme thématisée dans les adjectifs en -τέ(φ)ος (ἰστέος, πειστέος) exprimant la nécessité. La présence dans le texte de *ūsūrum* devait conduire les candidats à évoquer l'accident phonétique mentionné précédemment à propos des formes en *-to (production d'une sifflante par assibilation en cas de thème en dentale) : *ūt-te_u-ro- > *ūsūru-* (avec simplification de la géminée après voyelle longue sans changement du rythme du mot (ou éventuellement *h₃eīt-te_u-ro- > *ūsūru-*).

Les formes en *-ndo sont bâties sur le thème d'infectum, avec un suffixe -nd- pour les deux premières conjugaisons, -end- pour les suivantes. On attendait l'explication traditionnelle par un

ancien *-nd-o- (proposée par É. Benveniste et reprise par P. Monteil), où *-nd- serait parallèle à *-nt- : on y trouverait le suffixe de noms d'agent ou d'action *(e/o)n- (cf. infinitifs grecs en -εν-, abstraits latins du type *i-terl-ten-*), suivi d'un élargissement *-d- qu'on retrouve sous une forme thématisée dans les adjectifs d'état comme *tepidus*, *placidus*, dérivés de verbes intransitifs. Il existe une explication plus récente (mais elle n'était pas exigée) par *-dn-o-, c'est-à-dire la thématisation d'un dérivé en -dōn / -don- (suffixe de noms d'action : *cupīdō*, -inis sur *cupiō*, gr. χαίρηδών, -όνοϛ « joie » sur χαίρω), avec *-dn- > -nd- comme dans l'adjectif grec μακεδνός « long » (pour *μακεδών).

2.4. En conclusion, on pouvait rappeler que le latin n'utilise pas toutes les formations indo-européennes d'adjectifs verbaux, ce qui rend son système lacunaire, sauf à la voix déponente qui, elle, est complète. Ne sont pas utilisés :

- *-mh₁no- ou *-mno-, partenaire médio-passif de *-nt- (cf. gr. διδόμενος), qu'on retrouve encore en latin dans quelques mots comme *fē-mina*, ancien participe substantivé et lexicalisé ;
*-mos- (fém. *us-ih₂-), suffixe de parfait actif (cf. gr. masc. ειδώς, ntr. ειδός, fém. ειδυῖα), dont on a de rares traces en latin (peut-être *memor-* < *me-mn-us-, formé sur le thème de parfait *me-min-* et le degré réduit du suffixe).

Question 2. Syntaxe. Étude syntaxique de ces formes adjectivales du texte.

La moyenne pour cette question est de 07,7/20 (et de 09,2/20 si l'on ne tient pas compte de la copie notée 00,25/20. Les notes se répartissent de la manière suivante :

- 00,25/20 : 1 copie ;
- entre 05 et 08/20 : 2 copies ;
- 10/20 : 2 copies ;
- 13/20 : 1 copie.

1. BILAN DES COPIES

Entre 05 et 08/20 : copies assez légères dont la réflexion syntaxique est insuffisante, souvent réduite à l'étude de l'accord ou de la fonction.

Les copies qui ont obtenu la note de 10/20 présentent une réflexion un peu plus riche, mais inégale ; il y a des erreurs sur les emplois du participe en -tūrus ou sur l'analyse syntaxique des formes en -nd- du texte, ou bien les connaissances sont trop inégales.

La copie notée 13/20 présente un bon niveau de rédaction et de réflexion, une bonne connaissance de la langue et du texte. Mais la syntaxe est incomplète, se limitant à des considérations sur le statut (ou l'emploi) des formes en question.

2. ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

2.1. Il convenait d'aborder la question des parties du discours : on parle de participe lorsque la forme est bâtie sur un thème verbal clair (par exemple *sperans* sur le thème de présent *sperā-*) mais de substantif ou d'adjectif quand ce rapport est moins évident : c'est le cas pour *cliens* et pour *quiētus* qui ont acquis une autonomie formelle, sémantique (voir les rapports entre *cliens* et (*in*)*clīnō*) et syntaxique (classe substantivale, ou classe adjectivale avec trois genres). Un détour par le grec permettait de montrer que le suffixe *-nt- sert dans cette langue à former des substantifs (Ἀχέρων, -οντος) et des adjectifs (πᾶς, παντός), et que *-to- y est utilisé pour former des adjectifs (δέκτος). En remontant à l'indo-européen, il était intéressant de rappeler que

l'adjectif en *-to- est un ancien dérivé possessif du nom racine (κλυτός « pourvu de gloire ») ou d'une base secondaire (*barbā-tus* « barbu »). Il est devenu fonctionnellement un participe intégré au système verbal. Le suffixe *-nt- a vraisemblablement lui aussi une valeur première possessive (cf. *animans* « pourvu de *anima* »).

L'emploi dans la phrase permet souvent de déterminer le statut d'une forme particulière. Ainsi, *quietus*, attribut du sujet *Catilina*, est adjectif ; *clientium*, sur le même plan que *amicorum*, complète *praesidia* : il est substantif ; *designatus*, dans la périphrase *designatus esset*, est un participe. La rection permet aussi de déterminer le statut : *sperans* régit une proposition infinitive (*se... usurum*) : il est participe, pleinement verbal. *Cauendum* est régi par *ad* (et pourrait régir *se*), *pollicendo* régit un accusatif (*multa*) : ce sont bien des formes qui se comportent comme des verbes (à la différence, par exemple, de *facundus*).

C'était le moment de préciser le statut de *cauendum* et *pollicendo*, qui étaient dans le texte des gérondifs, autrement dit des « substantifs verbaux ». Comme le sujet portait sur les adjectifs verbaux, les candidats pouvaient exclure l'emploi de ces deux formes de la partie syntaxique, mais devaient expliquer pourquoi et surtout évoquer le lien qui existe entre l'emploi adjectival et l'emploi substantival. En fonction de leurs lectures, ils pouvaient mentionner par exemple la position d'É. Benveniste (*Origines de la formation des noms en indo-européen* p. 142 et suiv.), reprise par P. Monteil : la formation en *-ndo- serait unitaire, le rôle du suffixe étant de « fournir un adjectif au nom verbal » et le dérivé en -ndus se définissant comme « un adjectif d'appartenance ». À partir de là, É. Benveniste estime que, pour indiquer la dépendance vis-à-vis d'un nom verbal, la langue peut utiliser soit un adjectif dérivé soit le génitif même du nom verbal : il n'y a donc pas à définir, selon lui, de priorité d'un emploi sur l'autre. Ils pouvaient éventuellement faire aussi référence à E. Risch (repris par exemple dans la *Grammaire fondamentale du latin – Le signifié du verbe*) qui, dans un ouvrage qui a fait date⁵, montre que le gérondif représente l'emploi neutre singulier de l'adjectif (le gérondif est très rare en latin archaïque, et un adjectif se substantive couramment – et non l'inverse : le gérondif serait donc issu de la réduction d'un syntagme nominal à adjectif verbal épithète).

2.2. Les formes pouvaient être également envisagées du point de vue aspecto-temporel. La forme en *-nt- est appelée participe « présent », mais elle est susceptible d'apparaître dans tous les contextes temporels, comme le montre l'emploi de *sperans* dans un contexte passé (*petebat*). C'est la raison pour laquelle on préfère souvent parler de « simultanéité » ou de « déroulement ». Dans le texte, *sperans* renvoie bien à une simultanéité par rapport à *petebat*, mais pas seulement dans la mesure où l'espoir (*sperans*) peut englober l'action précise de briguer le consulat (*consulatum petebat*) : il peut le précéder (c'est une cause) et même lui succéder (en cas d'échec). La notion aspectuelle de déroulement et de durée semble s'appliquer à *sperans* (*Catilina* espère pendant longtemps), mais rien n'interdit d'interpréter *sperans* comme se rapportant à un moment unique. On le voit, les notions aspecto-temporelles sont moins attachées au suffixe *-nt- qu'à la base lexicale (on n'analysera pas *sperans* comme *occidens* « tuant ») ou au contexte (on attribue la notion de durée à *sperans* car il se rapporte au sujet du verbe *petebat* qui, par son sens et son temps, suggère effort et durée). Cette indifférence au temps et à l'aspect explique qu'en grec le suffixe *-nt- serve à former des participes futurs et aoristes.

Le participe en -tus, quant à lui, est dit « passé » car il exprime souvent une antériorité (un temps relatif). *Comparatis*, dans l'ablatif absolu *His rebus comparatis*, peut recevoir cette

⁵ *Gerundivum und Gerundium : Gebrauch im klassischen und älteren Latein, Entstehung und Vorgeschichte*, Berlin-New-York, De Gruyter, 1984.

interprétation : « Ces préparatifs une fois achevés... » ; mais le verbe qui suit (*petebat*), à l'imparfait, ne renvoie pas forcément à un procès postérieur : *petebat* implique une durée (« il continuait à espérer »), si bien que les deux procès peuvent se superposer dans le temps (rien n'empêche de penser que Catilina espérait déjà au moment où il achevait les préparatifs). *Comparatis* porte davantage une valeur aspectuelle, celle de l'accompli. Selon les contextes et le signifié de la base lexicale, cet accompli peut être dépassé (*designatus (foret)*) ou non (*comparatis*).

Inversement, le participe en *-tūrus* exprime, comme l'indique son nom courant de participe futur, une postériorité (temps relatif), particulièrement dans l'interrogative indirecte et, comme ici, dans la proposition infinitive où il entre dans la formation d'un infinitif périphrastique dit « futur » ; dans le passage, il s'agit d'une postériorité par rapport à un temps passé puisque *sperans*, verbe introducteur de la proposition infinitive, exprime une concomitance par rapport à *petebat* : « il brigait le consulat, espérant qu'il manœuvrerait Antonius... ».

2.3. Enfin, les formes du texte pouvaient être envisagées du point de vue de la « diathèse » (c'est-à-dire le contenu sémantique de la relation établie entre une forme verbale et une forme nominale), ce qui permet d'interroger les catégories courantes de la « voix » qui sont formelles (actif d'un côté, déponent et passif de l'autre).

On attendait que les candidats sachent retrouver les définitions benvenistiennes (abondamment reprises par P. Monteil) : le dérivé en *-tus* indique « l'accomplissement de la notion dans l'objet », ce qui correspond à une diathèse interne. En général, tout verbe passif, tout verbe déponent a son participe en *-tus*, comme l'illustre *designatus (sum)* qu'on peut mettre en relation avec *designatur*. Mais *quietus* permettait de poser le problème des adjectifs qui certes correspondent à une forme verbale mais n'ont de sens ni passif ni déponent : *quietus* signifie « qui est en repos » (*quiescō* intrans.), comme *potus* « qui a bu » (*potō* trans.) ou *tacitus* « qui se tait » (*taceō* trans. et intrans.). Ces adjectifs ont un point commun : ils renvoient à une notion qui affecte le terme nominal (activité physiologique dans le cas de *quietus*). Les verbes correspondants pourraient être pourvus de désinences passives, ou déponents transitifs ou intransitifs. La forme active fournie présentée par le latin correspond au fait que l'actif est étranger à toute diathèse (voir *accipiō* « recevoir » ou *uapulō* « être battu », formes actives mais pourvues d'une diathèse interne) ; on notera par ailleurs que *quiescō* est pourvu d'un suffixe *-sc-* dont le signifié est très proche de la diathèse interne.

L'adjectif en *-tūrus* exprime, toujours selon É. Benveniste, une « disposition » du sujet, déjà présente dans les noms d'actions en *-tū-*, porteurs d'une valeur subjective et virtuelle. Du point de vue de la diathèse, il est parallèle aux verbes de forme active porteurs d'une diathèse externe : *se... Antonio usurum (esse)* correspond à *Antonio utētur* ; de même que le futur conjugué relève d'une énonciation modalisante première (le futur temporel étant secondaire), de même la forme en *-tūrus* porte d'abord une nuance modale (les intentions du sujet, ses dispositions) qui implique la notion de futur (alors que dans l'adjectif en *-ndus*, c'est l'objet, non encore réalisé et à réaliser qui l'implique).

Quant aux formations en *-nt-*, elles ont une diathèse comparable à celle qui unit le verbe conjugué, de forme active ou déponente, et son sujet (*sperans... se usurum = sperabat... se usurum*). *Sperans* permettait de souligner que le participe en *-nt-* n'implique pas forcément une activité du sujet, mais aussi un état. *Cliens* pouvait servir à illustrer l'emploi du participe en *-nt-* avec diathèse interne : s'il est bien à mettre en relation avec *clinō*, le *cliens* sera défini comme « celui qui s'appuie sur », ce qui correspond aux emplois intransitifs de *inclinō* « pencher, s'appuyer sur » (à rapprocher d'un participe présent en *-nt-* tel que *uersantem* qui correspond à *uersari* « se trouver habituellement »). Il ressort de tous ces emplois que le participe en *-nt-* n'a pas de signifié diathétique propre (d'où son emploi comme passif en grec).

Ainsi, on pouvait facilement conclure en disant que les appellations courantes d'« actif », de « passif », de « présent », de « passé » et de « futur », commodes en synchronie, sont réductrices et souvent inadaptées. Mais cela ne peut se montrer qu'en regardant de près les formes dans leur contexte, ce qui suppose un travail préalable sur les textes mis au programme.

Composition complémentaire de linguistique

Option B

Rapports établis par

Olivier Soutet

Professeur à l'université de Paris-Sorbonne

et

Jean-Michel Gouvard

Professeur à l'université Bordeaux-Montaigne

La moyenne des notes obtenues à la composition complémentaire de linguistique par les vingt-deux candidats de l'option B s'établit à 6,7/20. Les notes se répartissent ainsi :

- de 12/20 à 10/20 : quatre copies ;
- de 09/20 à 7,5/20 : quatre copies ;
- de 07/20 à 06/20 : sept copies ;
- de 05/20 à 01/20 : sept copies.

Première partie : ancien français (*rapporteur : Olivier Soutet*)

Texte support : Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, v. 1696-1728.

I. Traduction (1704-28)

- 1704 : *antendre* : « comprendre ».
- 1705 : l'éditrice renonce à la métaphore. On peut admettre : « ma démarche est celle de la vérité ».
- 1706 : *estovoir* : infinitif substantivé, « nécessité ».
- 1707 : *mialz valut*, « manifesta une valeur supérieure ».
- 1708 : *il* renvoie à *vostre seignor*.
- 1709 : *sel* = *si* + *le* ; *si* à valeur faible, « et ».
- 1710 : *par hardemant*, « avec courage ».
- 1711 : *enclost*, passé simple 3 d'*enclore*.
- 1716 : *dire* (voir syntaxe).
- 1718 : *porcoi*, « pour peu que ».
- 1717 : *ne reveingnes*, expression de la défense au subjonctif présent.
- 1721-22 : *dis*, passé simple 1 à rendre par un passé composé ; de même pour *eustes*, passé simple 5.
- 1726 : « il m'est arrivé ce qui vient de m'arriver ».

II. Phonétique

Étude de *meison* (1711)

Étymon : MANSĪŌNE(M)

À retenir prioritairement

1/ dès le début de l'époque impériale, **(a)** l'accentuation ; **(b)** la réduction du N implosif ; **(c)** la consonnification du I (en hiatus) en Y et **(d)** le bouleversement vocalique (de \bar{O} à \bar{O}). Soit

* MASYQNE

2/ dès le 3^e siècle, **(a)** la palatalisation de S + Y, d'où S', à l'avant duquel **(b)** se dégage une articulation vocalique de transition entraînant sans doute rapidement la constitution d'une diphtongue de coalescence AI. Soit

* MAIS'QNE

3/ à la fin de la période impériale, **(a)** sonorisation du S intervocalique (qui passe à Z), puis **(b)** diphtongaison du Q (qui évolue en OU). Soit

* MAIZ'QUNE

4/ au 7^e /8^e siècle, **(a)** dépalatalisation du Z' en Z et **(b)** apocope de la voyelle finale. Soit

* MAIZQUN

5/ à l'époque littéraire, du 10^e au 12^e siècle, **(a)** nasalisation de la diphtongue OU (d'où OÛ), **(b)** réduction de cette diphtongue (d'où Ö), enfin **(c)** réduction de AI en EI puis E ouvert. Soit

MEZQÑ

6/ au tout début du 17^e siècle, chute du segment consonantique nasal. Soit

MEZQ

III. Morphologie : les marques des personnes 2 et 5

A. Relevé des formes

1/ indicatif présent

personne 2 : *agueites* (1702), *viax* (1703)

personne 5 : *cuidiez* (1698), *feites* (1701), *avez* (1725/27)

2/ passé simple

personne 5 : *eüstes* (1722)

3/ conditionnel

personne 5 : *avriez/savriez* (1723-24)

4/ subjonctif présent

personne 2 : *reveingnes* (1717), *teignes* (1718)

5/ impératif

personne 2 : *fui* (1714)

B. Commentaire des marques personnelles

1/ la marque de la personne 2 est fondamentalement -s (fût-il dissimulé graphiquement comme dans *viax*, où x = us).

Deux remarques complémentaires s'imposent :

- en ancien français, à l'indicatif présent des verbes à infinitif -ER, le -s suit un ϵ (*agueites*), ce qui n'est pas le cas pour les verbes des autres groupes (*viax*) ; au subjonctif présent, c'est l'inverse : -s (sans ϵ précédent) pour les verbes à infinitif -ER ; ϵ + -s pour les verbes des autres groupes (*reveingnes*, *teignes*).
- à l'impératif, pour les verbes autres que ceux à infinitif en -ER, pas de -s (*fui*).

2/ la marque de la personne 5 est double :

- très majoritairement -ez, parfois dérivé régulièrement d'une finale latine en -atis (indicatif présent : *cuidiez*, issus de *cogitatis* ; conditionnel : *avriez/savriez*, issus respectivement de **habereatis* et de **sapereatis*), parfois analogique (*avez*)
- -tes lorsque cette personne 5 est forte (accentuée sur le radical) : indicatif présent *faites/faites*, régulier à partir de l'étymon latin (verbe de la troisième conjugaison latine) mais appartenant à un groupe très minoritaire ; passé simple (*eüstes* issu d'*habuistis*)

C. Évolution ultérieure

On relèvera :

- la neutralisation des formes de personne 2 de l'indicatif présent et du subjonctif présent des verbes à infinitif ER ;
- l'adjonction du -s à l'impératif de *fuir* ;
- la réduction de la finale -iez dans *cuidiez* (sous réserve d'attestation).

IV. Syntaxe : emplois et valeurs de l'infinitif

A. Relevé classé

Emploi en périphrase : 1703 (*prandre*), 1704 (*entandre*)

Emploi substantivé : 1706 (*estouvoir*), 1727 (*pleisir*) et 1728 (*teisir*)

Emploi comme noyau propositionnel : 1716 (*dire*).

B. Commentaire.

On insistera surtout sur

- la valeur modale des périphrases ;
- l'emploi substantivé, caractérisé notamment par les marques typiques du substantif (notamment les déterminants) ;
- *dire* : infinitif noyau sous négation à sens négatif (infinitif d'interdiction) mais sans valeur indéfinie. Traduire par « ne dis jamais... »

V. Vocabulaire : *covant*

Les deux attestations étaient aux v. 1722 et 1725.

Étymologie : *conventus* (de la famille de *convenire*, « venir ensemble » et notamment, de manière figurée, « se mettre d'accord pour »).

Signifie, abstraitement, « convention », « accord », et, à ce titre, entre dans de nombreuses compositions verbales (*mettre en covent*, « promettre », *tenir covent*, « tenir parole ») ou conjonctives (*par tel covent que*, « à condition que »).

Concrètement, le mot désigne une assemblée de moines, puis, par métonymie, le lieu où vit cette communauté ». D'où fm, *couvent*. Noter que *convent*, désigne une assemblée maçonnique. On remarquera que, phonétiquement, le mot est passé à une prononciation /Kuvã/.

Seconde partie : français moderne (rapporteur : Jean-Michel Gouvard)

Texte support : Jean Racine, *Athalie*, Acte I, scène 1, v. 61-92.

LEXICOLOGIE

La question de lexicologie consiste à étudier un mot, sous tous ses aspects, ce qui suppose une parfaite maîtrise des notions de morphologie lexicale, de morphologie flexionnelle, et de sémantique lexicale.

La réponse aux questions posées doit être structurée, et doit croiser les deux axes suivants :

- (i) Etude générale de la lexie, puis étude contextuelle ;
- (ii) Etude par champs disciplinaires : Morphologie, Syntaxe et Sémantique.

Un plan usuel consiste à diviser sa réponse en trois sections (Morphologie, Syntaxe et Sémantique), et, au sein de chacune d'elles, à analyser la lexie d'un point de vue générale, puis contextuelle.

1. Etude lexicale du mot *Israélite* (v. 68)

1.1. Morphologie

Israélite est formé sur le nom propre « Israël », qui est un toponyme emprunté à la Bible. Il est construit par dérivation suffixale, grâce à l'afixe nominal *-ite*, qui est utilisé en français pour désigner les membres d'un peuple, d'une ville, d'une région, ou les membres d'un groupe religieux, ou encore les partisans d'une doctrine : Cf. *simonite* < *Simon* ; *moabite*, *Moabites* < *Moab* ; *hiéronymite* < *Saint Jérôme* ; *carmélite* < *Carmel*, etc.

Le suffixe *-ite* opératoire dans *Israélite* est à distinguer du suffixe *-ite* issu du grec, qui est très employé dans le langage médical, où il est utilisé pour former des termes médicaux caractérisant une inflammation. Ex. : *amygdalite*, *bronchite*, *appendicite*, etc.

Les noms en *-ite* sont souvent dérivés, par dérivation impropre, en adjectifs. C'est le cas avec notre occurrence. Cette double valeur catégorielle (nom/adjectif) se retrouve pour presque tous les noms de peuples. En français moderne, elle se traduit par une différence graphique : le nom porte une majuscule (« Israëlite ») et l'adjectif une minuscule (« israélite »). Il n'en est pas ainsi dans notre texte car, au XVII^e siècle, les adjectifs renvoyant à des toponymes ou des nationalités portaient une majuscule.

Paradigme lexical : « Israëlite » est concurrencé à la période contemporaine par « Israélien ». Le premier continue cependant de souligner l'appartenance religieuse, tandis que le second souligne, avec son suffixe *-ien*, l'appartenance nationale et politique.

1.2. Syntaxe

« Israëlite » est un adjectif dit « relationnel » en ceci que :

- (i) Il indique une origine géographique, ethnique et religieuse ;
- (ii) Il est paraphrasable par un complément du nom : « Israëlite » = « d'Israël » ou « d'un Israélien » ;
- (iii) Il admet difficilement de recevoir un intensif : on dira « le cœur lourd > très lourd », mais guère « le cœur Israëlite > *très Israëlite » ;
- (iv) Il ne peut être antéposé au nom dont il est l'épithète (« *l'Israélite cœur »).

Ici, « Israëlite » n'est pas en emploi épithète ; il est attribut de l'objet « le cœur » : « vous avez le cœur Israëlite » admet une construction clivée du type « c'est Israëlite que vous avez le cœur » / « c'est votre cœur que vous avez d'Israélite ». Une telle opération n'est pas possible si

l'adjectif est, non pas attribut de l'objet, mais épithète, comme ce serait le cas avec « vous transpercez le cœur Israélite » : si « le cœur Israélite » forme un syntagme nominal congruent, complément d'objet du verbe « avez », on ne peut plus procéder à l'extraction d'un des termes subséquents au verbe : « *c'est Israélite que vous transpercez le cœur »/ « *c'est votre cœur que vous transpercez d'Israélite ».

On ne peut cependant pas inverser l'ordre objet / attribut de l'objet, contrairement à ce que l'on observe avec des constructions plus usuelles, comme : « je trouve l'air humide » > « je trouve humide l'air ». Cela tient à deux facteurs :

- (i) Le fait que le verbe « avoir » ne traduit pas la possession, mais un état, avec une appréciation implicite de la part du locuteur, quelque chose comme : « je trouve/j'estime/je pense que vous avez le cœur Israélite ». Dans un tel emploi, le verbe « avoir » n'admet pas non plus la passivation du COD (« *le cœur Israélite a été eu par vous »).
- (ii) le fait que « Israélite » est un adjectif relationnel, et qu'il n'admet donc guère l'antéposition quand il est épithète. On dira « je considère Pierre Israélien », mais pas « *Je considère Israélien Pierre ». Cette contrainte est ici masquée par l'emploi du verbe « avoir », mais elle joue aussi dans l'aperception de la construction « *vous avez Israélite le cœur » comme agrammaticale.

1.3. Sémantique

Le terme est plutôt monosémique, même si l'on distingue quelques nuances. Relativement à l'histoire ancienne, qu'il soit nom ou adjectif, il désigne « celui ou celle qui appartient au peuple issu de Jacob, nommé aussi Israël, et dont l'histoire, relatée dans la Bible, débute à la sortie d'Égypte » (source : *Trésor de la Langue Française*). Il a alors pour synonyme un terme comme « Hébreu ». Après le schisme post-salomonien et par opposition à « judéen », le terme désigne aussi « celui ou celle qui appartient au royaume biblique du Nord, ou royaume d'Israël » (id.).

Par déspecialisation, le terme désigne ensuite celui ou celle qui appartient aux descendants du peuple ainsi dénommé. En français, il a alors plutôt comme synonyme « Juif », et non plus « Hébreu ». Puis, par extension, il signifie, en tant qu'adjectif seulement, « qui concerne les Israélites, qui leur appartient ».

En contexte, l'adjectif revêt son sens biblique, et il entre en résonance avec les autres termes provenant de la même source, comme « Méchants » et « David ».

2. Etude lexicale de *tremblant* (v. 77).

2.1. Morphologie

Tremblant est à l'origine le participe présent du verbe « trembler », qui est un mot simple (base verbale minimale, sans affixe), provenant du latin *tremere*, avec une forme intermédiaire postulée **tremulare*. Le participe présent est souvent employé comme adjectif, et il change de catégorie par dérivation impropre (sans ajout d'affixe).

Il possède un paradigme lexical assez riche : « tremblé, tremblement, tremblotte, trembleur, tremblotant, trembloté, tremblotement, trembloter ».

2.2. Syntaxe

Lorsqu'il est employé comme verbe, *tremblant* est le plus souvent noyau d'une proposition participiale. Lorsqu'il est employé comme adjectif, s'il est épithète, il est en général postposé au nom qu'il complète. Seuls quelques adjectifs dérivés de participes présents qui ne sont plus perçus comme tels (ex. : puissant) ou qui sont très usuels (ex. : brillant, éclatant) sont usuellement antéposés.

Dans « l'un des soutiens de ce tremblant État », « tremblant » est épithète du nom « Etat », et intégré *de facto* au syntagme prépositionnel « de ce tremblant Etat », lequel est complément du nom « soutiens ».

On commentera le fait que l'adjectif est antéposé dans notre texte, alors que cela n'est plus la règle en français moderne, comme on l'a rappelé ci-dessus. Ce placement de l'adjectif verbal est propre à la langue classique, qui ne présentait pas une tendance à la postposition aussi forte qu'en français contemporain.

2.3. Sémantique

L'adjectif « tremblant » connaît un certain nombre de nuances dont le ou la candidat.e devait donner un aperçu, en signalant quelques-uns des points suivants :

- (i) Si l'actant du verbe est un animé, ou une partie du corps, « tremblant » peut signifier « qui est agité d'une série de légers mouvements musculaires convulsifs souvent accompagnés d'une sensibilité thermique et provoqués par la fièvre, le froid, ou par une violente émotion » (source : *Trésor de la Langue Française*), et il a alors pour synonymes « frémissant, frissonnant, grelottant, tressaillant ».
- (ii) Au figuré, « tremblant » peut caractériser le fait que l'on éprouve un sentiment intense d'appréhension, de crainte, d'épouvante, et il a pour synonymes « appréhendant, ayant peur, craignant, s'alarmant, s'effrayant ».
- (iii) Si l'actant est une chose, le terme signifie « qui est agité d'une succession rapide de petites secousses, de petits mouvements d'oscillation », et il a pour synonymes « frémissant, oscillant, remuant, trémulant, vibrant ».
- (iv) Il peut aussi laisser présager d'une ruine prochaine, « tremblant » signifiant alors « qui risque de s'effondrer, qui menace ruine ».
- (v) Dans le cas d'une source lumineuse, il veut dire « vacillant, variant d'intensité », et, dans le cas d'une source sonore, « trémulant, vibrant », ou encore « présentant de brusques variations de hauteur, d'intensité, sous l'effet d'une sensation, d'une émotion ».

En contexte, dans « l'un des soutiens de ce tremblant État », l'adjectif désigne la mauvaise santé de l'Etat, et sa fragilité, en recourant à une métaphore de type organiciste, caractéristique de la conception de l'Etat ou de la société que l'on avait au XVII^e siècle, où on l'assimilait volontiers à un « corps ». Celui-ci pouvait être en bonne ou en mauvaise santé, bien ou mal traité, était agité de soubresauts, tombait malade, se relevait, etc.

On note par ailleurs ce qui est à la fois une opposition et une complémentarité entre « soutiens » et « tremblant », leur association impliquant que ce qui tremble doit être soutenu, tout en laissant deviner la faiblesse tout autant que le courage, fût-il vain, qu'il peut y avoir à soutenir un Etat tremblant.

GRAMMAIRE

La question thématique de grammaire porte sur une notion grammaticale, qu'il convient de caractériser pour elle-même, et d'observer dans le texte à étudier, en rendant compte des occurrences relevées de manière raisonnée. La réponse doit comporter une introduction, puis proposer un développement structuré en deux ou trois parties, elles-mêmes subdivisées en paragraphes.

La question à traiter portait sur le complément d'objet, du début du passage jusqu'au vers 76 inclus.

RELEVÉ DES OCCURRENCES

Celui qui met un frein à la fureur des flots

Sait aussi des Méchants arrêter les complots.

+ des Méchants arrêter les complots

Soumis avec respect à sa volonté sainte,
 Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
 Cependant je rends grâce au zèle officieux
 Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux. + ouvrir les yeux
 Je vois que l'injustice en secret vous irrite, + vous irrite
Que vous avez encor le cœur Israélite. + vous avez encor le cœur Israélite
 Le Ciel en soit béni ! Mais ce secret courroux,
 Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ?
 La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?
 Huit ans déjà passés, une impie Etrangère
 Du sceptre de David usurpe tous les droits,
 Se baigne impunément dans le sang de nos Rois,
 Des enfants de son fils détestable homicide,
 Et même contre Dieu lève son bras perfide ;

Introduction : La caractérisation de la notion suppose de commencer par distinguer entre complément essentiel (non-suppressible et non-déplaçable) et complément non-essentiel (suppressible et déplaçable). Le complément d'objet (ex. : « Je crains Dieu ») est une sous-catégorie parmi les compléments essentiels, un ensemble dont font aussi partie les attributs (ex. : « Je suis Dieu »), les compléments du présentatif (ex. : « C'est Dieu »), ou encore les compléments dits « statifs » dans le cadre de la terminologie de Riegel, Pellat et Rioul (ex. : « Je suis dans le jardin »).

La complémentation objet se distingue de l'attribution (i) par la qualité du verbe, qui est, pour l'attribution, un verbe spécifique, dit « verbe copule » ou « verbe d'état » (« être, sembler, devenir, paraître, rester, etc. »), et (ii) par sa capacité à admettre la passivation quand elle est directe : « Je crains Dieu » > « Dieu est craint » – alors que « Je suis Dieu » ne peut donner « *Dieu est été ».

Parmi les compléments d'objet, on distingue ceux qui sont reliés au verbe directement (ex. « Je crains Dieu ») et ceux qui lui sont rattachés indirectement, par l'intermédiaire d'une préposition (ex. : « Soumis [...] à sa volonté sainte »). Les COD sont en règle générale pronominalisables et passivables, tandis que les COI sont seulement pronominalisables, avec des formes propres à cette fonction, comme les préverbaux « en/y » : « Je crains Dieu > je le crains » (COD) *versus* « Je suis soumis à sa volonté > J'y suis soumis » (COI).

Tous les verbes n'admettent pas de recevoir des compléments d'objet, et parmi ceux qui le peuvent, certains n'admettent que la construction directe ou indirecte. On oppose les verbes avec CO et les verbes sans CO en parlant de verbes « transitifs » pour les premiers, et « intransitifs » pour les seconds (du latin *trans-ire*, littéralement « passer à travers »). Parmi les verbes transitifs, on désigne ceux qui n'admettent que des COD du terme de « transitifs directs » et ceux qui n'admettent que des COI du terme de « transitifs indirects ». Dans le texte à étudier on relève ainsi :

- verbes transitifs directs :
sait (qq chose) / *crains* (qq chose) / *arrêter* (qq chose) / *n'ai point* (qq chose) / *ouvrir* (qq chose) / *je vois* (qq chose) / *vous avez* (qq chose) / *usurpe* (qq chose) / *lève* (qq chose) + *fait* (qq chose), qui est un cas à part, à cause de la tournure factitive (voir plus bas)
- verbes transitifs indirects :
met un frein (à) / *rends grâce* (à)
- verbes transitifs directs et indirects :
soumettre (quelqu'un à qq chose) > on a seulement le COI dans le texte, « à sa volonté sainte », suite à l'emploi du verbe au participe

Les fonctions de compléments d'objet sont assurés par des syntagmes de nature très diverses : nominales, pronominales, prépositionnelles, verbales, propositionnelles.

Compte tenu des occurrences présentes dans le texte, le développement opposera la notion de complément d'objet direct et celle de complément d'objet indirect. A l'intérieur de chaque partie, on procédera à un classement catégoriel des occurrences, afin de montrer la diversité des phénomènes observés.

1. Les compléments d'objet directs

1.1. Syntagmes nominaux

Les constructions « des Méchants arrêter les complots », « Je crains Dieu », « _ usurpe tous les droits » et « lève son bras perfide » correspondent à des exemples canoniques de complémentation directe du verbe. Les COD (soulignés) ne peuvent être supprimés, et sont tous pronominalisables, et passivables, même si la tournure passive donne parfois des expressions peu naturelles (« Dieu est craint [par moi] »). On observe que les SN COD sont parfois réduits à un seul nom propre, « Dieu », parfois plus étendus, comme « les complots des Méchants », qui présente par ailleurs une dislocation entre son complément et sa base nominale, consécutive aux licences grammaticales propres à la langue des vers.

« Vous avez encor le cœur Israélite » est formellement analysé dans les grammaires scolaires comme présentant deux compléments, le COD proprement dit, « le cœur », et l'attribut de ce COD, « Israélite ». Toutefois, l'intégration de l'adjectif au sein du COD, par le biais de l'attribution (et non de la fonction épithète, comme ce serait le cas pour « vous transpercez un cœur Israélite ») conduit à analyser « le cœur Israélite » comme un complément complexe du verbe, constitué comme on l'a décrit plus haut.

« Ouvrir les yeux » peut s'analyser comme le verbe « ouvrir » suivi de son COD « les yeux », mais l'expression correspond à une tournure idiomatique, où la relation objet est au moins partiellement grammaticalisée, comme il en est de composés plus fortement lexicalisés tels que « chasse-neige », « brise-glace » ou « casse-noix ». Le phénomène est encore plus net pour « met un frein », où « un frein » est plus un SN intégré à la tournure verbale « mettre un frein » qu'un COD autonome, ainsi qu'il le serait dans « j'ai changé un frein ».

« N'ai point d'autre crainte » présente une forme « d' » qui procède de l'élision de « de », toutefois cette forme « de » n'est pas une préposition, mais la forme allomorphe de l'article indéfini « des », comme le montre bien le passage au singulier : « n'ait point une autre crainte ». La présence de l'allomorphe « de » s'explique par le fait que le SN porte un adjectif antéposé et que, dans la langue classique, la structure [Adjectif+Nom] au pluriel entraînait, en littérature et dans le style élevé, l'emploi de « de » de préférence à « des ». Ce n'est donc pas un « COI » mais un « COD », puisqu'il n'y a pas médiation via une préposition.

1.2. Syntagmes verbaux infinitifs

« Sait aussi des Méchants arrêter les complots », que l'on peut reformuler en « sait aussi arrêter les complots des Méchants », présente comme COD non plus un SN mais un syntagme infinitif. Cette construction ne construit pas une proposition infinitive au sens restreint du terme, puisque le verbe « sait » et le noyau verbal de son COD, « arrêter », ont le même sujet (coréférentialité des actants), et que de plus celui-ci n'est pas linguistiquement exprimé sous une forme objet, comme il le serait dans l'exemple canonique « J'entends les oiseaux chanter / chanter les oiseaux ». Enfin, on ne peut transformer le syntagme infinitif en proposition complétive, contrairement à ce que l'on observe avec les propositions infinitives (« J'entends que les oiseaux chantent »).

De son côté, « fait ouvrir les yeux » offre l'exemple d'une tournure factitive, puisque l'actant du verbe « faire » ne réalise pas l'action exprimée par l'infinitif objet (contrairement à ce qui se passait avec « Sait aussi des Méchants arrêter les complots »), mais cherche à faire

exécuter cette action par un tiers. Le syntagme infinitif objet « ouvrir les yeux » acquiert ainsi une coloration consécutive, puisque « ouvrir les yeux », résulte de l'action de « faire », au sens de « provoquer, causer, ordonner ».

1.3. Propositions conjonctives complétives

« Je vois que l'injustice en secret vous irrite » et « Je vois (...) Que vous avez encor le cœur Israélite » : ces deux constructions sont des exemples canoniques de proposition subordonnées conjonctives complétives. Le verbe de la principale, « vois », est un verbe de perception et de jugement. La conjonction qui figure en tête de chaque COD est vide de sens et de fonction dans la subordonnée, où elle joue un rôle de simple marqueur de subordination. La proposition conjonctive n'est pas supprimable, et elle peut-être pronominalisée par « le » : « Je vois que l'injustice en secret vous irrite » > « je le vois ». On peut de même pratiquer le test de la dislocation à droite, de façon à montrer le statut complément de la proposition : « que l'injustice vous irrite, je le vois ».

2. Les compléments d'objet indirects

2.1. Pronoms personnels

La partie du texte à étudier comportait deux occurrences de pronoms personnels sujets, qui vous nous permettre d'opposer les deux fonctions, objet direct et objet indirect : « vous irrite » et « vous fait ouvrir les yeux ». Le pronom « vous » est COD dans la première citation, comme le montre la substantivation du pronom : « irriter votre personne » ; tandis que la seconde occurrence est un COI, comme le montre la même opération, qui nécessite l'insertion d'une préposition pour obtenir une tournure correcte : « fait ouvrir les yeux à votre personne ». On ajoutera que si « vous » avez été sujet, il aurait également eu cette forme.

Ces observations permettent d'opposer le pronom de seconde personne qu'instancie notre texte avec celui de troisième personne, qui compte trois formes distinctes selon la fonction : par exemple, pour le singulier : il ou elle (sujet) / le ou la (objet direct) / lui (objet indirect).

2.2. Pronoms dits « adverbiaux » ou « préverbaux »

« vous en contentez-vous » offre l'exemple d'un emploi de « en ». Cette forme pronominale invariable, quel que soit son référent, s'utilise avec des verbes transitifs indirects dont la relation objet est médiatisée par « de » : « se contenter de quelque chose ». On l'opposera aux verbes qui construisent leur COI pronominal avec la préposition « à », comme « penser à », qui sont pronominalisés, quant à eux, par « y ».

« En » et « y » sont des formes pronominales invariables, ce qui a parfois incités les grammairiens à les rapprocher des adverbes, et à parler de « pronoms adverbiaux ». Cette terminologie tend à être abandonnée aujourd'hui, la notion même de « pronom adverbial » étant problématique, et l'on parle plutôt désormais de « préverbal ».

« Le Ciel en soit béni » pouvait poser problème. Il présente une tournure passive, avec « en » qui reprend « de ce que l'injustice vous irrite et de ce que vous avez le cœur Israélite », et cette expression indique en fait le complément d'agent de la tournure « soit béni » : « Le Ciel soit béni de ce que l'injustice vous irrite et de ce que vous avez le cœur Israélite ».

2.3. Syntagmes prépositionnels

Bien que son point d'incidence soit un participe passé, « soumis (...) à sa volonté sainte » illustre un cas traditionnel de complémentation indirecte du verbe. Plus marginaux sont : « met un frein à la fureur des flots » et « je rends grâce au zèle officieux ». « A la fureur des flots » est complément d'objet d'une expression idiomatique, « mettre un frein », tout comme « au zèle officieux » est le complément de « rendre grâce ».

ETUDE DE STYLE

L'étude de style vise à cerner les spécificités scripturales du texte à étudier. Pour ce faire, il convient de s'appuyer sur les connaissances acquises sur l'œuvre au cours de l'année de préparation ; la lecture personnelle que l'on en a faite ; et de s'aider également de la consigne, qui indique dans quelle(s) perspective(s) il convient d'aborder l'étude formelle du texte. L'exposé doit être construit, sur le modèle d'une brève dissertation, avec une introduction, un développement, et une conclusion. L'introduction doit : (i) présenter le passage à étudier, en partant de l'œuvre et de son auteur.e ; (ii) expliciter la consigne ; (iii) proposer un plan. Le développement peut comprendre deux ou trois parties raisonnées, avec des sous-parties clairement définies, et une ligne générale qui oriente le propos. La conclusion synthétise les observations qui ont été faites, et propose une ouverture.

L'extrait proposé cette année dans le cadre de l'option B du concours était extrait de la première scène de l'Acte I d'*Athalie*. Il s'agit donc de la scène d'exposition, laquelle, dans le théâtre classique, répond à des contraintes spécifiques, puisqu'il convient non seulement de présenter les protagonistes, mais aussi de poser les enjeux de l'intrigue et, déjà, de laisser entrevoir les suites de l'action et la fin vers laquelle tendra le développement de la pièce. Avec *Athalie*, s'ajoute un enjeu spécifique, et il en eût été de même avec *Esther*, à cause de la dimension religieuse de la pièce.

En introduction, on rappellera que la pièce s'ouvre sur une scène où se rencontrent le grand prêtre Joad et l'un des principaux officiers du roi de Juda, Abner. Les propos échangés apprennent au spectateur que la veuve du roi de Juda, Athalie, gouverne seule le royaume, et qu'elle écarte par la force tout prétendant légitime au trône. De plus, elle s'est détournée de la religion juive, pour s'adonner au culte de Baal. Joad demande alors à Abner quelle serait sa réaction si quelqu'un venait à juste titre réclamer le trône. C'est dans cette séquence que s'inscrit notre passage. Abner répondra à Joad qu'il serait fidèle à ce prétendant, s'il se présentait.

La pièce de Racine est une tragédie, écrite en vers. La part des conventions théâtrales et le recours à la langue des vers, et donc l'inscription dans un registre « tragique » d'un discours aux fortes potentialités poétiques, doivent faire partie de l'étude stylistique. La consigne rappelait néanmoins aux candidat.e.s de ne pas négliger « la rhétorique de l'argumentation », car le texte, endossé sur le plan énonciatif par Joad, développe un point de vue, tout en cherchant à convaincre Abner. Cet aspect a malheureusement été fort négligé dans les copies, probablement parce que les candidat.e.s avaient fort peu de connaissances en la matière, et manquaient cruellement de méthode. Nous proposons donc ci-après une étude détaillée du texte dans cette perspective, afin de donner une idée aux futur.e.s candidat.e.s de ce qu'ils et elles doivent faire durant leur temps de préparation.

La structure argumentative globale peut se décrire ainsi :

- Vers 61-62 : *Celui qui met un frein à la fureur des flots*
Sait aussi des Méchants arrêter les complots.

Cet exorde est assimilable à une maxime sapientiale, sur laquelle va s'appuyer la suite du discours, qui bénéficiera ainsi de l'autorité de cette formule. On y relève entre autres :

- (i) un emploi générique du démonstratif « celui », ce qui est assez rare, le démonstratif étant en général utilisé pour désigner des référents spécifiques ;
- (ii) une ornementation du discours, via la métaphore qui établit une analogie entre la « fureur de flots » et les « complots des Méchants », laquelle est soulignée par la rime « flots :: complots » et une allitération en /f/ et /r/ qui a sans doute une fonction imitative ;

- (iii) ce qui, combiné avec l'inversion du complément du nom, « des Méchants », antéposé à sa base nominale « les complots », est un fort indice de « poéticité », et confère à la formule une force évidente – force de conviction, par l'ornement qui vient d'être décrit, mais aussi affirmation d'une tonalité soutenue, relevant du style « élevé ».

→ Vers 63-66 : *Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.
Cependant je rends grâce au zèle officieux
Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.*

Joad développe ici par l'exemple la vérité générale qu'il a formulé pour commencer. L'énonciateur du discours se pose comme une figure incarnant un comportement général, et, se valorisant, valorise aussi le poids de sa propre parole. Cette autorité est magnifiée par les procédés suivants :

- (i) La formule toute simple « Je crains Dieu », par sa sobriété, correspond à une des formes du sublime, telle que Boileau, par exemple, l'a défini dans son *Art poétique*, en citant la fameuse parole que Corneille prête au père d'Horace, « Qu'il mourût ».
- (ii) L'apostrophe de l'interlocuteur, « cher Abner », instaure un lien phatique, qui permet tout à la fois de prendre à parti et de prendre à témoin l'officier royal, comme ce le sera encore le cas avec les questions rhétoriques qui suivront (voir plus bas).
- (iii) Cette prise à parti transparait également dans le jeu sur les désignations personnelles entre « mes périls » et « vous fait ouvrir les yeux », Joad liant en quelque sorte la représentation de sa propre personne à celle d'Abner.
- (iv) On retrouve une figure d'ornement sonore au vers 63, avec l'allitération en /s/.

→ Vers 67-71 : *Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
Que vous avez encor le cœur Israélite.
Le Ciel en soit béni ! Mais ce secret courroux,
Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ?
La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?*

Après s'être posé en exemple, en incarnation de la maxime énoncée en exorde, Joad représente cette fois-ci Abner dans son propre discours. Celui-ci devient, de facto, le second « exemple » du comportement général décrit pour commencer, ce qui est un moyen de faire d'Abner un complice de Joad, comme s'il avait déjà été gagné à ses vues. Cette visée est renforcée par les procédés suivants :

- (i) Les questions que le prêtre adresse à Abner sont toutes « rhétoriques », en ceci qu'elles n'appellent pas de réponses, mais présupposent au contraire que la réponse relève de l'évidence, et qu'Abner ne peut qu'y acquiescer.
- (ii) Le propos est médiatisé via la perception mi-visuelle/mi-cognitive qu'instaure le verbe « je vois », en jouant sur son double sens, concret et figuré, ce qui continue de placer les propos tenus sous l'autorité du locuteur.
- (iii) Le ressort rhétorique à l'œuvre relève du *movere*, comme le traduit la mention du « cœur », et le fait que Joad cherche à partager l'émotion, ainsi que le montre la tonalité globale de ces vers, laquelle oscille entre confiance et confiance. La phrase exclamative « Le Ciel en soit béni ! », même si elle est en elle-même assez banale, est aussi celle qui souligne le plus nettement cette orientation.
- (iv) Joad conclut son adresse à Abner en revenant à une maxime générale, « La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ? », qui replace le comportement prêté à l'officier sous l'autorité d'un précepte qui le dépasse, et fait de l'attitude et des pensées qu'on lui prête un trait universel, et non un dévoiement dont il serait seul

l'incarnation. Hormis sa force intrinsèque, cette clause est soutenue par l'arrière-plan religieux dans lequel elle s'inscrit.

- Vers 72-76 : *Huit ans déjà passés, une impie Etrangère
Du sceptre de David usurpe tous les droits,
Se baigne impunément dans le sang de nos Rois,
Des enfants de son fils détestable homicide,
Et même contre Dieu lève son bras perfide ;*

Après avoir posé comme modèle sa propre personne, puis celle d'Abner, Joad en vient à évoquer l'antithèse du comportement dont les deux hommes seraient les exemples accomplis, en désignant celle à qui ils s'opposent, dans tous les sens du terme, c'est-à-dire non seulement sur le plan moral et religieux, mais aussi d'un point de vue dramaturgique, Athalie faisant office d'antagoniste. Celle-ci n'est pas désignée par son nom propre, mais par une périphrase, « une impie Etrangère », qui souligne tout à la fois qu'elle s'est détournée du vrai Dieu, et qu'elle est une usurpatrice, qui n'a pas de légitimité à régner, puisqu'elle est « étrangère ». Cette condamnation est renforcée par les procédés suivants :

- (i) Tout le passage est dominé par l'emphase du propos, avec l'adverbe « déjà », qui rend la période de temps écoulé d'autant plus scandaleuse, ainsi que le choix des termes « impie », « usurpe », « impunément », et des formules « le sang de nos Rois », « détestable homicide » et « bras perfide ». Hormis le caractère condamnable des actes évoqués, ces options lexicales font naître un sentiment de répulsion, par l'accumulation des connotations négatives.
- (ii) Ponctuellement, une formule comme « et même contre Dieu » va dans le même sens, ainsi que l'image « se baigne [...] dans le sang de nos Rois » : cette métaphore est une métaphore morte, c'est-à-dire lexicalisée, mais elle est ici ravivée, ramenée en quelque sorte vers sa signification littérale, compte tenu du réseau lexical dont l'orientation vient d'être dégagée.
- (iii) Les paires rimiques « droits :: Rois » et « homicide :: perfide » s'opposent, comme le bien au mal, renforçant encore la vigueur de ce passage.

- Vers 77-83 : *Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État,
Vous nourri dans les camps du saint roi Josaphat,
Qui sous son fils Joram commandiez nos armées,
Qui rassurâtes seul nos villes alarmées,
Lorsque d'Ochosias le trépas imprévu
Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu :
Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche.*

Avec habileté, Joad revient ici à Abner. L'effet visé relève de la *captatio benevolentiae*, puisqu'il s'agit, par le biais d'un discours aux accents épidiectiques, de flatter Abner et de lui suggérer, sinon de lui intimer, d'adopter un comportement à l'opposé du contre-modèle qui vient d'être dépeint avec force et autorité. Cette orientation du discours est confortée par d'autres procédés :

- (i) Le « Vous », qui revient deux fois au début de ce passage, tout comme l'anaphore rhétorique du relatif « qui », confèrent de l'emphase au propos, ainsi que le choix d'une cadence majeure, puisque les hauts faits que Joad prête à Abner sont décrits par des formules qui prennent de plus en plus d'ampleur.
- (ii) Les noms propres participent également de la force argumentative du propos. Les référents bien réels auxquels ils renvoient inscrivent les actions passées d'Abner dans le genre de chronique, et fonctionnent donc comme des garants

argumentatifs, tout comme les compléments circonstanciels à valeur temporelle qui apparaissent dans cette section, lesquels visent également à inscrire ces actions dans l'histoire.

- (iii) Tous ces vers restent placés sous le sceau du *movere*, avec de nombreux termes relevant du registre psychologique : « tremblant », « rassurâtes », « alarmées », « trépas imprévu », « Je crains Dieu ».
- (iv) Mais ceux-ci, ainsi que tous ceux qui réfèrent explicitement à l'armée et au combat, procèdent aussi à l'éloge d'Abner en peignant ses qualités « viriles », au sens latin du terme. Nous avons ici, même s'il reste peu développé, un cas typique d'hypotypose, c'est-à-dire de portrait vif et enlevé, tel que La Bruyère, par exemple, vers la même période, a si bien su l'illustrer dans ses *Caractères* – mais tels, aussi, que l'on en trouvait dans les chroniques des Anciens. D'un certain point de vue, les petits récits développés ici, par leur caractère bref et rapide, relèvent de l'anecdote, mais ils ne sont pas « anecdotiques » au sens de « négligeables » : ils contribuent à donner par l'exemple une image positive d'Abner.
- (v) Plus largement, on retrouve dans ce passage les marques usuelles de l'épidictique : accumulation / apostrophe / présent atemporel / parallélismes / noms propres convoqués comme garants.
- (vi) Enfin, on notera que le dernier vers, « Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche », produit un effet de reprise, avec reformulation, puisqu'il reprend la proposition du vers 64, mais en lui donnant un nouvel élan, avec « sa vérité me touche », que l'incise « dites-vous » attribue à Abner, toujours pour garantir une plus grande efficacité performative au discours.

→ Vers 84-92 : *Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ?
Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?
Le sang de vos Rois crie, et n'est point écouté.
Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété,
Du milieu de mon peuple exterminatez les crimes,
Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes.*

Joad en vient à la conclusion, laquelle découle des éléments qu'il a mis en place. Il procède tout d'abord à une accumulation de questions rhétoriques, qui prennent toutes à parti Abner, et cherchent à le submerger sous le flot des évidences ainsi assénées. Puis, après un vers de transition, au présent, qui se présente comme un constat aussi simple que fulgurant de la situation politique, « Le sang de vos Rois crie, et n'est point écouté », Joad multiplie les impératifs, dont l'impact pragmatique est encore plus grand que les questions rhétoriques : Abner se voit intimer l'ordre d'agir, et, après l'argumentaire qui vient d'être développé, ne semble pas pouvoir s'y soucrire. Là encore, des procédés spécifiques viennent soutenir cette intention :

- (i) Le cadre de l'alexandrin contribue à l'efficacité du propos, chaque proposition, interrogative ou impérative, coïncidant avec un dodécasyllabe, et incarnant *de facto* un bel exemple d'harmonie, au sens classique du terme.
- (ii) Dans la suite de phrases impératives, on relève tout d'abord des verbes à la forme impérative, « rompez, rompez » et « exterminatez », dont le premier est répété pour mieux insister, mais dans le dernier vers il s'y substitue un futur, « vous viendrez », qui prend un accent prophétique, comme si l'effectuation de ces actes par Abner ne faisait plus de doute.

- (iii) Selon un usage typiquement classique, l'action à laquelle Joad invite Abner, qui est d'exterminer Athalie, n'est pas énoncée ainsi : le référent visé par les appels à l'acte ne renvoie tout d'abord à Athalie que par métonymie, par l'intermédiaire des objets « l'impiété » et « les crimes », puis, lorsque l'on passe à un référent humain, celui-ci est désigné par un pluriel, qui conserve une dimension générique : « vos victimes ».
- (iv) Tout comme Joad a repris la proposition « Je crains Dieu » peu auparavant, il reprend ici l'expression « le sang de nos rois », qui avait été employée à propos d'Athalie, mais, cette fois-ci, il ne s'agit plus de s'y baigner, mais d'en faire une entité douée de volonté, qui « crie, et n'est écouté[e] ». Les deux prédicats verbaux forment presque un oxymore avec le sujet qui est le leur, puisque, dans un Etat sain, le sang des rois devrait être entendu, et ce sans avoir à crier. L'image est donc ici particulièrement forte et éloquente, même si, en soi, l'expression « le sang des rois » est convenue.

Il convenait aussi d'intégrer à l'étude de style le fait que la réplique de Joad s'inscrit dans le cadre de la double énonciation théâtrale, c'est-à-dire qu'elle relève d'une communication intradiégétique, tout autant que d'un échange entre l'auteur et le spectateur. A côté des marques de seconde personne, de l'apostrophe faite à Abner, de sa représentation indirecte via les questions rhétoriques, nous avons donc aussi Racine qui s'adresse à son spectateur, en faisant appel à des connaissances encyclopédiques censées être connues (ou reconnues), comme le montrent entre autres les nombreux noms propres, la périphrase désignant Athalie ou des implicites culturels, comme les boucs et les génisses.

A cette dimension énonciative, mais toujours dans une optique dramaturgique, se superpose le fait que c'est une scène d'exposition, au cours de laquelle l'auteur donne un certain nombre d'informations : il y a donc imbrication d'un discours narratif (ce qui a été fait / ce qui doit l'être) et d'un discours descriptif (peinture du « caractère » des personnages).

Hormis les aspects strictement diégétiques, la pièce vise aussi à l'édification, laquelle passe par le recours à un discours où transparaissent des représentations et des valeurs chrétiennes, qui forment une isotopie assez évidente sur le plan lexical, et qui sont présentées avec force (économie syntaxique ou « simplicité » de la phrase, comme on le dit souvent à propos de Racine), tout en relevant du « haut style » (dans l'éloge d'Abner, ou l'évocation d'Athalie).

Sur cette base, on pouvait penser à divers plans, tels que :

- (i) I. L'argumentation
II. L'ornement du discours
III. La rhétorique de la scène
- (ii) I. Un discours convaincant
II. Un discours poétique
III. Un discours dramaturgique
- (iii) I. Rhétorique argumentative
II. Rhétorique de l'éloge et du blâme
III. Rhétorique de l'action
- (iv) I. Une scène d'exposition
II. Une scène d'argumentation
III. Une scène poétique

Version latine

Rapport établi par

Catherine Schneider

Maître de conférences à l'université de Strasbourg

La commission de latin avait, cette année encore, opté pour la prose et choisi de soumettre aux candidats un chapitre presque complet des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, au livre V, 10, 3-16 qui porte plus précisément sur les défauts d'argumentation dits ἀντιστρέφοντα en grec et *reciproca* en latin. L'extrait proposé s'intitulait « À sophiste, sophiste et demi... » et relatait une anecdote célèbre, celle du procès opposant le sophiste Protagoras (485-415 av. J.-C.) à son disciple Evathlus, également évoquée en détail, du côté latin, par Apulée (*Florides* 18). L'argumentation au cœur de ce procès reposait sur un paradoxe logique, âprement discuté depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, tant par les rhéteurs et les philosophes que par les juristes. Le texte proposé, d'une longueur raisonnable, ne posait pas de problème particulier de lexique ; c'était en revanche un sujet « grammatical » qui supposait de la part des candidats une extrême rigueur dans l'analyse des constructions et de la précision dans le rendu des tournures.

Les notes obtenues par les candidats s'échelonnent cette année de 0,5 à 14,5/20, pour une moyenne de 10,36/20. Nous ne répéterons pas ici tous les précieux conseils dispensés d'année en année dans les rapports de concours ; ils sont disponibles en ligne sur le site du ministère, à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html> et nous engageons vivement les candidats à en prendre connaissance et à en tirer le meilleur parti. Comme le préconisait déjà l'Inspection Générale dans le rapport de concours de l'an dernier, « la confrontation sereine avec l'épreuve présuppose une connaissance fine de la grammaire et de la syntaxe latines, qui s'acquiert, non pas dans des grimoires savants, mais par la mise en fiches *systématique* des grammaires usuelles de Lucien Sausy (*Grammaire latine complète*) ou de R. Morrisset (*Précis de grammaire des lettres latines*). Outre cet apprentissage méthodique de la grammaire, il convient, l'année même de la préparation, de se confronter, dans les conditions du concours, à, au minimum, une dizaine/douzaine de textes tirés, par exemple, des annales des sessions antérieures. Pour les candidats qui sont éloignés des centres universitaires, l'utilisation des sujets figurant dans les rapports de concours, dont le corrigé détaillé leur est tout spécialement destiné, et de ceux se trouvant dans des manuels de versions (M. Bizos, *200 versions latines*, Paris, Vuibert, 1990) devrait permettre d'aborder l'épreuve avec sérénité » (F. Poli, « Version latine », dans *Id.*, *Concours de recrutement du second degré, Rapport de jury, Concours : agrégation externe de grammaire, Session 2017*, Paris, 2017, p. 82).

Il faut en outre avoir acquis dans l'année quelques réflexes et rien n'est plus facile, s'agissant de langues, anciennes ou modernes : plus on les pratique, meilleur on devient. Il suffit, pour ce faire, d'en lire un peu tous les jours, sans dictionnaire, dans une édition bilingue, en naviguant du latin vers le français et du français vers le latin, et en choisissant pour commencer des textes à son niveau et, surtout, des textes qui plaisent, sans d'ailleurs forcément se limiter aux grands textes classiques et à l'époque antique. Plusieurs de ces

auteurs figurent notamment sur le très utile site de juxtalinéaires de Thierry Liotard, à l'adresse <http://juxta.free.fr>, que nous recommandons à tous de visiter.

Traduction proposée

« Quant au défaut en question, il se produit de la façon suivante : lorsque l'argument avancé peut se renverser et se retourner contre celui qui l'a énoncé, et qu'il est également valable dans l'un et l'autre sens ; tel qu'est celui, bien connu, dont Protagoras, le plus subtil des sophistes, se servit, rapporte-t-on, contre Evathlus, son propre élève.

Il survint de fait entre eux le différend et le litige suivants à propos des honoraires fixés par contrat. Un jeune homme aisé, Evathlus, était désireux de se former à l'éloquence et de plaider des causes. Le jeune homme en question opta pour la formation de Protagoras, promit de lui verser pour honoraires une grosse somme d'argent, à la hauteur de celle que Protagoras avait exigée, en versa alors immédiatement la moitié avant même de débiter sa formation, et s'engagea à verser la moitié restante le jour même où il aurait plaidé, et gagné, une cause en justice.

Puis, comme il avait été relativement longtemps l'auditeur assidu de Protagoras et qu'il avait énormément progressé, en matière d'éloquence du moins, mais qu'il n'acceptait pourtant toujours pas de causes, que la situation traînait déjà en longueur et qu'il agissait à l'évidence ainsi pour éviter de verser le restant des honoraires, Protagoras prend une décision, du moins le croyait-il alors, astucieuse. Il se mit à exiger ses honoraires au regard du contrat passé, entre en litige avec Evathlus.

Et comme ils s'étaient présentés en justice pour exposer leur cause, et en faire valoir le bien fondé, Protagoras débuta alors en ces termes : "Apprends, dit-il, jeune imbécile, que – dans l'un et l'autre cas – tu vas me verser ce que j'exige, que l'on se prononce ou contre toi, ou pour toi. Car si notre litige se règle contre toi, mes honoraires me seront dus au regard de la sentence, puisque c'est moi qui aurai gagné ; mais si l'on juge en ta faveur, mes honoraires me seront dus au regard de notre contrat, puisque c'est toi qui auras gagné."

Aux propos en question Evathlus répondit : "J'aurais bien pu contrer ce tien sophisme si captieux : si je ne prenais pas personnellement la parole et si je me servais d'un autre avocat, mais dans cette victoire-là je tire bien davantage de plaisir à gagner contre toi non seulement avec cette cause, mais aussi avec cet argument-là. Apprends donc toi aussi, maître savantissime, que – dans l'un et l'autre cas – non, je ne vais pas te verser ce que tu exiges, que l'on se soit prononcé ou contre moi, ou pour moi. Car si les juges sont sensibles à ma cause, il ne te sera absolument rien dû au regard de la sentence, puisque c'est moi qui aurai gagné ; si en revanche ils se prononcent contre moi, je ne te devrai absolument rien au regard de notre contrat, puisque je n'aurai pas gagné."

Alors les juges, estimant que ce qui se disait de l'un et l'autre côté était ambigu et inextricable, de peur de voir leur propre sentence, qu'elle fût prononcée dans l'un ou l'autre sens, s'annuler d'elle-même, laissèrent l'affaire en suspens et ajournèrent la cause à une fort lointaine échéance. Et c'est par un jeune élève que le glorieux maître de rhétorique se vit ainsi réfuté, avec son propre argument à lui, et frustré d'un sophisme ingénieusement conçu. »

Quelques remarques au fil du texte

1 – Où l'auteur rappelle qu'il existe des arguments réversibles

Id autem uitium accidit hoc modo, cum argumentum propositum referri contra conuertique in eum potest a quo dictum est, et utrimque pariter ualet ; quale est peruolgatum illud quo Protagoram, sophistarum acerrimum, usum esse ferunt aduersus Euathlum, discipulum suum.

Le texte proposé débute par le renvoi au défaut d'argumentation (*Id autem uitium*) qui fait l'objet du chapitre et que l'auteur a précédemment présenté comme étant, de loin, le pire des défauts argumentatifs – *Inter uitia argumentorum longe maximum esse uitium uidetur, quae ἀντιστρέφοντα Graeci dicunt* (V, 10, 1). Sur les sens précis et emplois du pronom-adjectif dit « de rappel » *is, ea, id*, les agrégatifs se reporteront notamment à R. Morisset *et al.*, *Précis de grammaire des lettres latines*, Paris, 1963, §227-228 et à A. Ernout - Fr. Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, 1951, §214, deux ouvrages indispensables à tout bon latiniste et maintes fois réédités. Le pronom-adjectif *is* n'est pas, comme l'on sait, « un véritable démonstratif, car il ne situe pas dans l'espace et dans le temps. C'est un anaphorique [...], c.-à-d. un pronom qui renvoie simplement à un terme du contexte » (*Syntaxe* §214) – il faut donc éviter de le traduire dans cette première occurrence comme un simple démonstratif.

Suit la définition du *uitium* en question, dans une proposition temporelle au présent de l'indicatif introduite par *cum*, décrivant les cas de réciprocité induits par ce type d'argumentation en une construction synonymique parallèle, *referrī contra conuertique in eum potest*, où l'on peut interpréter *contra* non comme un adverbe, mais plutôt comme une préposition suivie de l'accusatif, à mettre sur le même plan que *in*, le pronom *eum* se trouvant ainsi placé en complément à ces deux éléments. À la différence de l'occurrence précédente, *eum* s'emploie ici en corrélation avec le pronom relatif *... in eum [...] a quo dictum est*, « contre celui par qui il a été dit » (voir plus spécifiquement *Précis* §228 et *Syntaxe* §214). L'adverbe *utrimque*, qui apparaît en introduction et en conclusion au texte, signifie très exactement « de part et d'autre, des deux côtés, dans l'un et l'autre sens » ; il annonce le double *utroque modo* de Protagoras et d'Evathlus et le *utramcumque in partem* des juges dans la suite du récit, soulignant ainsi le paradoxe logique dénoncé, mais il est assez difficile de rendre parfaitement en français ce jeu de répétition.

Cette définition générale posée, l'auteur en offre une illustration plus précise, et spécifique, au travers de l'argument, bien connu (c'est le sens de *peruulgatum*), que le célèbre Protagoras, pourtant présenté comme le plus fin (ou le plus redoutable ?) des sophistes (*sophistarum acerrimum*), eut le malheur d'utiliser contre l'un de ses propres élèves, Evathlus. L'exemple est introduit par le pronom *quale*, corrélatif d'un *tale* sous-entendu, qu'il ne fallait pas omettre de traduire et se poursuit par une subordonnée relative (*illud quo...*) comportant un verbe déclaratif (*ferunt*) qui appelle à son tour une proposition infinitive de forme tout à fait classique, où il fallait correctement identifier l'infinitif parfait du verbe *utor* (*usum esse*). Rappelons, au passage, que le latin ne possède pas « d'équivalent syntaxique direct du pronom défini "on" » et que, par conséquent, « divers tours de caractère plus ou moins approximatif en tiennent lieu », dont la 3^e personne du pluriel « dans les formes *dicunt, aiunt, ferunt, tradunt, narrant*, "on dit, on rapporte, on raconte" ; proprement "ils disent, ils rapportent", c.à.d. "les gens, les historiens disent, racontent" » (*Syntaxe* §170 et *Précis* §297).

Il fallait enfin respecter ici l'ordre des mots, intentionnel, avec le rejet en toute fin de phrase du syntagme *aduersus Euathlum, discipulum suum*, attirant l'attention sur ce que l'attitude de Protagoras envers son disciple peut avoir de choquant, mais dénonçant déjà aussi, de façon tout ironique, ce que l'on pourrait appeler « l'effet boomerang » d'une formation sophistique, apparemment fort efficace en matière de logique, mais non d'éthique, dont Protagoras va faire lui-même les frais.

2 – Où l'élève passe un contrat avec le maître

Lis namque inter eos et controuersia super pacta mercede haec fuit. Euathlus, adulescens diues, eloquentiae discendae causarumque orandi cupiens fuit. Is in disciplinam

Protagorae sese dedit daturumque promisit mercedem grandem pecuniam, quantam Protagoras petiuerat, dimidiumque eius dedit iam tunc statim priusquam disceret, pepigitque ut reliquum dimidium daret quo primo die causam apud iudices orasset et uicisset.

L'opposition annoncée dans la phrase précédente entre Protagoras et Evathlus au travers de la préposition *aduersus* prend plus précisément la forme d'un contentieux juridique (*lis... et controuersia*), portant sur une rétribution convenue entre Protagoras et son élève (*super pacta mercede*), dont on ne sait pas encore au juste sur quoi elle porte, ni en quoi elle consiste. La suite du récit va peu à peu nous éclairer sur ce point en nous présentant Evathlus comme un jeune homme riche (*adulescens diues*) et désireux de s'initier aux arcanes de la rhétorique, qui portait dans l'Antiquité les jeunes gens de l'élite (et parfois d'autres encore) des bancs de l'école aux allées du pouvoir ou, comme ici, aux cours de justice (*eloquentiae discendae causarumque orandi cupiens*). La valeur de *fuit* diffère dans ces deux phrases, le premier d'entre eux revêtant une valeur narrative, le second, une valeur descriptive et il fallait donc traduire ce dernier parfait par un imparfait de l'indicatif, et non par un passé simple, conformément aux règles de la langue française et aux indications bien connues du *Précis* §415 et de la *Syntaxe* §244b.

Si le participe *cupiens* équivaut à l'adjectif *cupidus* et se construit donc logiquement comme lui avec un génitif, la construction *eloquentiae discendae causarumque orandi cupiens* associant au pluriel *causarum* le singulier *orandi* est en revanche plus rare en latin. On se reportera sur ce point précis à la *Syntaxe* §279, qui en fournit l'explication détaillée en note : « À côté des deux constructions [...] du gérondif avec complément (*cupidus uidendi urbem*) et celle de l'adjectif en *-ndus* en accord (*cupidus uidendae urbis*), une troisième, du reste très rare et d'aspect archaïque, et qui ne se rencontre qu'au génitif, présentait à ce cas et le gérondif et le nom qui aurait dû être son complément : *cupidus urbis uidendi*. C'est sans doute la plus ancienne. Elle se trouve notamment avec un génitif pronominal [...] Hors de là, presque exclusivement avec un substantif au pluriel : Pl., *Cap.* 852 : *nominandi istorum tibi erit magis quam edundi copia* « il te sera plus facile de nommer toutes ces choses que d'en manger » (= *istorum nominandorum*) ; Cic., *Inu.* 2, 5 : *exemplorum eligendi potestas* « la possibilité de choisir des exemples » ; cf. *Verr.* 2, 77 ; *Ph.* 5, 6. On peut l'expliquer soit par deux génitifs de relation juxtaposés indépendamment l'un de l'autre : *cupidus urbis et cupidus uidendi* « désireux (pour ce qui est) de la ville et (pour ce qui est) de voir », comme encore dans la phrase *Heluetiorum iniuriae populi Romani*, soit par la valeur nominale ancienne du gérondif (*cupidus urbis uidendi = c. urbis uisionis*) [...]. Il n'est pas sûr que le désir d'éviter les formes lourdes de génitif pluriel soit une raison majeure ; car des accumulations de ce genre se constatent à l'occasion : Cic., *Leg. Agr.* 2, 37 : *corrumpendarum tabularum publicarum fingendorumque senatusconsultorum magna potestas* ; cf. Cic., *Cat.* 1, 7 ; *Ph.* 13, 42.

Le jeune Evathlus fait alors porter son choix sur la formation sophistique dispensée par Protagoras – c'est ainsi qu'il fallait comprendre *in disciplinam Protagorae sese dedit*, au sens de *se dare in rem*, « se porter vers une chose, se lancer dans une activité », indiqué par le Gaffiot II.4. Cette formation ne se fait pas à titre gracieux et s'accompagne même d'une rétribution ; on sait en effet que Protagoras inaugura le système des leçons publiques payées, allant même jusqu'à codifier l'estimation de ses honoraires (G. Romeyer Dherbey, *Les sophistes*, Paris, 2^e éd., 1989, pp. 9-10). Comme le souligne la suite du paragraphe, cette rétribution n'est pas des moindres – *mercedem grandem pecuniam, quantam Protagoras petiuerat*. Il fallait ici veiller à bien rendre la construction attributive du segment *mercedem grandem pecuniam* et, surtout, la valeur de *quantam*, dont le corrélatif *tantam* est ici sous-entendu, dans une tournure identique à

l'une de celles indiquées dans le *Précis* §282 rq. 1 : *Quantam uoles pecuniam tibi dabo*, « je te donnerai autant d'argent que tu voudras ».

La suite nous présente plus en détail l'arrangement contracté par les deux parties : il consiste en un versement en deux temps, tout d'abord, et avant même le début de la formation suivie, sous forme d'arrhes représentant la moitié de la rétribution exigée (*dimidiumque eius dedit iam tunc statim priusquam disceret*), le reliquat étant à verser, pour solde de tout compte, le jour même où Evathlus aurait plaidé, et gagné, une cause en justice (*quo primo die causam apud iudices orasset et uicisset*) – gage indéniable du succès de la formation dispensée, en même temps que marque de l'arrogante assurance de Protagoras quant à l'efficacité de sa formation.

3 – Où l'élève fait lanterner le maître

Postea cum diutule auditor adsectatorque Protagorae fuisset et in studio quidem facundiae abunde promouisset, causas tamen non reciperet tempusque iam longum transcurreret et facere id uideretur, ne reliquum mercedis daret, capit consilium Protagoras, ut tum existimabat, astutum. Petere institit ex pacto mercedem, litem cum Euathlo contestatur.

Suit une fort longue proposition temporelle mimant d'ailleurs, sur le plan syntaxique, les délais et les retards que prend le règlement de l'affaire conclue. Elle est introduite par l'habituel *cum historicum* latin et se déploie ici en cinq temps – *cum ... fuisset et ... promouisset, ... tamen non reciperet ... transcurreret et ... uideretur*, où il fallait être attentif à la temporalité et au jeu d'opposition entre sa première et sa seconde partie. Les leçons débutent donc, assez longtemps d'ailleurs, comme le souligne l'adverbe *diutule* inclus dans la longue temporelle au subjonctif plus-que-parfait et, toujours dans cette même temporelle, le segment *tempusque iam longum transcurreret*, mais les choses ne vont pas se passer tout à fait comme Protagoras l'avait prévu, car l'élève Evathlus, qui a pourtant fait d'énormes progrès – en matière de rhétorique, du moins – s'entête obstinément à refuser de prendre en charge la moindre cause.

L'*adsectator* désigne littéralement, au sens indiqué par le Gaffiot, « celui qui accompagne, qui fait cortège », qui s'attache donc aux pas de quelqu'un, qu'il s'agisse de partisan, de prétendant ou, comme ici, de disciple, mais plutôt que d'interpréter le syntagme *auditor adsectatorque* comme un simple doublet synonymique, on pouvait y voir un hendiadys, ou hendiadyn, consistant « à coordonner deux noms alors que, pour le sens, l'un dépend de l'autre », du type *moderatio et sapientia*, « une sage modération » ou encore *herbae et uenena*, « des plantes vénéneuses », signalés par le *Précis* §598 et traduire en conséquence l'ensemble par un nom accompagné d'un adjectif : « l'auditeur assidu ». Il fallait surtout veiller ici à rendre toute l'ironie mordante de *quidem* dans le segment *in studio quidem facundiae abunde promouisset*, qui dit bien à quel point la formation de Protagoras est efficace sur le plan rhétorique et sophistique, mais non sur le plan éthique – le maître sera d'ailleurs sur ce plan-là très rapidement pris à son propre jeu par son propre élève. Le sens de ces atermoiements est en tout cas parfaitement évident et s'énonce nettement dans la proposition finale *et facere id uideretur, ne reliquum mercedis daret*, greffée sur cette longue temporelle : Evathlus est ici un filou, qui a bel et bien décidé d'escroquer son maître. S'est-il reconnu en lui et l'a-t-il d'ailleurs choisi pour cette raison ? On peut se poser la question...

Lassé d'attendre ses émoluments, Protagoras décide alors de mettre un terme à ces manigances, où il voit clair, de réclamer ses honoraires en vertu du contrat passé (*Petere institit ex pacto mercedem*) et prend une résolution, celle de porter l'affaire en justice – *capit consilium ... litem cum Euathlo contestatur*, où les verbes *capit* et *contestatur* sont ici conjugués au

présent de l'indicatif, dit « présent historique » ou « présent de narration », à traduire comme tel, s'agissant d'un effet stylistique voulu par l'auteur. Sur le présent de narration, on se reportera notamment au *Précis* §412 et à la *Syntaxe* §241. La décision est, le croit-il alors, astucieuse (*astutum*) – elle va en réalité s'avérer désastreuse pour Protagoras et l'on perçoit déjà, dans ce *ut tum existimabat*, ses déboires à venir.

4 – Où le maître se croit très malin

Et cum ad iudices coniciendae consistendae causae gratia uenissent, tum Protagoras sic exorsus est : « Disce, inquit, stultissime adulescens, utroque id modo fore uti reddas quod peto, siue contra te pronuntiatum erit siue pro te. Nam si contra te lis data erit, merces mihi ex sententia debebitur, quia ego uicero ; sin uero secundum te iudicatum erit, merces mihi ex pacto debebitur, quia tu uiceris. »

S'ensuit le procès, où comparaissent les deux parties, pour faire valoir le bien-fondé de leur cause ; il fallait bien entendu identifier ici *gratia* comme la postposition (voir *Précis* §328 et *Syntaxe* §140) construite avec un adjectif verbal au génitif (*coniciendae consistendae causae gratia*). Les débats se résumeront à deux instantanés, reprenant l'argument avancé par le demandeur (Protagoras), d'abord, et retourné contre lui par le défendeur (Evathlus), ensuite. La morgue de Protagoras éclate dès ses tout premiers mots : il n'est pas ici un simple maître morigénant un élève, il est le Maître, signifiant cruellement son infériorité à un jeune blanc-bec – une infériorité d'ailleurs double, liée à sa jeunesse, mais aussi à ses capacités intellectuelles : c'est un élève (un *adulescens*), et un élève d'une infinie sottise (*stultissime adulescens*). Le choix de l'impératif *disce* n'est évidemment pas anodin et le verbe entre en résonance, dans un jeu impossible à rendre en français, avec les termes *discipulum*, *discendae*, *disciplinam* et *disceret* des deux premiers paragraphes ; il indique en tout cas à quel point Protagoras entend donner ici une leçon, d'un tout autre genre, à Evathlus.

Ce *disce* se construit ici avec une proposition infinitive au futur, remplacée par la périphrase *futurum [esse] ut*, ou *fore ut*, « qu'il arrivera que », ici suivi du subjonctif présent *reddas*, en accord avec les règles de concordance des temps (voir *Précis* §465.2 et *Syntaxe* §325). L'ablatif *utroque ... modo*, associé au balancement hypothétique *siue contra te pronuntiatum erit siue pro te*, dans un futur antérieur impossible à conserver en français, dit ici toute l'inéluctabilité de la défaite d'Evathlus, aux yeux de Protagoras en tout cas, qui s'abuse en cela lourdement. Le système hypothétique à l'œuvre, dans cette phrase comme dans la suite de l'argument, est celui d'une hypothèse supposée réalisée, sur le modèle bien connu du *Si hunc librum leges/legeris, laetus ero*, « Si tu lis ce livre, je serai content » (voir *Précis* §515 et *Syntaxe* §370).

L'alternative envisagée par Protagoras est par ailleurs formulée dans un style éminemment rhétorique et, pour rendre justice au maître, il fallait absolument en respecter le rythme ternaire, les parallélismes de construction, les effets de répétition (*merces mihi... debebitur, quia...*) et de variation (*si contra te lis data erit/sin uero secundum te iudicatum erit, ex sententia/ex pacto, quia ego uicero/quia tu uiceris*), sans oublier d'appuyer sur les pronoms personnels, comme dans le texte latin.

5 – Où l'élève s'avère plus malin que le maître

Ad ea respondit Euathlus : "Potui, inquit, huic tuae tam ancipiti captioni isse obuiam, si uerba non ipse facerem atque alio patrono uterer. Sed maius mihi in ista uictoria prolubium est, cum te non in causa tantum, sed in argumento quoque isto uinco. Disce igitur tu quoque, magister sapientissime, utroque modo fore uti non reddam quod petis, siue contra me

pronuntiatum fuerit siue pro me. Nam si iudices pro causa mea senserint, nihil tibi ex sententia debebitur, quia ego uicero ; sin contra me pronuntiauerint, nihil tibi ex pacto debebo, quia non uicero. »

La réponse d'Evathlus ne se fait pas attendre. Elle s'ouvre sur une hypothétique où l'indicatif *potui* revêt, comme parfois en latin, une valeur modale : « j'aurais pu » (voir *Précis* §411 et *Syntaxe* §264-265). L'infinitif *isse obuiam* suivi du datif qui en dépend doit se comprendre ici au sens de « aller à l'encontre, s'opposer à, combattre », signalé par le Gaffiot : nous sommes ici dans le contexte d'un affrontement qui va se faire d'homme à homme, sans passer par le biais d'un tiers avocat (*alio patrono*) et qui, contre toute attente, va se faire à armes égales. Notons d'ailleurs, dans la conditionnelle, l'emploi de la conjonction *si... non*, au lieu du *nisi* en principe attendu, qu'elle remplaçait en latin « quand la négation devait être mise en relief pour marquer une opposition » (*Syntaxe* §377).

La suite est aussi ironique que cinglante, reprenant pratiquement mot pour mot l'argument de Protagoras, pour le retourner perfidement contre lui, en y introduisant une infime variation, mais de taille – l'on y reviendra. Comme son maître, Evathlus introduit son argument par l'impératif *disce*, associé à une apostrophe aussi polie qu'irrévérencieuse fonctionnant en parfaite antonymie avec l'apostrophe de Protagoras à son égard : *stultissime adulescens/magister sapientissime*, où le superlatif fera ressortir par contraste l'absolu manque de sagacité du maître. À la négation près, le *utroque modo fore uti non reddam quod petis, siue contra me pronuntiatum fuerit siue pro me* d'Evathlus reprend ensuite, avec une légère variation temporelle, le *utroque id modo fore uti reddas quod peto, siue contra te pronuntiatum erit siue pro te* de Protagoras (pour le commentaire grammatical, voir supra).

L'alternative telle qu'elle est reformulée par Evathlus fonctionne, rhétoriquement parlant, de façon identique à celle de Protagoras et, comme précédemment, il fallait ici aussi en restituer le rythme ternaire, les parallélismes de construction, les effets de répétition (*nihil tibi... , quia...*) et de variation (*si iudices pro causa mea senserint/ sin contra me pronuntiauerint, ex sententia/ex pacto, quia ego uicero/quia non uicero*), sans oublier, là encore, d'appuyer sur le pronom personnel.

Quant au fonctionnement logique de cet argument, on nous permettra de renvoyer ici un peu plus longuement au 'décodage' qu'en fournit G. Kalinowski, dans une courte étude sur les antinomies juridiques : « Considérés du point de vue logique, les arguments respectifs de Protagoras et d'Euathlus utilisent le dilemme constructif dont le schème est en l'occurrence le suivant :

(20) *p* ou non *p*.
Or si *p*, alors *q*
et si non *p*, alors *q*.
Donc *q*.

Euathlus l'applique sous la forme d'une variante qu'on obtient en substituant dans (20) « non *q* » à « *q* », c'est-à-dire :

(21) *p* ou non *p*.
Or si *p*, alors non *q*
et si non *p*, alors non *q*.
Donc non *q*.

Les arguments eux-mêmes, transposés de la première et de la deuxième personnes du singulier à la troisième se présentent respectivement comme suit :

(22) *Euathlus perd ou Euathlus gagne.*

Or si Euathlus perd, alors il doit verser à Protagoras le reste de ses honoraires, et si Euathlus gagne, alors il doit verser à Protagoras le reste de ses honoraires. Donc Euathlus doit verser à Protagoras le reste de ses honoraires.

et (23) *Euathlus perd ou Euathlus gagne.*

Or si Euathlus perd, alors il ne doit pas verser à Protagoras le reste de ses honoraires, et si Euathlus gagne, alors il ne doit pas verser à Protagoras le reste de ses honoraires. Donc Euathlus ne doit pas verser à Protagoras le reste de ses honoraires.

[...] Comment se fait-il que puisant les prémisses dans les mêmes circonstances et utilisant le même schème d'inférence Protagoras et Euathlus parviennent à des conclusions contradictoires ? Il en est ainsi parce que la possibilité de la contradiction n'est pas éliminée par l'ordre juridique réglant leurs relations réciproques. Cet ordre admet qu'un même comportement, en l'occurrence le comportement d'Euathlus à l'égard de Protagoras, soit déterminé par des normes émanant de sources différentes, dans le cas de notre rhéteur et de son disciple, d'une part par le contrat conclu entre eux et de l'autre par la sentence de leurs juges. Or l'une de ces normes, le contrat liant l'élève à son maître, se révèle en fait trop générale, voire lacunaire. En effet, elle ne précise pas suffisamment la condition dont Protagoras et Euathlus font dépendre le versement par celui-ci de la seconde moitié des honoraires dus par lui à celui-là. Dire que ce sera lorsqu'Euathlus aura gagné son premier procès c'est admettre tout de même, du moins en paroles sinon en pensée, que ce ne sera peut-être jamais si, pour une raison ou pour une autre, Euathlus ne plaide pas ou ne gagne aucun procès. Par ailleurs, elle ne prévoit pas la situation qui s'est précisément produite en fin de compte, à savoir que le premier procès plaidé par Euathlus serait un procès l'opposant à Protagoras et, qui plus est, l'opposant au sujet du reste de ses honoraires. Ce sont ces défauts du système de normes régissant les rapports entre les deux sophistes qui créent une possibilité d'apparition de la contradiction » (G. Kalinowski, « Les causes de certaines antinomies juridiques. Réflexions inspirées par la lecture de Leibniz », dans *Logique et Analyse*, n. s. vol. 21, n°81 (Mars 1978), pp. 106-108).

6 – Où les juges renvoient l'affaire aux calendes grecques

Tum iudices, dubiosum hoc inexplicabileque esse quod utrimque dicebatur rati, ne sententia sua, utramcumque in partem dicta esset, ipsa sese rescinderet, rem iniudicatam reliquerunt causamque in diem longissimam distulerunt. Sic ab adulescente discipulo magister eloquentiae inclitus suo sibi argumento confutatus est et captionis uersute excogitatae frustratus fuit.

Après avoir entendu les deux parties, l'on en vient tout naturellement, pour finir, à la délibération des juges, dont les adjectifs (*dubiosum hoc inexplicabileque*), les compléments circonstanciels de lieu et de temps (*utrimque, utramcumque in partem, in diem longissimam*) et les préverbes choisis (*rescinderet, iniudicatam, distulerunt*) traduisent tout le tiraillement et la perplexité. On ne sait combien de temps durèrent leurs délibérations, que l'on imagine longues et passionnées, ou peut-être, tout au contraire, hagardes ; toujours est-il qu'ils renoncent en définitive à trancher dans un sens ou l'autre (*rem iniudicatam reliquerunt*) et « préfèrent renvoyer l'affaire aux calendes grecques », comme le dit si bien G. Kalinowski (*causamque in*

diem longissimam distulerunt). On reconnaîtra au passage l'emploi du substantif *dies* au féminin, au sens de « date, jour fixé » indiqué par le Gaffiot et signalé au §45B du *Précis*.

Le récit pourrait s'achever ici et se terminer par la sentence (ou plutôt l'absence de sentence) des juges grecs, mais l'auteur a préféré le conclure par une touche de son cru, où l'on sent poindre une sorte de petite joie sadique et un brin moralisante, sur le mode bien connu du « Tel est pris qui croyait prendre ». La formulation est mordante et synthétise en quelques mots, jusque dans la *collocatio verborum*, cet affrontement très inégal, en théorie, entre le jeune et le vieux, l'élève et le maître (*discipulo magister*), le parfait inconnu et la célébrité, une « vieille gloire » de l'éloquence (*adulescente... magister eloquentiae inclitus*), qui se fait prendre à son propre piège – c'est bien le sens de *suo sibi*, dans le segment *suo sibi argumento confutatus est*, où l'on reconnaît le *suus sibi*, « son propre », attesté en poésie et dans la langue parlée (voir *Syntaxe* §211).

L'adverbe *uersute* n'est d'ailleurs pas anodin et d'autant plus difficile à rendre en traduction ; comme l'adjectif *uersutus*, il est à mettre en rapport avec le verbe *uerto* et décrit un être ou un objet « qui sait se retourner », que l'on prenne le terme dans son acception positive (« souple, agile », d'où « habile, astucieux ») ou négative (« réversible », d'où « retors »). Ici, Protagoras, qui s'est cru très malin, a fait les frais de sa propre malice – la boucle est bouclée et l'on en revient ainsi à la définition placée en exergue au texte sur les arguments *quae ἀντιστρέφοντα Graeci dicunt* (V, 10, 1).

L'objet de ce « larcin » intellectuel, car c'est ainsi que sont présentées les choses au travers du verbe *frustratus fuit*, était ici mentionné au génitif (*captionis... excogitatae*), que l'on pouvait interpréter au choix comme un génitif partitif habituellement employé avec un verbe d'abondance ou de privation (*Syntaxe* §65) ou, pourquoi pas, comme un génitif de relation (*Syntaxe* §69). Le texte s'achève, tout à fait symboliquement, sur la forme verbale *frustratus fuit* qui, si l'on s'en rapporte à son étymologie à mettre en rapport avec l'adverbe *frustra*, dit toute la vanité, et du sophisme, et de la tentative, de Protagoras. Il fallait au passage y reconnaître l'une de ces formes hypercaractérisées « en *fui*, pour marquer le passé », par contraste avec le *confutatus est* immédiatement précédent ; sur ces formes, voir notamment F. Mawet, « Les catégories du verbe », dans D. Longrée, *DE VSV. Études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, 1995, pp. 206-207.

Toute solution équitable du litige était-elle donc à ce point inenvisageable ? Tel n'est pas en tout cas le sentiment du grand Leibniz, qui propose de le résoudre comme suit dans sa *Disputatio inauguralis de casibus perplexis*, XVI : « À notre avis – déclare-t-il – il n'est pas justifié de compter ce cas parmi les cas difficiles. Car la cité où cette affaire était jugée punit celui qui réclame son dû avant terme soit en lui faisant perdre le procès ainsi que cela se pratiquait jadis à Rome (...), soit, plus tard, en lui faisant perdre l'instance, ce qui est en usage aujourd'hui ; dans ce cas Protagoras est vaincu, le principe en question a donc vaincu. Car, en réclamant les honoraires à son disciple avant que le terme ne soit arrivé et la condition remplie (la condition des honoraires est la victoire de la première plaidoirie), Protagoras semble indubitablement demander avant terme. Ainsi la première fois l'affaire est perdue dans cette instance et de ce fait est remplie la condition des honoraires puisque Euathlus a par cela même gagné sa première cause. Par conséquent, Protagoras a maintenant réellement une action contre Euathlus, action qu'aucune exception ne peut infirmer, même celle de la chose jugée. Car Euathlus est dégagé non pas par une exception définitive, mais dilatoire, non pas du procès, mais de l'instance. Ainsi l'équité et le droit strict se trouvent unis puisque, en cas de doute, la cause du Maître doit l'emporter », dans la citation et traduction de G. Kalinowski, « Les

causes de certaines antinomies juridiques. Réflexions inspirées par la lecture de Leibniz », dans *Logique et Analyse*, n. s. vol. 21, n°81 (Mars 1978), pp. 108-109.

En conclusion, et pour en revenir à des considérations plus terre à terre, si les candidats à venir révisaient les points de grammaire cités précédemment en rapport avec les particularités, ou les difficultés, de ce texte, ce serait déjà un bon début à leur préparation...

Seconde partie :
rapport sur les épreuves orales

Explication d'un texte français tiré du programme

Rapport établi par

François Gadeyne

Professeur agrégé en classes préparatoires aux grandes écoles, lycée Henri IV, Paris

et

Nathalie Koble

Maître de conférences à l'école normale supérieure, Paris

Déroulement de l'épreuve

Le candidat tire au sort un passage tiré d'une des œuvres au programme (un feuillet environ, une trentaine de vers pour les textes versifiés). La préparation de l'explication française dure deux heures et l'exposé trente minutes. L'exposé est immédiatement suivi de questions de grammaire française, improvisées à partir du texte, et s'achève par un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury, qui revient sur la portée littéraire du fragment. La note attribuée est unique, et tient compte des trois moments de l'épreuve (exposé, questions de grammaire, entretien).

Textes proposés (la pagination renvoie aux éditions au programme)

Rabelais, *Gargantua*

- chap. XVI. « Au lendemain après boyre [...] et quel vin on y beuvoit. » (p. 163-165)
- chap. XXIV. « S'il advenoit que l'air [...] comment on les adulteroit. » (p. 239-241)
- chap. XXVII. « Escoutez messieurs [...] et l'estenoit comme un chien. » (p. 265-267)

Racine, *Esther*

- acte II, scène VII, v. 654-691
- acte III, scènes V-VIII, v. 1160-1195

Racine, *Athalie*

- acte I, scène II, v. 226-264
- acte V, scène V, v. 1705-1744

Chénier, *Poésies*

- *Élégies*, III, « Néère », p. 59-61 (poème entier)
- *Idylles*, V, « Hylas », v. 1-32 (p. 91-93)
- *Études et fragments*, « Épilogue », p. 144-145 (poème entier)
- *Dernières poésies*, III, « La Jeune Captive », v. 19-54 (p. 464-466)

Flaubert, *L'Éducation sentimentale*

- 1^e partie, chap. IV. « Il quitta ses amis [...] et resta une minute à se regarder. » (p. 107-108)
- 2^e partie, chap. II. « On vantait, quand il entra [...] montré d'indifférence. » (p. 215-217)
- 3^e partie, chap. I. « – Mettez-vous près de moi [...] la faction de Frédéric. » (p. 468-469)

Bouvier, *L'Usage du monde*

- « C'était un dimanche réussi. [...] Il y a toujours moyen de s'entendre. » (p. 66-67)

- « Seules une légère différence [...] tombés sur plus ancien encore. » (p. 89-90)
- « Un matin, avenue Lalezar [...] comme une tonne de briques. » (p. 219-220)
- « J'aurai longtemps vécu [...] ses maudites toilettes de pattes. » (p. 323-324)

Résultats

La moyenne des notes de l'épreuve 2018, qui s'échelonnent de 5 à 20, s'élève à 11,44.

Remarques et conseils

Le choix des textes

Le jury choisit les textes dans le corpus en s'efforçant de couvrir la plus grande diversité possible, nonobstant le petit nombre de candidats : toutes les œuvres au programme sont bien entendu représentées, et chaque passage permet de mettre au jour la richesse et la spécificité littéraire de l'œuvre sur laquelle le candidat est interrogé. Les passages proposés peuvent être célèbres, le jury ne s'interdisant pas de proposer des passages très commentés (*l'incipit* de *l'Education sentimentale*, par exemple), mais le choix se porte aussi sur des passages moins attendus, plus ou moins homogènes. Les difficultés sont différentes, dans un cas comme dans l'autre, mais c'est l'aptitude du candidat à proposer une lecture construite et à imposer sa propre présence que le jury évalue en premier lieu. Aucune explication n'est toute faite.

L'explication

Si un commentaire composé du texte n'est pas exclu *a priori*, la plupart des candidats propose une explication linéaire de l'extrait, dont la progression est en général bien assimilée : introduction, lecture de l'intégralité de l'extrait, analyse de sa construction et problématique, qui oriente le commentaire suivi et à laquelle revient pour finir la conclusion. La première difficulté réside dans la gestion du temps imparti pour l'explication : les candidats ont parfois de la peine à profiter pleinement de la demi-heure qui leur est allouée et présentent une explication trop rapide, qui n'entre pas véritablement dans le détail du texte, ou déséquilibrée, ne parvenant pas à adapter leur exposé à la réalité de l'épreuve. La maîtrise du temps, pour un futur enseignant, est bien entendu essentielle et l'on ne saurait que trop recommander aux candidats de se préparer en temps réel à cette épreuve pendant l'année. Les meilleures prestations sont celles qui témoignent tout autant d'une maîtrise des connaissances attendues sur les œuvres au programme que d'une argumentation précise et harmonieuse, qui rend justice à l'ensemble du texte.

Une première introduction propose une entrée rapide dans le texte en situant l'extrait dans l'ensemble de l'œuvre. Ce préambule est simplement destiné à accompagner la lecture du texte, à laquelle le candidat prête sa voix.

Une attention particulière doit être accordée à la lecture à haute voix, qui se prépare, elle aussi, en amont de l'épreuve et constitue à vrai dire une part importante de l'expérience littéraire. Sans être théâtralisée, la lecture donne d'emblée à entendre les spécificités stylistiques et littéraires du texte ; sobre est sonore, elle permet au lecteur d'exprimer sa propre compréhension du texte. L'intonation est essentielle : une lecture neutre de la langue de Flaubert fait inmanquablement ressortir la subtilité de son ironie ; une lecture articulée et rapide de Rabelais met en valeur sa verve et son invention verbale, qui repose sur des procédés stylistiques très audibles (néologismes, synonymie, hypotaxe, usage de la liste, etc.). Les textes en vers exigent un respect de leurs spécificités métriques : la versification est un élément formel primordial : il porte musicalement les œuvres poétiques qui en reprennent les codes. Une lecture qui écorche le rythme des vers témoigne d'une insensibilité à cette contrainte, qui se retrouve d'ailleurs souvent peu exploitée dans l'explication elle-même. Comme chaque année,

le jury recommande aux candidats de se familiariser avec des traités de versifications contemporains⁶.

La lecture est suivie d'une introduction plus développée qui réinscrit l'extrait dans un contexte, en souligne les enjeux spécifiques, la progression et les modalités d'écriture, et propose un projet interprétatif qui guidera l'ensemble de l'explication. Les candidats devaient être particulièrement attentifs au cadrage de l'extrait proposé : ce dernier pouvait être un tout cohérent, voire achevé (un poème entier de Chénier, la restitution d'une journée de voyage dans *l'Usage du monde* de Nicolas Bouvier), mais il pouvait aussi inclure plusieurs éléments hétérogènes (plusieurs scènes courtes d'*Athalie*, une séquence couvrant plusieurs journées dans le livre de Bouvier). Non seulement le candidat ne doit pas faire l'économie d'une réflexion sur le cadrage de son extrait, mais c'est bien souvent cette dernière qui permet de mettre au jour l'un des enjeux majeurs de son écriture (l'art du rhapsode, chez Bouvier, l'accélération des scènes liée à la composition du dénouement, chez Racine). Cette année, une œuvre au programme (*l'Usage du monde*), était enrichie de dessins : leur présence faisait bien entendu partie intégrante du commentaire, dans une œuvre qui se présente précisément comme la partie écrite d'un tout incluant cartes, dessins et archives sonores.

L'introduction doit proposer une problématique claire et distincte, qui mette en évidence la question principale que la lecture pose à l'extrait proposé. S'il va sans dire que des connaissances sur la poétique de l'œuvre, son contexte et ses modalités d'écriture sont ici incontournables, le jury rappelle que chaque extrait a sa spécificité et que les projets interprétatifs ne sont pas interchangeable d'un fragment à l'autre. Les candidats doivent adapter leur savoir à l'intelligence du texte qu'ils ont sous les yeux sans jamais perdre de vue sa dimension littéraire, quel que soit le genre auquel il appartient. **La représentation est une dimension essentielle du texte de théâtre**, qu'aucun projet de lecture ne peut ignorer : pour *Esther*, le contexte de représentation auquel Racine destinait sa pièce (les jeunes pensionnaires de l'École de Saint-Cyr) invitait les candidats à s'interroger sur l'incarnation des personnages par de jeunes amatrices dans un contexte scolaire, politique et religieux peu disposé à l'expression théâtrale des passions.

De l'élaboration de la problématique dépend la qualité de l'explication qui va suivre : les candidats ne doivent pas hésiter à lui consacrer du temps lors de la préparation. La suite de l'explication y gagnera en clarté, en finesse et en fermeté.

L'analyse proprement dite épouse alors le déroulement linéaire du texte en relevant tous les éléments qui permettent de répondre progressivement à la question posée. La précision stylistique est essentielle pour mettre en lumière les effets de lecture provoqués par les textes littéraires. Les meilleures explications sont celles qui ont su mettre le relevé de modalités d'écriture au service d'un projet poétique (au sens large), recontextualisé et intelligemment formulé. Les outils qui permettent de mettre en valeur la richesse et la spécificité littéraire d'un texte sont multiples. Pour les textes poétiques, on insistera sur la musicalité travaillée de la langue : un poème comme « Nèere », de Chénier, qui redonne vie à un univers mythologique panthéiste inspiré de Théocrite, de Virgile et d'Ovide, parvient par le travail du vers à donner à la tonalité pathétique de l'épigramme une sensualité et une douceur qui font entendre le triomphe de la vie sur la mort et manifeste par le poème lui-même le projet de « renaissance » du rapport à la nature qui définit pour Chénier l'Antiquité ; dans « Hylas », scène de rapt d'un jeune homme par des nymphes aquatiques, l'enchantement fait osciller le poème entre deux tonalités contradictoires, qui font de Chénier un poète des métamorphoses, soucieux de **capter les moments éphémères et décisifs que sont les transitions**. La lecture de certains commentaires critiques (notamment ceux de Jean Starobinski) permettait de comprendre cet

⁶ Gouvard.

enjeu poétique fondamental dans l'œuvre du poète, mais seule l'analyse détaillée du vers, dominé par sa fluidité, le rend manifeste. Pour les textes de fiction, le statut des instances narratrices est essentiel. Sous la plume de Rabelais, l'éducation humaniste, ardemment illustrée dans l'ensemble du livre, est défendue avec un esprit qui fait alterner la gravité et la légèreté facétieuse ; cette ambivalence fait toute la puissance d'appel de la fiction rabelaisienne, qui ne se résorbe jamais dans un pur énoncé doctrinal ou pédagogique et joue constamment avec ses propres codes. Le travail des œuvres doit aussi être attentif à leur contexte d'émergence et au réseau intertextuel qu'elles mobilisent. La lecture soignée de chaque œuvre doit prendre en compte son rapport au réel : le voyage de Nicolas Bouvier dessine par exemple une trajectoire précise et traverse des territoires marqués par l'histoire, récente (les Balkans) ou ancienne (l'Antiquité), sur laquelle le lecteur occidental est constamment invité à s'interroger. La culture littéraire de l'auteur inscrit également son écriture dans un contexte littéraire qui affleure au fil du récit. La sensibilité de Bouvier à l'expérience poétique, occidentale et orientale, oriente son « usage du monde » et garde la trace de subjectivités lyriques multiples et multilingues, qui augmentent de leurs voix le récit de l'écrivain-voyageur. Une archéologie poétique est aussi à l'œuvre : Bouvier fait le relevé minutieux de pratiques archaïques associant le chant poétique à la fête collective, tout en se livrant à l'occasion à la réécriture pastorale ou au mimétisme épique. Au cours de leur préparation, les candidats sont invités à être particulièrement attentifs aux changements de registres, et à leur modalité d'expression. L'amplitude des registres chez Rabelais participe par exemple d'une écriture polyphonique qui puise dans l'érudition spectaculaire de l'auteur : du roman de chevalerie médiéval aux textes encyclopédiques et religieux, historiques ou parodiques contemporains. Dans les éditions proposées, les notes ne se substituent pas à l'appropriation personnelle d'une œuvre, mais elles sont de précieux outils pour orienter et enrichir l'intelligence d'un texte et faciliter le plaisir de la lecture, qui reste un des critères essentiels pour enseigner la langue et la littérature.

Pour clore son analyse, le candidat propose une conclusion : celle-ci revient sur l'œuvre dans son ensemble, que l'extrait éclaire, rappelle la logique du projet de lecture et souligne sa pertinence, éventuellement ses limites, afin d'ouvrir l'interprétation. C'est souvent sur elle que le jury s'appuie pour commencer l'entretien.

L'entretien

Les candidats doivent garder toute leur attention mobilisée pendant l'entretien, qui part toujours de leur propre lecture pour approfondir, compléter, voire réorienter l'interprétation du texte. Le jury pose tout type de questions : il peut s'attarder sur un détail ponctuel (l'usage et le sens d'un mot, la présence d'un titre, chez Rabelais, la place d'un poème dans l'édition des œuvres de Chénier, une citation d'un poème de Michaux dans le texte de Bouvier), ou partir d'un élément d'ordre macrostructurel (la place d'une digression étiologique fantaisiste dans la trame diégétique de *Gargantua*) pour entamer le dialogue. L'esprit de l'entretien est toujours bienveillant, mais les candidats doivent pouvoir se prêter au dialogue. Deux erreurs reviennent souvent : beaucoup de candidats ont tendance à répéter la logique interprétative qui a été explicitée lors de l'explication, sans s'ouvrir véritablement à la discussion et réfléchir à la question précise qui leur est posée ; certains se noient dans une argumentation interminable pour répondre à une simple question et gardent la parole. Le jury rappelle que l'entretien, pour éprouvant qu'il soit, vise toujours à servir le candidat. Plus le dialogue est vif, plus l'échange valorise le texte et son lecteur... Les questions du jury ne réclament pas de longs développements mais des réponses concises et réfléchies : on attend des candidats qu'ils puissent rectifier une interprétation, nuancer un propos, approfondir une analyse. Cette aptitude au débat constitue une part importante du travail du futur enseignant.

Complément :

questions de grammaire française associées à l'explication d'un texte français tiré du programme

Rapport établi par

Fabrice Poli

Inspecteur général de l'éducation nationale

À l'issue de l'explication du texte de littérature française tiré du programme et avant que la prestation du candidat fasse l'objet d'une reprise, le jury pose trois ou quatre courtes questions de grammaire normative. Ces questions sont improvisées et ne figurent donc pas sur le bulletin de tirage. Les réponses fournies par le candidat et la reprise faite par le jury durent en tout une dizaine de minutes. Les questions posées (cf. un choix proposé ci-dessous) concernent la morphologie, la syntaxe et le lexique, parfois aussi la métrique. Le principe est le même que pour les questions improvisées de latin ou de grec dans les épreuves correspondantes : il ne s'agit pas de tendre des pièges aux candidats, mais de vérifier leurs connaissances de faits de langue *usuels* qu'ils seront ensuite amenés à expliquer à leurs élèves dans le cadre de leur futur métier. Si un certain nombre de candidats répondent de manière rapide et spontanée, d'autres en revanche sont facilement déstabilisés par des questions au demeurant simples, portant par exemple sur les différentes formes de l'article – l'article partitif a ainsi souvent donné de la tablature – ou les comparatifs et les superlatifs de l'adjectif, parfois laborieusement énumérés. Cette étape est pourtant d'importance car elle permet de gagner (ou de perdre) des points précieux, susceptibles d'avoir un rôle déterminant dans une épreuve dont le coefficient (12) est le plus élevé des quatre épreuves orales.

Afin de permettre aux candidats d'aborder sereinement et efficacement ces questions, le jury leur recommande de préparer cette partie de l'épreuve à l'aide des deux ouvrages suivants, suffisants pour répondre aux questions posées :

- C. NARJOUX, *Le Grevisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français (Capes et agrégation Lettres)*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2018, 1^{re} édition, 768 p.
- M. RIEGEL, J.-Chr. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, 7^e édition, 1109 p.

Choix de questions posées aux candidats :

– François Rabelais, *Gargantua*

1) pp. 163-165 : l'infinitif dans le premier paragraphe ; faire toutes les remarques sur *Icelle estoit horriblement fertile... asnes, et chevaulx* ; analyser *auquel, quelz* et *quel* dans le dernier paragraphe ; expliquer la formation de *icelle*.

2) pp. 265-267 : faire toutes les remarques sur *Si je mouroys ne seroys je saint de mesmes !* ; analyser la formation du nom *portenseignes* ; l'indicatif imparfait depuis « Es uns escarbouilloyt » jusqu'à « comme un chien » ; expliquer la formation de *icelluy*.

– Jean Racine, *Esther*

1) II, 7, v. 654-691 : les phrases sans verbe ; analyser *en* dans *j'en crains moins le courroux* ; faire toutes les remarques sur *Osez donc me répondre... conduit ici vos pas* ; l'article dans les vers 673-674.

– **Jean Racine, *Athalie***

1) I, 2, v. 226-264 : faire toutes les remarques sur les vers 237-238 ; les formes en *-ent* et en *-ant* dans les vers 251-254 ; étymologie et sémantique du nom *homicide*.

– **André Chénier, *Poésies***

1) « Néère » (en entier), pp. 59-61 : les pronoms personnels dans le passage ; les déterminants possessifs dans le passage.

2) « Hylas », v. 9-42, pp. 91-94 : les formes en *-ant* ; les comparatifs et les superlatifs dans le passage ; analyser *Trois Naïades l'ont vu s'avancer dans la plaine*.

3) « La Jeune Captive », v. 19-54, pp. 464-466 : l'article dans les vers 25-30 ; faire toutes les remarques sur le vers 35 ; classement morphologique des verbes dans les vers 37-42 ; étymologie et sémantique du nom *faix* dans *le faix de mes jours languissants*.

– **Gustave Flaubert, *L'Éducation sentimentale***

1) I, IV, pp. 107-108 : faire toutes les remarques sur *en ébranlant les pavés* ; analyser et justifier *serait* dans *il se demanda s'il serait un grand peintre ou un grand poète* ; faire toutes les remarques sur *Alors il fut saisi...dans un monde supérieur*.

2) II, II, pp. 215-217 : à partir de *moins stupide*, donner tous les degrés de l'adjectif *stupide* ; faire toutes les remarques sur *Car elle allait faire sortir de pension une nièce de son mari, une orpheline* ; la négation dans *Madame Dambreuse n'en savait rien* ; analyser *Tous les mercredis, n'est-ce pas, monsieur Moreau ?*

– **Nicolas Bouvier, *L'Usage du monde***

1) pp. 64-66 : la forme pronominale : relevé et classement des verbes.

2) pp. 89-91 : faire toutes les remarques sur *Ces charrettes à roues pleines, il paraît qu'il en fut retrouvé d'exactlyment semblables dans des sépultures babyloniennes* ; l'article dans le premier paragraphe ; analyser *on* (étymologie, nature, sens) dans *On en distingue la tache beige* ; analyser l'emploi du verbe *devoir* dans *Nous avions dû perdre de l'huile*.

3) pp. 323-324 : faire toutes les remarques sur *Qui n'a pas quitté l'Europe n'a pas voix au chapitre* ; faire toutes les remarques sur *Il faut voir quelle immobilité grisée remplace son odieuse agitation* ; donner le sens du nom *escarbille* en contexte.

Explication d'un texte grec ou latin tiré des œuvres du programme

Rapports établis par

Claudia de Oliveira Gomes

Professeur en classes préparatoires aux grandes écoles, lycée Lakanal, Sceaux

et

Véronique Kircher-Wendling

Professeur en classes préparatoires aux grandes écoles, lycée Masséna, Nice

Première partie : grec (*rapporteur : Claudia de Oliveira Gomes*)

L'épreuve de grec sur programme de cette session 2018 permet de présenter un bilan cohérent des forces et faiblesses des neuf candidates et candidats entendus lors de leur prestation de 30 minutes, suivies de 10 minutes en reprise et 5 minutes en questions de grammaire normative.

Les traductions constituent le point fort des candidats qui ont su faire preuve, souvent, de beaucoup de précision. Mais elles ont été réussies dans la mesure du sérieux de la préparation annuelle : peut-on rappeler ici cette évidence, tous les auteurs présentent des difficultés qu'il faut anticiper dans l'année et le jury s'étonne ainsi que, à côté de prestations sur Homère, Sophocle, Eschine bien réussies ou très correctes, un auteur en réalité d'une langue plus simple que les deux poètes, Flavius Josèphe, ait donné lieu à des traductions bien moins convaincantes, faute d'utiliser judicieusement le dictionnaire sur des termes problématiques qui auraient dû être anticipés dans l'année - le vocabulaire technique, les sens évidemment propres à l'auteur, les particularités culturelles de son monde... tout cela doit faire l'objet d'un travail en amont. Il faut souligner que les sujets répartissent à peu près équitablement les œuvres... il n'est pas d'un bon calcul de probabilité d'en éliminer un, surtout le moins bien connu dans une culture classique de traducteur. En contraste, les questions en reprise ou en grammaire, souvent correctement traitées par les mêmes candidats qui peinaient à établir un sens sur le texte, montraient qu'il y avait essentiellement un manque de pratique plus que des connaissances déficientes. On précise enfin que sur Flavius Josèphe comme Homère les questions portent sur les aspects classiques de la morphologie et de la syntaxe mais ne s'interdisent pas de toucher quelques aspects, parmi les plus fréquents, propres à ces langues archaïque ou tardive.

Cet aspect a été redoublé en commentaire, qui est apparu souvent comme le talon d'Achille des candidats. Trop souvent, les prestations restent au ras du texte, les œuvres proposées sont riches de sens, foisonnantes de singularités et même de beauté - il est attendu de la candidate, du candidat qu'elle ou il le montre. Sans cesser de suivre sa progression précise, son vocabulaire, ses formes stylistiques, comprendre le texte dans l'œuvre donnée dans son ensemble, ouvrir la lecture sans s'égarer, montrer par sa culture où et comment le passage

s'ancre dans un espace littéraire, historique qui le dépasse et l'infuse, c'est cela qui fera, plus tard, l'intérêt d'un cours devant des élèves. C'est cela, plus immédiatement, qui fait la valeur d'un commentaire de texte à l'oral de l'agrégation. Tout ceci se prépare, nul n'improvise sur Flavius Josèphe, lui encore, il faut au moins lire dans l'année une biographie complète, l'on ne peut se contenter de commenter Homère en s'interrogeant sur la place des mots dans le vers ou ne pas prêter au vocabulaire d'Eschine une nécessaire attention pour expliciter sa stratégie générale d'accusation. Et si quelques prestations ont réservé d'agréables surprises comme une belle lecture scandée d'Homère, les notes, dont certaines sont très honorables, reflètent l'impression en demi-teinte qui se dégage de la session 2018, les traductions ont été souvent réussies, les commentaires restent à parfaire.

I. Homère, *Odyssée*, XIII-XIV

1. XIII, 125-157

- 1) v. 132 ἐλεύσεσθαι: donner le futur attique; conjuguer même temps, même mode.
- 2) v. 135 κάτθεσαν: donner aoriste attique ; conjuguer.
- 3) v. 137-138 ὅσ' ἄν... ἦλθε : analyse de la structure de la phrase.
- 4) v. 155 ὀππότε κεν... προΐδωνται : analyse de la phrase.

2. XIII, 250-286

- 1) v. 270 ἐ : analyse; donner la forme attique.
- 2) v. 273 δῶκα : analyse, temps primitifs, conjugaison même temps, même mode.
- 3) v. 274 καταστήσαι : donner les aoristes du verbe simple ; les différencier syntaxiquement.
- 4) v. 270 λάθον : donner la construction du verbe simple.

3. XIII, 291-321

- 1) v. 292 ἀντιάσειε : analyse et conjugaison, même temps, même mode.
- 2) v. 295 τοι : donner la forme attique.
- 3) v. 299 ἔγνωσ : analyse et conjugaison, même temps, même mode.
- 4) v. 291-292 κερδαλέος κ' εἶη καὶ ἐπὶ κλοπῆς ὅς σε παρέλθοι... ἀντιάσειε : analyse de la phrase; justifier le mode de la relative.

II. Sophocle, *Ajax*

1. 441-478

- 1) v. 441 τοσοῦτον : analyse et commentaire dans le cadre du vers.
- 2) v. 470 ζητητέα : analyse.
- 3) v. 441-449 : l'emploi du conditionnel dans ces vers 441-449.
- 4) v. 461-463 : l'emploi des modes.

2. 1255-1286

- 1) v. 1269 μαθῶν : analyse.
- 2) v. 1286 καθείς : analyse.
- 3) v. 1256 : la construction de ὀρῶ et son commentaire dans le cadre des deux premiers vers.
- 4) v. 1273, 1280, 1281 : l'emploi de la négation οὐ.

III. Eschine, *Contre Timarque*

1. 80 - 84

- 1) § 81 ἐπήγγειλα : analyse, temps primitifs et commentaire (grammatical).
- 2) § 83 ligne 8 μείζων, analyse et déclinaison.
- 3) § 80 Ὅταν μνησθῆ... et ὅτε ἐγώ... : analyse des propositions temporelles et commentaire.
- 4) § 84 lignes 3-5 : analyse des deux propositions et justification des modes employés.

2. 93-96

- 1) § 95, ligne 2 σαφέστερον : analyse.
- 2) § 94 κατεδοθηκέναι : analyse.
- 3) § 93 οἷς αὐτοὶ ὑμεῖς σύνιστε : analyse de la proposition et remarque sur la construction.
- 4) § 95 : analyse de la subordonnée εἰ δέ τις... ἔχει, et commentaire (grammatical, stylistique).

IV. Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, V

1. V, 12-20

- 1) § 19 ligne 3 ἦς : analyse, donner la forme attique, conjuguer même temps, même mode.
- 2) § 19 ligne 3 ἐδύνασο : analyse, conjugaison.
- 3) § 19 (fin) δύναιο δ' ἄν... ἐξιλάση : analyse de la phrase.
- 4) § 12 (fin) καὶ καθ' ὅσον... τοῦ Σίμωνος : analyse de la phrase.

2. V, 375-382

- 1) § 377 (fin) καθεῖλεν : analyse, temps primitifs.
- 2) § 380 (fin) αὐτῷ : analyse.
- 3) § 381 ligne 2 ἀνεπέμφθη : analyse, temps primitifs.
- 4) § 382 ligne 1 εἶπω : analyse et sens.
- 5) § 377 (fin) τὸν ἅγιον τόνδε χώρον : analyse syntaxique.

Seconde partie : latin (*rapporteur : Véronique Kircher-Wendling*)

Le jury a entendu neuf explications latines sur programme, notées de 6 à 16,5, avec une moyenne de 11,3/20. Dans leur grande majorité, les explications témoignaient d'une connaissance de l'œuvre et d'un niveau de latin satisfaisant. Un nombre pratiquement égal de sujets a été proposé pour chaque auteur. Les passages donnés comportaient tous une trentaine de lignes ou vers, la longueur des textes pouvant varier en fonction de la difficulté des extraits. Les éditions qui ont été utilisées sont issues des collections Budé, Oxford, Teubner.

Le candidat dispose de 2 heures de préparation, d'un dictionnaire latin-français et d'ouvrages usuels. En 30 minutes, il doit présenter une brève introduction, lire le texte en entier, le traduire, puis le commenter. Le jury procède ensuite à une reprise en 10 minutes, suivie de 10 minutes de questions de grammaire. Le candidat a tout intérêt à utiliser pleinement son temps de parole. Ce n'est pas parce qu'il n'aura parlé que 15 minutes qu'il bénéficiera d'une reprise plus longue, et ce dans un souci d'équité entre les candidats.

Les introductions réussies présentent le texte dans son contexte et sa singularité.

La lecture doit être soignée. Une bonne lecture donne d'emblée confiance au jury, parce qu'elle témoigne le plus souvent d'une bonne compréhension du texte. Que les candidats n'hésitent pas à s'exercer à lire du latin à voix haute.

Pour la traduction, le jury a tenu compte de la difficulté plus ou moins grande de chaque texte. Rappelons qu'il convient de proposer, par groupes de mots, une traduction et une seule : le candidat ne doit pas laisser au jury le soin de choisir entre plusieurs propositions de traduction. Les plus mauvaises notes ont été obtenues par des candidats qui ont proposé pour plusieurs passages de l'extrait des traductions reposant sur des analyses grammaticales fautives. Souvent, une erreur de temps, de genre, de nombre, ou une construction fautive est rectifiée lors de la reprise : une lecture plus attentive du texte aurait permis de l'éviter. Les meilleures traductions sont précises, élégantes, respectent autant que possible l'ordre des mots du texte latin, et laissent penser que le texte a été travaillé pendant l'année.

Il en va de même pour le commentaire, qui révèle rapidement au jury le degré de familiarité du candidat avec l'œuvre au programme. Le candidat a la liberté de proposer un commentaire linéaire ou composé, l'essentiel étant d'éviter à tout prix la paraphrase, en considérant l'ensemble du commentaire comme une réponse à la problématique posée en début de commentaire. Cette problématique donne clairement le projet de lecture du candidat et montre que celui-ci ne se jette pas aveuglément dans son commentaire, sans aucune hauteur de vue. Les plus mauvais commentaires ont énoncé une problématique sans rapport précis avec l'extrait, inspirée par une vague idée générale sur l'œuvre. D'autres ont énoncé une problématique puis l'ont oubliée et remplacée par une autre au cours de leur développement. Les meilleurs commentaires associent hauteur de vue et rapport précis au texte. Ils interrogent la place de l'extrait dans l'œuvre. Ils utilisent les outils d'analyse avec pertinence : relever une figure de style n'a guère d'intérêt si on ne commente pas l'effet qu'en tire l'auteur. Ils sont attentifs au genre littéraire du texte : dans un extrait de poésie versifiée, il est important de considérer les effets sonores et rythmiques ; dans un extrait de théâtre, de penser à la double énonciation théâtrale, à la mise en scène, à ce que voient les spectateurs et pas seulement à ce qu'ils entendent ; d'une autre façon, des paroles rapportées n'ont pas la même fonction dans une lettre et dans un récit historique. Enfin, le jury apprécie lorsqu'un candidat fait de judicieux rapprochements avec d'autres portions de l'œuvre, d'autres œuvres au programme, d'autres éléments de sa culture. La reprise du commentaire peut permettre au candidat de corriger une erreur d'interprétation. Mais il peut aussi permettre, à partir d'un commentaire globalement satisfaisant, d'envisager un enjeu du texte qui n'avait pas été mis en valeur. Le jury a regretté

que certains candidats se montrent trop peu capables de changer de point de vue : s'ils y sont invités, ce n'est pas forcément pour leur commentaire, mais pour l'enrichir et l'améliorer et partant, passer d'une bonne à une très bonne note.

Les réponses aux questions de grammaire normative doivent montrer que le candidat connaît parfaitement le contenu d'ouvrages comme le *Précis de grammaire des lettres latines* de R. Morisset, J. Gason, A. Thomas, E. Baudiffier ou la *Grammaire latine complète* de L. Sausy. Comment hésiter sur la conjugaison de *morior*, de *fiō*, de *nolo*, la déclinaison du participe présent, d'*alius*, l'ablatif singulier des différents modèles de déclinaison des adjectifs de deuxième classe, ou encore l'expression de l'irréel ? À l'inverse, un candidat qui est sûr dans ses connaissances morphologiques et peut nommer clairement les différents cas auxquels le gérondif doit obligatoirement être remplacé par l'adjectif verbal ou les différentes valeurs du subjonctif employé dans une relative montre que sa préparation est sérieuse. Ces connaissances de grammaire normative lui seront également fort utiles en thème.

TEXTES PROPOSÉS ET QUESTIONS DE GRAMMAIRE

TÉRENCE, *Le bourreau de soi-même* III, 1 (v. 436-466)

- a) Identifier et analyser la forme *quoique* (v. 445) ; décliner au singulier et au pluriel le pronom correspondant.
- b) Identifier et analyser la forme *siet* (v. 450) ; conjuguer le verbe et indiquer d'autres formes possibles de subjonctif présent archaïque.
- c) ... *satrapes si siet / amator, numquam sufferre ei(u)s sumptus queat* (v. 452-453) : identifier et analyser la construction ; présenter les différents systèmes hypothétiques en latin.
- d) ... *quod si iterum mihi sit danda, actum siet* (v. 456) : identifier et analyser la construction *mihi sit danda* ; présenter les emplois de l'adjectif verbal en latin.

SALLUSTE, *Conjuration de Catilina* 15-16

- a) Identifier et analyser la forme *quouis* (§15) ; décliner au singulier et au pluriel le pronom correspondant.
- b) Décliner au singulier et au pluriel le syntagme *victoriae veteris* (§16).
- c) ... *ne per otium torpescerent manus aut animus* (§16) : analyser la construction, présenter les règles de concordance des temps dans les subordonnées de but et récapituler les divers moyens d'exprimer le but en latin.
- d) ... *opprimundae rei publicae consilium* (§16) : analyser la construction et présenter les règles de substitution de l'adjectif verbal au gérondif.

SALLUSTE, *Conjuration de Catilina* 20, 1-10

- a) Identifier et analyser la forme *huiusce* dans *huiuscemodi* ; décliner au singulier et au pluriel le pronom correspondant.
- b) Identifier et analyser la forme *quom* ; décliner au singulier et au pluriel le pronom correspondant.
- c) ... *semper illis reges tetrarchae vectigales esse, populi nationes stipendia pendere* : identifier et analyser les formes *esse* et *pendere*.
- d) ... *iis obnoxii, quibus, si res publica valeret, formidini essemus* : identifier et analyser la construction *quibus ... formidini essemus*.

SALLUSTE, *Conjuration de Catilina* 20, 11 - 21, 2

- a) Identifier et analyser la forme *quoi* ; décliner au singulier et au pluriel le pronom correspondant.
- b) Identifier et conjuguer la forme *utimini*, donner les temps primitifs du verbe.
- c) ... *in extruendo mari et montibus coaequandis* : analyser la construction et présenter les règles de substitution de l'adjectif verbal au gérondif.
- d) ... *ut proponeret, quae condicio belli foret, quae praemia armis peterent, quid ubique opis aut spei haberent* : identifier et analyser la construction ; exposer les règles de concordance des temps dans les interrogatives indirectes.

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, I, lettre 1, §1 à 4

- a) *male agentibus* (§1) : décliner *agens* au singulier et au pluriel.
- b) Donner toutes les personnes de l'impératif présent actif des verbes qui sont employés à l'impératif dans les deux premières phrases.
- c) Analyser l'emploi de *si* dans la quatrième phrase. Présenter les autres emplois de *si* suivi du subjonctif.
- d) *Interrogabis quid ego faciam* (§4) : justifier le mode de *faciam* et relever les autres propositions de même nature dans l'extrait.

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, II, lettre 20, §1 à 4

- a) *Aliud* (§2) : décliner *alius* aux trois genres, au singulier et au pluriel.
- b) *fias* (§1) : analyser la forme, donner les temps primitifs et conjuguer à l'indicatif présent, imparfait, futur.
- c) *te dignum putas, qui aliquando fias tuus* (§1) : justifier le mode de *fias* et donner d'autres expressions comparables à *dignus qui*.
- d) *mea enim gloria erit si te instinc (...) extraxero* (§1) : analyser la construction et présenter les différents systèmes hypothétiques.

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, II, lettre 21, §1 à 4

- a) *Maximum negotium* (§1) : la formation du superlatif de supériorité.
- b) *Quid velis nescis* (§1) : conjuguer *volo, nolo et malo* à l'indicatif présent et au subjonctif présent.
- c) ... *melius probas honesta quam sequeris* (§1) : le complément du comparatif.
- d) *Quis Idomeneae nosset, nisi Epicurus illum litteris suis incidisset ?*(§4) : justifier le mode et le temps employés.

PRUDENCE, *Contre Symmaque*, II, v. 23-48

- a) Décliner *victoria felix* (v. 23) au singulier et au pluriel.
- b) *Volunt* (v. 47) : conjuguer *volo, nolo, malo* au présent de l'indicatif.
- c) Commenter *tractandis in armis* (v. 26).
- d) Analyser l'emploi de *si* au v. 27. Présenter les emplois de *si* suivi du subjonctif.

PRUDENCE, *Contre Symmaque*, II, v. 794-819

- a) *utriusque rei* (v. 794) : décliner *utraque res*.
- b) *vegetatur* (v. 802) : donner la forme passive de la deuxième personne de *vegeto* à l'indicatif présent, imparfait, parfait et aux mêmes temps du subjonctif.
- c) Commenter *creandis populis* (v. 794).
- d) Scander le vers 812.

Leçon de linguistique

Première partie : option A : ancien français et français moderne (rapporteurs : Olivier Soutet et Jean-Michel Gouvard)

Deux candidats admissibles ont été appelés à présenter un exposé de linguistique française : l'un portait sur le texte d'ancien français, *Le Chevalier au Lion* (question 1 : le morphème *que* ; question 2 sur un point de syntaxe), l'autre sur *L'Usage du monde* de Nicolas Bouvier (question 1 : les propositions subordonnées ; question 2 sur une expression du texte : *Ecoutez une fois... je peux rire seulement*).

Sans que cela engage les jurys des sessions à venir, on rappelle que les sujets comportent usuellement deux questions : une question principale invitant à prendre en compte l'ensemble de l'extrait proposé, une question secondaire, de notation beaucoup plus faible, portant sur une tournure de dimension restreinte, voire sur un seul mot. Les thématiques sont vastes, couvrant possiblement tous les champs de la linguistique (phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique grammaticale et, le cas échéant, versification).

S'il est vrai qu'il n'y a pas de plan canonique attendu pour le traitement de la question principale, il y a lieu cependant de veiller, quel que soit le sujet, à procéder à un traitement de toutes les occurrences visées par celui-ci, à commenter la lettre des plus délicates, à en présenter une description organisée, rationnellement fondée et authentiquement interprétative. Selon les cas, la référence à telle ou telle approche théorique est évidemment la bienvenue, quoiqu'elle ne soit jamais nécessaire ; elle n'a toutefois de valeur que si elle est pertinente et pleinement maîtrisée.

De même, l'exposé traitant de la question principale doit être structuré, et comporter une introduction, un développement, et une conclusion. Il n'est toutefois pas utile de trop formaliser le développement, lequel ne doit pas nécessairement compter trois parties : selon les sujets et les occurrences, les subdivisions à effectuer entre les différentes sections du développement peuvent varier assez significativement.

Au sein du développement, une description construite et argumentée des occurrences en synchronie peut suffire. Mais des considérations d'ordre diachronique sont souvent éclairantes, en particulier pour les textes des périodes les plus anciennes : il convient donc de ne pas négliger non plus cet aspect du sujet.

Pour traiter la question principale, il faut lire avec attention l'intitulé du sujet, afin de bien comprendre quel sera l'objet d'étude. Dans l'introduction, celui-ci devra être non seulement défini avec clarté, mais aussi problématisé. Par exemple, cette année, le libellé « propositions subordonnées » sur un extrait de *L'Usage du monde* impliquait de s'interroger sur la périphérie du sujet, en se demandant entre autres s'il convenait d'inclure les subordonnées sans subordonnant, et lesquelles. De même, le sujet sur le morphème *que* appelait aussi une prise en compte des formes élidées, ou des formes concurrentes aux emplois observés.

En ce qui concerne la question secondaire, il convient d'être attentif à sa formulation, comme à son contenu, qui peut varier considérablement ; puisqu'il est possible d'être interrogé sur la

morphologie lexicale, sur des tournures syntaxiques, ou encore des graphies. L'exposé doit être nettement plus bref que pour la question principale qui est d'un barème plus élevé, mais cela ne signifie pas que l'on puisse négliger ou traiter avec désinvolture cette question complémentaire : elle fait tout autant partie de l'épreuve que la question principale. On pourra lui donner cependant une forme plus lâche, selon la matière à étudier. L'essentiel est d'identifier les problèmes que soulève la question, de les circonscrire, et de tenter d'y apporter une réponse. Par exemple, les deux propositions extraites de Bouvier, et soumises à la sagacité de la candidate, « Ecoutez une fois... je peux rire seulement », nécessitaient bien entendu une rapide description scolaire de l'expression, avec ses deux propositions indépendantes juxtaposées, l'identification des modalités verbales (impératif *versus* indicatif), mais elle demandait surtout que l'on remarquât et que l'on s'interrogeât sur la syntaxe de « une fois » et « seulement » qui semblent ici dans un emploi peu conventionnel.

Pour se préparer à l'épreuve, les candidats pourront s'aider des ouvrages suivants :

Lexicologie et morphologie

- Apothéloz, Denis, *La construction du lexique français*, Paris, Ophrys, 2002.
Catach, Nina, *L'Orthographe française*, Paris, Armand Colin, collection « U », 2016.
Gardes, Joëlle, *La Grammaire, Tome 1 : Phonologie, Morphologie, Lexicologie*, Paris, Armand Colin, collection « Cursus », 2010.
Gouvard, Jean-Michel, *Précis de conjugaison*, Paris, Armand Colin, collection « 128 », 2004.
Mortureux, Marie-Françoise, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin, collection « Cursus », 2008.
Mvogo, Kuna, *Précis de langue française appliquée*, Paris, Ellipses, 2016.

Grammaire

- Arrivé, Michel, Gadet Françoise et Galmiche Michel, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 2010.
Calas, Frédéric et Garagnon Anne-Marie, *La phrase complexe*, Paris, Hachette, 2002.
Gardes, Joëlle, *La Grammaire, Tome 2 : Syntaxe*, Paris, Armand Colin, collection « Cursus », 2010.
Maingueneau, Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, collection « Cursus », 2010.
Le Goffic, Pierre, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, collection « Hachette, Université, Langue française », 1994.
Mercier-Leca, Florence, *35 questions de grammaire française, exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, « Cursus », 2010.
Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, « Quadrige », 2016.
Soutet, Olivier, *La syntaxe du français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1989.

Stylistique

- Baubeau-Toucheron, Anne, *Grammaire et Stylistique*, Paris, Ellipses, 2015.
Calas, Frédéric, et Dominique-Rita Charbonneau, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Armand Colin, collection « Cursus », 2005.
Dürennmatt, Jacques, *Stylistique de la poésie*, Paris, Belin, collection « Atouts lettres », 2005.
Fromilhague, Catherine, *Les Figures de style*, Paris, Armand Colin, collection « 128 », 2015.

Gouvard, Jean-Michel, *L'Analyse de la poésie*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? », 2001.
Gouvard, Jean-Michel, *La versification française*, Paris, PUF, collection « Quadrige », 2015.
Herschberg-Pierrot, Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, collection « Lettres Sup », 2003.
Larthomas, Pierre, *Le Langage dramatique*, Paris, PUF, collection « Quadrige », 2016.
Morel, Marie-Annick, Petiot Geneviève et Eluerd Roland, *La Stylistique aux concours*, Paris, Champion, 2000.
Stolz, Claire, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 2006.

Histoire du français

Ducos, Joëlle et Soutet, Olivier, *L'ancien et le moyen français*, Paris, PUF, 2012.
Fournier, Nathalie, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 2002.
Lanly, André, *Morphologie historique du verbe français*, Paris, Bordas, 1977.
Lardon, Sabine et Thomine Marie-Claire, *Grammaire du français de la Renaissance : Étude morphosyntaxique*, Paris, Garnier, 2009.
Marchello-Nizia, Christiane, *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris, Ophrys, 1999.
Seguin, Jean-Pierre, *La langue française au XVIII^e siècle*, Montligeon, Bordas, 1972.
Zink, Gaston, *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1991.
Zink, Gaston, *Morphologie du français médiéval*, Paris, PUF, 1989.

Seconde partie : option B : grec et latin **(rapporteurs : Laurent Gavoille et Frédéric Trajber)**

Déroulement de l'épreuve

Le candidat tire au sort, parmi plusieurs billets de tirage qui lui sont présentés, un sujet qui peut être de linguistique grecque ou de linguistique latine. À la différence de l'écrit, une seule question est proposée (de phonétique, de morphologie, de syntaxe, de morpho-syntaxe, de sémantique, etc.), mais il convient toujours de la traiter à partir d'un passage précis du programme restreint dont les références sont indiquées sur le billet de tirage — ce tirage au sort, qui a lieu au début de l'épreuve, n'a rien à voir avec celui qui détermine, dès le début de la session d'oral, si le candidat passe en grec ou en latin pour l'épreuve d'explication sur programme et pour l'épreuve d'improvisé. Puis le candidat prépare pendant 2 heures (avec possibilité de consulter les dictionnaires de langue Bailly et Gaffiot), avant de se présenter devant les membres du jury pour un exposé de 30 minutes, suivi d'une reprise de 20 minutes. Cette dernière prend la forme d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est amené à corriger certains points sur lesquels il a pu faire des erreurs ou à approfondir le sujet si l'exposé a été de qualité. Les candidats ne doivent donc pas se sentir déstabilisés par les questions qui leur sont posées : elles ne visent qu'à les aider et à remonter éventuellement leur note.

Conseils

A. Les exigences scientifiques sont évidemment les mêmes que celles qui prévalent pour l'écrit, puisque la question porte sur les mêmes domaines. On attend des candidats qu'ils maîtrisent les manuels habituels (Lejeune, Chantraine, Monteil, Ernout-Thomas, etc.), qu'ils aient consulté pendant l'année les dictionnaires étymologiques courants de Chantraine et d'Ernout-Meillet, qu'ils aient lu *Le vocabulaire des institutions indo-européennes* de Benveniste. Les candidats qui ont eu la chance d'avoir des cours pendant l'année présentent parfois des explications diachroniques plus modernes : elles sont évidemment les bienvenues, les manuels mentionnés ci-dessus étant dépassés sur bien des points (ce qui est normal pour une discipline en lien étroit avec la recherche). Mais le jury n'apprécie pas que les candidats en question ne connaissent parfois que cette explication récente, ignorant totalement les plus anciennes, souvent célèbres (et présentes dans les manuels mentionnés ci-dessus), qui ont servi de point de départ aux recherches ultérieures : il faudrait au moins que, sur les points difficiles de la linguistique ancienne, ils sachent dire que l'explication présentée en est une parmi d'autres et, s'ils en connaissent plusieurs, qu'ils expliquent pour quelle raison l'une est peut-être préférable à l'autre. Pour la méthode, on attend que les candidats ne se limitent pas à des connaissances diachroniques, mais exposent correctement une synchronie, surtout si le libellé du sujet le demande. Le jury exige aussi que le passage de référence ne serve pas de prétexte à la récitation de connaissances toutes faites et plaquées, mais que le candidat sache traiter la question en prenant en considération le texte donné : cela suppose évidemment une très bonne connaissance du programme restreint. L'organisation de l'exposé est elle aussi comparable à ce qui est demandé à l'écrit : il faut une introduction qui problématise le sujet, un plan cohérent, une conclusion.

B. L'oral ajoute, par rapport à l'écrit, une dimension nouvelle, celle de la parole : il va falloir se montrer convaincant et, dans la mesure où il s'agit d'un concours de recrutement de l'enseignement, pédagogique, de telle sorte qu'à la fin de l'exposé, l'auditoire ait une vision claire de la question traitée. Certes l'épreuve orale n'est pas un vrai cours devant une classe, mais le candidat doit savoir montrer des qualités qui prévaudront dans son enseignement : clarté de

pensée et d'expression, adaptation à l'auditoire et autorité personnelle. L'une des premières exigences est le respect du temps de parole : de même qu'il ne saurait être question, pour un enseignant, d'arrêter son cours avant l'heure, de même les candidats qui ne parlent pas pendant 25 ou 30 minutes seront sanctionnés. Il convient également de parler clairement (dans un bon français, cela va de soi) avec un débit qui laisse au jury le temps de prendre des notes. La partie synchronique (quand le sujet d'y prête) est importante à l'oral car elle permet au jury de juger si le candidat est capable d'exposer devant une classe un point de grammaire normative sans faire d'erreur. L'une des spécificités de cette épreuve est qu'il est nécessaire d'utiliser le tableau : le plan de l'exposé devra apparaître et il est obligatoire d'écrire la plupart formes grecques ou latines examinées (avec les accents et les esprits en grec, les longueurs de voyelle en latin), et bien sûr toute forme reconstruite (précédée d'un astérisque). Le candidat devra savoir adapter cette exigence à son sujet (la syntaxe ne se traite pas comme la phonétique ni comme la morphologie) et à son corpus : si celui-ci est très riche, il faudra se concentrer sur ce qui est le plus important, s'il l'est moins il conviendra de le compléter par des connaissances personnelles. Enfin, la capacité d'adaptation et de réaction est jugée pendant l'entretien au cours duquel le candidat devra montrer qu'il sait reformuler, réexpliquer et développer à la demande. Savoir parler debout sans trop lire son papier, écrire au tableau, regarder le jury le plus souvent possible, tout cela ne s'improvise pas : il faut s'y entraîner toute l'année.

Bilan de la session 2018

Le jury se réjouit d'avoir entendu en option B des exposés de qualité, qui laissent une impression meilleure qu'en 2017, même si la moyenne (de 10 environ) est restée sensiblement la même – mais il y avait beaucoup plus de candidats (16 contre 10), ce qui enlève du sens à la comparaison. 6 prestations (soit presque le tiers), d'excellentes à bonnes, ont été notées entre 19 et 14, alors qu'en 2017 la première note était de 18 et la deuxième de 13 : cela suffit à illustrer la nette hausse de niveau. Suit un groupe de 5 exposés moyens, notés entre 11 et 08, qui étaient honorables mais trop légers ou lacunaires. 3 candidats ont fait des prestations faibles, notées entre 06 et 04, et 2 ont obtenu les notes très basses de 02 et 01, en raison d'un hors-sujet total ou d'un niveau d'ignorance absolument incompatible avec le concours. Ce bilan doit donner espoir aux futurs candidats : le travail et le sérieux payent. Mais il faut s'entraîner aussi à parler à l'oral : plusieurs candidats ont été desservis par une élocution peu audible ou par un manque certain de conviction, alors que les meilleurs ont su emporter l'adhésion du jury par leur énergie et leur clarté.

Liste des sujets

1. Grec :

HOMÈRE, *Odyssée*, chant 14, v. 160-189 — Le vers dactylique et les procédés d'adaptation au mètre de la langue épique.

HOMÈRE, *Odyssée*, chant 14, v. 240-268 (jusque στεροπή) — Le sort du phonème *wau* hérité en grec ancien.

SOPHOCLE, *Ajax*, v. 992-1005 — Étude synchronique et diachronique des phonèmes notés α et η dans le passage (exclure $\alpha\iota$ et η).

SOPHOCLE, *Ajax*, v. 1066-1096 — Syntaxe : étude des temps et des modes des formes verbales personnelles dans le passage.

ESCHINE, *Contre Timarque*, 107 (à partir de καὶ τοσαύτην ἀσέλγειαν...)-109 — Étude morphologique et syntaxique des formes pronominales du passage.

ESCHINE, *Contre Timarque*, 123-124 (de Οὐ γὰρ τὰ οἰκήματα à ἐκλήθη πορνεῖον) — Composition nominale et dérivation nominale en grec ancien : étude morphologique et sémantique, à partir des exemples du passage.

ESCHINE, *Contre Timarque*, 145 (à partir de Οὕτω δὲ μεγαλοψύχως...)-148 — Étude de la subordination dans le passage.

FLAVIUS JOSÈPHE, *La Guerre des Juifs*, V, 195-199 (jusque εἰσῆγον) — Étude morphologique des noms de nombres du passage (cardinaux, ordinaux, membres de composés).

2. Latin :

TÉRENCE, *Heautontimoroumenos*, v. 267-317 — La syntaxe du subjonctif.

TÉRENCE, *Heautontimoroumenos*, v. 410-454 — Morphologie nominale : les procédés de création lexicale en latin, d'après les exemples du texte.

SALLUSTE, *Conjuration de Catilina*, XIX-XX (de *Sunt qui* jusqu'à *egestatem*) — Phonétique latine : les voyelles longues (synchronie, diachronie).

SALLUSTE, *Conjuration de Catilina*, XXI-XXIII fin (de *Ad hoc* jusqu'à *fuere*) — Étude syntaxique du génitif.

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius II*, Lettre 14, § 5-8 inclus (de *Cogita* jusqu'à *damnat*) — Morphologie nominale : la constitution de la troisième déclinaison latine, d'après les exemples du texte.

SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius II*, Lettre 29, § 8-13 inclus (de *Huc ergo* jusqu'à *Vale*) — Morpho-syntaxe : les formes adjectivales du verbe.

PRUDENCE, *Contre Symmaque II*, v. 274-326 — Phonétique : les labio-vélaires (synchronie, diachronie).

PRUDENCE, *Contre Symmaque II*, v. 99-140 (de *Quippe* jusqu'à *iuss*) — Morphologie verbale : les thèmes de présent en latin, d'après les exemples du texte (synchronie, diachronie)

Explication improvisée d'un texte grec ou latin

Rapports établis par

Claudia de Oliveira Gomes

Professeur en classes préparatoires aux grandes écoles, lycée Lakanal, Sceaux

et

Véronique Kircher-Wendling

Professeur en classes préparatoires aux grandes écoles, académie de Nice

Première partie : grec (*rapporteur : Claudia de Oliveira Gomes*)

Lorsque « le sort jaillit du casque », l'épreuve de grec improvisé apparaît souvent aux candidats comme d'un augure sinistre sur leur destin de grammairiens et pourtant, le jury a entendu d'excellentes prestations cette année sur des passages d'Euripide d'une vingtaine de vers, préparés en 45 minutes, présentés en 15 minutes suivies de 5 minutes en reprise et 10 minutes en questions. Si toutes les traductions n'étaient pas excellentes, elles ont toutes été honorables et témoignent d'une préparation efficace, quand l'auteur de cette session n'était pas des plus simples sur l'aspect le plus difficile de l'épreuve, le vocabulaire.

Tout en adressant ses félicitations aux meilleures prestations, qui font mentir l'idée d'une décadence de niveau dans ces grands concours de recrutement, le jury rappelle ici quelques-unes de ses attentes. La première de toutes est de prêter attention aux notes de vocabulaire, qui ont parfois été ignorées... Et ce n'est pas une connaissance absolue des termes employés qui est demandée mais, pour les formes les plus difficiles, une capacité de recherche active sur des bases connues, un sens approximatif peuvent offrir une approche correcte au moins en première intention et permettre de présenter une traduction complète. C'est dans cette perspective que la reprise se déroule, proposant des pistes d'association qu'il faut savoir saisir avec souplesse, malgré l'angoisse de mal faire et mal dire, sans hésiter à prendre quelques instants de réflexion et à en émettre le résultat, jamais le jury ne considère une réponse comme déshonorante, qui ne tente rien n'a rien.

De même pour les questions de grammaire, le jury vérifie les connaissances et met à l'épreuve les capacités de réaction des candidats qui se trouvent courts, parfois sur des choses plus simples qu'ils ne pensent - à eux aussi de saisir les cordes qui leur sont lancées, d'accepter cet échange qui n'est pas cruel mais qui cherche toujours à permettre la correction des erreurs commises, avec bienveillance.

1. *Andromaque*, 196-217 (ἔκτεινας ἄν τάσδ' ;)

- 1) v. 207 ὤ γύναι : analyse et déclinaison ; commenter le ton.
- 2) v. 210 τίθης : analyse et conjugaison. Temps primitifs.
- 3) v. 202 ἦν σὺ μὴ τέκης : analyse et emploi de la proposition.
- 4) v. 216-217 : ἴν'... δίδωσι : mode de δίδωσι et analyse de la proposition.

2. *Andromaque*, 244-265

- 1) v. 251 λέξον : analyse et conjugaison.

- 2) v. 252 ὅσον : analyse.
- 3) v. 246-247 : expliquer la construction.
- 4) v. 249 : commentez la construction de ψαύσεις. Quelle remarque faites-vous sur γὰρ ?

3. *Bacchantes*, 23-42

- 1) v. 25 δοῦς : analyse; donner les trois nominatifs; décliner au masculin.
- 2) v. 29 ἀναφέρειν : temps primitifs.
- 3) v. 39-41 ἐκμαθεῖν : analyse; construction à justifier au v. 41.
- 4) v. 29-31-42 : en relevant les formes du nom de Zeus, commenter la déclinaison présente dans le texte et en proposer une complète et classique.

4. *Bacchantes*, 178-196

- 1) v. 181 θυγατρὸς : déclinaison.
- 2) v. 185 ἐξηγοῦ : analyse; conjugaison même temps, même mode.
- 3) v. 187 et 192 : analyse syntaxique.
- 4) v. 188: ἐπιλελήσμεθα : analyse et construction du verbe.

5. *Hécube*, 301-320

- 1) v. 309 : analysez γύναι.
- 2) v. 319 βουλοίμην : analyse et conjugaison.
- 3) v. 305 δοῦναι σφάγιον : expliquer la construction.
- 4) v. 307-308 : analysez les caractéristiques de la proposition et justifiez son emploi.

6. *Hippolyte*, 1389-1407

- 1) v. 1392 ἡσθόμην : temps primitifs, construction syntaxique.
- 2) v. 1398 ἀπόλλυσαι : analyse, conjugaison.
- 3) v. 1402 ἐμέμφθη : analyse et conjugaison même temps, même mode.
- 4) v. 1405 πατέρα : déclinaison.

7. *Iphigénie à Aulis*, 477-497

- 1) v. 478 ἀνταφῆκα : analyse et conjugaison.
- 2) v. 487 ἐχρῆν : analyser et commenter la forme.
- 3) v. 477 : expliquer la construction.
- 4) v. 475-476 expliquer la construction et les négations employées (en tenant compte de l'indication donnée sur κατόμνυμ' dans les vers précédents.

8. *Médée*, 956-975

- 1) v. 957 δότε : analyse et conjugaison même temps, même mode.
- 2) v. 963 προθήσει : temps primitifs; conjuguer l'aoriste.
- 3) v. 968 ἂν ἀλλαξάιμεθα : analyse et sens du mode.
- 4) v. 975 γένοιθε : analyse et sens du mode.

9. *Médée*, 1386-1407

- 1) v. 1386 καθανῆ : analyse et conjugaison de la forme attique.
- 2) v. 1389 ὀλέσειε : analyse et conjugaison même temps, même mode.
- 3) v. 1394 στείχε : analyse et conjugaison, même temps, même mode.
- 4) v. 1406 πάσχομεν : temps primitifs et homonyme au futur.

Seconde partie : latin (rapporteur : Véronique Kircher-Wendling)

Les notes de l'épreuve d'explication d'un texte latin hors programme (dite « épreuve d'improvisé ») se sont échelonnées de 3 à 18, avec une moyenne de 8,6/20. Le jury a entendu neuf candidats. L'œuvre choisie cette année était les *Lettres* de Pline le jeune. Le texte soumis aux candidats était celui de la collection Oxford. Chaque extrait comportait entre 20 et 25 lignes que le jury avait eu soin de faire précéder d'un titre. Quelques mots de vocabulaire figuraient également sur le bulletin tiré par le candidat.

L'épreuve se déroule de la manière suivante : le candidat dispose de 45 minutes de préparation, sans dictionnaire, ni usuel. Devant le jury, il lit le texte dans sa totalité, puis le traduit par groupes de mots en 15 minutes. Le jury procède alors à une reprise de 10 minutes qui consiste à revenir sur les fautes commises et à aider le candidat à les corriger. Ensuite 5 minutes sont consacrées à des questions de grammaire qui s'appuient sur des passages du texte et qui invitent le candidat à montrer sa maîtrise de la morphologie et de la syntaxe du latin, telles qu'elles sont exposées dans les ouvrages les plus courants (sur les questions de grammaire, voir le rapport sur l'épreuve d'explication d'un texte latin tiré du programme).

Le jury invite les candidats à soigner leur lecture du texte, premier contact avec le jury et premier indice de leur degré de compréhension du passage.

Le jury a apprécié le fait que la plupart des candidats disposaient d'un vocabulaire suffisant pour bien appréhender le texte, mais s'est étonné de la méconnaissance de certains mots fréquents. On pourra tirer profit de l'ouvrage de M.-L. Podvin, *Les mots latins, les 2500 mots et constructions de base du latin*. L'étymologie peut aussi être une aide précieuse pour trouver le sens d'un mot : le sens de *simia* peut se déduire du français « simiesque ».

Les plus mauvaises traductions ont souffert de déficiences dans l'analyse grammaticale : tel ablatif absolu n'est pas identifié ; telle proposition infinitive n'est pas perçue ; tel imparfait épistolaire n'est pas reconnu ; de façon plus fréquente, on déplore des erreurs de temps dans la traduction des formes verbales.

Outre l'attention portée à la grammaire, posséder une certaine culture de l'Antiquité peut aider : connaître le nom des magistratures et les fonctions de ceux qui les détiennent permet de comprendre certains passages plus aisément.

L'habitude de lire du latin et de pratiquer l'exercice de « petit latin » reste sans doute la meilleure préparation à cette épreuve où certains candidats ont obtenu de très bonnes notes, signe de leur familiarité avec la langue latine, de leur goût de la traduction, de leur bon sens aussi.

TEXTES PROPOSES ET QUESTIONS DE GRAMMAIRE

Pline, *Lettres*, I, 5, §1-4 et §8

- a) *timidiorem* (§1) : décliner *timidior* aux trois genres, au singulier et au pluriel.
- b) *ne irascere*, *irascobar* (§1) : donner les temps primitifs et conjuguer à l'indicatif présent, imparfait, futur.
- c) *sub quo non minora flagitia commiserat quam sub Nerone* (§1) : le complément du comparatif.
- d) Analyser les deux constructions de *rogare* (§8) et en donner une troisième.

PLINE, *Lettres*, III, 5, 7-11

- a) Identifier et analyser la forme *utebatur* ; conjuguer le verbe au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif.

- b) Identifier et analyser la forme *excerperet* ; conjuguer le verbe aux quatre temps du subjonctif actif.
- c) *Magis miraberis si scieris...* : identifier et analyser la construction ; présenter les différents systèmes hypothétiques en latin.
- d) ... *dicere etiam solebat nullum esse librum tam malum ut non aliqua parte prodesset* : analyser la construction et présenter les règles de concordance des temps dans les propositions consécutives en latin.

PLINE, Lettres, III, 14 (en entier)

- a) Identifier et analyser la forme *passus est* ; conjuguer le verbe au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif.
- b) Décliner le syntagme *ululatu et clamore* au singulier et au pluriel.
- c) ... *et cum exanimem putarent, abiciunt in fervens pavementum, ut experirentur an viveret* : analyser la construction de l'ensemble du segment.
- d) *Ipse ... decessit ita vivus vindicatus, ut occisi solent* : analyser la construction.

Pline, Lettres, IV, 1 (en entier)

- a) Décliner *adventus meos* au singulier et au pluriel.
- b) Analyser et conjuguer en entier *deflectemus*.
- c) Justifier syntaxiquement *nostrum* et *uestri*.
- d) Analyser la proposition *ut fungamur necessario officio* et proposer des substituts possibles.

Pline, Lettres, IV, 12 (jusqu'à *laetetur*)

- a) Analyser et conjuguer en entier *cognoueris*.
- b) Donner les temps primitifs de la forme correspondant à *uellet* et conjuguer ce verbe à l'indicatif présent.
- c) Justifier syntaxiquement *gloria fama* et *a minoribus*.
- d) Commenter la proposition *ut iudicio tuo plurimum tribuat*.

Pline, Lettres, V, 21 (en entier)

- a) Donner les temps primitifs de la forme correspondant à *nollem* et conjuguer ce verbe à l'indicatif présent.
- b) Donner les temps primitifs de la forme correspondant à *moreretur* et conjuguer ce verbe à l'indicatif présent.
- c) Justifier syntaxiquement *recitaturum*.
- d) Justifier syntaxiquement *dum ex quaestura redit*.

PLINE, Lettres, VII, 27, 7-11 (jusqu'à *implicita*)

- a) Décliner au singulier et au pluriel le syntagme *inanes... metus*.
- b) Identifier et analyser la forme *vocanti* ; décliner le participe présent aux trois genres du singulier et du pluriel
- c) ... *ne vacua mens audita simulacra et inanes sibi metus fingeret* : analyser la construction, présenter les règles de concordance des temps dans les subordonnées de but et récapituler les divers moyens d'exprimer le but en latin.
- d) *Ille non tollere oculos ... intra limen audiri* : identifier et analyser les formes verbales dans ces deux phrases.